De nouvelles offres aux débardeurs

dans LA PRESSE aujourd'hui

André Malraux à Montré

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

...ge 12 — ÉDITION DE MONTRÉAL ✱✱ 5¢ — Montréal, vendredi 11 octobre 1963 / saint Germain, évêque et confesseur.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUF ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE ● 79e ANNEE, No 303 ● 4 CAHIERS ● 48 PAGES

C.E. DAIGNEAULT
DEPT. DES ACHATS
ED. MONTREAL
1SEM. - OSAM.

FRAUDE
Le propriétaire d'un hôpital en faillite serait accusé d'une fraude de $110,000 (Page 3)

VOL AUDACIEUX
Six bandits ligotent 19 sonnes au club de gol, merlea (Page 3)

L'ILE JESUS
Un choix s'impose: fusion ou gouvernement métropolitain (Page 3)

JACQUELINE AURIOL

La célèbre aviatrice française se accorde une entrevue à Madeleine Doyon à sa descente d'avion à Dorval (Page 18)

ITALIE

La tragédie de Vaiont qui a coûté la vie à 4,000 personnes aurait-elle pu être évitée ? Page 25

Deux détectives fouillent Pierre Schneider.

$33 millions d'héroïne

Deux Montréalais arrêtés au Texas

LAREDO, Texas. (UPI, PA) — On avait d'abord dit 30 livres, mais ce serait plutôt 82 livres d'héroïne qu'on a découvert hier dans la voiture de deux Montréalais qui tentaient de passer du Mexique aux Etats-Unis à la frontière du Texas.

Ceci accentue considérablement l'importance de la saisie. La valeur de ce butin ne serait donc pas de $13,500,000 comme on l'a annoncé hier, mais bien plutôt de $33,000,000. La Presse associée suggère même le chiffre de $37,000,000.

Selon des rapports dignes de foi, 66 livres d'héroïne pure donneraient 450 livres de narcotiques. Quand on sait que chaque livre peut produire tout près de 15,000 injections individuelles, on peut déduire que la saisie représente 6,750,000 doses. Vendues à cinq dollars la dose, on arrive à peu près au chiffre de $33,000,000.

Un Montréalais et sa femme ont été arrêtés au cours de cette saisie et ils ont été accusés de conspiration pour faire entrer de l'héroïne en contrebande aux Etats-Unis. Il s'agit de Joseph-Michel Caron, âgé de 33 ans, et sa femme, Marie-Ida, âgée de 30 ans, domiciliés au 2402 rue Des Erables, à Montréal.

Les suspects ont comparu devant le commissaire Jacob Horneger, mais ce dernier a remis l'enquête préliminaire à ce matin afin de donner le temps aux époux Caron de se trouver un avocat pour assumer leur défense. Le commissaire a fixé à $250,000 chacun les cautionnements des accusés. Caron aurait déclaré qu'il avait des amis à Montréal "qui pourraient l'aider à payer le montant exigé contre sa liberté provisoire".

A Montréal, la Sûreté municipale a déclaré qu'elle avait un dossier sur un Michel Caron du même âge et domicilié au même endroit. Caron aurait été condamné pour plusieurs délits mineurs, y compris une attaque sur un officier de police. Il aurait aussi causé des dommages à la propriété.

La police ne possède cependant aucun dossier sur Mme Caron.

M. Oran G. Pugh, préposé à la douane à Laredo, a déclaré que l'héroïne a été découverte au cours d'une vérification de routine par l'inspecteur Herman Scheer et un spécialiste agricole, M. James E. Ragsdale. La drogue était camouflée dans les ressorts de la banquette arrière et dans la portière du véhicule.

M. Pugh a précisé que 54 livres ont été trouvées dans la porte et 28 livres sous la banquette. Il a déclaré qu'il s'agissait de la deuxième saisie en importance faite aux Etats-Unis et la plus importante à la frontière du Mexique.

Le contrôleur adjoint des douanes pour la région de Houston, M. William D. Kilman, a révélé pour sa part "qu'il est sûr qu'il s'agit d'un réseau syndiqué". Quoique rien n'ait été révélé en ce sens, la présence de M. Kilman au pont international laisse présumer que les autorités auraient été averties du passage de la drogue.

M. Kilman croyait tout d'abord qu'il s'agissait d'héroïne pure, mais des expertises ont révélé qu'elle était diluée. S'il s'était agi de drogue pure, sa valeur sur le marché noir aurait pu dépasser les $120 millions.

On croit savoir que l'héroïne a été expédié d'Europe au Mexique et qu'elle aurait coûté $640,000 à ses acheteurs.

Les autorités ont appris que les époux Caron avaient séjourné dans la ville de Mexico durant six jours avant d'entreprendre leur voyage de retour aux Etats-Unis.

Au moment de l'arrestation, Mme Caron, une brunette, s'est mise à pleurer et elle a

Voir HEROINE en page 2

M. et Mme Michel Caron, de Montréal

FLQ: arrestation de trois fugitifs

par **Léopold LIZOTTE**

Mario Bachand, Roger Tétreault et Pierre Schneider, trois membres du Front de Libération Québecois qui ont fait défaut de se présenter devant les Assises de Montréal, vendredi dernier, ont été appréhendés à Boston, hier après-midi, en provenance des îles Saint-Pierre et Miquelon.

Les trois jeunes gens ne sont toutefois tombés entre les mains de la police américaine qu'après un périple assez inusité.

De Montréal, les trois prévenus se sont tout d'abord dirigés, au milieu de la semaine dernière, vers les îles françaises de l'Atlantique.

Mais, à cet endroit, les autorités, qui avaient fort chaleureusement reçu le premier fugitif, Richard Bizier, se seraient montrées plus "froides" avec les nouveaux venus. Et cela à la suite d'ordres très précis venus de Paris.

On aurait tout de même laissé le temps aux jeunes gens de se choisir une nouvelle destination et de se préparer un itinéraire.

Ce qu'ils auraient fait.

Et, hier matin, les prévenus quittaient l'île dans un avion spécialement nolisé par eux pour se rendre à Portland, dans l'Etat du Maine.

Dès ce moment, semble-t-il, au moins un corps de police canadien était au courant des allées et venues des prévenus.

Toutefois, à la suite de certaines difficultés de communications, la police locale n'aurait pas réussi à contacter les autorités américaines avant l'arrivée de l'avion spécial à Portland.

L'appareil atterrit sans encombres, les jeunes voyageurs se firent dédouaner sans difficultés, et, le plus innocemment du monde, se rendirent au terminus d'autobus de la ville.

Il était alors tout près de midi.

A 11 h. 55, exactement, ils montèrent dans un autobus partant pour la "capitale" de la Nouvelle-Angleterre, et, à 2 h. 50, ils arrivaient dans cette ville. Très sûrs, évidemment, d'avoir dépisté tout le monde. Et plus particulièrement la police canadienne, qui surveillait leurs déplacements, même si, à Montréal, aucun nouveau mandat n'avait été émis contre eux.

Mais, à Boston, dans le hall du "terminus", une douzaine de policiers les attendaient.

Ils se laissèrent alors appréhender sans difficulté, et fouiller sans opposer de résistance.

On aurait trouvé sur leur personne (c'est-à-dire trois personnes), à ce moment-là, près de deux mille dollars en monnaie canadienne et une somme beaucoup moindre en francs.

Les accusés auraient alors déclaré qu'il projetaient de se rendre à Mexico. Et ce alors qu'à Montréal tout le monde croyait que leur destination ultime était Cuba.

La nouvelle de leur mise sous arrêt, il va sans dire, ne

Voir FLQ en page 2

Photos exclusives au "Boston Globe" et à LA PRESSE, par Charles Dickson.

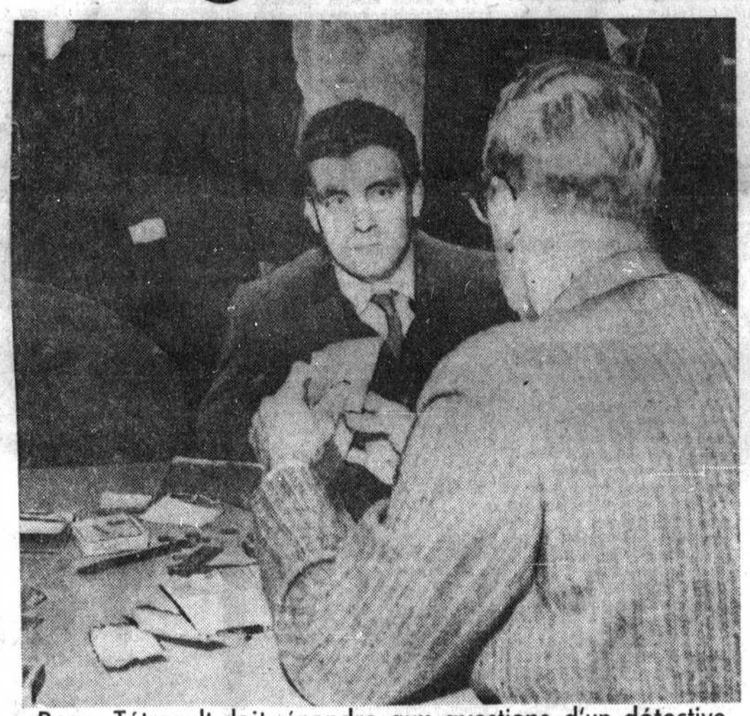

Roger Tétreault doit répondre aux questions d'un détective.

Libération réclamée

BOSTON — (PA) — L'avocat des trois Montréalais qui ont été appréhendés à Boston hier par la police locale parce qu'ils sont impliqués dans des actes de terrorisme qui sont l'oeuvre du FLQ, a déclaré qu'il demandera aux autorités de l'Immigration de les relâcher parce qu'ils n'ont commis aucune infraction aux lois américaines et qu'au surplus ils ne sont pas des fugitifs.

L'avocat Louis Goldstein a annoncé qu'il représentera les trois présumés membres du FLQ à une séance de fonctionnaires du département de l'Immigration aujourd'hui.

Les trois jeunes gens ont été identifiés comme étant Roger Tétreault, âgé de 23 ans, Mario Bachand, âgé de 19 ans, et Pierre Schneider, 18 ans.

Me Goldstein soutient que les trois jeunes gens sont entrés aux USA légalement en se présentant aux douanes à Portland, Maine, où ils sont arrivés par

Voir LIBERATION en page 2

Mario Bachand est également arrêté

Pruneau étant toujours absent, on confisque son cautionnement

par **Maurice MORIN**

Le juge Maurice Cousineau a décidé, par ordonnance, de confisquer le cautionnement de $5,000 en vertu duquel le cinquième fugitif du FLQ, Gilles Pruneau, était en liberté provisoire, en attendant son procès.

Avant de rendre jugement, le tribunal avait fait appeler le jeune inculpé qui, depuis l'ouverture de la session de septembre des Assises, n'a pas répondu à l'appel de son nom, à quatre reprises différentes. Il a pris la poudre d'escampette, mais on ne sait pas où il s'est réfugié.

La caution dans ce cas-ci était M. Willie Pruneau, rentier, du 92, 3e avenue, Shawinigan. Lui non plus n'a pas répondu à l'appel de son nom aujourd'hui.

Me Jacques Ducros, procureur permanent de la couronne, a tout simplement, en l'absence répétée de Gilles Pruneau, demandé la forfaiture du cautionnement que son grand-père avait fourni.

Le juge se rendit à sa requête et le cautionnement a été forfait ou confisqué. Maintenant, il appartiendra à la Cour supérieure de prendre les dispositions pour que la maison de la caution soit vendue.

Cette maison, d'après les dossiers de la cour, a une valeur de 28,000$. L'évaluation foncière municipale est de l'ordre de $15,000 et le bâtiment est hypothéqué pour $9,100.

Piaf et Cocteau ne sont plus

PARIS. (AFP, Reuter) — Piaf et Cocteau ne sont plus. Quelques heures après celle qu'on a appelée la plus émouvante chanteuse de notre siècle, Jean Cocteau, l'enfant terrible de l'Académie française, s'est éteint à sa propriété de Milly-la-Forêt, localité située à une trentaine de milles au sud de Paris. Cocteau avait 74 ans, Edith Piaf 47.

EDITH PIAF

PARIS. (Reuter-AFP) — La "môme" Piaf qui avait commencé à chanter dans les rues, avant de devenir, à force d'énergie et de talent, une des plus populaires vedettes mondiales de la chanson, est décédée ce matin à son domicile parisien à l'âge de 47 ans.

Aimant passionnément son métier, elle avait continué à donner des récitals malgré la maladie, ayant dû, au cours des dernières années, subir cinq interventions chirurgicales.

En août dernier, elle avait dû annuler une tournée de deux mois aux Etats-Unis, en raison de sa santé déclinante. Elle avait épousé en octobre 1962, sa dernière découverte, le jeune chanteur Théo Sarapo.

L'an dernier, après s'être écroulée sur la scène, elle avait déclaré à ses médecins qu'elle mourrait si elle cessait de chanter. Mais les médecins lui avaient rétorqué qu'elle mourrait plutôt si elle continuait à chanter.

Effectivement, elle avait cessé ses activités pour un temps mais avait tenté ensuite un retour.

Hémorragie

Edith Piaf était rentrée d'urgence, hier, de Grasse, dans le Midi, où elle séjournait avec son mari. Elle souffrait depuis quelques jours de ses douleurs digestives dont elle était atteinte depuis plusieurs années.

Voir PIAF en page 2

JEAN COCTEAU

PARIS. (AFP-Reuter) — De la poésie au roman, des ballets russes au théâtre, de la peinture au cinéma, de l'avant-garde à l'Académie, Jean Cocteau aura connu l'une des carrières les plus riches et les plus variées qui soient. Il est peut-être le seul écrivain de notre époque qui ait occupé, aussi bien à l'étranger qu'en France, le devant de la scène avec tant de constance et de bonheur depuis plus d'un demi-siècle.

Du jeune protégé de la comtesse de Noailles qui, à 20 ans, publiait son premier recueil de vers "Le prince frivole", jusqu'à l'académicien célèbre, dont le dernier poème, "Re-

Voir COCTEAU en page 2

Une note optimiste

par **Gilles PRATTE**

Les représentants de la Fédération des armateurs du Canada et ceux de l'Association internationale des débardeurs se sont quittés sur une note relativement optimiste, ce matin à 2 h. 30, après avoir discuté pendant 12 heures les recommandations du médiateur fédéral, le juge René Lippé.

Une assemblée générale des débardeurs en grève depuis une semaine aura lieu demain matin, à un endroit encore indéterminé. Les grévistes prendront alors connaissance d'un projet d'entente pour un contrat de travail de trois ans que le président du syndicat de Montréal, M. Paul Asselin, juge "acceptable". "Mais, a-t-il dit, le tout dépendra de la décision des 3,800 grévistes".

Même si les débardeurs acceptaient cette proposition, la grève ne prendrait pas automatiquement fin, puisque les armateurs n'ont pas encore fait connaître leur point de vue. Une autre rencontre devra donc avoir lieu, en présence du juge Lippé.

Pendant que représentants patronaux et syndicaux discutaient ferme à l'hôtel Reine-Elisabeth, le Canadien Pacifique tentait d'amener l'"Em-

Voir OPTIMISTE en page 2

Adenauer démissionne; Erhard lui succédera

BONN. (AFP) — Le chancelier Adenauer a remis ce matin sa lettre de démision à M. Heinrich Luebke, président de la République fédérale d'Allemagne. A cette occasion, M. Adenauer a été reçu, sans doute pour la dernière fois, à la présidence de la République en sa qualité de chef de gouvernement.

La démission de M. Adenauer ne deviendra effective que mardi prochain. Elle sera annoncée au Parlement par le président de l'assemblée, M. Eugène Gerstenmaier. M. Adenauer sera chargé d'expédier les affaires courantes jusqu'à l'élection de son successeur, M. Ludwig Erhard, qui aura lieu mercredi.

Conformément à un protocole établi il y a quelques jours, M. Luebke fera savoir officiellement au Parlement mardi qu'il a accepté la démission de M. Adenauer, mais lui a demandé, entre temps, de demeurer en fonction jusqu'à l'élection de son successeur.

On sait que le ministre de l'Economie, M. Ludwig Erhard, a déjà été désigné par les deux partis qui forment coalition au gouvernement pour former un nouveau cabinet. M. Luebke signifiera au Parlement la nomination de M. Erhard mardi prochain, et la chambre basse la ratifiera sans discussion.

Attendu que les démocrates chrétiens que dirigent MM. Adenauer et Erhard, de même que les libéraux, parti de coalition, forment ensemble la majorité, il ne fait pas de doute que M. Erhard sera élu.

Les sociaux-démocrates de l'opposition ont dit qu'ils voteraient contre M. Erhard, mais qu'ils respecteraient aussi son élection. Selon l'expression du maire de Berlin-ouest, M. Willy Brandt, leader du parti, les sociaux-démocrates "vont donner à M. Erhard sa chance".

Un Noir, candidat à la présidence des Etats-Unis

NEW YORK. (Reuter) — M. Grady O'Cummings, un Noir de religion catholique, âgé de 33 ans, président du parti national des droits civiques qui s'est récemment constitué, a été désigné hier soir comme candidat de ce parti aux élections à la présidence des Etats-Unis en 1964.

Pour ces élections, M. O'Cummings fera équipe avec un Israélite blanc, M. Seymour Frieman, candidat à la vice-présidence.

M. O'Cummings est directeur du "New York Speakout" hebdomadaire publié à Harlem. Il a été membre actif de l'aile progressiste du parti démocrate. Mais il a maintenant démissionné de ce parti.

Le coup fatal ?

PARIS, Reuter). — Des amis de Jean Cocteau ont déclaré qu'il avait été très affecté par la mort d'Edith Piaf, survenue ce matin, et que son coeur en avait subi le contre-coup.

Commentant la disparition de la chanteuse, il avait déclaré à des journalistes : "J'ai de la fièvre depuis ce matin ; je dois dire que la mort d'Edith Piaf m'a donné de nouveaux étouffements."

Une période de tension

La nouvelle vigueur économique et sociale des Canadiens français commence à provoquer des bouleversements dans la vie de la minorité de langue anglaise du Québec.

C'est sur le marché du travail que la situation est la plus dramatique.

Un nombre croissant de compagnies manifestent le désir d'éviter des accrochages inutiles avec le public canadien-français. D'autres se rendent compte graduellement de l'absurdité de faire affaire exclusivement en anglais dans une province où la majorité parle le français.

C'est pourquoi on entend dire assez fréquemment que telle ou telle compagnie exige de certains employés qu'ils apprennent le français s'ils veulent conserver leur poste. On entend même dire, mais plus rarement, que des employés unilingues ont été congédiés. D'autres compagnies ont décidé qu'à l'avenir elles n'engageront que des personnes s'exprimant dans les deux langues.

La sécurité de l'emploi pour le travailleur, et une carrière avantageuse pour celui qui a reçu une éducation supérieure deviennent plus difficilement accessibles pour quiconque ne parle que l'anglais. Petit à petit, le marché du travail se rétrécit pour celui qui ne sait pas le français.

Dans les entreprises routinières et insensibles aux changements sociaux, les employés à tous les échelons se liguent souvent contre l'infiltration du bilinguisme. Dans le cas de tel ou tel établissement commercial, par exemple, un Canadien français qui voit la chose de l'extérieur peut croire à de l'arrogance. Mais, en fait, il ne s'agit que d'un

Voir DEMOCRATIE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 27 à 38
Bandes dessinées / 39
Courrier de Pauline / 20
Décès, Naissances, etc. / 45
Editorial / 4
Finance / 46, 47
Horoscope / 24
Immeuble / 13
Les Tribunaux / 14
Loisirs et récréation / 21
Mots croisés / 21
Nou. internationales / 6 à 9, 25
Radio et Télévision / 26
Spectacles et Concerts / 22, 23
Sports / 42 à 44
Vie féminine / 17 à 20
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 16

LA MÉTÉO

QUELQUES AVERSES
MAXIMUM : 65
VOIR DETAILS EN PAGE 2

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Le Canada a vendu 5,500,000 livres de beurre au Royaume-Uni

OTTAWA. (PC) — Le Canada a vendu près de 5,500,000 livres de beurre au Royaume-Uni, effectuant ainsi sa première vente importante à l'étranger dans ce domaine depuis 1959, ont annoncé hier des sources d'information dignes de foi.

La marchandise vendue au prix de $1,300,000 doit être livrée avant le 15 novembre, ce qui pose un certain problème face à la grève des débardeurs du Saint-Laurent et a été vendue bien en deçà du prix courant d'environ 37 cents la livre à Montréal.

Ce beurre est vieux d'un an ou deux et la vente s'est effectuée en dépit de la vive concurrence des Etats-Unis, qui auraient obtenu les droits pour fournir une quantité égale de beurre plus frais et à des prix plus élevés, ajoutent ces informateurs.

L'Angleterre aurait demandé des soumissions pour l'achat de 5,000 tonnes de beurre devant être livrées vers le 15 novembre et cette transaction serait finale en attendant les nouvelles livraisons australiennes et néo-zélandaises.

En 1959, le Canada avait vendu 13 millions de livres de beurre à l'Angleterre, qui subissait également alors une pénurie de cette denrée. Le prix avait alors été de 56 cents la livre.

Depuis, les surplus canadiens de beurre ont atteint plus de 225 millions de livres.

M. Harry Hays, ministre de l'Agriculture a déclaré récemment qu'il faudrait écouler les surplus de beurre et d'huile de beurre, même s'il fallait consentir une mévente.

Il semble que le prix fixé pour cette transaction se situe aux environs de 25 cents la livre, ce qui représente une perte d'environ $2,000,000 pour la Trésorerie canadienne.

FLQ

SUITE DE LA PAGE 1

tarda pas à parvenir à Montréal.

Et, immédiatement, on se mit à chercher les moyens de les ramener le plus rapidement ici.

Mais, aussi rapidement, on se rendit compte que les obstacles n'allaient apparemment pas manquer.

Lundi matin, par exemple, aucun nouveau mandat n'avait été émis contre eux à la suite de leur défaut de se présenter devant le juge Maurice Cousineau. Et ce parce que leurs avocats représentèrent à ce moment-là que les accusés pourraient fort bien se retrouver à Montréal, dans un délai de quelques jours.

On se présenta donc devant le juge André Sabourin, (après avoir rejoint préalablement le juge Maurice Cousineau, qui n'était alors pas au Palais) et le premier émit immédiatement des mandats d'arrêt contre les trois prévenus.

Un télégramme fut alors immédiatement envoyé à la police bostonnaise, indiquant que les accusés avaient manqué aux conditions d'un cautionnement qui leur avait été imposé, dans la métropole.

Et l'on entreprit alors de trouver les moyens immédiats de "repatrier" les prévenus.

Un moyen fort simple, semble-t-il, serait que la police municipale de Boston remette les accusés à la police du service de l'immigration, qui, par "courtoisie" pour un pays voisin, le nôtre, viendrait reconduire ces messieurs à la frontière canadienne.

Est-ce que cela sera fait ?

On l'ignorait évidemment, ce matin encore.

Reste les procédures en extradition.

Mais si l'on s'en tient aux recherches faites hier soir, il appert que, pour les crimes qui sont reprochés aux fugitifs, il n'y aurait pas, entre le Canada et les Etats-Unis, de traité permettant leur expulsion forcée du pays voisin.

Va sans dire que, pendant toute la nuit, les autorités judiciaires montréalaises ont continué leurs recherches pour trouver un moyen de sortir de cette impasse.

Où ont-ils pris leurs fonds ?

Pendant ce temps, aux Etats-Unis, on aurait clairement laissé entendre qu'on ne pouvait détenir indéfiniment les jeunes gens dans les cellules sans qu'une accusation précise, ou des procédures légales, soient prises contre eux.

Il est toutefois possible que, aujourd'hui même, une accusation "technique" soit portée contre eux en cour municipale de Boston.

Et ce, on le devine bien, afin de prolonger autant que possible leur détention.

Il était par ailleurs question que des représentants de la P.P. et de la Couronne se rendent incessamment dans cette ville afin de décider des mesures à prendre pour assurer le retour au tribunal du trio.

Car, de plus en plus, on désespère évidemment de retracer du même coup le quatrième absent, Gilles Pruneau.

Celui-ci, qui a déjà une "avance" de quelques semaines, serait en Afrique du Nord et personne ne serait trop surpris.

Les fonds

Ce qui surprend plus, toutefois, ce sont les fonds qu'avaient dans leurs goussets le trio Bachand-Tétreault-Schneider.

Aucun de ces jeunes gens n'avait apparemment, à son départ à Montréal, beaucoup plus que quelques dollars en poches.

Bachand, avant son arrestation, en juin, habitait un minable logis du centre de la ville.

Tétreault, journaliste en chômage, ne pouvait apparemment compter que sur les ressources, limitées, d'une maman qui voulait apparemment son retour dans la métropole dans des circonstances plus normales.

Quand à **Schneider,** le plus énigmatique du groupe, rien n'indique qu'il pouvait lui-même défrayer les frais de tous ses déplacements.

Côté police, donc, on est donc fort enclin à croire que c'est un quatrième individu, qui est d'ailleurs présentement recherché, et qui aurait lui-même pris la fuite aux iles Saint-Pierre et Miquelon, qui aurait permis aux jeunes gens de noliser un appareil de Maritime Central Airways, et de tenter une nouvelle fuite vers le sud.

Avec un arrêt, à la seconde escale, qui pourrait toutefois se prolonger indûment.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

simple réflexe de défense de la part d'individus qui se sentent économiquement menacés.

Chez bien des gens de langue anglaise le sentiment d'une supériorité sociale et économique commence à s'effacer devant la vigueur que manifeste le fait français depuis 1960. C'est pourquoi ils s'inquiètent de ce que l'avenir réserve à leurs enfants dans une province où ils prendront de plus en plus nettement figure de minorité.

Ils se rendent facilement compte de l'ampleur du revirement qui s'est opéré au cours des trois dernières années. Ils constatent que le gouvernement provincial est en train de secouer l'emprise des grandes institutions financières anglo-saxonnes, que leur système d'éducation va bientôt passer sous le contrôle d'un ministre de l'Education qui sera canadien-français, et que leurs horizons sur le marché du travail vont se rétrécissant.

Des tensions commencent à naître au sein du milieu de langue anglaise au Québec quant à l'attitude à prendre au sujet du nouveau nationalisme canadien-français. Certains croient que ce nationalisme est à la fois légitime et constructif et que l'élément anglo-saxon doit s'y associer. D'autres, par contre, veulent lutter pour conserver des positions acquises par le passé.

C'est sur ce terrain que se sont livrées des luttes épiques l'hiver dernier à la Bourse de Montréal, luttes dont Eric Kierans était le protagoniste. On conçoit facilement que dans certaines entreprises l'issue d'une discussion de ce genre peut déterminer l'influence et même l'avenir de ceux qui préconisent l'une ou l'autre de ces deux attitudes. Il est indéniable que les Anglo-Canadiens du Québec qui parlent le français ont un avantage incontestable sur ceux qui ne le parlent pas ; de ce simple fait peuvent naître de sérieuses rivalités personnelles qui ébranlent des entreprises ou des institutions.

La minorité anglaise, particulièrement à Montréal, s'engage donc dans une période de tensions où elle devra s'adapter à la révolution pacifique du Québec. Les conflits internes, aussi bien que les sources de friction avec la majorité canadienne-française, deviendront inévitablement plus nombreux.

(Tous droits réservés)

HEROINE

SUITE DE LA PAGE 1

dit aux journalistes : "Je ne sais rien de tout ceci".

Pour ce qui est de son mari, il est demeuré très calme et n'a fait aucune déclaration, sauf au douanier à qui il a dit que son occupation était "vendeur et spéculateur" (gambler).

PIAF

SUITE DE LA PAGE 1

Elle a succombé à une hémorragie alors que son médecin venait à peine d'arriver à son chevet.

Il y a quelques mois, atteinte de congestion pulmonaire, elle avait été soignée dans une clinique parisienne. Très anémiée, elle avait subi alors plusieurs transfusions sanguines. Condamnée à l'inactivité, elle songeait constamment à reprendre son tour de chant.

Pour beaucoup, Edith Piaf est la plus grande chanteuse réaliste de l'après-guerre.

De la "chanteuse" des rues à la vedette de la salle Pleyel et de Carnegie Hall, la carrière d'Edith Piaf a été prodigieuse. Lorsqu'on voyait arriver sur la scène, cette petite femme aux cheveux bruns à reflets roux, un peu voûtée, à la démarche syncopée, en sarrau noir, le visage souffreteux, l'air d'un oiseau tombé du nid, on avait peine à imaginer que l'on se trouvait en face d'une artiste exceptionnelle. Quelques accords de l'orchestre, les feux des projecteurs trouant l'obscurité, les premières paroles de la première chanson et le miracle s'accomplissait. Le public, fasciné par les beaux yeux pers, ardents et par les mains fines, agiles, frémissantes, qui semblaient douées d'une vie propre, écoutait s'élever cette voix prenante, sensuelle, envoûtante, qui, pour parler de la misère des hommes, pouvait devenir déchirante.

En France, depuis ses débuts à Bobino, en 1939, où elle faisait déjà triompher "Mon légionnaire", elle a été de succès en succès. Mais ce sont les Etats-Unis qui l'ont consacrée grande vedette internationale. Elle a chanté en 1956 à Carnegie Hall devant 6,000 personnes et, pour la première fois, en 1957, un des plus fameux "night-clubs" américains, celui du Waldorf Astoria, a engagé une artiste pour quatre saisons consécutives. Elle devait retourner cette année à New York où elle demeure, pour toujours, la créatrice de "La vie en rose".

Découvreuse de talents

Mais Edith Piaf n'a pas été seulement un talent hors pair, elle a été une extraordinaire découvreuse de talents : en douze ans, elle a lancé successivement Yves Montand, avec qui elle a tourné en 1945 "Etoiles sans lumière", Eddie Constantine, Robert Lamoureux, Charles Aznavour (dont elle a créé "Jézabel"), et en 1957, Félix Marten, après avoir, entre temps, donné un nouveau départ aux Compagnons de la chanson.

Elle est restée mariée de 1952 à 1956 avec Jacques Pills, qui fut son partenaire dans "Le bel indifférent" de Jean Cocteau. Le grand amour de sa vie fut l'un des plus extraordinaires boxeurs que le monde ait connus, Marcel Cerdan, mort en 1949 : chaque année, elle faisait dire une messe pour le repos de son âme.

Edith Piaf était avant tout une travailleuse acharnée. Elle répétait chaque jour pendant plusieurs heures et ce qui la tourmentait le plus, lorsqu'elle était malade, était de ne pouvoir chanter. Elle est morte à la tâche, n'ayant pas voulu renoncer, malgré l'avis de ses médecins, à ce qui était sa raison de vivre.

OPTIMISTE

SUITE DE LA PAGE 1

press of Canada" jusqu'à Montréal.

A la dernière minute, le pilote qui devait être conduit à bord du paquebot de 27,300 tonnes par hélicoptère a décidé de ne pas prendre la barre du navire à la "demande" des grévistes.

Le capitaine de l'"Empress of Canada", M. Bill Main, qui au cours de la dernière guerre commandait un sous-marin britannique, a décidé de ne pas entreprendre le voyage jusqu'à Montréal, sans un pilote du St-Laurent, particulièrement au moment où de nombreux navires sont immobilisés, partout le long du fleuve.

Le navire, qui avait quitté Liverpool le 2 octobre, est donc retourné près de l'île d'Orléans où il était ancré depuis le début de la semaine.

Une jeune fille d'Alberta, Mlle Jean Johnson, a déclaré, dans une conversation téléphonique que les passagers de l'"Empress of Canada" sont traités comme des rois.

Les 409 passagers jouissent de divertissements du lever au coucher : il y a des danses, des jeux, des séances de cinéma. Le seul inconvénient, remarque Mlle Johnson, est que nous ne recevons pas les journaux. Mais nous sommes quand même tenus au courant de la situation par la radio.

Des représentants de la compagnie ont dit qu'une décision devra être prise aujourd'hui, qu'on ne peut immobiliser le navire plus longtemps, à cause des engagements antérieurs. Par ailleurs, l'Arkadia qui était immobilisé avec 313 passagers, se dirige vers Halifax.

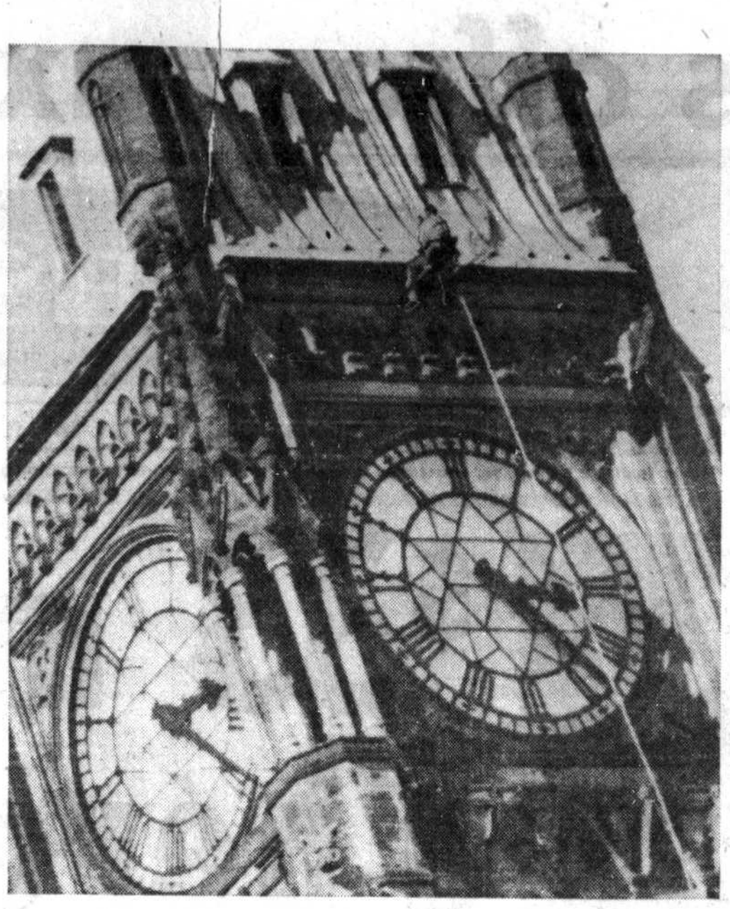

IL N'A PAS A S'INQUIETER DE L'HEURE — Claude Grégoire, un ferblantier d'Ottawa, n'a pas de problème pour vérifier ses heures de travail et établir sa fiche d'heures supplémentaires puisqu'il travaille suspendu au-dessus de l'horloge de la Tour de la Paix sur la colline parlementaire à Ottawa. Il effectue des réparations au toit de la tour.

Téléphoto PC

Indiscrétion de la part de Washington

OTTAWA, (PC) — A peu d'intervalle, deux ministres canadiens, MM. MacEachen et Sharp, s'en sont pris hier aux autorités américaines qu'ils ont accusées d'avoir divulgué des informations de caractère confidentiel.

Le ministre du Travail, N. MacEachen, a reproché au secrétaire au Travail à Washington, M. Wirtz, d'avoir révélé certains détails secrets concernant le projet de mise en tutelle des syndicats des Grands Lacs, sans demander l'avis des parties concernées.

Pour sa part le ministre du Commerce, M. Sharp, a dit que les Etats-Unis ont révélé des informations confidentielles sur les ventes de blé canadien.

Soulignons que le président de la FAT-COI, M. George Meany, a également fait l'objet d'une sortie de M. MacEachen, à la suite de l'appui que le chef ouvrier américain a donné au Syndicat international des gens de mer.

La tutelle

Le ministre fédéral du vail, M. Allan MacEachen, et M. Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada, ont formulé de vives critiques hier à l'égard du gouvernement et des chefs ouvriers américains.

On a réagi vivement à Ottawa devant l'intervention "à charnière" de Washington relativement au projet du gouvernement canadien de mettre en tutelle le Syndicat international des marins et quatre autres syndicats maritimes.

Le ministre du Travail s'est dit pour sa part "profondément irrité" de constater l'appui accordé par M. George Meany, président de la FAT-COI, au SIM.

Il a également accusé le secrétaire américain au Travail, M. Willard Wirtz, d'avoir révélé des informations confidentielles sans avoir consulté les autres parties en cause.

M. Wirtz a déclaré lors d'une conférence de presse à Washington que les entretiens canado-américains visant à l'application d'une tutelle syndicale avaient échoué en raison de l'insistance du CTC pour que le conseil des fiduciaires soit composé de deux Canadiens et d'un Américain.

"Présomptueux"

Au même moment, M. Meany publiait un communiqué disant que le "SIM méritait l'appui de toutes les succursales de la FAT-COI dans la lutte qu'il a entreprise en vue d'éviter la destruction du syndicalisme ouvrier libre au sein de l'industrie canadienne des transports maritimes".

Le président du CTC, M. Claude Jodoin, a déclaré que la déclaration de M. Meany était "quelque peu présomptueuse" et il l'a accusé d'être mal informé au sujet de la situation qui règne dans l'industrie maritime canadienne.

"Lorsque des conflits ouvriers éclatent aux Etats-Unis, je n'interviens jamais, a-t-il déclaré. J'aimerais qu'il y ait réciprocité."

Les déclarations de Washington sont arrivées pendant que la Chambre procédait à l'examen du projet ministériel devant conduire à l'imposition d'une rigoureuse tutelle pour une période de cinq ans.

Elles ont vérifié la crainte exprimée mercredi dernier par le ministre du Travail, M. Allan MacEachen, que les relations canado-américaines ne se détériorent gravement dans l'éventualité d'un boycottage des navires canadiens se rendant dans les ports américains en guise d'appui au SIM.

Problème canadien

M. MacEachen a déclaré aux journalistes qu'il ne serait que raisonnable dans l'application éventuelle d'une tutelle de caractère privé que le comité de surveillance soit composé de deux Canadiens et d'un Américain. Ce problème étant essentiellement canadien, le Canada devrait avoir voix prioritaire.

Il a ajouté que la FAT-COI avait d'abord accepté cette proposition, mais qu'elle s'était ravisée par la suite.

Comme le président de ce comité pourrait se voir dans l'obligation de jouer le rôle d'arbitre entre le CTC et la FAT-COI, il est évident que le troisième homme "devrait être un citoyen canadien neutre, compétent et versé en relations ouvrières".

M. Jodoin s'est dit étonné de voir que le secrétaire américain au Travail avait dévoilé les détails d'entretiens privés.

"Quand des discussions privées n'aboutissent à aucun résultat satisfaisant, on ne devrait pas en dévoiler les détails.

"Je ne vois rien d'anormal à ce que deux Canadiens fassent partie de ce comité, dont les cadres seraient évidemment complétés par un représentant de la FAT-COI en raison des actes de violence et de harcèlement enregistrés dans des ports américains."

Le blé

Les Etats-Unis ont rendu publiques des informations confidentielles relatives aux ventes de blé faites par le Canada, qui n'a cependant pas encore protesté. C'est ce qu'a déclaré hier à la Chambre des communes le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, dans ce qu'on peut considérer comme un autre épisode du différend canado-américain sur le blé.

"Je ne crois pas qu'il serait utile à ce moment de faire une telle protestation, a déclaré M. Sharp. Toutefois, nous ne sommes guère heureux de la publication de renseignements secrets qui avaient été fournis au gouvernement américain, notamment en ce qui concerne les ventes que la Commission canadienne du blé a faites au Japon."

Le ministre a fait cette observation alors qu'il répondait à une autre série de questions sur les détails du différend dans lequel les Etats-Unis prétendent que le Canada fait en sorte d'empêcher une hausse des prix et de garantir ses ventes alors que les prix ont tendance à monter en raison d'une demande mondiale très forte.

COCTEAU

SUITE DE LA PAGE 1

quiem", représente une sorte de testament spirituel, Jean Cocteau a su dans ses livres, ses pièces, ses films, ses dessins, ses peintures, faire preuve de la plus étonnante diversité tout en restant fidèle à lui-même, à son talent, à ce mélange de non-conformisme et d'à-propos, qui caractérisent le personnage et l'oeuvre. Ce visage allongé, qui devait fournir à Modigliani un de ses plus beaux portraits, n'arrivait pas à vieillir, malgré le burin des rides, malgré le blanchiment des cheveux, demeurés aussi touffus.

Presque toutes les disciplines, dans le domaine des lettres et des arts, l'ont séduit tour à tour et parfois ensemble. Romancier avec "Les enfants terribles", auteur dramatique avec "Orphée", qu'une troupe française vient de représenter à travers toute l'Amérique du Nord, "La voix humaine", "Les parents terribles", essayiste avec "Le potomak", "Opium", "La difficulté d'être", journaliste avec un reportage de son Tour du monde en 80 jours, metteur en scène avec "Le sang d'un poète", qui eut une grande influence sur le cinéma contemporain.

Jean Cocteau était né le cinq juillet 1889 à Maisons-Laffitte, près de Paris, d'une famille de la grande bourgeoisie parisienne.

Poison violent

Les Boschimans du désert Kalahari en Afrique trempent leurs flèches dans un poison si puissant qu'une seule goutte peut tuer un homme.

LIBERATION

SUITE DE LA PAGE 1

avion, venant du Canada.

Ils ont été appréhendés à leur arrivée à Boston à bord d'un autobus qui avait quitté Portland à destination de New York. Goldstein a dit que les jeunes gens ne sont pas en fuite puisque leur comparution a été fixée au 15 octobre à Montréal.

Grands Lacs: les Communes discutent de la tutelle

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA — Après six heures de discussion en deux jours, les Communes ont finalement adopté hier soir en première lecture le projet de loi sur la mise en tutelle des syndicats maritimes.

Calqué ou presque sur les recommandations du juge Norris, le projet de loi établit "un conseil d'administration des syndicats des transports maritimes", — on évite le mot "tutelle".

Le conseil se composera d'un président et de deux autres membres qui occuperont leur charge à titre amovible, mais le conseil même obtiendra un mandat de cinq ans auquel le gouvernement pourra mettre fin plus tôt si les circonstances s'y prêtent.

Le conseil jouira de tous les pouvoirs de gestion et de direction des syndicats de transports maritimes et devra en outre "faire tout ce qui est nécessaire et opportun pour que la gestion et la direction de chacun des syndicats soient remises à des dirigeants dûment élus et compétents de ces syndicats le plus tôt possible, compte tenu des intérêts nationaux et publics du Canada".

En somme, la loi dit en dix lignes ce que le ministre du Travail avait déjà annoncé mercredi, à savoir, que le gouvernement n'entend pas se substituer indéfiniment aux chefs syndicaux. Il le fera, mais pour un temps seulement, espérant remettre aux syndiqués eux-mêmes tous leurs pouvoirs avant cinq ans, si possible.

Le conseil obtient, évidemment, tous les pouvoirs jusqu'à présent aux mains des chefs syndicaux, y compris ceux d'administrer et de placer les biens des syndicats, d'effectuer des emprunts lorsque cela sera nécessaire, etc . . .

Pour ce faire, il est bien entendu qu'il prendra possession de tous les papiers, registres, archives et documents des syndicats, y compris et surtout les livres de comptabilité.

Ceux qui ont présentement la garde de ces documents devront les remettre au conseil lorsqu'ils en recevront la demande écrite.

Quiconque omettra de se conformer aux ordres reçus sera passible d'une amende d'au plus cent dollars pour chaque jour pendant lequel durera son omission, ou encore, passible d'un an d'emprisonnement ou même d'emprisonnement et d'amende.

La loi annule toutes les transactions effectuées depuis le 6 juillet dernier par les syndicats, si ces transactions ont été contraires aux instructions du conseil d'administration ou des personnes mandatées par le conseil.

Disons finalement que "quiconque entrave ou gêne le conseil d'administration (conseil de tutelle) dans l'exercice de ses pouvoirs sera passible "d'une amende d'au plus dix mille dollars ou d'un emprisonnement d'au plus deux ans, ou à la fois de l'amende et de l'emprisonnement".

Long débat

Précédée de nombreux discours lourds de répétitions, l'adoption de la résolution de laquelle devait naître le projet de loi a démontré que l'ensemble des députés appuient l'attitude du gouvernement, mais en la déplorant.

De tous ceux qui ont parlé, deux cependant, MM. Herridge et Peters, du Nouveau parti démocratique, ont révélé ne pouvoir suivre leur parti et le Parlement sur la voie de la tutelle.

Pour sa part, M. Diefenbaker a fait des gorges chaudes de l'embarras dans lequel se trouve présentement le gouvernement. Auparavant, toutefois, il avait établi un lien entre les actes de violence des Grands Lacs et la grève des débardeurs du St-Laurent, affirmant que cette dernière ne se serait pas produite si le gouvernement avait agi plus rapidement.

Les autres orateurs ont bien indiqué qu'ils ne voulaient pas que la mise en tutelle, mesure d'exception, devienne un précédent dont s'autoriserait à l'avenir le gouvernement pour trancher les différends ouvriers.

Plusieurs députés, dont M. Antoine Bélanger, créditiste de Charlevoix, ont parlé du danger que court en somme tout le syndicalisme canadien, dont un trop grand nombre de secteurs demeurent encore sous la domination de puissants syndicats américains.

Dans tous les partis d'opposition, on a fait, hier comme mercredi, d'amers reproches aux libéraux qui ont autorisé Hal Banks à s'établir au Canada et qui lui ont par la suite donné le statut d'immigrant permanent.

Tout cela devait finalement conduire à l'adoption de la résolution préparatoire au projet de loi et à la première lecture du projet même.

Le roi des animaux

Les lions mâles pèsent jusqu'à 500 livres, soit presque deux fois plus que les lionnes.

La météo

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal, Laurentides, Ottawa, Québec et Cantons de l'Est :** Quelques averses, doux, vent léger, maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 65. Québec et Ste-Agathe 55.

Aperçu pour demain : partiellement nuageux.

Régions d'Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Lac St-Jean, Baie Comeau, Rimouski, Gaspé, Sept-Iles et Mauricie : Averses par intermittence, doux, vent léger, maximum à Val d'Or, Rouyn-Noranda, Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Baie Comeau et La Tuque 55. Sept-Iles et Gaspé 45. Témiscamingue 60.

Aperçu pour demain : temps variable, plus frais.

Don de $1,500 à la faculté de Pharmacie

La compagnie Warner-Lambert Canada Limited vient d'offrir à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Montréal, pour la cinquième année, une somme de $1500 pour fins de recherche.

Selon les désirs de la compagnie, cette somme est répartie de la façon suivante : un montant de $1200 est attribué, sous forme de bourse, à un candidat à la maîtrise, et $300 sont versés au fonds de recherche de la faculté, pour défrayer le coût des recherches de ce candidat.

Sur recommandation du conseil de la faculté de Pharmacie, cette bourse a été attribuée, cette année, à Mlle Pauline Beaulac qui avait obtenu, en mai dernier, un baccalauréat ès sciences (pharmacie) et s'était classée première aux examens. Elle prépare actuellement une maîtrise ès sciences en biochimie pharmaco-dynamique sous la direction du professeur André Archambault.

Vieille religion

La religion bouddhiste a débuté en Inde il y a environ 2,500 ans.

TOUS PEUVENT JOUER AU
CURLING
"A la première salle à Montréal où l'on paie tout en jouant"
Aucun frais d'admission
Appeler 748-8891

Les bons vins font les bons repas

LES VINS
Chateau-Gai
LES VINS CANADIENS DE GRANDE DISTINCTION
CHATEAU-GAI WINES LTD. • NIAGARA FALLS, ONTARIO

SON POUVOIR ÉCLATANT SURPASSE TOUT!

$500.00
COMPTANT
DE BONI AUJOURD'HUI
JUSQU'AU 15 OCTOBRE
LIQUIDATION DE MODELES 1963
CAPITAL QUALITY HOMES
A
REPENTIGNY

AGISSEZ MAINTENANT ! Premier arrivé, premier servi.
Le boni de $500 sera payé par Capital Quality Homes (Quebec) Ltd. lors de la signature de l'acte de vente.
Léger comptant — Une seule hypothèque N.H.A.
Traversez le pont du bout de l'île et suivez la route no 2. Nos maisons se trouvent à 1 mille du pont en arrière du 333, rue Notre-Dame.

CAPITAL QUALITY HOMES
Renseignements: UN. 1-7022 -- 581-3113

JEAN GERVAIS
regrette les erreurs qui se sont glissées dans son annonce du 9 octobre, au sujet des numéros de téléphone
Voici les Nos exacts :
à 5270 HENRI-JULIEN — CR. 7-4103
à 1145 est, MT-ROYAL — LA. 4-6817
LES DEMONSTRATIONS
SUR LA SECHEUSE
MAYTAG
doivent se faire à notre magasin de la rue HENRI-JULIEN
CE SOIR jusqu'à 9 hres p.m.
DEMAIN SAMEDI jusqu'à 5 hres p.m.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI 11 OCTOBRE 1963 — 79e ANNEE — No 303

Enchanté de la nomination de M. Dupuy, le maire ne veut aucun poste à l'Expo

Au cours d'une émission anglaise télévisée, le maire Jean Drapeau, de Montréal, a reconnu, hier soir, qu'il était "heureux" que l'ancien ambassadeur canadien à Paris, M. Pierre Dupuy, ait remplacé M. Paul Bienvenu au poste de commissaire général de la Société de l'Expo.

"Je n'hésite aucunement à dire que je me suis fait durant un an l'avocat de la nomination de M. Dupuy à ce poste", a déclaré M. Drapeau, qui participait à la populaire émission de Pierre Berton.

Pour interroger le maire de Montréal sur l'Exposition universelle de 1967, M. Berton s'était associé deux journalistes : M. Jack Webster, d'un poste de radio de Vancouver, et M. Jean David, de LA PRESSE.

Cette interview télévisée, transmise par le réseau canadien CTV, a principalement porté sur les points suivants :

— Combien va couter l'Exposition de 1967 ?

"Je ne crois pas que l'Exposition proprement dite coûtera plus que $100 millions", a déclaré M. Drapeau.

— Comment peut-on avoir confiance que l'Expo sera prête à temps ?

"Eh bien ! à Montréal, lorsque nous avons commencé à construire la Place des Arts, nous avons dit qu'elle serait ouverte le 21 septembre 1963, et elle l'a été, a répondu M. Drapeau. Nous avons entrepris de construire un métro en 4 ans, et les travaux se poursuivent actuellement suivant le planning : nous sommes certains, nous sommes absolument convaincus qu'il sera en état d'être utilisé en juin 1966. (. . .) L'Expo sera prête pour 1967 tout comme notre métro sera prêt en 1966. Il me semble que M. Robert F. Shaw, le commissaire général adjoint, a rappelé assez explicitement que le Canada a déjà accompli des travaux aussi difficiles, sinon plus difficiles, et l'a fait dans les délais prévus. Il n'a pas peur des "défis" de ce genre".

—Pourquoi le Canada anglais se sentirait-il "engagé", alors que le Québec a autant de représentants à lui seul au sein du conseil d'administration de la Société de l'Expo que le reste du pays ? Le Québec sera-t-il seulement encore membre de la Confédération en 1967 ?...

"J'ai demandé que l'Exposition ait lieu en 1967 pour que cet événement marque par son importance primordiale le Centenaire du Canada. Il m'a été suggéré, lorsque je faisais mes démarches, de la demander pour 1968. J'ai dit non ; il fallait que ce fût pour 1967," a déclaré le maire de Montréal.

— Le principal problème de l'Exposition jusqu'ici n'aurait-il pas été celui des relations extérieures ?

"Oui, a répondu M. Drapeau. Je considère que les relations avec la presse ont été mal organisées".

Cette dernière question fut posée par M. David, qui avait avoué d'emblée qu'il ne la posait pas sans arrière-pensée.

Après que M. Drapeau eut reconnu que le problème des relations extérieures était le principal que l'Exposition ait connu jusqu'ici, le journaliste montréalais enchaina :

— Et diriez-vous que les journalistes de langue anglaise ont fait preuve de mauvaise foi ? Particulièrement deux journaux de Toronto ?

"Je sais . . ." a commencé à dire M. Drapeau. Puis, après une interruption : "Non ! Non ! Je ne dirais pas cela. J'ai répondu oui à votre première question. C'est une question de relations avec la presse. Oui . . . Mais je ne dirais pas qu'il y a eu de la mauvaise foi de la part des journaux de Toronto, et cela non pas parce que cette émission se fait à Toronto. Tous nos journaux et magazines locaux ont publié des histoires pratiquement dans la même veine que les autres — même la presse de langue française. A mon avis, les relations avec la presse ont été mal organisées".

C'est aussi le représentant de LA PRESSE qui demanda à M. Drapeau "s'il était heureux du départ de M. Bienvenu".

"Je le suis, a reconnu le maire de Montréal. J'estime que M. Dupuy est beaucoup plus qualifié pour la tâche à accomplir. Ce n'est pas une préférence personnelle. Je pense à l'Exposition, et, à mon sens, M. Dupuy est un homme qui sait mieux comment remplir une tâche comme celle qui vient de lui être confiée, que n'importe quelle autre personne, non pas seulement que M. Bienvenu. Quel qu'eût été le candidat, j'aurais préféré M. Dupuy dès le début".

— Estimeriez-vous que la nomination de M. Bienvenu fut en réalité une nomination politique ? a demandé Pierre Berton.

"Non ! a répondu M. Drapeau. Mais ceux qui ont nommé MM. Bienvenu et C. F. Carsley, ils ont peut-être conçu l'Exposition comme une foire, une foire commerciale. Or, ce n'est pas une entreprise commerciale. C'est une entreprise internationale, et c'est pour cette raison que j'ai toujours été en faveur de M. Dupuy et je n'hésite aucunement à le dire, que je me suis fait, durant un an, l'avocat de sa nomination."

Le maire de Montréal s'est défendu d'avoir cherché à refouler discrètement MM. Bienvenu et Carsley hors de la Société de l'Expo, s'insurgeant même contre le fait qu'on puisse interpréter de la sorte les divergences de vues qui ont pu surgir entre ces deux personnalités et lui-même.

— En démissionnant, M. Bienvenu a parlé de la nécessité absolue de maintenir un équilibre approprié pour que l'Exposition soit authentiquement canadienne et il a déclaré qu'il n'y arrivait pas et que c'était une des raisons de son départ, a rappelé Pierre Berton.

"Eh bien !, a dit M. Drapeau, il s'agit, vous le savez, d'une entreprise publique, non pas d'une compagnie privée; des hommes qui ne sont pas habitués à collaborer avec des gouvernements peuvent trouver difficile ce genre de tâche".

— On prétend, a dit M. Berton, que vous êtes un des types

Voir M. DUPUY en page 15

Le propriétaire d'un hôpital en faillite serait accusé d'une fraude de $110,000

par **Lucien CHAMPEAU**

Le propriétaire d'un hôpital d'aliénés de Disraéli, hôpital qui a fait faillite récemment, aurait fraudé ces jours derniers une succursale de la Banque Provinciale de Québec d'un montant de $110,000.

Un porte-parole de la banque a comparé cette fraude à une fantaisie de roman:

"Notre homme, qui est derrière les barreaux de la PP depuis la nuit dernière et qui doit passer demain matin devant les cours de juridiction pénale de la Vieille Capitale, s'est présenté au comptable de la banque en compagnie d'un complice censé être immensément riche.

"Pour confirmer cet avancé, il a demandé au comptable de communiquer avec une Caisse populaire de Montréal où le tiers aurait eu d'énormes dépôts.

"Or l'appel téléphonique a été intercepté en cours de route et c'est un autre complice qui a répondu au banquier. On devine qu'il a renchéri sur les déclarations des présumés escrocs et a convaincu le banquier de leur parfaite solvabilité."

Le reste n'a été qu'un jeu d'enfant.

Les deux compères ont réussi à quelques heures d'intervalle ce même jour à encaisser deux chèques de $50,000 chacun et un troisième de $10,000.

L'île Jésus doit choisir : fusions ou gouvernement métropolitain

(J.-L. A.) — M. Olier Payette, président de la Corporation interurbaine de l'île Jésus, a déclaré hier soir que le temps est venu pour la population de se prononcer sur le problème du développement régional de l'île Jésus. Deux solutions lui sont offertes, a-t-il dit : le gouvernement métropolitain ou la formation de villes mastodontes.

M. Payette adressait la parole à Duvernay, à l'occasion de la fondation d'une section de l'île Jésus de l'Association canadienne d'urbanisme. Il a expliqué que face aux démarches hâtives de ceux qui prônent les annexions, il est urgent d'agir avant qu'il ne soit trop tard.

Le maire de Ste-Rose, tout en reconnaissant la nécessité de bâtir régionalement, s'est catégoriquement prononcé contre les annexions et présente comme solution idéale le régime du gouvernement métropolitain qui serait le rôle de la Corporation interurbaine de l'île Jésus. Ce serait comme une grande ville et les 13 municipalités actuelles en seraient les quartiers interdépendants mais autonomes. M. Payette y voit le moyen de régir le développement inter-municipal et de suppléer à l'incapacité de certaines petites villes de se procurer des services trop coûteux.

L'avantage primordial de cette solution, selon lui, est de permettre le dialogue entre administrateurs et administrés, possible dans le cadre des villes existantes, mais pratiquement impossible dans une ville trop populeuse. "De cette façon, on conserve l'esprit civique et on protège l'aspect humain de l'administration", a-t-il dit.

La fusion peut représenter des avantages, économiques pour des villes qui s'administrent isolément, a ajouté le maire, mais ces avantages n'existent plus si ces villes coopèrent à l'échelle régionale et mettent en commun les services qui s'y prêtent. "Je n'ai pas encore eu d'exemple où l'annexion a apporté une réduction des taxes", a dit M. Payette.

Pouvoirs à la Corporation

Le président a expliqué que la Corporation devrait posséder les pouvoirs nécessaires pour appliquer le plan directeur de l'île, dont la première partie était approuvée récemment, et pour coordonner et faire appliquer les plans d'urbanisme des municipalités. Elle devrait être en mesure de prendre à sa charge les services qu'il est économique de mettre en commun et de coordoner les autres services. Elle devrait pouvoir forcer les villes à aménager des parcs suffisamment grands pour le futur.

Il propose que la Corporation ait le pouvoir d'acheter des terrains au centre de l'île, qui deviendraient territoire neutre, et qu'elle administrerait. Par son efficacité, elle pourrait y attirer de l'industrie et du commerce dont les revenus seraient distribués aux municipalités. Ce territoire recevrait aussi les principales maisons d'enseignement, les centres culturels et sportifs, et on y conserverait d'importants parcs et sous-bois.

La Corporation aurait aussi le pouvoir de redresser les frontières municipales avec l'assentiment des villes concernées.

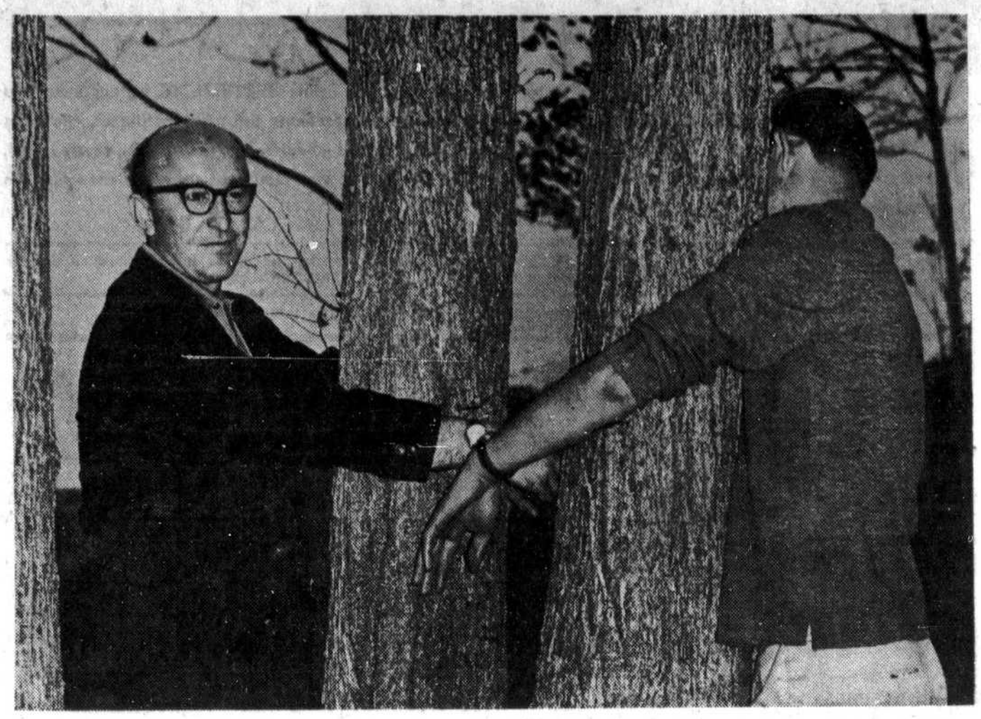

CINQ HOMMES MENOTTES A DES ARBRES. — M. Paul Olenik, (à gauche), gérant du Summerlea Golf and Country Club et M. Roland Henin, second cuisinier du Club, montrent ici comment des bandits ont menotté cinq employés de cet établissement cette nuit au cours d'un vol des plus audacieux.

Six bandits ont ligoté 19 personnes cette nuit au club de golf Summerlea

Une demi-douzaine de bandits ont perpétré cette nuit au Summerlea Golf and Country Club de Pointe-aux-Cascades un vol des plus audacieux.

Pour s'emparer des quelque $1,284.34 que contenait le coffre-fort, les voleurs ont attaché à des arbres au moyen de menottes cinq hommes qui travaillaient à l'extérieur, ligoté trois serveuses avec des cravates et enfermé onze autres personnes dans la chambre forte, y compris la femme du gérant. Les bandits ont cependant eu quelques égards pour elle, en lui remettant une couverture après l'avoir installée dans un fauteuil.

Et ce matin, vers six heures, un des bandits a eu le culot d'appeler la police de Montréal pour lui dire que des hommes étaient ligotés aux arbres à cet endroit.

Les six cagoulards, armés chacun d'un revolver, ont aussi dévalisé les individus qu'ils ont ligotés. Un d'eux portait sur lui toutes ses économies personnelles: $300.

C'est aussi vers les six heures (le vol a été commis à minuit) qu'un des employés attachés aux arbres a réussi à se libérer.

Une seule personne a été malmenée par les bandits, car elle a essayé de se défendre. Elle n'a cependant pas été blessée gravement. Les voleurs ont également saccagé le bureau du gérant M. John H. Collins. C'est d'ailleurs dans ce bureau qu'ils ont trouvé le coffre-fort contenant les $1,284.34. Ce coffre-fort, ils l'ont éventré au moyen d'une barre de fer.

C'est la première fois qu'un vol est perpétré dans ce club situé près de Dorion.

MENOTTEE DANS LA CHAMBRE FORTE — La femme du gérant du Summerlea Golf Club, Mme Paul Olenik, a également été menottée par des bandits dans la chambre forte, en compagnie de 10 autres employés.

Le RLQ a-t-il oui ou non placé des bombes?

On ne sait pas encore si le RLQ, ce mouvement néo-terroriste qui a pour la première fois fait parler de lui hier, causera beaucoup d'énervement dans la population.

Un des deux colis trouvés par les policiers de St-Lambert et de Jacques-Cartier ne contenait qu'un lot de fils entremêlés. Mais la police de St-Lambert croit que le colis qu'elle a trouvé, elle, était véritablement une bombe.

Si la bombe de Jacques-Cartier a bien voulu exploser, c'est que ceux qui avaient été chargés de la "désamorcer" l'ont fait avec dynamite et matelas de cordes. En réalité, selon ce que déclarait hier soir le Dr Rosario Fontaine, médecin-légiste de la province, le colis ne contenait sous le sigle RLQ (Rassemblement pour la libération du Québec) que des fils sans aucune charge de dynamite.

Par contre, la police de St-Lambert n'a pas soumis à des expertises les débris du colis qu'elle a fait exploser avec une charge de dynamite selon le même procédé que celui de Jacques-Cartier. C'est le directeur de ce corps policier, M. Gérald Reilly, qui s'est dit convaincu qu'il s'agissait d'une vraie bombe. Le policier a fondé ses déclarations sur la force de la détonation.

Personne, fort heureusement, n'a été blessé et aucun dommage à la propriété n'a été causé par ces deux détonations provoquées délibérément.

Saraguay, un cas de plus en plus confus

Le "cas Saraguay", pour utiliser l'expression du maire Drapeau, devient de plus en plus confus.

Le comité exécutif a chargé les avocats de la ville de Montréal d'étudier minutieusement la procédure adoptée par le conseil municipal de Saraguay, lundi soir dernier, afin de savoir si le geste posé par les administrateurs du village peut être juridiquement considéré.

On sait que le projet de règlement d'annexion de la ville de Montréal a été adopté à condition que huit importants amendements y soient incorporés, ce qui n'est prévu nulle part dans les procédures d'annexion.

Le comité exécutif a retardé l'étude de cette importante question jusqu'à ce que cette consultation juridique soit complétée.

Dans plusieurs milieux, on continue à croire que le conseil municipal de Saraguay ne pouvait conditionner son acceptation à des amendements. Si tel est le cas, l'annexion du petit village risque fort de devenir plus compliquée encore . . . si c'est quelque chose de possible.

Par ailleurs, le président du comité exécutif a réitéré hier l'intention ferme de la ville de

Voir SARAGUAY en page 15

FAITS divers

Déraillement

AYLMER. (PC) — Un amas de pierres, étendues par de jeunes enfants sur 25 pieds de voie ferrée, ont causé le déraillement d'une draisine et des blessures à la tête à deux des trois cheminots qui la conduisaient hier à Aylmer, dans la valée de l'Outaouais. Le blessé le plus grave est M. Armand Morin, 46 ans, de Aylmer, qui a subi diverses blessures à la tête. La police a révélé qu'aucune accusation ne sera portée contre les enfants.

Accident mortel

Une femme qui traversait la voie ferrée ce matin en face du centre commercial de Côte-St-Luc, a été heurtée par un train. Elle serait morte sur le coup.

L'accident est survenu à l'angle des voies ferrées et de la rue Rosedale. La victime revenait de faire des emplettes au centre commercial de Côte-St-Luc.

Vol de $25,000

Un camion-remorque de la compagnie Bergeron Transport Ltée, stationné devant le 2223 Demontigny, a été vidé de son contenu durant la nuit.

Selon le rapport de la police, la remorque aurait contenu pour environ $25,000 de meubles et accessoires divers.

Le vol a été constaté vers 8 h. ce matin.

Deux enfants ont failli s'empoisonner

Deux enfants âgés de 2 et 3 ans ont failli s'empoisonner hier matin lorsqu'il ont avalé plusieurs pilules destinées aux malades cardiaques.

Suzanne et Eder Willis, du 4651 Linton, ont été transportées d'urgence à l'hôpital d'où l'on signale que les enfants sont maintenant complètement rétablis.

L'incident est survenu vers 11 heures ce matin.

Voir FAITS DIVERS en page 15

4 autres cas de polio au Québec

OTTAWA. (PC) — Le ministère de la Santé a enregistré quatre autres cas de polio au Canada, au cours de la semaine dernière.

Il s'agit de quatre cas du Québec qui ont porté à 79 le nombre des personnes atteintes de polio dans cette seule province. On ne signale que six cas dans les autres provinces depuis le début de l'année.

L'an dernier, on avait noté 83 cas à pareille date, dont 49 au Québec.

La polio a par ailleurs fait 10 morts cette année, comparativement à deux en 1962. Ils se répartissent comme suit : neuf au Québec et un en Alberta.

On ne peut nommer un directeur général sans amender la loi

OTTAWA. (DNC) — Le poste de directeur général ou de gérant de l'Exposition universelle ne pourrait être attribué à qui que ce soit avant une modification à la loi sur l'Exposition.

Voilà du moins ce que l'on croit présentement à Ottawa, où l'on se rend compte qu'aucun article de ladite loi ne prévoit spécifiquement l'attribution d'un tel poste.

L'article 8 de la loi dit bien que la "compagnie peut prendre à son service les fonctionnaires et les employés qu'elle estime nécessaires" à la conduite de ses affaires, mais le poste de gérant serait d'une telle importance qu'on n'oserait s'autoriser de l'article 8 pour l'établir.

Ottawa compterait donc modifier la loi avant de désigner qui que ce soit à ce poste et profiterait de la modification ou plutôt de l'addition à la loi pour changer en "Société de l'Exposition universelle" le nom de l'organisme aujourd'hui connu sous le nom de "Compagnie de l'Exposition universelle".

Six premiers accusés dans un vaste "racket" de vols d'autos

Six premiers individus mêlés au vaste racket de vols d'autos mis à jour par la PP, il y a quelques semaines, ont comparu devant le juge en chef Edouard Archambault, hier après-midi, sous de nombreuses accusations.

Cinq autres prévenus seraient traduits devant le même tribunal d'ici quelques heures.

Les deux premiers accusés à être amenés devant le juge Archambault ont reconnu leur culpabilité d'avoir volé un total de neuf voitures, valant la somme de $16,000.

Ce sont : Raymond Lebrasseur, 18 ans, du 1604 rue Laurier, et Gilles Larochelle, 23 ans, du 5660 rue Marquette.

Ils recevront leur sentence le 18 octobre.

Quatre des voitures, selon la police, auraient été volées le même jour dans les rues de la métropole.

Les quatre prévenus qui ont comparu subséquemment ont tous nié leur culpabilité et leur enquête a également été ajournée au 18 octobre.

Ce sont : Robert Simoneau, 31 ans, du 7822 rue Bloomfield, Angelo Nittolo, 26 ans, de Ste-Thérèse-Ouest ; Claude Roussel, 22 ans, du 7601 rue Boyer (un employé du ministère du Revenu provincial), et Jacques Couture, 35 ans, du 1675 Deguire, à Saint-Laurent.

Simoneau, un vendeur d'autos, a été accusé de possession illégale, au cours de l'été, de sept certificats d'enregistrement d'autos. Un cautionnement de $500, en argent liquide, a été imposé dans son cas.

Nittolo, dont l'occupation est également celle de vendeur d'autos, est accusé de possession d'autos, d'appareils de radio et de pièces d'automobile pour une valeur de $20,000. Son cautionnement a été fixé à $2,000.

Roussel a été accusé de possession de cartes d'enregistrement en blanc. Il devra déposer $500 pour recouvrer sa liberté.

Couture est accusé d'avoir volé un camion d'une valeur de $4,000. Il a été remis en liberté moyennant un dépôt de $200, après que son procureur, Me Yvon Perras, eut notamment représenté qu'il était le père de six enfants.

Jusqu'à maintenant, on le sait, quelque 200 voitures démantelées ont été retrouvées dans des granges et des hangars à Saint-Augustin, Saint-Antoine-des-Laurentides et Saint-Timothée.

La police soutient que les numéros de série des voitures volées avaient été changés, mais que les moteurs portaient encore leurs numéros d'origine.

Tous auraient été revendus sur le marché clandestin à des prix ridicules.

Richstone RBI BAKERIES, Inc.
Un vrai régal !
Beignets glacés au chocolat
Spécial cette semaine
Rég. 60¢ La douz. 54¢

CIGARETTES
"EXPORT"
BOUT UNI
OU FILTRE

aux 4 librairies Pilon
CRAYONS de 1ère QUALITE
PILON SPECIAL
No 750 HB —
Mine noire, HB, douce et durable avec gomme, conviennent parfaitement pour l'école ou le bureau.
Rég. .75c la douz.
SPECIAL la douz. 55¢
à la grosse
Rég. 8.25 la gr.
SPECIAL PILON la gr. 5.75
aux 4 LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-4261
808 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

LUNDI 14 OCTOBRE, JOUR D'ACTION DE GRAGES, FERME
ELLES SONT PRESQUE FAITES SUR MESURE
ET ELLES SONT FRAICHES
DINDES DE CHOIX DU QUEBEC
AUSSI LES CANARDS DU LAC BROME
GRANDE VARIETE DE FROMAGES FINS
CHESHIRE BLANC — CANTAL — TILSIT — PROVOLINI — GORGONZOLA — EDAM — ERMITE — ST-PAULIN — DANOIS BLEU — GOUDA — HAVOITI — ROQUEFORT — GOURMANDISE — STILTON — EMMEMTAL — CAERPHILLY — BRIE — etc...
PANIERS DE FRUITS DE FANTAISIE
FRAISES — POMEGRANATES — MARRONS — COINGS — LIMETTE — POIRES BARTLETT — PECHES — MELONS CASABA — MELONS SANTA CLAUS — etc. . . . etc. . . . etc. . . .
A. DIONNE FILS & CIE
1221 OUEST, STE-CATHERINE TEL. : VI. 9-2341

Condamné à payer $40,500 à la veuve d'un homme dont il avait causé la mort

Les propriétaires d'un cabaret de la "main" devront verser des dommages de $40,500 aux quatre enfants et à la veuve d'un client qui avait été battu avec une telle brutalité par un garçon de table qu'il mourut quelques heures plus tard.

Le juge Paul-E. Côté, de la Cour supérieure, condamne le Casino Français Inc., 1222-24 boulevard St-Laurent, et un garçon de table de cet établissement, Yvon Lalonde, à verser la somme précitée, à titre de dommages à Mme Maurice Lauzon, représentée par Me Louis-G. Robichaud, C.R., et dont le mari avait été si violemment frappé qu'il subit une rupture de vaisseaux sanguins provoquant des hémorragies internes et la mort.

Le drame s'était déroulé le 22 novembre 1958, vers 3 heures de l'après-midi.

Maurice Lauzon s'était présenté au cabaret, au cours de la matinée, accompagné d'un compagnon de travail. Ils étaient tous deux déjà alourdis par la consommation de deux grosses bouteilles de bière dans un établissement de la rue Mont-Royal.

Dans l'après-midi, on était revenu au Casino pour y consommer plusieurs autres bouteilles. Les deux hommes étaient fortement ébranlés par les consommations qu'ils avaient absorbées.

Le juge Côté en vint à la conclusion qu'en raison de l'état d'intoxication alcoolique avancée, où se trouvait Lauzon, et l'ampleur et la gravité des blessures qu'il a subies, le garçon de table s'est porté à des voies injustifiées et doit porter la responsabilité du décès.

Il avait abusé des prérogatives que son employeur lui avait accordées, de voir au bon ordre et de faire venir la police, au cas de besoin. Cet abus de pouvoir ne suffit pas cependant à dégager la responsabilité civile du cabaret.

Quant au gérant qui avait également été poursuivi, il est libéré de la responsabilité de l'accident. C'est à lui qu'incombait l'embauchage de Lalonde deux ans plus tôt. Il a fait cet embauchage pour le compte du cabaret et à titre temporaire durant la première année. La demande lui reprochait de n'avoir pas fait enquête avant de procéder à cet embauchage.

"La Cour, déclare le juge, accepte ce grief car, s'il est vrai que le dénommé Lalonde avait un casier judiciaire de cinq condamnations, il faut souligner que plus de cinq ans s'étaient écoulés depuis cette dernière condamnation et qu'il n'apparaît pas qu'il ait continué dans cette voie.

"Il a procédé avec prudence en retenant les services de Lalonde, à titre temporaire seulement durant la première année. Les services étant satisfaisants il l'a ensuite engagé à titre permanent."

les tribunaux

Agent de police acquitté en appel

La Cour d'appel a annulé la condamnation d'un agent de police de St-Jérôme qui aurait causé des blessures graves à un citoyen en le frappant avec son bâton, sans justification.

En maintenant l'appel de l'agent François Vachet, le tribunal composé des juges Paul Casey, Edouard Rinfret et G. H. Montgomery en vient à la conclusion que celui-ci n'avait pas usé de plus de force qu'il n'en fallait. Il avait droit de détenir le plaignant qui résistait à sa mise sous arrêt.

L'affaire se rapportait à un procès verbal de contravention pour avoir circulé du mauvais côté de la ligne blanche du pavé. Conformément à la loi, l'agent demanda à l'inculpé de signer l'engagement de comparaître plus tard devant le tribunal.

Sur son refus, l'inculpé a été requis de se rendre au poste de police. A cet endroit, il demanda à téléphoner à son avocat et sous le prétexte de se rendre à l'appareil, quitta l'édifice.

L'agent se mit à sa poursuite, mais sans succès. Une heure plus tard, en patrouillant St-Jérôme, il reconnut son homme dans un véhicule, à l'entrée d'une auto-route.

"Peut-être, déclare le juge Casey, l'agent a-t-il fait preuve d'un peu trop de zèle, et eût-il agi autrement, que cette tempête dans un verre d'eau eût été évitée !"

En appréciant toutefois la conduite réciproque des parties, le juge conclut que l'appelant avait parfaitement le droit de demander de signer la formule d'engagement à comparaître.

C'est une façon d'effectuer la signification et d'accorder un cautionnement sur parole. Sur le refus de signer, l'agent avait droit de détenir l'inculpé et ce dernier avait résisté à la mise sous arrêt.

Dans les circonstances, l'agent Vachet n'avait pas employé plus de force que nécessaire pour effectuer la mise sous arrêt.

Au bagne pour douze années

Deux récidivistes, l'un âgé de 23 ans, et l'autre de 34 ans, qui avaient commis un vol à main armée de $5,038 le 26 août 1962, ont tous deux pris le chemin du pénitencier où ils devront purger une peine de douze années de détention.

Le juge Armand Chevrette a tout d'abord condamné Jacques Matte à quatre années de détention pour sa participation au vol qui avait été commis à la pointe de la mitraillette, à la succursale de la Banque Canadienne Nationale située au 2395 du boulevard Rosemont.

Ces quatre années, Matte devra toutefois les purger après avoir terminé la sentence de huit ans que lui avait préalablement imposée le juge Claude Wagner, il y a deux semaines, pour possession d'un véritable arsenal d'armes diverses, et pour le vol de certaines de ces armes dans un magasin où il avait travaillé antérieurement.

Quant à Yvan Casey, il a été condamné à douze années pour le seul vol de Rosemont, après que le procureur de la Couronne, Me Armand Poupart, eut déposé devant le tribunal le dossier antérieur du prévenu.

La dernière mention à sa feuille de route démontrait en effet qu'en 1955, il avait été condamné à dix ans de pénitencier pour trois vols à main armée.

Me Poupart fit alors remarquer au tribunal que cette peine n'ayant pas servi de leçon au prévenu, il fallait évidemment augmenter la dose.

L'inculpé, tentant d'attendrir le tribunal, entreprit alors de raconter sa vie, depuis le moment de sa première condamnation.

Il soutint particulièrement que c'était à la suite d'une série de maladies et d'accidents qu'il était retombé dans le crime, même s'il avoua qu'à certains moments il avait eu la très grande chance de se trouver plusieurs emplois lucratifs, en dépit de son dossier antérieur.

Dans les deux cas, les procureurs des prévenus avaient fait remarquer que même pourchassés par des employés de la banque, ils n'avaient pas fait feu à leur tour, et que, de cette façon, ils avaient délibérément montré qu'ils n'entendaient pas se servir de leurs armes, même s'ils en avaient.

On représenta également que l'un des prévenus avait reconnu sa culpabilité, cependant que l'autre n'avait pas témoigné en sa propre défense. Et que, conséquemment, ils ne s'étaient jamais parjurés.

Mais le juge Chevrette déclara qu'il voyait là deux arguments à rejeter, et qu'on ne devrait tout d'abord pas invoquer l'absence de parjure, dans une cause, pour tenter d'amender le tribunal à se montrer plus clément.

Me Poupart devait d'ailleurs rappeler que le seul fait de commettre un vol dans des conditions semblables constituait un grand danger pour la sécurité publique.

Comme il l'avait fait devant le juge Wagner, Matte demanda à faire des remarques à la cour, une fois la sentence prononcée, mais le juge Chevrette lui déclara qu'il était trop tard.

Que la sentence était rendue, et qu'elle resterait telle quelle.

Aggravation de sentence refusée à la Couronne

En refusant d'acquiescer à une demande de la Couronne qui réclamait l'augmentation d'une sentence imposée pour circulation de fausse monnaie, un juge de la Cour d'appel souligne la désapprobationn par son collègue de première instance de certaines méthodes employées par la Gendarmerie fédérale canadienne pour obtenir une preuve contre un accusé.

"Le juge présidant le procès, déclare le juge G. H. Montgomery, a pu avoir été mû par sa désapprobation de moyens adoptés par la Gendarmerie pour obtenir une preuve contre l'accusé. Il est possible que l'agent qui a préparé la cause ait déployé un zèle excessif en poussant l'accusé à obtenir pour lui de la monnaie contrefaite, mais je ne suis pas d'accord lorsqu'il condamne le système mis en usage."

Il s'agissait d'un appel de la Couronne à l'encontre d'une sentence de trois jours de prison imposée à Ferdinand Desjardins pour avoir mis en circulation 15 faux billets de $10.

En refusant la demande, le juge Montgomery affirme que la fabrication et la mise en circulation de la fausse monnaie comporte l'usage de procédés coûteux. D'un côté, il est de grands criminels que se trouvent engagés dans cette fabrication, et de l'autre, il s'en trouve des petits pour mettre les billets en circulation et, ce sont eux généralement qui sont pris. Le juge rappelle, de plus, que l'inculpé occupait un emploi de concierge et n'était pas réputé comme un criminel.

Le juge Paul Casey appuie son collègue pour rendre une décision majoritaire, alors que le juge Edouard Rinfret se porte dissident et accorderait l'augmentation de la sentence.

"N'y eut-il eu qu'une seule offense, je me serais aisément rendu aux explications que donne le juge de première instance dans son rapport.

"Le crime dont Desjardins s'est rendu coupable, est très sérieux et est passible de 14 ans d'emprisonnement sous chaque chef pour avoir sciemment mis en circulation 15 billets de $10.

"Pour une offense unique où 17 billets de $10 avaient été mis en circulation, nous avons imposé une sentence de deux ans."

UN CHANGEMENT RAFRAÎCHISSANT

MARTINI & ROSSI

VERMOUTH ROUGE

GOÛTEZ LA DIFFÉRENCE DU VERMOUTH ROUGE MARTINI & ROSSI

La plupart des vermouths rouges sont légèrement plus lourds que le Martini & Rossi. Leur goût est plus fort . . . de même leur arôme . . . et ils coûtent un peu moins cher. Certains les préfèrent.

Le vermouth Martini & Rossi est plus léger. Il est renommé pour son goût léger et pourtant si vif. Aussi forme-t-il un ingrédient plus subtil des cocktails . . . un breuvage plus rafraîchissant "on the rocks". Plus de gens le préfèrent.

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

EATON EST OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 H. – SAMEDI, DE 9 H. 30 A 6 H. – FERME LUNDI – JOUR D'ACTION DE GRACES

À PRIX SPÉCIAL!
MANTEAUX UNIS DOUBLÉS
GRAND CHOIX

Tailles jeunes filles, dames, grand choix de modèles, coloris nouveaux et flatteurs

SPECIAL SAMEDI
20.00

Samedi est jour d'épargne sur les manteaux d'hiver en beaux tissus de laine ou laine et mohair chaudement doublés et entredoublés de chamois au dos. Grand choix de modèles et coloris en tailles 8 à 20 et 36 à 44, mais pas toutes les tailles dans chaque modèle ou coloris, alors ne tardez pas !

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p

VETEMENTS POUR DAMES (RAYON 941)

PARDESSUS DE CONFECTION CANADIENNE

Un modèle populaire auprès des hommes et jeunes gens soucieux de leur apparence

SPECIAL SAMEDI
33.00

3.60 par mois (10 mensualités)

Pardessus d'hiver de confection soignée, offerts au-dessous du prix habituel samedi. Fabriqués au Canada, par un manufacturier réputé. Laine laminée CURON donne un manteau aussi léger que chaud. Longueur 7/8, seyante et bien en vogue, manches semi-raglan, toujours confortables. Nouvelles teintes de gris, brun, olive ou bleu, tailles 34 à 44 pour statures courantes, courtes et grandes dans le lot.

PAS DE VERSEMENT COMPTANT
sur les achats par plan budgétaire.
La taxe de vente est payable à l'achat.

VETEMENTS POUR HOMMES (RAYON 929)

Manteaux d'hiver pour fillettes
Tailles 7 à 12 ans
Beaux tissus tout laine, doublés de rayonne matelassée. Col en mouton rasé et teint. Modèles amples et confortables en plusieurs nouvelles teintes d'hiver. 7, 8, 10, 12 ans dans le lot.
SPECIAL SAMEDI 14.14
Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.
VETEMENTS POUR FILLETTES (RAYON 911)

Le style "Monsieur"
...adapté à Madame dans ce chapeau en feutre de laine à forme plate et bord piqué. Noir, blanc, marine, café, rouge, vert mousse, jaune or, gris.
SPECIAL SAMEDI 1.99
COMPOSEZ VI. 2-9211
Prière d'indiquer un second choix de couleur
CHAPEAUX (RAYON 904)

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

Le ministère du Travail dépêche un médiateur à la Dominion Rubber

par Claude BRUN

SAINT-JEROME, — Le ministère du Travail a dépêché hier, à Saint-Jérôme, un médiateur afin de débloquer les prises de positions entre les deux parties en cause dans la grève de la Dominion Rubber. La principale tâche de M. J. Asselin, du service de la conciliation, sera de trouver un nouveau terrain d'entente pour réunir pour de nouvelles négociations les autorités de la compagnie et le comité de négociations du local 642 des Ouvriers unis du caoutchouc d'Amérique.

Il devait rencontrer, hier soir, M. M. R. Anderson, président de la compagnie, à Montréal, afin de lui faire connaitre les conditions du syndicat. On croit savoir que les grévistes exigeront, tout comme l'ont fait les grévistes de la Regent Knitting, la signature d'un document dans lequel la compagnie les assurera de sa bonne foi pour la reprise des négociations.

Bien qu'il n'y ait eu aucun geste officiel en ce sens, il semble bien que les négociations post-arbitrales sont rompues pour de bon sur ce front ouvrier.

Il en est de même du côté de la Regent Knitting, où les pourparlers se sont abruptement heurtés à une impasse. Là encore il n'y a aucun indice d'une reprise prochaine des négociations.

Une mise en garde

M. Andy Hurtubise, le gérant de l'usine de Saint-Jérôme, dans une lettre adressée hier à chacun des 1,240 employés en grève depuis cinq semaines, les a mis en garde contre des informations erronées. Ces informations erronées, selon M. Hurtubise, seraient le résultat de "la persistance des officiers de l'union à refuser de mettre leurs membres au courant des détails de l'offre finale de la compagnie."

Cette communication leur est parvenue le lendemain d'une assemblée générale du local, au cours de laquelle on a fait connaitre aux membres la dernière offre patronale. Cette offre prévoit une augmentation globale de 10 cents et demi l'heure pour les hommes et de 8 cents pour les femmes.

Dans le cadre d'un contrat d'une durée de trois ans, la compagnie a, entre autres, offert une quatrième semaine de vacances pour les employés comptant 22 ans et plus de services.

Manoeuvre

L'initiative de la compagnie n'a guère été prisée par les chefs ouvriers. L'un d'eux, M. Roger Lecavalier, un représentant de l'exécutif de la centrale, a considéré le geste de M. Hurtubise comme une manoeuvre pour saper la confiance des employés en leur exécutif et aussi comme un témoignage tangible de "la mauvaise foi de la compagnie".

"Nous nous étions entendus au début des négociations post-arbitrales, a commenté M. Lecavalier, de n'émettre aucun communiqué ou de rapport susceptible de raidir les positions". Il s'est également étonné que M. Hurtubise fasse état d'une offre que ce dernier sait très bien avoir été retirée lors de la session des négociations du 7 octobre dernier. Le gérant de l'usine mentionne que la compagnie Dominion Rubber est consentante d'améliorer le plan de retraite, en portant son taux minimum de $87.50 à $92.50.

Selon M. Lecavalier, la compagnie, en présence du médiateur, avait obtenu le retrait de la demande des employés sur cette question, alléguant qu'elle était prématurée à cause de la possibilité de la création d'une caisse de retraite par le gouvernement provincial.

Réélection en bloc

Lors de l'assemblée tenue mercredi soir, l'exécutif du local ouvrier de la Dominion Rubber a été réélu en bloc. Les quelque 600 employés présents ont réitéré leur confiance en MM. Benoit Laviolette et Rosario Sarasin, en les maintenant pour une autre année à la présidence et à la vice-présidence. Le local de la Dominion Rubber réunit plus de 1,200 membres.

La mise en nomination n'avait aucun rapport avec la grève, contrairement à ce que plusieurs avaient prétendu ; la constitution du local ouvrier prévoit sa tenue dans les dix premiers jours du mois d'octobre.

Un adolescent de 17 ans criminellement responsable de la mort de son compagnon

par Gilles DAOUST

Un jury du coroner a tenu hier un adolescent de 17 ans criminellement responsable de la mort de son compagnon tué dans un accident d'automobile survenu mardi, accident qui mit fin à une violente chasse à l'homme sur la route 9, non loin de St-Bruno.

Les deux fugitifs s'étaient échappés mardi matin de la Cour de bien-être social de Montréal, rue St-Denis, empruntant un escalier de sauvetage que plusieurs de leurs camarades avaient déjà utilisé pour leur fuite.

Les adolescents devaient comparaître sous des accusations de vol d'automobile. Après leur évasion, ils se dirigèrent à pied vers Longueuil, où ils s'emparèrent d'une Cadillac de modèle 1961 que son propriétaire avait laissée non loin de la voie publique, les clefs sur le contact.

Traversant la municipalité de St-Hubert à une vitesse d'environ 90 milles à l'heure, ils furent pris en chasse par un policier de cette ville qui, durant 6 ou 7 milles de poursuite, ne réussit pas à les rattraper.

Le policier, appelé à témoigner à l'enquête, a révélé qu'il avait poursuivi les adolescents à une vitesse de 90 à 100 milles à l'heure.

Un saut de 15 pieds

Le terrible accident se produisit à St-Bruno. Filant toujours à une vitesse de 100 milles à l'heure.

Ils tentèrent de doubler deux camions circulant côte à côte, en empruntant le terre-plein du boulevard. Mais l'auto bondit en heurtant le gazon, retomba sur la route devant les camions et glissa de côté sur une distance de 800 pieds. La Cadillac traversa finalement un fossé, déracina deux arbres et s'écrasa contre une pierre après avoir fait un bond de 15 pieds dans les airs.

L'un des adolescents était tué sous le choc, cependant que le chauffeur s'en tirait avec une entorse.

Imprudence du propriétaire

Le coroner Marcel Trahan, en confirmant le verdict du jury, a tenu cependant à déclarer que le blâme, en l'espèce, ne reposait pas uniquement sur la tête du jeune homme déclaré responsable.

"S'il y avait moins de propriétaires qui laissaient leurs clés dans leur voiture, il y aurait peut-être moins de tragédies de cette sorte."

Me Trahan a alors cité l'article 31 du code de la route, qui oblige tout propriétaire à tenir son véhicule sous clef, lorsqu'il est sur la voie publique.

"Si les propriétaires de véhicules respectaient cette disposition, a dit le coroner, il y aurait peut-être moins de jeunes de moins de 18 ans commettant des vols d'auto, qui ne les commettraient pas.

"Les adultes sont les initiateurs de ces vols. Le public devrait comprendre ses responsabilités et c'est pourquoi celle du jeune homme présent aujourd'hui est quelque peu atténuée."

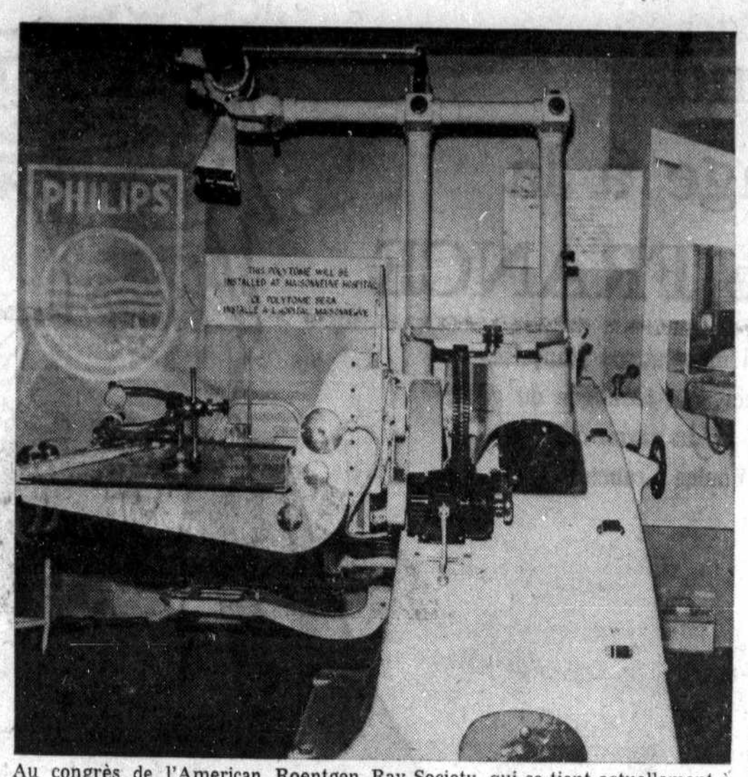

Au congrès de l'American Roentgen Ray Society, qui se tient actuellement à Montréal, la maison Philips présente un appareil radiographique unique au monde, le Polytome. Cet appareil, mis au point à la suite de travaux commencés à Paris en 1950, permet de prendre des clichés radiographiques beaucoup plus précis à différents niveaux du corps. Le Polytome en montre au congrès sera installé à l'hôpital Maisonneuve ; plusieurs autres hôpitaux de notre province l'ont aussi commandé : Hôtel-Dieu de Chicoutimi, Hôtel-Dieu de Québec, hôpital Jarry, Hôtel-Dieu d'Arthabaska, et Ste-Justine. On se rappelle que c'est grâce à la coopération de la maison Philips que le Dr Albert Jutras, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, a pu réaliser son concept, maintenant employé dans l'univers entier, de la télé-ciné-radiographie.

Photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

L'examen précoce du bébé s'impose dans certains cas d'anomalie

(par R. P.) — L'examen radiologique sans délai des bébés venus au monde avec des "poches d'air" dans le thorax peut leur sauver la vie et prévenir des traitements qui deviendraient nécessaires plus tard, a déclaré au congrès de l'American Roentgen Ray Society le Dr Charles Chasler, de Pittsburg.

C'est une malformation rare, a dit le Dr Chasler, mais il est toujours bon d'y penser dans le cas de bébés qui respirent difficilement après la naissance. Un bébé respirera peut-être bien pendant ses premières heures, mais les embarras apparaitront au bout de deux ou trois jours. Chez les prématurés, la période critique est parfois plus longue.

Le Dr Atis Freimanis, de Columbus, Ohio, a rapporté l'étude de 25 cas où, par la radiographie, furent diagnostiquées ou confirmées des malformations des valvules et des artères du coeur.

Dans des cas de ce genre, il est important d'obtenir un diagnostic précoce, car la chirurgie permet maintenant de réparer et même de remplacer les valvules.

Un radiologiste du St. Luke Hospital, de New York, le Dr Hemley, a déclaré que les fausses "canalisations" de l'aorte ou de la grande artère sont beaucoup plus fréquentes qu'on l'avait cru. Cette sorte d'anévrisme risque de provoquer une rupture de la paroi artérielle et de provoquer la mort par hémorragie, à moins d'une intervention rapide du chirurgien. Le radiologiste peut déceler l'anomalie par injection d'une substance opaque aux rayons X.

De l'avis du Dr Hemley, ces cas d'anévrisme apparaissent plus fréquemment à mesure que l'on avance en âge ou encore chez les personnes souffrant d'hypertension artérielle. On en a constaté une incidence élevée chez les femmes enceintes.

Une équipe du Medical Center de l'Université de la Californie, à San Francisco, a signalé le cas de 95 patients dont l'état s'est amélioré par traitement radiothérapique d'une tumeur dans la glande pituitaire ou hypophyse.

Habituellement, cette tumeur fait pression sur le nerf optique et provoque des troubles visuels qui furent observés chez les deux-tiers des 95 patients; un certain nombre souffraient d'une déficience de la fonction pituitaire.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

Un pont s'affaisse au Mont-Tremblant

MONT-TREMBLANT. (C.B.) — Le parc provincial du Mont-Tremblant sera fermé aux visiteurs aujourd'hui et pendant toute la fin de semaine. L'affaissement partiel d'un pont à l'entrée du parc a contraint les autorités à recourir à cette mesure.

En l'occurrence, il s'agit d'un vieux pont de bois singulièrement désigné sous le nom de "pont de la Vache noire", que depuis longtemps on projette de reconstruire. Le tablier de la structure s'est affaissée sous le poids d'un concasseur de pierres.

La lourde machine s'est immobilisée sur la partie du pont demeurée intacte, bloquant la circulation. Un des gardiens à la barrière a déclaré qu'un seul visiteur se trouvait encore dans le parc. On devait hier soir faire l'impossible pour le tirer de l'impasse.

Piéton tué

Un sexagénaire de Louiseville a été tué, vers 8 h. 15 hier soir, lorsqu'il a été heurté par une automobile en traversant la route no 2, à l'intersection du rang du Petit-Bois, à Louiseville. Il s'agit de M. Lionel Bélanger, âgé de 64 ans, domicilié au 293, rang du Petit Bois, à Louiseville. La mort aurait été instantanée.

Noyé repêché

Le corps d'un homme identifié comme étant M. Rodolphe Rhéaume, âgé de 58 ans, de Montréal, a été retiré hier des eaux du lac St-François, près de Coteau Landing, à environ 25 milles à l'ouest de la métropole. M. Rhéaume était porté disparu depuis une dizaine de jours. Le corps a été retrouvé près du chalet d'été de la victime.

Vol d'un camion chargé de cigarettes

Des suspects ont pris la fuite, vers 3 h. 55 hier après-midi, au volant d'un camion de Rimouski Transport, qui contenait un chargement de cigarettes évalué à plus de $20,000.

Le vol a été commis à l'arrière du 7000, rue Hochelaga.

Le conducteur du camion était M. Maurice Gadbois, domicilié au 283, rue St-Jacques, à Longueuil.

Vols divers

Deux adolescents ont été capturés après qu'ils eurent brisé une cinquantaine de vitres à la Main Knitting Mills, 7030, rue Marconi. Des cambrioleurs ont volé des radios et des téléviseurs d'une valeur de $1,000 chez Fonovox, 9285 rue Clarke; de l'argent, des fourrures et des bijoux d'une valeur de $1,232 chez M. L. Brazeau, 3805, rue Beaubien est.

Un contrat de $2,489,009.50 pour le métro

De notre dernière édition d'hier

Par suite d'une décision prise hier après-midi par le comité exécutif présidé par M. Lucien Saulnier, la Ville de Montréal adjuge à The Foundation Co. of Canada Ltd., à Charles Duranceau Ltée et à la Société de Construction des Batignolles, le contrat pour la construction d'un tronçon de la ligne est-ouest, dans la rue DeMontigny et du gros oeuvre des accès Beaudry et Papineau, d'un point situé à l'est de la rue St-Hubert jusqu'à un point situé à l'est de la rue Dorion, au coût approximatif de $2,489,009,50.

Le comité a d'autre part autorisé une dépense de $3,000,000 pour ce contrat, les honoraires d'ingénieurs, les frais de surveillance d'inspection, les travaux corrélatifs, ainsi que pour les autres dépenses imprévues.

Cinq autres soumissions avaient été reçues : McNamara, Québec Ltd, $2,583,639; Atlas Construction Co. Ltd, $2,630,896; Janin Construction Ltée, $2,841,310; Kaiser-Mannix, $3,295,385; et Spino Construction Co. Ltd, $3,348,572.

Le contrat a été adjugé au plus bas soumissionnaire.

M. DUPUY

SUITE DE LA PAGE 3

("guys") avec qui il est extrêmement difficile de travailler.

"Pas du tout, a protesté M. Drapeau. Je travaille et m'entends très bien avec les gouvernements de Québec et d'Ottawa : nous sommes habitués à ces discussions entre gouvernements et à essayer de nous convaincre mutuellement".

—Et avec M. Shaw et M. Dupuy ? a demandé M. David.

"Nous nous entendons très bien, monsieur; je puis affirmer, sans aucune hésitation, que nous nous entendons très bien et que je n'éprouve aucune crainte . . ."

—C'était le contraire avec MM. Bienvenu et Carsley ?

"Je dirai, a répondu M. Drapeau, que je n'avais pas les mêmes raisons de penser que la Société de l'Expo pourrait faire aussi bien qu'avec la nouvelle équipe".

MM. Webster et Berton ont pressé le maire de Montréal de questions qui montrent que de nombreux Canadiens anglais sont encore persuadés que l'Exposition va coûter plus de $500 millions — voire un milliard de dollars — que le Canada anglais va faire cette énorme dépense pour les beaux yeux de Montréal — et que, de toute façon, l'Expo ne sera pas prête à temps . . .

A plusieurs reprises, M. Drapeau a protesté qu'il n'était pas légitime de faire entrer dans le coût de l'Exposition proprement dite les frais de divers travaux d'aménagement routier dont la réalisation a sans doute été avancée mais qu'il aurait fallu faire de toute façon.

Il a rappelé également que le Québec et Montréal, le premier avec $15 millions et le second avec $5 millions, étaient les seuls au Canada, avec Ottawa, à financer la Société de l'Expo et lui fournissaient ensemble autant que le gouvernement fédéral ($20 millions).

Ceci, pour expliquer, entre parenthèses, que le Québec a six représentants sur 12 au sein du conseil d'administration de la Société de l'Expo.

"Il y a des provinces qui ne sont même pas représentées," avait dit Pierre Berton. "Qui a fait cette erreur ?" a demandé M. Webster. Nous n'avons qu'un seul représentant pour l'Ouest du pays. M. Beaupré, un "lumberman" (M. T. Norbert Beaupré, de Vancouver, est président de la société British Columbia Forest Products Ltd.)."

Ainsi, de fil en aiguille, on est venu à parler de M. Harry Price, de Toronto, qui a démissionné du conseil d'administration parce qu'il ne parlait pas français, handicap qu'il ne pouvait surmonter faute d'un système de traduction simultanée.

"Chacun s'exprime dans sa langue, a expliqué M. Drapeau; chacun comprenant la langue de l'autre. Lorsqu'il le faut, des explications sont fournies dans la langue maternelle du conseiller. Jamais, au grand jamais, M. Price ne s'est plaint de ne pouvoir comprendre les propos tenus à nos réunions. Chaque fois qu'on lui demandait s'il pouvait suivre les discussions, il répondait par l'affirmative."

— On vous appelle, en dehors du Québec, "Monsieur Exposition", a dit Pierre Berton. Quelles sont vos ambitions en ce qui concerne la Société de l'Expo ? Un poste particulier ?

"Aucun poste ! a affirmé M. Drapeau. Cette exposition est une entreprise canadienne. Je ne veux qu'apporter l'aide totale de Montréal à une entreprise pour la conduite de laquelle je fais entière confiance à MM. Dupuy et Shaw."

Le maire de Montréal a souligné la rapidité avec laquelle se poursuit la préparation de l'emplacement de l'Exposition, rappelant que la construction du mur de soutènement de 3,000 pieds autour de la future île Notre-Dame doit commencer cette semaine.

"Il faut attendre la construction de l'estacade contre les embâcles", a-t-il ajouté.

Montréal, a-t-il souligné, paiera $2.5 millions pour cette estacade, contestant que les frais supplémentaires assumés par Ottawa puissent être considérés comme un "cadeau" du reste du Canada fait à Montréal — non plus que la route transcanadienne réorientée.

"Le reste du Canada a eu la transcanadienne aux mêmes conditions financières que Montréal, après tout !"

En conclusion, M. Drapeau a rassuré Calgary et Toronto : non, Montréal ne profitera pas du terrain de l'Exposition pour faire "concurrence" au "stampede" de Calgary ou à l'Exposition nationale de Toronto — pas plus qu'au Carnaval d'hiver de Québec !

SARAGUAY

SUITE DE LA PAGE 3

Montréal d'annexer le village, ses 430 arpents de terrain et ses 427 habitants.

M. Lucien Saulnier a dit que l'administration de Montréal entend prendre tous les moyens afin de prouver aux citoyens de Saraguay que leurs intérêts militent en faveur de la métropole.

M. Saulnier a même qualifié de "pas sérieuses" les offres d'annexion de la municipalité de St-Laurent. Il a rappelé qu'il y a à peine quelques mois les citoyens de Saraguay se sont adressés à cette municipalité afin d'y annexer leur territoire et qu'ils ont alors reçu une réponse négative.

EATON

Vente d'un jour : demain samedi capes-étoles en vison naturel

Incroyable, ma chère, diront vos amies . . .
Invraisemblable, chérie, dira votre mari !

SPECIAL SAMEDI 199.00

12.60 par mois (18 mensualités)

Oui, lorsqu'il s'agit de prix avantageux, tout est possible chez Eaton. Vous avez aussi un choix de trois modèles différents et de trois espèces de vison : Pastel, sauvage ou d'élevage. Venez tôt pour obtenir exactement ce que vous désirez !

PAS DE VERSEMENT COMPTANT
sur achat par plan budgétaire; taxe payable à l'achat
SALON DE LA FOURRURE, RAYON 248, TROISIEME ETAGE, CHEZ EATON

CENTRO ESPANOL
1220 rue PEEL
UN. 1-6441, UN. 6-0385
INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT 24 LEÇONS D'ESPAGNOL
$20.00 Donne droit aux activités du club social

Pour tous renseignements sur les carrières disponibles dans l'Aviation royale du Canada, voyez L'OFFICIER D'ORIENTATION À :

L'officier d'orientation sera de passage à :

ST-HYACINTHE — manège militaire, le 15 octobre de 10:00 a.m. à 12:30 p.m.
GRANBY — hôtel de ville, le 15 octobre de 2:00 p.m. à 5:00 p.m.
MAGOG — hôtel de ville, le 16 octobre de 10:00 a.m. à 12:30 p.m.
SHERBROOKE — 121, rue du Dépôt, le 16 octobre de 2:00 p.m. à 5:00 p.m. et le 17 octobre, de 10:00 a.m. à 12:30 p.m.
COATICOOK — hôtel de ville, le 17 octobre de 2:00 p.m. à 5:00 p.m.
VALLEYFIELD — hôtel de ville, le 18 octobre de 11:00 a.m. à 3:00 p.m.
SOREL — hôtel de ville, le 21 octobre de 10:00 a.m. à 12:30 p.m.
DRUMMONDVILLE — manège militaire, le 21 octobre de 2:00 p.m. à 5:00 p.m.

CAF-60-101F RU
Centre d'orientation de l'Aviation
1254 Bishop, Montréal
Veuillez m'envoyer, sans obligation, tous renseignements sur les carrières dans l'Aviation.
Nom.....
Adresse.....
Ville..... Comté.....
Âge..... Sexe..... Tél.....
Dernière année d'étude complétée.....
Si vous ne pouvez pas passer voir notre conseiller d'orientation, postez ce coupon pour renseignement.
Aviation royale du Canada

SI VOUS AVIEZ QUATRE-Z-YEUX

. . . mais vous n'en avez que deux et ils sont précieux ! Protégez-les, employez régulièrement OPTREX.

OPTREX est un nouveau collyre antiseptique, tonique et décongestif qui calme très rapidement l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures, les picotements . . . tout en redonnant aux yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.

Demandez OPTREX à votre pharmacien

OPTREX
LE BIEN-ÊTRE DES YEUX OP-58

EATON
Robes échantillons "BAAB" pour fillettes élégantes et mamans économes
ORDINAIREMENT 10.98 ET 11.98
SPECIAL SAMEDI 5.99 chacune

Echantillons du fabricant offerts samedi à prix réduit. Grand choix de modèles, tissus et coloris, tous nouveaux pour l'automne. Tailles 7 à 12 dans le lot.
VETEMENTS POUR FILLETTES (RAYON 211), QUATRIEME ETAGE

Une variété de jolies robes en tissus et couleurs divers. En tailles 2 à 3x: 3.98 et en tailles 4 à 6x . 4.98
VETEMENTS POUR ENFANTS (RAYON 210), QUATRIEME ETAGE

Echantillons de modèles juniors pour l'automne
Samedi seulement, vous pouvez acheter, à grand rabais, des échantillons du fabricant dans les nouveaux modèles et tissus en vogue. 8, 10, 12, 14 et 14x dans le lot.
ORDINAIREMENT 12.98 ET 13.98 — SPECIAL SAMEDI 6.99 chacune
Pas de commandes téléphoniques ni postales, S.V.P.
VETEMENTS POUR FILLETTES (RAYON 211), QUATRIEME ETAGE, CHEZ EATON

Solde de bottillons d'hiver pour dames

Solde pré-saisonnier de bottillons-longueur aux chevilles. Tons de noir et brun. Quelques modèles en suède brun et noir. Pointures 4 à 8 dans le lot. Nous n'avons pas toutes les couleurs dans toutes les pointures et modèles.

PRIX DE SOLDE 3.99 la paire

Pas de commandes téléphoniques ou postales, s.v.p.
RAYON 238, AU DEUXIEME ETAGE, CHEZ EATON.

Allez chez EATON admirer une exposition de photographies
FANTAISIE EN COULEUR
par
WILFRED W. WERRY
Artiste, photographe et éducateur
au Restaurant du Foyer, au neuvième chez Eaton
qui a lieu jusqu'au 16 octobre

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331
T. EATON Co.

Des Français illustres parmi nous

C'était hier le jour de la France à Montréal, comme ce le sera pendant les deux semaines qui vont suivre alors que l'Exposition française accueillera des milliers de visiteurs au Palais du commerce.

Dans la matinée, Mme Malraux accompagnait son mari à l'hôtel de ville; dans l'après-midi, Mme Jacqueline Auriol, célèbre aviatrice, arrivait en Caravelle à Dorval où elle accordait une entrevue à la représentante des pages féminines de LA PRESSE, tandis que, de son côté, une autre de nos rédactrices causait avec M. Raymond Oliver, organisateur de la quinzaine gastronomique de l'Expo.

Le soir, M. Philippe Garigue, Français d'origine, prononçait une conférence devant les Foyers Notre-Dame de Montréal réunis en congrès.

M.L.

MME ANDRE MALRAUX qui accompagne son mari, écrivain et ministre de la Culture de France, dans sa visite officielle au Canada. Hier, Mme Malraux a signé le Livre d'or de la ville de Montréal, alors que le maire Jean Drapeau recevait les distingués visiteurs à l'hôtel de ville.

Photo René Picard, LA PRESSE

"Une cuisine qui émigre est une cuisine qui se détériore"

Raymond Oliver

par **Françoise KAYLER**

Raymond Oliver ! Nom prestigieux de la gastronomie. Ambassadeur de la "cuisine à travers le monde" qu'elle soit de France ou d'ailleurs. Défenseur acharné des traditions culinaires françaises. Grand seigneur à l'accueil réservé, imposant mais sans froideur. Homme séduisant portant avec noblesse le collier de barbe. La quinzaine gastronomique organisée dans le cadre de l'exposition française, qui débute aujourd'hui au Palais du Commerce, repose sur ses épaules.

Le grand public français connait bien Raymond Oliver; il a depuis dix ans, dans une grande revue féminine, une chronique culinaire des plus suivies. La télévision où il donne régulièrement des démonstrations en a fait une vedette. Et puis, il y a le Véfour du Palais-Royal que connaissent gourmets et gastronomes, et dont il maintient la réputation avec rigueur.

Nous l'avons rencontré au Ritz Carlton où il opérera pendant les deux prochaines semaines. Le menu de la salle à diner de cet établissement sera enrichi de plats de grande tradition culinaire française. Le chef Nelo Decamp, qui travaille avec Oliver depuis plus de trente ans, est à l'oeuvre depuis plusieurs jours déjà.

Cuisine canadienne de grande qualité

Nous n'avons pu manquer évidemment de poser la fameuse question : Y a-t-il une cuisine canadienne ? Raymond Oliver, avec ce léger accent du sud-ouest de la France, dont il est originaire, nous a répondu, en substance : "Il existe une cuisine canadienne traditionnelle qui est de grande qualité, mais elle subit des influences étrangères. Et c'est normal. Une cuisine qui émigre est une cuisine qui se détériore. Elle subit les influences de l'extérieur, ici ce sont surtout celles des Etats-Unis. Or, ce pays possède d'excellents produits, mais il n'a pas de tradition culinaire. Nous sommes ici en somme pour faire le point, pour opérer un retour aux sources." C'est pour cette raison que Raymond Oliver présentera à peu près uniquement de la cuisine traditionnelle. Il ajoutera plus tard : "La cuisine évolue et cette évolution est obligatoire mais elle suppose une certaine altération. Elle a évolue en France parce que la France est un tout petit pays." Petit dans ce sens que les transports abolissent les distances et font que l'on peut se procurer en quelques heures des produits venant de l'autre bout du pays. "Ces conditions seront celles du Canada d'ici quelques années." La cuisine, pour Oliver, c'est une "exploitation des richesses locales, avec méthode". Il a déjà écrit qu'elle est "art et magie".

La cuisine à travers le monde

"On peut faire de la cuisine française partout, j'en ai déjà fait en Chine..." La preuve en sera fournie ici même.

Raymond Oliver, pendant une quinzaine de jours, enregistrera pour la Radio-Télévision française une série d'émissions où il exécutera des recettes de grande tradition française. Espérons que ces émissions seront un jour retransmises sur nos réseaux. On aurait aimé aussi y voir illustrer, d'aussi magistrale façon, quelques-unes de nos recettes régionales. Ce maitre de l'art culinaire français, qui a fait dix fois le tour du monde, et en est à son quatrième voyage au Canada n'ignore rien des cuisines des autres pays. Il vient en effet de publier un recueil de recettes de "La cuisine à travers le monde". Une section est consacrée à notre cuisine canadienne. Si l'on y trouve la tourtière, l'on y trouve aussi une recette à base de... caribou. Pourquoi le caribou, bien rarement servi sur nos tables il faut l'avouer? "Parce que j'ai fait ce livre à l'intention des Français et qu'il fallait mettre une note d'exotisme, donner une idée d'évasion."

Vos goûts personnels se portent vers quel genre de cuisine ? et la réponse fuse sans hésitation : "Vers tout ce qui est difficile à réaliser en peu de temps."

La cuisine, pour Raymond Oliver, comprend la confection de deux sortes de mets. Un autre gastronome l'avait divisée en "plats tristes" et en "plats gais", lui distingue "les plats sophistiqués", c'est-à-dire ceux que l'on peut toujours rattraper et ceux qui ne peuvent pas se rattraper. Ceux-là demandent une technique sûre, et une maitrise parfaite de son métier. Avec eux la cuisine est passionnante."

C'était la réponse que nous attendions de cet homme puissant et enthousiaste.

Raymond OLIVER

responsable de la quinzaine gastronomique de l'Expo française

photos LA PRESSE

Dans ses mains un bouquet de roses qui vient de lui être offert à sa descente de l'avion, Jacqueline Auriol, qui a illustré de ses exploits l'histoire de l'aviation, subit déjà une entrevue. Quelle question de la journaliste de LA PRESSE provoqua ce sourire ? Impossible de se le rappeler. La caméra s'en souvient.

Photo Roger St-Jean, LA PRESSE

sur votre bloc notes

A LaSalle

Des cours d'espagnol sont donnés à LaSalle avec la collaboration du consulat de Panama. L'inscription à ces cours est gratuite; ils ont lieu tous les jeudis soir à l'école St-Nazaire située angle des rues Bélanger et Centrale.

A. V. M.

La prochaine réunion mensuelle de l'Association des veuves de Montréal aura lieu le dimanche 27 octobre prochain à 2 h. à la maison des Dames du Bon-Conseil située au 71 est, boulevard Dorchester.

A Dorval

Deux mots avec JACQUELINE AURIOL

par **Madeleine DOYON**

Jacqueline Auriol, pilote qui fit beaucoup parler d'elle, car elle brisa maints records de vitesse en dépit de la faiblesse de son sexe, descendait hier à Dorval d'un appareil qu'elle ne pilotait pas. Vêtue d'une robe marine munie entre deux boutons près du cou d'un point rouge, la rosette de la Légion d'honneur, cette mince dame d'une quarantaine d'années au visage bruni par le vent, aux yeux bleus bridés par l'habitude peut-être de regarder au loin, fut accueilli par une gerbe de roses à 3 heures 50 en plein soleil, par des photographes et quelques journalistes. Les revues françaises nous ont souvent parlé d'elle. Les experts pourraient vous énumérer ces exploits d'aviatrice. Son mari, fils de Vincent Auriol, ex-président de la République, est président de l'Electricité de France. Elle a trois enfants.

Il nous fallait poser des questions naïves, car les secrets de l'histoire de l'aviation nous échappent.

— Etes-vous déjà venue au Canada.

— Plusieurs fois.

— Avez-vous été la première femme pilote en France.

— Oh non ! Il y a en France un grand nombre de femmes pilotes.

— J'ai entendu dire que vous aviez brisé la première le mur du son ?

— C'est vrai, je fus la première femme à dépasser la vitesse du son. J'ai fait Mach 2.

Mach, c'est une unité de vitesse égale à celle du son. Mach deux c'est donc deux fois la vitesse du son.

Maintenant, elle est pilote d'essai au service du gouvernement. Elle mentionne aussi deux exploits : son record de vitesse féminin sur Mirage III et son record en circuit fermé. Mme Auriol pilote des réactés.

Combien a-t-elle fait d'heures de vol ? Quatre mille.

Deux policiers de Paris dont l'uniforme et le casque tranchaient pour les non-habitués de la capitale française s'étaient avancés du débarcadère — l'un d'eux portait cousu sur sa manche gauche à l'avant-bras : "Speaks English" en diagonale au coeur d'un écusson. Ce n'étaient pas des déguisés, mais des "vrais", venus ici, comme Mme Auriol, mais sans la gloire, à l'occasion de l'exposition.

Car si les bateaux attendent la fin de la grève des débardeurs pour décharger leurs convois venus de France, la voie des airs est libre.

Madame Auriol fut parachutiste, à ce qu'on nous avait dit, mais elle dément la nouvelle. "Avez-vous combattu pendant la guerre ?" Nous avions entendu dire qu'elle avait été résistante. "Non", En 1945, Jacqueline Auriol n'était pas encore pilote. Sa légende est grande, mais il ne faut rien exagérer. "Je suis recordman de vitesse du monde". Et l'entrevue-éclair finit là.

La famille moderne... ...dans l'évolution de notre époque

par **Cécile BROSSEAU**

C'est sous la distinguée présidence d'honneur de leurs Excellences le gouverneur général et Mme Vanier et en leur présence, que s'est ouvert officiellement, hier soir, au Plateau, le 4e congrès annuel des Foyers Notre-Dame de Montréal. Après le chaleureux mot d'accueil et de bienvenue prononcé par M. Aldéric Vaillancourt, pharmacien, président du congrès, M. Albert Lapointe, p.s.s., aumônier général des Foyers, présentait le thème du congrès. Après avoir rappelé les motifs du choix de ce thème : "La famille moderne dans l'évolution de notre époque", M. Lapointe attirait l'attention des congressistes sur le triple aspect économique, éducatif et religieux de ce thème. Le message que confiait ensuite le gouverneur général à l'auditoire nombreux et attentif venu assister à la première séance du congrès, mériterait d'être cité in extenso et surtout retenu.

Après avoir exprimé son admiration et sa sympathie envers une oeuvre "d'une portée si vaste, si universelle, si essentielle en ce moment où la famille semblait vouée à se désagréger sous la menace du matérialisme et des moeurs relâchées". M. Vanier s'appuyant sur le double témoignage de Pie XII et Jean XXIII, rappelait que la famille est la cellule fondamentale de la société. "Notre capacité de faire face aux besoins spirituels et moraux de notre temps n'est pas à la mesure de notre rapide ascension matérielle", déplorait le gouverneur général. "Pour sauver la famille, poursuivait-il, on ne peut s'en tenir à des considérations superficielles et communes. Seule une conception chrétienne de la vie peut nous fournir la solution réaliste et véritable, indispensable pour sauver les valeurs multiples et complexes de la famille". En conclusion, M. Vanier évoquait le geste concret posé par lui et sa femme le 7 janvier dernier, lorsque d'un commun accord, ils décidaient de convoquer en juin 64 un congrès canadien sur la vie de famille.

Philippe Garigue

"Le catholicisme et la vie familiale des Canadiens français" tel est le titre de la première conférence prononcée devant les membres des Foyers et de leurs amis, par M. P. Garigue, doyen de la faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal.

"Le septième sacrement de l'Eglise est le mariage. Mais le mariage, comme la vie familiale, ont ceci de particulier qu'ils existaient bien avant la venue du Christ. De par leur origine, ils sont contemporains de la création de l'homme et de la femme. L'Eglise n'a donc pas institué la vie familiale, mais à travers le mariage, elle l'a élevée à la dignité d'une participation aux vertus divines", disait le conférencier au début de la causerie.

C'est une étude très intéressante de la famille canadienne française qu'a brossée le doyen de la faculté des Sciences sociales, en parallèle avec la famille canadienne-anglaise. Après avoir noté que la première différence avait été celle de "la revanche des berceaux", M. Garigue évoque les différents stades sociologiques de la famille canadienne-française : colonisation, industrialisation et urbanisation avec tous les comportements qui en découlent.

Comparant ensuite la famille du Québec avec la famille de France, le conférencier constate des différences fort marquées et il conclut : "Il est possible de dire que dans la famille canadienne-française, l'homme est le symbole de l'autorité familiale, tandis que ce qui distingue le rôle de la mère, c'est d'être le centre affectif de la famille."

L'Eglise

"L'Eglise a joué un rôle social, politique et même économique dans la vie de famille au Québec, et les activités religieuses canadiennes-françaises, par le fait même de la lutte pour la survivance du groupe, ont souvent été une espèce d'armature extérieure des individus regroupés en communautés, plutôt qu'une vie spirituelle personnelle et collective.

De façon générale, les rapports entre les membres de la famille canadienne-française, si on les examine selon la totalité des enseignements de l'Eglise, se présentent plutôt comme étant une pratique plutôt formaliste des commandements de l'Eglise, et qui semble se baser sur une idée de la religion comme étant celle de règles à observer. Ce que l'on retrouve le plus souvent, c'est la conception d'une religion rationalisante et un manque de spontanéité. C'est comme si l'histoire du Canada français avait si fortement développé le côté social et structurel de la religion, que la plupart des Canadiens français auraient maintenant de la difficulté à la voir comme une spiritualité.

L'éminent conférencier concluait en disant : "Il me semble qu'une compréhension profonde de la religion, telle que l'Eglise nous l'enseigne, est toujours la première et la plus fondamentale des tâches pour une vie de famille qui se veut chrétienne.

"Le christianisme n'est pas venu pour faire de la famille une structure d'autorité entre les personnes et les générations, ni apporter une légitimité morale à certaines situations sociales. Le christianisme n'est pas non plus un formalisme ; il est d'abord amour de Dieu et des autres. Aujourd'hui encore, ces mots sont aussi révolutionnaires qu'ils l'étaient il y a 2,000 ans. Dans ce dépassement continuel que nous demande le Christ de nos propres limitations, la famille chrétienne est toujours à refaire, toujours à recréer. Et ceci s'applique à la vie familiale des Canadiens français comme à celle de toutes les communautés chrétiennes."

Au service de la femme

Une maison de rapport, contenant 40 appartements, construite au prix de $200,000 a été mise entièrement au service des veuves et célibataires. Situé à Vancouver, l'édifice a été béni par le "United Church".

Leurs exc. le gouverneur général et Mme Vanier avaient gracieusement accepté la présidence d'honneur de la soirée marquant l'ouverture officielle du 4e congrès annuel des Foyers Notre-Dame de Montréal. Sur la photo prise à cette occasion, nous remarquons outre leurs excellences, M. Philippe Garigue, doyen de la faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal, 1er conférencier du congrès, Mme A. Vaillancourt et M. Vaillancourt, présidents du congrès, et M. A. Lapointe, p.s.s., aumônier-fondateur des Foyers Notre-Dame.

photo LA PRESSE

nouvelles brèves

Assurances contre le divorce

LE CAIRE. (AFP) — Le prochain établissement de contrats d'assurance contre le divorce au bénéfice des femmes est annoncé par les journaux "Al Goumhouriya" et "Al Akhbar".

Un projet visant à assurer l'épouse contre la répudiation vexatoire ou injustifiée serait en effet examiné par la commission consultative du ministère des Affaire sociales au cours de sa prochaine réunion. C'est aux tribunaux qu'il appartiendra d'estimer le dommage subi par les épouses. La Commission consultative du ministère envisagerait même de demander aux compagnies d'assurances égyptiennes de couvrir ces risques.

* * *

Le prince de Hanovre conservera son titre

BRUXELLES. (AFP) — On confirme à Bruxelles que Mlle Dutry épousera prochainement le prince de Hanovre. Les fiançailles ont été célébrées au début de septembre. Le mariage aura lieu en Autriche vers la fin de l'année. Mais, contrairement à ce qui a été publié à l'étranger, le fiancé n'a pas manifesté l'intention de renoncer à son titre.

Le prince de Hanovre, duc de Brunswick, est le frère de la reine Frédérika de Grèce. Il est, par sa mère, le petit-fils du Kaiser Guillaume II. Mlle Dutry, née en Angleterre en 1946 de parents belges, a la double nationalité, belge et britannique. M. Dutry est un industriel belge, établi à Londres depuis plusieurs années.

* * *

Largesses d'un homme marié à des veuves !

DODGEVILLE. (UPI) — Un épicier du nom de Fred Dresser est soupçonné d'être celui que l'on désigne sous le nom de "monstre maniaque de l'argent" (mad money monster). Il s'est vu mériter ce "titre" à la suite de régulières distributions d'argent qu'il faisait parmi les veuves et les vieillards.

Plusieurs personnes déclaraient être très surprises lorsqu'elles apercevaient dans leur courrier, des billets de $20.00 sans en connaitre la provenance. La femme de M. Dresser, qui ne prise pas du tout cette attitude a placé une demande en divorce. Quant au mari, il préfère distribuer ainsi son argent plutôt que de le laisser à sa femme.

* * *

Une opinion sur le Père Noël

JOHANNESBOURG. (PA) — A cette époque où Noël n'est plus loin, un pasteur de l'Eglise réformée hollandaise a déclaré en Afrique du Sud que le père Noël est un personnage ridicule qui devrait être supprimé des célébrations de Noël.

Le Dr Jac Muller a écrit récemment dans un journal de Johannesbourg que le père Noël est un personnage dénué de sens qui ne devrait pas être représenté aux fêtes du Christ.

Il a déclaré que le père Noël représentait saint Nicolas, un évêque du quatrième siècle renommé comme étant l'ami des enfants et des pauvres, et que les célébrations de sa fête devraient se tenir le six décembre, comme ce fut le cas pendant plusieurs siècle.

* * *

Mariage prochain de June Allyson

FORT LAUDERDALE (AP) — L'actrice américaine, June Allyson et le maitre-coiffeur Glenn Maxwell vont prochainement s'épouser. "Cela me rend très nerveuse" rapporte Mlle Allyson, veuve de l'acteur américain Dick Powell. June Allyson a 39 ans et son fiancé, 31 ans. Le mariage est prévu pour samedi et sera célébré à Miami.

Gamble Benedict refuse de se réconcilier avec son mari

SUISSE — (UPI) — L'héritière américaine Gamble Benedict a carrément refusé de retourner avec son mari, Andrei Porumbeanu. Aperçus à la sortie de la Cour de justice, après 65 minutes de délibérations, Gamble et son mari ont tous deux déclaré qu'il n'y avait pas de réconciliation possible. L'élégant Andrei Porumbeanu a déclaré qu'il ne demande pas la protection de la police même après l'incident survenu récemment : deux inconnus en voiture ont essayé de le renverser en le prévenant, par la suite, que ce n'était là qu'un avertissement mais qu'ils ne le manqueraient pas la prochaine fois.

Bonne Idée!

Beaucoup de ménagères ont de la difficulté à déloger les bestioles. Même si nous ne pouvons ici entrer dans les détails, voici les grandes lignes d'une méthode souvent efficace dans la plupart des cas.

L'insecticide le plus en usage est le DDT. On le trouve contenu dans des vaporisateurs de deux genres différents, l'un en solution à 5 pour cent, est répandu sur les murs et tablettes pour que les insectes qui s'y aventurent, n'aient pas le temps de le regretter; le second, en solution à 3 pour cent, jeté dans l'air libre, tue les bestioles à vue.

Si l'on veut des détails sur la manière d'exterminer telle ou telle sorte d'insectes, on peut s'adresser au quincaillier de la localité.

COUPURES BRULURES
rapidement calmées et cicatrisées à l'aide de
L'ONGUENT Antiseptique du DR. CHASE

je regarde le 2

Servez les plus délicieux
BEIGNETS
54 VARIETES
Mr. Doughnuts
COFFEE SHOPS INC.
A
CHOMEDEY
615, BOUL. LABELLE

votre horoscope

à partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR seront des êtres sensibles et doux, mais très susceptibles lorsqu'on chatouillera leur amour-propre. Il sera hors de question de les faire changer d'avis lorsqu'ils auront pris une quelconque décision et l'obstination dont ils feront preuve sera en général sans importance puisque leurs initiatives seront heureuses et couronnées de succès.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Ne vous étonnez pas si vous notez chez votre partenaire une nervosité inhabituelle ou des réactions dénontant une agressivité nettement dirigée contre vous; n'auriez-vous pas, par hasard, quelque peccadille à vous reprocher ?

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Le repos n'est certes pas une occupation déplaisante, mais il convient assez mal à votre tempérament fougueux. Suivez donv votre idée, même si vous devez pour cela bousculer quelques préjugés particulièrement tenaces.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Ne mettez pas votre talent trop en évidence: on rirait de votre fatuité ! Evitez aujourd'hui de travailler jusqu'à l'épuisement : vos nerfs pourraient flancher et des troubles graves surviendraient alors vous obligeant à vous reposer pendant plusieurs jours.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous aurez aujourd'hui une conception du travail pour le moins curieuse, mais il est possible que vous soyez dans le vrai en raisonnant ainsi. Très bonnes dispositions de l'être aimé à votre egard, mais n'abusez pas de ses bontés.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Dans l'affaire qui vous intéresse plus particulièrement, il n'y a pas à balancer: la solution donnant satisfaction à la famille sera évidemment la plus raisonnable. Réfléchissez bien, pourtant, avant de prendre des décisions définitives.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

N'écartez pas définitivement toute idée d'alliance avec une personne qui ne vous aime évidemment pas, mais dont une honnête proposition sera inspirée por une réelle amitié. Soirée particulièrement délicieuse.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Si vous êtes dans les affaires, sachez qu'une imprudence sera peut-être à l'origine d'un accrochage assez grave avec un client. En tout cas et quelle que soit votre profession, ne vous énervez pas et essayez de comprendre vos interlocuteurs.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Vous auriiez intérêt, dans votre travail, à innover, mais en tenant compte, toutefois, des suggestions de votre entourage ou de celles de votre employeur ou encore de vos clients. Vous êtes assurément dans la bonne voie, mais il vous manque ce petit rien qui ferait votre succès.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Si vous vous contentez de sourire lorsqu'on manifestera, en votre présence, certaines exigences, on abusera bientôt de votre faiblesse. Montrez à votre partenaire que vous existez vraiment et que vos décisions sont irrévocables.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Les points que vous marquerez aujourd'hui compteront double si vous avez eu la prudence de faire preuve de la plus grande discrétion. Vous gagnerez la confiance d'une personne pourtant très difficile, mais il vous faudra feindre une obéissance passive assez désagréable.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Vous aviez raison ! bravo. Mais ne le criez pas sur les toits; les autres s'en moquent comme ils se moquent d'ailleurs de vos succès sentimentaux. Oubliez vos soucis de la veille et envisagez maintenant votre avenir avec optimisme.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Vos envolées oratoires n'intéressent pas votre entourage et votre amour aurait pu, en vérité, se passer de cette inutile publicité. Dans votre travail, demandez moins et donnez davantage de votre peine et de votre temps. On vous jugera d'après les résultats obtenus.

Simpson
MONTREAL
OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 H.
Samedi 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.
Magasin fermé lundi 14 octobre
Jour de l'Action de Grâces
Ouvert mardi 9 h. a.m.

SPÉCIAUX 9H A.M.

EN VENTE SAMEDI À 9h A.M. JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

VENEZ DES 9 H. A.M. POUR CES SPECIAUX
Les quantités sont limitées en ce qui concerne certains articles
Aussi nous suggérons de venir tôt pour avoir la primeur du choix parmi ces spéciaux
Des achats "du tonnerre" pour vous, votre famille, votre foyer
PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES SUR CES SPECIAUX

VEUILLEZ NOTER : Nous nous réservons le droit de limiter les quantités pour chaque client

POUR DAMES

Ensemble 3 pièces – Tricot double Pour dames ½ du prix d'origine !

75 seulement ! Ensemble en laine 100%. Devant de la veste entièrement doublé. Jupes doublées. Coloris : rouge, marine, gris, ton or et taupe vert. Tailles 10 à 18 dans le groupe. Rég. 59.98 — **29.99** — Mens. $4

SIMPSON, MANTEAUX, COSTUMES, ETAGE DES MODES (731) AU TROISIEME

GRANDE VENTE ! Robes pour tailles juniors. Moins de ½ prix ! Série interrompue de manufacturiers connus. Quelques modèles de notre stock régulier légèrement défraîchis. Tissus variés : crêpe, laine, brocart, coton, soie. Tons de rose, bleu, ton or, rouge, dans le groupe. Tailles 7 à 15. **Rég. 12.98 à $25.** Ch. **$6**

SIMPSON, LE COIN "JUNIOR" (735) AU TROISIEME

½ PRIX ! MIROIRS A MAIN. 60 seulement. Miroirs à double face, importés. Manches "Lucite". **Rég. 3.59.** Ch. **1.79**

SIMPSON, ARTICLES DE TOILETTE (701) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Rabais $12 à 17.02 ! Robes dames Tailles moyennes et demi-tailles

Profitez de ce rabais pour acheter la robe d'automne que vous désirez ! Choix varié de modèles, de tissus et de couleurs. Arrivez tôt pour avoir la primeur du choix. Orig. 19.98 à $25 — **7.98**

SIMPSON, ETAGE DES MODES (734) AU TROISIEME

SPECIAL ! BAS NYLON SANS COUTURE. Quantité limitée! Bas de première qualité, 400 aiguilles, 15 deniers. Talons et pointes renforcés. Revers extensibles. Fusain seulement. Pointures 8½ - 9 - 9½. Spécial, pai. **29¢**

SIMPSON, BAS (707) AU REZ-DE-CHAUSSEE

RABAIS 2.12 à 4.10 ! BLOUSES ITALIENNES EN COTON. Très grand rabais ! Blouses à manches courtes, avec broderie à la main. Blanc et noir. Aussi dans le groupe, blouses en coton importées d'Italie entièrement brodées. Tailles 12 à 18. **Rég. $6. et 7.98** Ch. **3.88**

SIMPSON – BLOUSES (709), REZ-DE-CHAUSSEE

Moins que le ½ prix ! Chapeaux pour dames. Modèles d'automne et d'hiver.

Choix de modèles : cloches, tambourins, turbans drapés, etc. Choix de tissus feutre castor, feutres soleil,. Tons d'automne. Rég. 18.98 — **8.99** ch.

SIMPSON, CHAPEAUX, ETAGE DES MODES (730) AU TROISIEME

Rabais $2 ! Chaussures talons plats pour dames et jeunes filles

200 paires en tout ! Modèles avec courroies, modèle oxford, souliers tout-aller. Semelles composition cuir ou caoutchouc. Noir, brun, rouge, vert et ivoire. Pointures 4 à 9 dans le groupe. Rég. 3.99 — **1.99** ch.

SIMPSON, CHAUSSURES (787) AU SOUS-SOL

TISSUS DE FANTAISIE. Pour costumes ou robes. Variété de tweeds rayonne, jaquards, etc. Largeur 36 à 45 po. ver. **78¢**

SIMPSON, RAYON DES TISSUS (727) AU QUATRIEME

½ PRIX ! COUVRE-CHAUSSURES POUR DAMES. Modèle fourreau elasticisé pour talon illusion ou haut. Noir, brun. Pointures 4 à 6 dans le groupe. **Rég. 1.99** Ch. **99¢**

SIMPSON – CHAUSSURES (787), AU SOUS-SOL

BAS NYLON SANS COUTURE. PREMIERE QUALITE. 400 aiguilles, 15 deniers. Talons et pointes renforcés. Ton de beige. Pointures 8½ à 9. Spécial **23¢**

SIMPSON, BAS (776) AU SOUS-SOL

Ens. tricot double pour dames

100 seulement ! Ensemble tricot double 2 ou 3 pièces en tons de gris, brun, noir, marine et tweed. Tailles 12 à 18 dans le groupe. Venez tôt pour avoir la primeur du choix. Rég. 16.98 à 19.98 — **9.99** ch.

SIMPSON, manteaux, costumes (778) sous-sol

SOLDE DE ROBES ! Spécial — Grande variété de robes à un prix très bas ! Choix de jersey, arnel, crêpe, laine, tricot de coton, etc. Coloris : rouge, bleu, noir, brun, etc. dans le groupe. Tailles 10 à 18 et quelques demi-tailles. Orig. 3.99 à 10.99. Ch. **1.99**

SIMPSON, ROBES POUR DAMES (780) AU SOUS-SOL

Rabais $5 ! Elégants peignoirs en nylon 100% pour dames

Peignoirs pleine longueur en nylon 100%. Modèle 3 faoçns. Aussi disponibles peignoirs matelassés de qualité régulière imparfaite. Couleurs attrayantes. Tailles 10 à 16 dans le groupe. Rég. 19.99 — **14.99** ch.

SIMPSON, LINGERIE (784) AU SOUS-SOL

Grande vente ! Chandails pour dames !

½ du prix d'origine ! Réelle aubaine ! 100 seulement. Cardigans en tricot de laine gonflant, importés d'Italie. Choix des modèles. Blanc seulement. Tailles 36 à 40 dans le groupe. Orig. 12.98 — **6.49** ch.

SIMPSON, ETAGE DES MODES (736) AU TROISIEME

ROBES DE NUIT EN COTON PLISSE. ½ PRIX ! Robes de nuit courte à rayures. Modèle chemisier, manches gonflantes. Empiècement souligné d'un liséré, bordure dentelée. Rayures roses ou bleues sur fond blanc. Tailles petite, et très grande dans le groupe. Rég. 2.99 – Ch. **1.49**

SIMPSON, LINGERIE (742) AU QUATRIEME

Rabais $3 ! Pantalons extensibles viscose/nylon pour adolescentes !

Quantité limitée ! Pantalons extensibles en viscose et nylon à jambes fuselées. Fermeture éclair sur le côté. Bande de taille Griptex et poche sur le côté. Sous-pied élasticisé. Noir seulement. Tailles 10 - 12 - 14 - 14x. Rég. 7.98 — **4.98** ch.

SIMPSON, VETEMENTS POUR FILLETTES (745) AU DEUXIEME

POUR HOMMES

CHEMISES HABILLEES POUR HOMMES. Tissu 100% coton, manches longues. Encolures désassorties variant de 14 à 17½. Longueur des manches 32 à 35. **Rég. $4 à $6.** Ch. **1.99**

SIMPSON, ACCESSOIRES POUR HOMMES (789) AU SOUS-SOL

Rabais 4.99 ! SACS DE GOLF — 20 seulement ! Extérieur luxueux à bordure de cuir. Sac 9 po. avec bande centrale en acier, base en cuir rigide solide. Large poche pour les balles et rabat pour protéger vos bâtons de golf. Rég. 21.98 — Ch. **16.99**

SIMPSON, ARTICLES DE SPORT (758) – AU CINQUIEME

Montres 21 et 30 pierres

Pour hommes, 59 montres seulement, toutes ont un mouvement suisse. Montre 21 pierres possède trotteuse. Partie dessous du boîtier en acier inoxydable, dessus ton or. Bracelet de cuir, choix de nombreux modèles de cadrans. Montre 30 pierres, modèle automatique, rebelle à l'eau et aux chocs (Incabloc). Trotteuse, dessous du boîtier en acier inoxydable, dessus ton or. Rég. 49.98 — **24.99** ch.

SIMPSON, MONTRES (703) AU REZ-DE-CHAUSSEE

PYJAMA POUR HOMMES. Solde de pyjamas modèles courts ou ordinaires, pantalons à taille élastique. 100% coton prérétréci imprimé de petits pois sur fond blanc. Chemise unie bordée d'un liséré ou de couleur contrastante. Tailles P.M.G. Rég. 1.99 à 2.99. Ch. **99¢**

SIMPSON, ACCESSOIRES POUR HOMMES (789) AU SOUS-SOL

CHAUSSETTES POUR HOMMES. Très grande variété de couleurs et modèles. Hauteur à la cheville, bord élastique, genre àcôtes , unis ou autres dans le groupe. Quelques modèles légèrement défraîchis dans le groupe. Tons brun, gris bleu, noir. Pointures 10 à 12. Quelques modèles extensibles dans le groupe. Pai. **29¢**

SIMPSON, ACCESSOIRES POUR HOMMES (789) AU SOUS-SOL

Paletots laine pour hommes

100 seulement ! Paletots 100% laine, entièrement doublés. Manches semi-raglan. Tissu quadrillé ou Prince de Galles. Tons gris moyen à gris foncé, bleu gris. Tailles 36 à 46 dans le groupe. Confort et élégance sont à votre portée grâce à cette offre exceptionnelle. Frais minimes pour réparations. Rég. 39.98 — **18.88** ch.

SIMPSON, VETEMENTS POUR HOMMES (712) AU DEUXIEME

Vestes sport pour hommes

Tout laine 65 seulement. Solde du manufacturier. Nous avons plusieurs modèle en vogue cette saison. Choix de tissus que ces messieurs apprécient tout particulièrement. Tweed quadrillé ou à rayures, unis dans le groupe. Tons gris, bleu, brun et Loden. Tailles 35 à 46. Rég. 18.99 — **9.49** ch.

SIMPSON, VETEMENTS POUR HOMMES (790) AU SOUS-SOL

COURROIES POUR CARABINES. 81 seulement. Entièrement en cuir, réglables s'adapteront à tous genres de carabines. **Rég. 1.99.** Ch. **99¢**

SIMPSON, ARTICLES DE SPORT (758) AU CINQUIEME

POUR ENFANTS

BLOUSES DE COTON POUR FILLETTES. ½ prix. 3 jolis modèles de blouses à manches courtes ornées de dentelle ou d'un liséré gaufré pour porter à l'intérieur de la jupe. Elles sont confectionnées par un manufacturier canadien connu et sont garanties lavables. Ages 7 à 18 ans dans le groupe. **Rég. 1.98** Ch. **99¢**

SIMPSON, VETEMENTS POUR FILLETTES (782) AU SOUS-SOL

IMPERMEABLES POUR FILLETTES. Rabais $3. Solide tissu caoutchouté. Coupe ample. La plupart possèdent le chapeau assorti. Confection conadienne dans des coloris attrayants : jaune, rouge ou bleu. Ages 3-4-5-6-6x ans. **Rég. 4.99.** Ch. **1.99**

SIMPSON, VETEMENTS POUR ENFANTS (786) AU SOUS-SOL

IMPERMEABLES EN CAOUTCHOUC POUR GARÇONS. Rabais ⅓, 40 seulement. Imperméables légèrement défraîchis pendant leur exposition sur le comptoir. Caoutchouc sur coton, poches fendues, casquette assortie. Jaunes et noirs dans le groupe. Ages 6 à 16 ans. **Rég. 3.49 à 3.99.** Ch. **1.99**

SIMPSON, VETEMENTS POUR GARÇONS (788) AU SOUS-SOL

CHANDAILS ORLON* POUR FILLETTES. Solde de modèles discontinués. Plusieurs genres dont raffolent les fillettes. Pull-overs à manches longues, classiques cardigans, pull-overs à manches courtes. Tons variés : gris, brun, vert. Ages 7 à 12 dans le groupe. **Rég. 1.98 à 2.98.** Ch. **99¢**

SIMPSON, VETEMENTS POUR FILLETTES (782) AU SOUS-SOL

Garçons ! Pantalons importés

200 seulement. Pantalons en velours côtelé lavable. Taille ½ boxeur avec bande ajustable. Avec revers, prêts à porter. Confectionnés à Hong-Kong, ils sont parfaits pour l'école ou le jeu. Bleu ou Loden. Ages 8, 10, 12 ans dans le groupe. **1.99** ch.

SIMPSON, VETEMENTS POUR GARÇONS (714) AU DEUXIEME

CHANDAILS POUR GARÇONS. Quantité limitée. Ils sont en Orlon* ou en laine dans les modèles que les jeunes aiment. Encolure en "V" ou ronde; tricot gonflant ou semi-gonflant; manches longues ou courtes. Quelques cardigans dans le groupe. Tons variés : fusain, brun ou olive. Ages 8 à 16 ans. **Rég. 2.99 à 5.99. Ch. 1.99**

SIMPSON, VETEMENTS POUR GARÇONS (788) AU SOUS-SOL

PANTALONS EN VELOURS COTELE POUR GARÇONS. ½ prix et moins. Quantité limitée. Tons unis ou fantaisie dans le groupe. Tailles ½ boxeur ou régulière. Fusain, olive, brun, ton or. Ages 6 à 16 ans dans le groupe. **Rég. 3.99 à 5.99** Ch. **1.99**

SIMPSON, VETEMENTS POUR GARÇONS (788) AU SOUS-SOL

CHEMISES SPORT POUR GARÇONS. Moins que ½ prix. 100 seulement. Chemises sport en coton à manches longues. Quelques modèles se portant en dehors du pantalon. Tons brun, blanc, vert. Ages 8 à 16 ans. **Rég. 2.09.** Ch. **$1**

SIMPSON, ACCESSOIRES POUR GARÇONS (715) AU DEUXIEME

Souliers pour adolescentes

100 paires seulement. Offre exceptionnelle de souliers d'automne pour adolescentes. Empeignes de cuir, semelles durables pour un usage prolongé, talon plat genre "cowboy". La plupart sont en brun ou noir avec quelques paires d'autres couleurs dans le groupe. Pointures 5 à 9. Orig. 4.98 à 6.98 — **2.99**

SIMPSON, CHAUSSURES POUR ENFANTS (722) AU DEUXIEME

POUR LE FOYER

Grand solde ! Rideaux en "Dacron"

½ PRIX ! Rideaux droits cottage en "Dacron"*. Variété de couleurs et de dessins. Rég. 2.98 à 19.98 — **1.99 à 9.98**

SIMPSON, RIDEAUX ET TENTURES (753) AU QUATRIEME

RABAIS 24% ! ENSEMBLE 4 BOLS RESISTANT A LA CHALEUR. 200 seulement. Réelle aubaine ! Procurez-vous ces bols à ce bas prix, d'une pinte et d'une chopine en verre. **Rég. 1.98.** Ens. **1.49**

SIMPSON, ARTICLES MENAGERS (755) AU CINQUIEME

½ PRIX ! LAMPE EN VERRE, MODELE ITALIEN. 50 seulement. 4 différents modèles pour satisfaire tous les goûts ! Lampes blanc antique et ton or finies doux satin. Les modèles et teintes s'harmoniseront avec toutes les pièces de votre foyer. **Rég. 14.98.** Ch. **7.49**

SIMPSON, LAMPADAIRES (795) AU SOUS-SOL

BROSSES TOUS USAGES. 300 seulement. Pour pâtisserie, plats ou linge. **Rég. 15¢ à 49¢ ch.** Ch. **10¢**

SIMPSON, MENUS ARTICLES (710) AU REZ-DE-CHAUSSEE

RABAIS 4.99 à 12.99 ! ELEGANTS COUVRE-LITS. 40 seulement. Grande variété de coloris et modèles. Couvre-lit en coton pour lits jumeaux ou doubles. **Rég. 9.98 à 22.98.** Ch. **4.99 à 9.99**

SIMPSON, TOILES ET LITERIE (751) AU QUATRIEME

LA MAJORITÉ DES VENDEURS ET VENDEUSES PARLE FRANÇAIS

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — VI. 2-7221

CAHIER No 3 / PAGES 25 - 40 — LA PRESSE — RADIO ET TELEVISION / ANNONCES CLASSEES / BANDES DESSINEES

MONTREAL, VENDREDI 11 OCTOBRE 1963 — 79e ANNEE — No 303

La tragédie de Vaiont

Un corps dans les débris de ce qui fut Longarone

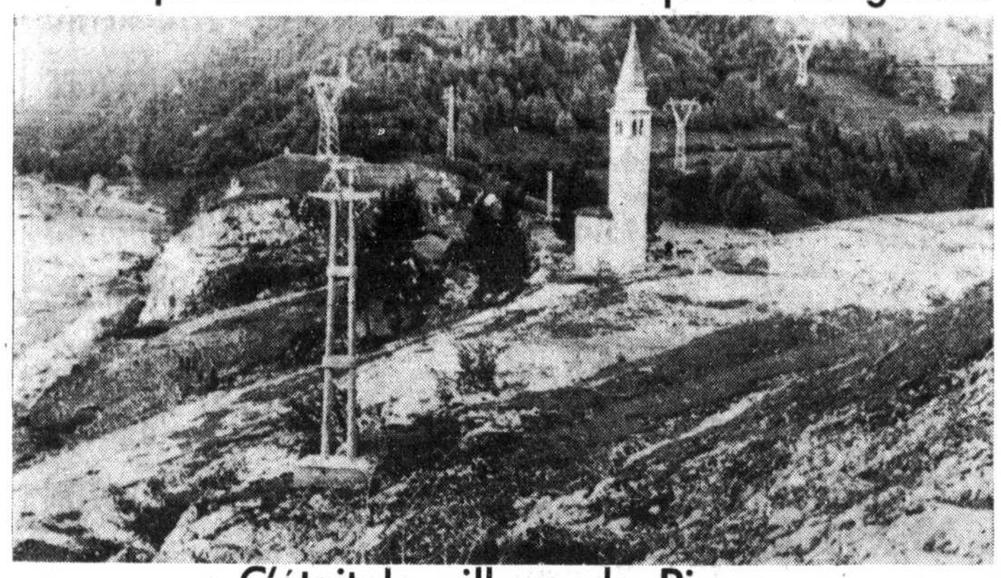

C'était le village de Pirago

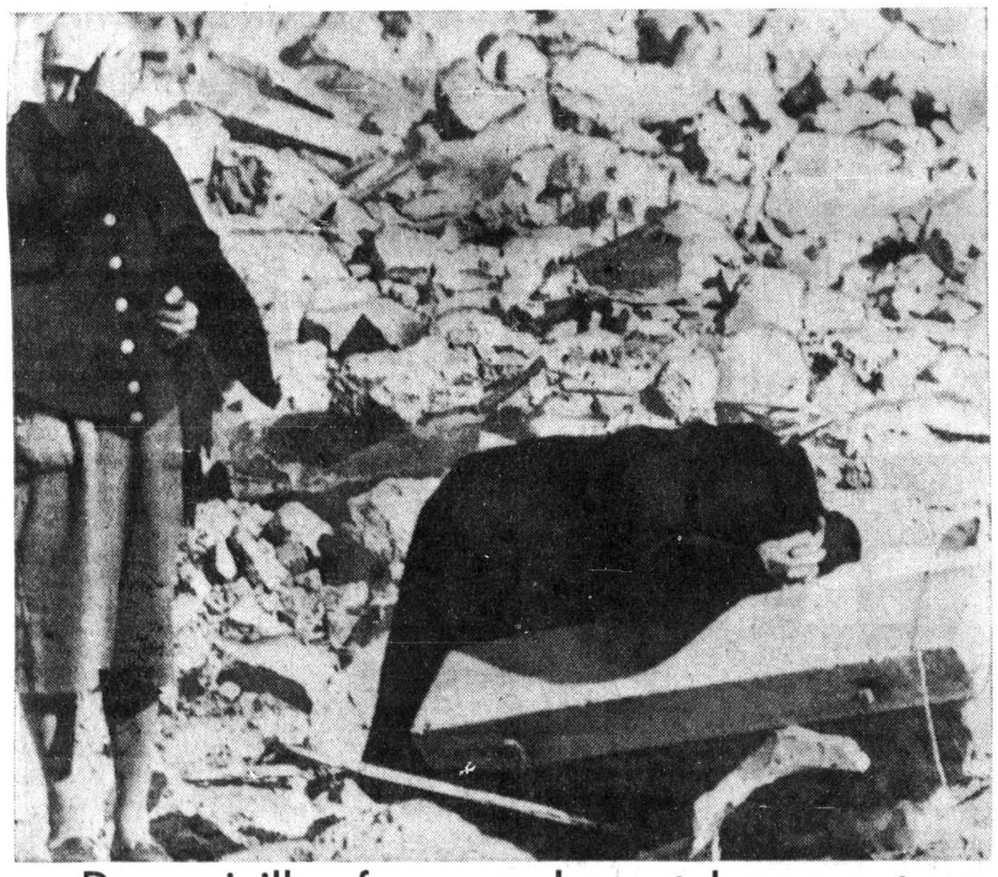

Deux vieilles femmes pleurent leurs morts

Le désastre de Vaiont menace de provoquer un scandale politique

ROME. (Reuter, AFP, UPI, PA) — Pendant que plus de dix mille secouristes se hâtent d'ensevelir, par crainte d'épidémie, les victimes du désastre survenu en Italie hier, des observateurs étrangers commencent à avoir l'impression qu'un énorme scandale politique résultera de cette triste histoire.

On apprend, en effet, que les techniciens de l'Office national de l'électricité avaient remarqué il y a quelques semaines qu'un glissement de terrain s'amorçait au flanc du mont Toc. Le maire de la commune d'Erto avait même fait afficher un avis invitant les habitants de toutes les agglomérations situées en aval du barrage de Vaiont d'évacuer la région avec leur bétail.

Déjà en février 1961, le journal communiste l'UNITA titrait en première page : "Le glissement de terrain causé par le réservoir de Vaiont se produira-t-il lentement ou avec une brutalité terrifiante ?" Le journal demandait à ce moment-là ce que le gouvernement attendait pour agir.

Le barrage de Vaiont a été érigé par des intérêts privés et nationalisé par la suite. Le président de la compagnie nationalisée se trouve présentement dans un étau politique. Des journalistes lui ont demandé si le désastre aurait pu être évité. Il a répondu : "Personne ne pouvait prévoir l'engloutissement de toute une montagne dans le réservoir. On pouvait prévoir la chute de quelques grosses pierres, voire même un glissement mineur du terrain, mais pas ce qui est arrivé."

Vallée de désolations

On ne peut imaginer, même dans le cauchemar le plus horrible, une telle désolation. C'est le drame des survivants qui comptent leurs morts dans cette vallée de la Piave ravagée par une masse gigantesque d'eau qui a sauté le barrage du Vaiont après qu'une partie du mont Toc eut glissé dans le lac artificiel provoquant ainsi une élévation du niveau de l'eau que la digue ne pouvait plus contenir.

On a réussi jusqu'ici à retirer 715 cadavres des débris et l'on entretient peu d'espoir de retrouver des survivants. Selon les milieux officiels italiens, la tragédie a fait au moins 2,000 morts. Nombreux sont ceux toutefois qui affirment que le bilan de la catastrophe atteindra 4,000 victimes.

Dans le seul village de Longerone, (le plus éprouvé), il y aurait 1,500 morts sur une population de 4,600 habitants, selon le maire de l'endroit, M. Terenzio Arduin. Les autres villages qui ont partiellement ou totalement disparu sont : Fae, Villanova de Malcon, Rivolta, Codisago, Erto, Casso et Pirago.

Mesures d'urgence

Les recherches se poursuivent avec hâte en vue de retrouver le plus grand nombre possible de cadavres afin de limiter les risques d'épidémie. On craint que d'autres gissements se produisent, de sourds grondements étant perçus à intervales presque réguliers, ce qui indique que des tassements de terrain sont en cours. L'ordre a été donné d'évacuer entièrement les villages d'Erto et de Casso.

Le sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, M. Giovanni Giraudo a déclaré à des journalistes : "Il va falloir percer la partie sud du barrage, dès que cela sera possible, afin de faire écouler son contenu dans la Piave en direction de la mer."

Il a poursuivi pour expliquer : "Le barrage a résisté, mais à présent le lac artificiel est rempli à ras bord. Il faut tout éviter que des précipitations puissent provoquer de nouvelles tragédies."

Le barrage à tenu

Pour sa part, l'ingénieur Gentilini a déclaré que le désastre de Longarone ne peut en aucune manière être imputé au barrage dont la marge de sécurité est telle qu'il peut supporter des pousses cinq ou six fois supérieures à celles auxquelles il est normalement soumis. Le désastre est dû à des "événements absolument exceptionnels", a conclu l'ingénieur.

Sympathie générale

Des messages de sympathies s'empillent sur le bureau du président Segni. Ces messages portent les signatures du Souverain Pontife, de la reine Elizabeth d'Angleterre, du général de Gaulle, du président Kennedy, du roi Baudoin et de la reine Fabiola de Belgique, de Heinrich Luebke, président de la République fédérale d'Allemagne et de U Thant, secrétaire-général des Nations-Unies.

Les rebelles de Kabylie résistent à l'avance des troupes de Ben Bella

ALGER. (AFP) — On apprend à Alger que lors d'une réunion tenue à Fort National, en Kabylie, M. Ait Ahmed, leader du Front des forces socialistes, a donné l'ordre de déclencher la lutte sur tout le territoire algérien. "Notre stratégie est basée sur une défense en profondeur," a-t-il dit. "Nous ne sommes pas seuls. Nos troupes ont attaqué Medea (à une trentaine de milles au sud d'Alger)."

ALGER. (PA, Reuter, AFP) — Des fusillades ont éclaté aujourd'hui entre les forces de l'armée nationale populaire et celles des rebelles retranchés dans les montagnes de Kabylie. On ne sait pas encore s'il y a eu des morts ou des blessés. On signale que des coups de feu ont été tirés dans plusieurs villages de la région, notamment autour de Fort National, l'un des fiefs rebelles.

Dans un cas au moins, on croit qu'il se serait agi d'une fusillade "d'intimidation" qui n'aurait fait aucune victime.

Chose certaine, c'est que l'armée algérienne a commencé à occuper les villages de la Kabylie. De son quartier général de Tizi-Ouzou, le commandant de la 7e région militaire, le commandant Abib, a déclaré:

"Nous avons commencé ce matin à appliquer les instructions du gouvernement: les forces de l'armée nationale populaire doivent être partout et nous allons les appliquer à la lettre... L'armée algérienne avance partout dans la région."

Ville occupée

L'armée algérienne a occupé la ville d'Azazga, après avoir essuyé le feu des forces rebelles qui occupaient la ville, et a eu deux tués et un blessé grave dans ses rangs.

"Ils ont tiré sur nous pendant près d'une heure," a déclaré le lieutenant Amar Mahfoud, commandant les forces gouvernementales. "Mais nous n'avons pas riposté. J'avais donné pour instruction formelle à mes hommes de ne pas tirer; nous n'avons fait qu'avancer et finalement ils se sont enfuis."

Le lieutenant a indiqué qu'il ne voulait pas sacrifier 1,000 hommes par la faute d'un ou deux "égarés". Il a également déclaré qu'un certain nombre de soldats rebelles avaient rallié les forces gouvernementales parce qu'ils refusaient de se battre. Ces soldats ont conservé leurs armes et leur équipement et se sont placés sous le commandement de l'armée nationale algérienne.

Avant Azazga, les forces de l'ANP avaient occupé les Ouadhias.

De plus, les soldats de l'ANP ont établi un barrage sur la route conduisant de Tizi-Ouzou vers les montagnes de Kabylie. Les communications téléphoniques avec Michelet, fief rebelle des Kabyles, ont également été interrompues.

On signale également qu'une fusillade a eu lieu ce matin près de Fort National entre troupes de l'ANP et celles du Front des forces socialistes. On ignore pour le moment s'il y a des victimes.

Journalistes expulsés

A Alger, cependant, les autorités algériennes ont ordonné l'expulsion de deux autres journalistes étrangers. Ce sont M. Andrew Borowiec, principal correspondant de l'Associated Press en Afrique du nord, et Alain Raymond, chef du bureau d'Alger de la United Press International. Précédemment deux journalistes français avaient fait l'objet d'une telle mesure : Christian Guy, envoyé spéciale de l'Aurore, et Jacques Manachem, ancien collaborateur de la "Dépêche d'Algérie".

On apprend par ailleurs de New York que le président Ben Bella doit prendre la parole devant l'Assemblée générale des Nations unies, le 21 octobre. Le chef de l'Etat algérien doit arriver dans la métropole américaine vendredi prochain et il y séjournerait jusqu'au 23 ou 24 octobre.

Le Maroc retarde la discussion de son conflit avec l'Algérie

ALGER — (Reuter, AFP) — L'ambassade du Maroc à Alger annonce aujourd'hui que le gouvernement marocain a saisi hier l'ambassade d'Algérie à Rabat de sa décision de reporter à une date ultérieure la réunion algéro-marocaine de Tlemcen, qui devait avoir lieu aujourd'hui. Le ministère algérien des Affaires étrangères a également été saisi de cette décision.

Par ailleurs, le quotidien "Akhir Saa", journal progouvernemental, souligne aujourd'hui "l'extrême gravité" du conflit avec l'Algérie et "attire l'attention des autorités algériennes sur les graves conséquences de la politique malavisée qui fait tonner le canon sur nos frontières". Le journal ajoute que le Maroc a "épuisé tous les moyens pacifiques visant à empêcher une agression" et qu'il est maintenant "obligé de prendre des mesures".

A Alger, toutefois, on exprime de source autorisée l'espoir que la commission mixte algéro-marocaine pourra bientôt se réunir et on déclare que le gouvernement algérien et l'ambassade d'Algérie à Rabat font le nécessaire dans ce sens.

La France a équipé ses "Mirages" de bombes nucléaires

PARIS. (DCN) — Des milieux informés ont confirmé que l'armée de l'air française reçoit depuis un mois des bombardiers "Mirage IV" équipés de bombes-A, signale aujourd'hui le quotidien "Le Monde", ajoutant que les bombes elles-mêmes sont produites en série depuis plusieurs mois.

Il s'agit du premier commentaire de source autorisée, semble-t-il, sur la dépêche diffusée hier par une agence américaine.

L'Associated Press avait affirmé, à la suite d'une déclaration du ministre de l'Information sur l'évacuation de la base de Bizerte, que des bombes-A étaient en cours de distribution aux unités de l'Armée de l'air pour être utilisées par des "Mirage-IV".

Le ministère des armées s'était refusé à démentir ou à confirmer cette dépêche. L'état d'avancement des travaux de la force de dissuasion nucléaire française est un secret militaire, s'était-il contenté de déclarer.

Selon les documents budgétaires, les quatre premiers "Mirage-IV" destinés à transporter la bombe-A française de 60 kilotonnes (puissance quatre fois supérieure à la bombe d'Hiroshima) devaient être livrés à l'armée à partir d'octobre. Le rapporteur du budget de la Défense, M. Pierre Clostermann, a récemment déclaré que la France disposera en 1964 de 24 "Mirage-IV" et sera en mesure de lancer huit bombes sur un adversaire éventuel.

Hailsham, Butler et Maudling sont candidats à la succession Macmillan

BLACKPOOL. (AFP, UPI, Reuter) — L'annonce de la décision de M. Macmillan de quitter prochainement la direction du parti conservateur et son poste de premier ministre a eu pour effet de faire éclater au grand jour la crise de direction du parti conservateur britannique.

Les 4,000 délégués qui assistent au congrès annuel du parti, à Blackpool, ont pu se rendre compte hier qu'une décision pourrait être prise assez rapidement au sujet de la succession de M. Macmillan à la direction du parti. Mais les porte-parole de la direction ont laissé entendre qu'il est hautement improbable que la rivalité entre les successeurs possibles de M. Macmillan soit tranchée avant la fin du congrès. C'est la première fois dans les annales du parti qu'un premier ministre fait annoncer devant le congrès son intention de démissionner.

Successeurs possibles

Dès maintenant, les pronostics vont bon train sur le nom du successeur : c'est M. Richard Butler, vice-premier ministre, qui est le grand favori. Pour la plupart des congressistes interrogés à Blackpool, le nom de M. Butler figure en tête de la liste des successeurs possibles de M. Macmillan. L'impression prévalait en effet, hier soir, que M. Richard Butler serait invité par la reine, vraisemblablement à la fin du mois, à former un nouveau gouvernement.

M. Butler est indiscutablement le candidat des membres du cabinet et sans doute de M. Harold Macmillan personnellement. Certes, soulignent les observateurs, il présente le grave inconvénient de l'âge (61 ans), mais de l'avis de la majorité des stratèges du parti, il est le seul qui "fasse le poids", qui possède à la fois l'expérience et l'intelligence politiques nécessaires pour tenter de mener une fois de plus les conservateurs à la victoire.

Cependant, certains indices tendent à faire croire que M. Reginald Maudling, chancelier de l'Echiquier, ne renoncera pas aisément à l'occasion qui s'offre à lui. Bénéficiant de l'appui d'une fraction importante des députés conservateurs, le jeune chancelier pourrait obtenir qu'une réunion extraordinaire du "Comité 1922" (groupe parlementaire conservateur) fasse rebondir sa candidature. M. Maudling, on le sait, est considéré comme l'architecte de l'expansion économique actuelle en Grande-Bretagne.

L'ovation qu'a faite le congrès du parti à M. Butler, qui assure l'intérim de M. Macmillan pendant la maladie de celui-ci, n'a cependant pas été aussi bruyante, ni aussi prolongée que celle qui a accueilli lord Hailsham, qui devient également un des successeurs possibles de M. Macmillan. C'est en effet dans une atmosphère d'enthousiasme que lord Hailsham, ministre des Affaires scientifiques, a annoncé hier soir, au cours d'une réunion de délégués conservateurs dans un cinéma de Blackpool, son intention de renoncer à son titre de noblesse, afin de pouvoir accéder à la Chambre des communes à la prochaine occasion.

En annonçant qu'il était prêt à se présenter à de prochaines élections partielles, lord Hailsham, leader de la Chambre des lords, a délibérément brouillé les cartes. Mais ce rebondissement inattendu et sans précédent dans l'histoire cependant tumultueuse du parti conservateur ne fera peut-être pas long feu. Car la décision finale appartient à M. Macmillan et à ses conseillers immédiats, en particulier à M. Macleod et à lord Poole, coprésidents du parti conservateur, qui considèrent que M. Richard Butler reste l'homme de la situation.

Témoignages de regrets

Le premier ministre Lester B. Pearson a exprimé hier soir son "profond regret" en apprenant que l'état de santé du premier ministre britannique Harold Macmillan obligeait ce dernier à démissionner. Le premier ministre a déclaré que M. Macmillan "avait accompli sa lourde tâche pendant plusieurs années avec dignité et sincérité et qu'il avait servi son pays d'une façon très remarquable en temps de guerre et en temps de paix".

Le chef de l'Opposition, M. John Diefenbaker, a fait savoir qu'il regrettait d'apprendre la décision de M. Macmillan d'abandonner la direction du parti conservateur britannique, ajoutant que M. Macmillan avait été "une des figures politiques dominantes de notre temps et que son absence se ferait sentir aux conférences des premiers ministres du Commonwealth".

"Les 5 Grands du socialisme nous appuient" — FLN

ALGER. (Reuter, AFP) — L'hebdomadaire du FLN, "Révolution africaine", annonce que "les cinq grands du socialisme", à savoir Khrouchtchev, Mao Tsé-Toung, Fidel Castro, Tito et Nasser, ont adressé au gouvernement algérien des messages dans lesquels ils lui font part de leur appui.

Les Russes bloquent 2 convois militaires américains à l'entrée de Berlin-Ouest

BERLIN. (Reuter, PA, UPI, AFP) — A la suite des incidents qui se sont produits sur l'autoroute conduisant de l'Allemagne occidentale à Berlin-Ouest, où deux convois militaires américains ont été retenus pendant des heures par les autorités soviétiques, un porte-parole américain a déclaré que des véhicules soviétiques avaient été placés en travers de la branche est de l'autoroute.

C'est sur cette voie, conduisant à Berlin, que le convoi de ravitaillement de l'armée américaine, qui avait déjà été bloqué 15 heures à l'autre extrémité de la route, hier, est retenu depuis ce matin par les autorités soviétiques du poste de contrôle de Babelsberg.

La branche ouest de l'autoroute, en direction de l'Allemagne fédérale, reste ouverte à la circulation. Contrairement à ce qui avait été annoncé un peu plus tôt, un porte-parole américain a précisé qu'un trafic réduit de véhicules civils s'effectue sur cette seule branche de l'autoroute, dans les deux directions.

Le porte-parole américain avait d'abord annoncé que les Russes avaient bloqué toute circulation militaire et civile à l'entrée de Berlin-Ouest.

Les Russes ont fait savoir qu'ils continueraient de bloquer l'autoroute jusqu'à ce que la présente controverse touchant les convois militaires américains soit réglée.

Le convoi américain, parti à 9 heures hier matin d'Allemagne occidentale, avait été arrêté plusieurs heures au poste de contrôle de Marienborn. Il avait pu reprendre sa marche en direction de Berlin-Ouest, mais il fut de nouveau arrêté à 4 heures ce matin au poste de Babelsberg, à l'entrée de Berlin-Ouest. Les autorités soviétiques ont demandé que les soldats américains descendent de leurs véhicules pour pouvoir les compter. Le commandant du convoi a refusé, comme il l'avait fait à l'entrée de l'autoroute. Un second convoi américain parti de Berlin-Ouest est venu le rejoindre vers 9 heures ce matin.

Les Américains soutiennent que les Russes n'ont aucun droit d'agir de cette façon et des protestations ont été adressées aux organismes russes compétents.

Les autorités américaines ont condamné le blocus de l'autoroute comme "un geste unilatéral des Soviétiques pour modifier des procédures établies".

Message de paix de Khrouchtchev et entrevue Kennedy-Gromyko

MOSCOU (UPI-AFP) — Dans un message spécial adressé hier à MM. Kenndy et Macmillan, le premier ministre soviétique, M. Khrouchtchev, se réjouit de la signature du traité sur l'arrêt des essais nucléaires en notant qu'il importe maintenant de s'attaquer à "d'autres problèmes internationaux dont la solution est en vue".

Le texte de ce message a été publié à Moscou à peu près en même temps que le président Kennedy conférait avec le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Gromyko, à Washington. L'entretien a duré deux heures.

Ce large échange de vues, qualifié d'utile par les interlocuteurs, a simplement donné l'occasion d'exposer les points de vue respectifs sur le désarmement, la sécurité européenne, la non-dissémination des armes nucléaires, la présence soviétique à Cuba, etc.

Les vestiges

Dans son message, M. Khrouchtchev déclare, en substance, qu'il faut "liquider les vestiges de la seconde guerre mondiale". C'est l'expression habituellement employée par les Russes pour dénoncer la présence des troupes occidentales à Berlin-Ouest.

M. Khrouchtchev a envoyé son message de "quelque part en URSS". Aux dernières nouvelles, il avait entrepris une longue tournée des régions agricoles par suite de rapports inquiétants sur les prévisions pour les récoltes.

"L'accord sur la cessation des expériences nucléaires, dit le leader soviétique, n'empêche pas que de nombreux dangers existent encore pour le monde.

"Il est donc nécessaire de poursuivre le travail amorcé par le succès de l'Accord de Moscou." M. K mentionne comme réalisations possibles un pacte de non-agression entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie et la création de zones dénucléarisées.

L'entretien entre le président Kennedy et le ministre soviétique avait été précédé d'une longue rencontre de plus de deux heures entre M. Gromyko et le secrétaire d'Etat Dean Rusk.

A l'issue de ces pourparlers, M. Gromyko s'est borné à déclarer qu'il avait examiné avec son collègue américain "une liste relativement longue de questions".

Il a ajouté qu'il s'agissait "seulement de la poursuite" des discussions qu'il avait eues auparavant à New York avec M. Rusk. M. Gromyko a refusé d'être plus précis quand la presse lui a demandé quelles possibilités d'accord il entrevoyait entre l'Est et l'Ouest, à la suite de la ratification du traité de Moscou sur l'arrêt des essais nucléaires non souterrains.

En quittant la Maison Blanche, après son entretien avec le président Kennedy, le ministre soviétique a fourni deux indications sur la tournure des conversations. Il a tout d'abord affirmé que les deux parties ont manifesté leur détermination de rechercher l'élargissement du champ des questions sur lesquelles des accords étaient possibles entre l'Est et l'Ouest. D'autre part, il a dit que l'accord de principe qui avait été annoncé à New York sur la détermination des Etats-Unis et de l'Union soviétique de ne pas placer sur orbite des armes nucléaires serait probablement formalisé dans un avenir très proche.

La "Soirée Miracle"

de l'Institut de Personnalité

Où . . . les 3 heures les plus merveilleuses qu'un homme ou une femme puisse consacrer à son avenir ! . . .

Existe-t-il vraiment un adulte si affairé qu'il ne puisse consacrer une soirée à son avenir ? A votre intention, mesdames, messieurs, l'Institut de Personnalité a créé une "Soirée Miracle" où vous constaterez comme il est facile de devenir sûr de soi et de mieux se connaître.

Votre "Soirée Miracle" vous expliquera les moyens à prendre pour surmonter la peur de l'opinion des autres, le doute, la timidité, le trac, les soucis.

Votre "Soirée Miracle" vous apprendra comment cultiver la confiance en soi, augmenter votre enthousiasme, développer vos talents de chef, faire valoir vos idées en toutes circonstances.

Vous verrez que cela va vous aider à être plus heureux, à réussir en affaires, à comprendre vos enfants, à obtenir un meilleur emploi, à mériter une promotion, à augmenter votre revenu, à posséder plus de prestige, à influencer les autres. Tout cela signifie pour vous . . . départ vers une vie nouvelle !

Mesdames, Messieurs

VENEZ ASSISTER GRATUITEMENT A NOTRE

"SOIREE MIRACLE"

Vous en sortirez enrichis d'idées nouvelles

Rendez-vous au PALAIS DU COMMERCE, suite 222 (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur) vendredi le 11 octobre ou mardi le 15 octobre, à 8 h. p.m.

Facilités de stationnement au 951, De Montigny est

Pour être sûr d'avoir une place, téléphonez à 842-8186

L'Institut de Personnalité

Fondateur JEAN-GUY LEBOEUF, B.A., L.Sc.

Auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur ! et croyez au succès !"

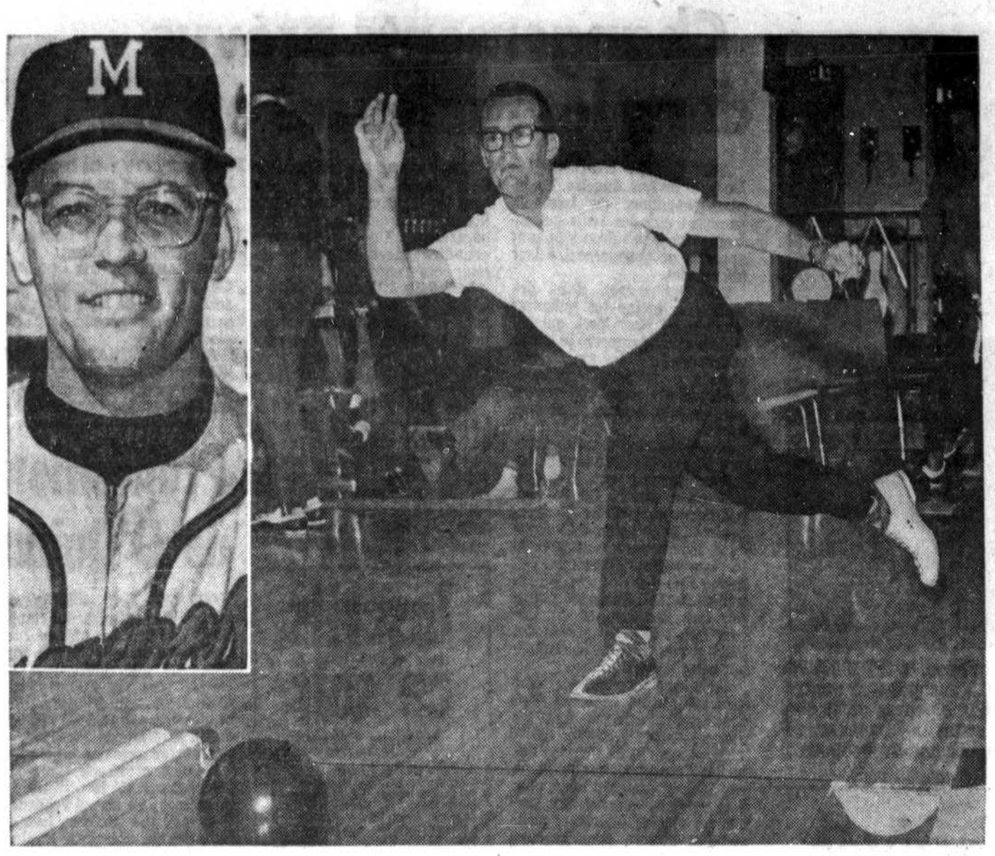

Claude Raymond : un athlète complet

"Je suis heureux d'avoir été repêché par les Colts" — Claude Raymond

par Jacques DOUCET

Au cours des trois dernières saisons, Claude Raymond agissait comme lanceur de relève des Braves de Milwaukee. Hier, sur le terrain de golf à St-Jean, Claude a appris qu'il portera dorénavant l'uniforme des Colts de Houston.

Claude est passé aux Colts lors de la séance spéciale de repêchage au profit des Mets de New York et des Colts de Houston qui s'est déroulée hier.

Raymond, âgé de 26 ans, est originaire de St-Jean, Qué.

Nous avons rejoint Claude, hier soir, à la Salle de Quilles Richelieu, et il a bien voulu se prêter à un interview.

"Je suis heureux d'apprendre cette nouvelle", a-t-il dit.

"Maintenant, j'aurai peut-être l'occasion de lancer plus souvent. Cette saison, à Milwaukee, le pilote Bobby Bragan a eu recours à mes services en maintes occasions au début de la campagne, mais par la suite, j'ai réchauffé le banc"...

"Si je me rejouis de ce transfert, c'est un peu à cause de l'attitude de Bragan durant la saison. Après la campagne 1962, on me considérait comme l'as des lanceurs de relève chez les Braves. Et même au début de la saison qui vient de prendre fin, Bragan semblait me porter une attention spéciale et je le comptais parmi mes amis.

"Toutefois, à la suite d'une joute où j'avais connu des difficultés contre Pittsburgh, son attitude à mon endroit a complètement changé. Il ne parlait presque plus et ne m'a utilisé que très rarement.

"Ce revirement est survenu environ deux semaines après la joute d'étoiles, au mois de juillet. Avant la joute d'étoiles, j'étais le lanceur de relève qui avait été utilisé le plus souvent dans des joutes. Par la suite, on n'a eu recours à mes services que durant environ 10 parties.

"Je regrette toutefois un peu de quitter Milwaukee, car j'y comptais bien des amis, ayant été avec cette organisation pendant neuf années".

En 1962, Claude a conservé une moyenne de points mérités par joute de 2.72, tandis que cette année, à Milkaukee, sa moyenne a été de 5.43. Son dossier fut de quatre victoires, six défaites et cinq victoires sauvegardées.

Claude est rentré à St-Jean depuis un peu plus d'une semaine et il s'adonne tous les jours au golf. Hier, il a remis une fiche de 89 coups pour 18 trous et c'est au club de golf qu'il a appris la nouvelle.

"Vers l'heure du souper, j'ai reçu un télégramme de la part du président des Colts, m'avisant que j'avais été repêché.

"Je me présenterai donc à mon nouvel instructeur en février à Daytona Beach, je crois, car les Colts ne s'entraîneront pas au même endroit cette année. Je ne serai pas complètement étranger à cette équipe puisque les Colts alignent Al Spangler, Don Nottebart et Howie Goss, trois anciens coéquipiers" a-t-il déclaré.

Claude a ensuite révélé n'avoir jamais eu de difficulté à signer son contrat avec les Braves. Cette saison, son salaire était "dans les cinq chiffres", mais il n'a pas voulu apporter de précision sur ce sujet.

"J'aurais peut-être eu plus de difficultés à signer mon prochain contrat avec les Braves, mais avec les Colts, je crois que les négociations seront plus faciles" a-t-il dit.

Lors de la séance spéciale

Les Mets repêchent le jeune Bill Haas

CINCINNATI. (UPI) — La séance de repêchage au profit des Mets de New York et des Colts de Houston n'a duré que trois minutes et 50 secondes, hier alors que seulement trois joueurs ont été repêchés au prix de $30,000 chacun.

Et à la suite de ce repêchage, tous et chacun se demandaient qui pouvait bien être Bill Haas que les deux équipes voulaient obtenir. Finalement, c'est aux Mets qu'il appartient puisque ce sont eux qui ont eu le premier choix. De plus, les Mets ont repêché Jack Fisher, des Giants de San Francisco tandis que les Colts ont choisi Claude Raymond, un artilleur de relève des Braves de Milwaukee originaire de St-Jean, Québec.

Apparemment, les Mets et les Colts désiraient obtenir Haas, un joueur de premier but qui peut aussi bien évoluer comme voltigeur, qui est âgé de 20 ans et appartenait aux Dodgers de Los Angeles.

Haas, qui mesure six pieds et trois pouces et pèse 190 livres, était surtout recherché à cause de ses exploits dans les ligues mineures. Au début de la saison 1962, il a conservé une moyenne au bâton de .302 et fait compter 68 points avec l'équipe Albuquerque.

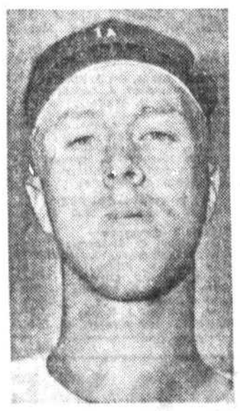

BILLY HAAS

Après avoir été assigné au club Santa Barbara, de la Californie, il y a conservé une moyenne de .328 et produit 41 points durant la balance de la saison. Avec l'équipe de Reno, sa moyenne fut de .368. Il a fait compter 144 points et frappé 33 circuits.

De Houston, Paul Richards a déclaré qu'il aurait bien aimé obtenir Haas. Toutefois, il a ajouté que l'équipe était en quête d'un lanceur de relève.

"Raymond est assez jeune pour mettre tout son coeur à l'ouvrage et s'il est en bonne santé, il devrait rendre de précieux services à l'équipe" a-t-il dit.

Le président de la Ligue Nationale, Warren Giles, a déclaré qu'à son avis cette séance avait donné satisfaction aux parties en cause.

"Cette séance donnera lieu à d'autres échanges durant l'hiver. Les équipes savent maintenant le genre de joueurs que les autres clubs désirent obtenir moyennant de sommes d'argent" a-t-il dit.

Opinion de Gilchrist

BUFFALO (PA) — Cookie Gilchrist peut vous assurer d'une chose : les unités défensives des équipes de la Ligue Américaine se sont améliorées de beaucoup cette année.

Le puissant centre-arrière des Bills de Buffalo, choisi le joueur le plus utile à son équipe dans le circuit l'an dernier, après avoir accumulé des gains de 1,096 verges au sol, ne croit pas que le meilleur porteur de ballon sera obligé d'atteindre ce total cette saison.

"Je crois que le meilleur porteur de ballon ne gagnera même pas mille verges cette année," a-t-il dit.

"Nous avons beaucoup de difficultés à porter le ballon avec succès."

Malgré les blessures aux chevilles qui ont handicapé son jeu jusqu'à date, il a gagné 206 verges en 58 tentatives, pour une moyenne de 3.5 verges.

Blake se moque des "prophètes"

(Ceci est le quatrième d'une série de six articles sur les prévisions des instructeurs pour la prochaine saison de hockey, dans la Ligue Nationale ; il est écrit en exclusivité pour l'agence United Press International).

par Toe BLAKE

"Je remarque dans les quotidiens que plusieurs "prophètes" nous ont déjà attribué le 3e rang, le 4e rang, et même certains vont jusqu'à prédire que nous terminerons au 5e rang, ce qui représenterait notre première saison à l'extérieur des séries éliminatoires depuis 1947-48.

"Ils semblent oublier qu'avant de terminer troisièmes l'an dernier, et par seulement trois points, nous avions remporté cinq championnats d'affilée et c'est pourquoi nous ne voyons qu'une seule position où nous pouvons terminer : au premier rangs.

"Je dois avouer que notre défensive n'est pas trop expérimentée, mais de là à dire qu'elle faillira à la tâche !

L'acquisition de Worsley

"Je suis très heureux d'avoir obtenu Lorne Worsley, parce que j'ai confiance en lui. Tout ce que nous lui demandons, c'est de jouer avec autant de brio qu'il l'a fait du temps où il portait l'uniforme des Rangers de New York.

"L'an dernier, nous avons accumulé le plus grand nombre de buts, et je ne vois pas pourquoi nous ne répéterions pas notre exploit cette saison.

"La tenue de Jean Béliveau, à l'entrainement, nous a agréablement surpris, et il demeure l'un des joueurs-étoiles de la ligue. Nous attendons beaucoup de lui.

"Il y a quatre ans, Jean a connu une saison de 45 buts, suivie de deux saisons de 34 et 32 buts respectivement, ce qui étaient excellent pour un joueur de centre. Mais l'an dernier, il n'a enregistré que 18 buts, et je suis certain qu'il peut faire beaucoup mieux.

"Nous avons ramené Bernard Geoffrion à ses côtés, tandis qu'à l'aile gauche, nous avons placé une recrue obtenue du Cleveland, John Ferguson. Il n'est pas spectaculaire, mais il peut compter.

"Dave Balon est un autre nouveau joueur que nous avons obtenu des Rangers, et il nous sera utile comme réserviste. Il jouera durant nos punitions, et je pourrais bien l'utiliser comme ailier gauche à la place de Billy Hicke, aux côtés d'Henri Richard et Claude Provost.

"Et j'ai un autre excellent trio avec Gilles Tremblay, à l'aile gauche, l'un des meilleurs du circuit. Il jouera avec l'ailier droit Bobby Rousseau, et le centre Ralph Backstrom.

"Je crois donc que dans la tradition du Canadien, nous avons trois excellentes lignes d'attaque.

Tremblay à son meilleur

"Au début de la saison, je dois dire que J.-C. Tremblay est présentement mon meilleur joueur de défense. Les autres sont Jean-Guy Talbot, Terry Harper, Jacques Laperrière et Marc Réaume.

"L'expérience acquise par Harper et Laperrière durant les séries éliminatoires, l'an dernier, devrait les aider. Je crois qu'ils peuvent accomplir de l'excellente besogne.

"Laissez donc les prophètes nous placer au dernier rang. Ce sont les résultats qui comptent."

TOE BLAKE

Refus de Cooper

BOMBAY. (UPI) — Ashley Cooper, un ex-champion de Wimbledon, a refusé hier le poste d'instructeur de l'équipe indienne de tennis qui se prépare à affronter les Etats-Unis.

Cooper, qui est maintenant professionnel, n'a pas voulu expliquer son refus.

Entre temps, Jaideep Mukherjea et Premkit Lal s'entrainent sous les ordres de l'Australien Stanley Edwards, en attendant l'arrivée du capitaine Ramanathan Krishnan.

Des anciens de l'Olympique avec le club St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE. (DNC) — Plus d'une trentaine de joueurs, dont plusieurs anciens joueurs de la défunte équipe Montréal-Olympique, sont à l'entrainement sous l'égide du pilote Claude Savary, à St-Hyacinthe.

Les joueurs qui ont le plus retenu l'attention depuis le début de l'entrainement, sont Claude St-Vincent, robuste joueur de défense autrefois du Montréal-Olympique et le vétéran Roland Rousseau, ancienne étoile des Vics de Granby.

Le gérant général Claude Guertin et son assistant, Fernand Pothier se sont dit d'avis que parmi ceux qui avaient de bonnes chances de se tailler un poste avec la nouvelle franchise de la Ligue Provinciale des Cantons de l'Est, on notait les noms de Claude Richard, Charlie Poxon, Fernand Gladu, Claude St-Jean, René Beauregard, Robert Bibe et Claude Bessette.

Chez les gardiens de buts, Groulx et Paquette semblent être ceux sur qui les dirigeants de l'équipe ont arrêté leur choix.

Il est fort possible que les dirigeants de l'équipe maskoutaine tente de conclure des échanges avec les autres clubs de la Ligue provinciale pour obtenir un ou deux bons centres.

Même si le cas de Claude Cardin, de Sorel, menace de dégénérer en bataille juridique, le gérant-général a promis qu'il ne cédera en rien des privilèges qui ont été accordés par la ligue au club Saint-Hyacinthe.

TOUS PEUVENT JOUER AU
CURLING
"A la première salle à Montréal où l'on paie tout en jouant"
Aucun frais d'admission
Appeler 748-8891

BLENDED GIN—DISTILLÉ À MONTRÉAL/LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
Johq deKuyper & Son
DEPUIS 1695

FORUM
samedi 12 oct. à 8 h. p.m.
LIGUE NATIONALE DE HOCKEY
RANGERS vs CANADIEN
Sièges dans la terrasse à $1.75 en vente AUJOURD'HUI, de 10 h. a.m. à 9 h. p.m., et DEMAIN, à partir de 10 h. a.m. Billets d'entrée générale à $1.75 et $1.50 également en vente aujourd'hui et demain. Billets d'entrée générale à $1.25 en vente samedi soir à 7 h. aux guichets de la rue St-Luc

VENTE ! Encore quelques modèles 1963 flambant neufs. Garantie de 24 mois ou de 24,000 milles.
STUDEBAKER
Echange accepté et bons termes de financement. A partir de $1998
LEMENN AUTOMOBILES
3839 BOUL. TASCHEREAU — LAFLECHE — 676-1888

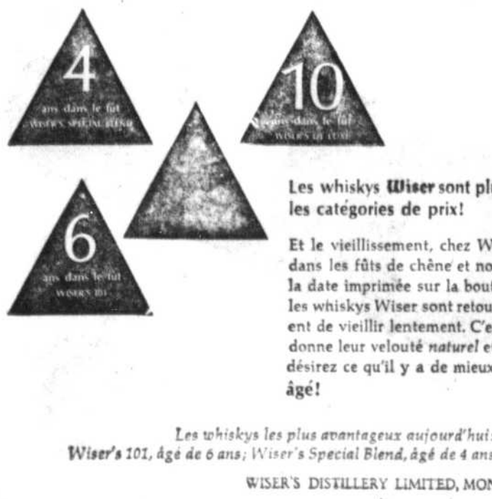

Les whiskys **Wiser** sont plus âgés dans presque toutes les catégories de prix!

Et le vieillissement, chez Wiser, se mesure au temps passé dans les fûts de chêne et non pas seulement en fonction de la date imprimée sur la bouteille. Après le dernier mélange, les whiskys Wiser sont retournés dans les fûts où ils continuent de vieillir lentement. C'est ce vieillissement lent qui leur donne leur velouté *naturel* et leur saveur délicate ... Si vous désirez ce qu'il y a de mieux exigez du **Wiser — il est plus âgé!**

Les whiskys les plus avantageux aujourd'hui: Wiser's De Luxe, âgé de 10 ans; Wiser's 101, âgé de 6 ans; Wiser's Special Blend, âgé de 4 ans.

WISER'S DISTILLERY LIMITED, MONTREAL

FOOTBALL AMATEUR

— AUJOURD'HUI —

Ligue Métropolitaine

Terrebonne à Hochelaga (Lafontaine) 9 h. p.m.
Duvernay à Farnham 9 h. p.m.
Rosemont à St-Eustache 9 h. p.m.

— HIER —

Section juvénile URFQ

Pte St-Charles, à East End,

LIGUE INTERCOLLEGIALE

Section Est

	J	P	N	Pp	Pc	Pts
Mt St-Louis	3	0	0	58	6	6
Joliette	2	1	0	87	30	4
Eudistes	2	1	0	55	12	4
L'Assomption	1	2	0	45	58	2
Grasset	1	2	0	30	68	2
T.-Rivières	0	3	0	6	71	0

Section Ouest

Notre-Dame	2	0	1	38	18	5
Ste-Marie	2	1	0	67	40	4
Montreal	1	1	1	52	74	3
Rigaud	1	1	1	50	45	3
Valleyfield	1	2	0	31	58	2
St-Viateur	0	2	1	45	78	1

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

Queen's	1	0	0	21	14	2
Western	1	0	0	18	13	2
McGill	0	1	0	13	18	0
Toronto	0	1	0	14	21	0

LIGUE INTERCOLLEGIALE Jr

Richard	2	0	0	92	6	4
Eudistes	1	1	0	25	51	2
Ste-Marie	1	1	0	19	19	2
Mt St-Louis	0	2	0	0	60	0

LIGUE METROPOLITAINE

Marieville	7	3	0	200	66	14
Terrebonne	7	1	0	153	29	14
Hochelaga	6	1	1	169	55	13
Rosemont	3	3	2	52	65	8
Farnham	3	5	1	66	108	7
Duvernay	1	7	0	30	196	2
St-Eustache	1	8	0	51	222	2

CONFERENCE DU QUEBEC

Rosemont	6	3	0	133	131	12
Montréal-Nord	5	4	0	109	110	10
Hawkesbury	4	5	0	92	142	8
Châteauguay	3	6	0	142	104	6

CHASSE & PÊCHE

SERGE DEYGLUN

La Baie James; Le voyage de ma vie (3) !

Depuis deux jours, je vous parle avec enthousiasme de cette fabuleuse expédition de chasse à la Baie James, plus précisément, dans le territoire de l'armateur-sportif **Emilien-Pronovost,** à la **rivière Pontax.** Les camps Pronovost sont situés à 8 ou 10 milles (par voie aérienne) de la "capitale" officieuse de la Baie James, **Rupert House,** premier poste de traite de fourrures du grand nord — fondé par **Médard Desgroseillers** en **1668** !

Je ne peux m'empêcher d'ouvrir une parenthèse pour exprimer mon admiration sans borne à l'égard de ce grand coureur des bois au Canada. Quand on a vu le territoire en question, on se demande par quel prodige de courage, par quelle force surhumaine ces découvreurs de la Nouvelle-France ont pu réussir de pareils exploits . . . c'est tout simplement miraculeux ! Voyez plutôt : de **Montréal** à **LaSarre,** Abitibi, il y a 468 milles en automobile. De la base de LaSarre Air Service à la rivière Pontax, c'est une affaire **d'une heure, 45 minutes,** en hydravion — un Norseman. Donc, si l'on considère la distance, c'est "à la porte" et à la portée de n'importe qui ! Mais en 1668 . . . les difficultés du trajet dépassent l'imagination !

J'estime, à vue d'oeil, que Desgroseillers (aidé par **Radisson** et de ses amis Hurons et Outaouais) a dû faire pas moins de **100 portages** avant d'atteindre ce qu'ils appelaient "la mer du Nord" ! Il leur a fallu remonter l'Outaouais jusqu'au grand lac Victoria, portager jusqu'à Val-d'Or et remonter, puis descendre la rivière Harricanaw jusqu'à la Baie James !

Même de nos jours, avec nos solides canots de toile, de fibre de verre ou d'aluminium propulsés par des moteurs hors-bord, c'est toute une aventure difficile et périlleuse. L'an dernier, deux "explorateurs américains" se sont perdus quelque part sur le parcours de l'Harricanaw. On n'a jamais retrouvé leur corps — seulement le canot et l'équipement... Le constable **Guy Gaucher,** de la Police Montée, présume qu'ils se sont noyés en tentant de franchir un des nombreux rapides de la rivière.

La chasse aux grandes oies bleues

L'équipe de cinéma d'**Artek Films,** dont je dirige les déplacements pour les 39 prochaines semaines, fit du beau travail. Dès le débarquement à Pontax, nous pûmes tourner des scènes magnifiques ! Le ciel était littéralement ridé par les grands V des oies bleues. Ici et là, on notait la présence d'oies blanches et quelques compagnies de **Bernaches** nous survolèrent pendant notre voyage en canot vers les interminables marécages de la côte. Je ne vous parlerai pas des centaines et des centaines de canards que nous avons fait lever dans l'estuaire de la Pontax . . . ni des compagnies de **Grands Chevalier** à pattes jaunes et de **Bécassines** que nous avons vu vermiller sur les rivages et sur les battures . . . d'ailleurs, vous verrez tout cela sur votre petit écran dès le 29 octobre prochain.

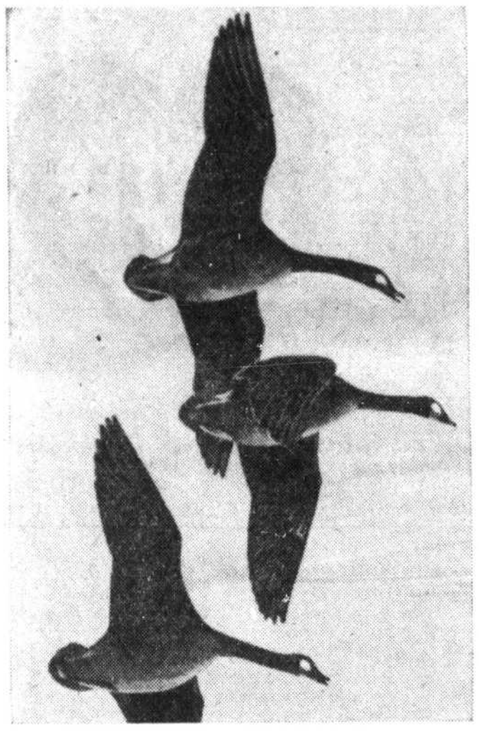

Un triplé d'Oies Sauvages du Canada, appelées Bernaches et aussi "Outardes". Lors de notre séjour à la Baie James, nous ne pûmes réussir à tuer cette espèce d'oie, la plus méfiante et la plus craintive de toutes nos oies canadiennes.

J'aimerais vous décrire la technique de chasse des Indiens **Cris,** nos inestimables guides pendant ces deux jours de chasse et de tournage. D'abord, ils installent très peu d'appeaux — ce qui est étonnant et entre en contradiction avec la théorie que "plus il y en a, mieux c'est" . . . Mais **Fred,** l'un de nos guides m'expliqua que ce n'était pas nécessaire car, de toute façon, les Oies ne **viennent pas** aux appeaux (comme les canards, par exemple) mais **ne font qu'un détour** (sollicités par des appels de la bonne tonalité) afin **d'observer,** de haut, la nature du terrain sur lequel les artificiels semblent manger.

Les oies (les vrais !) s'aperçoivent très vite de la supercherie. D'un simple mouvement d'ailes, elles prennent instantanément de l'altitude. Leur acuité visuelle est tout simplement fantastique — à jurer qu'elles ont des télescopes dans l'oeil !

Le costume de camouflage est donc essentiel. Ce costume, copié sur celui employé par les parachutistes ou franc-tireurs de l'armée, est employée par tous les archers qui font de la chasse. Il coûte moins de $10 lorsqu'il n'est pas imperméable. Achetez-le très ample (large) afin que vous puissiez le porter par dessus vos habits de chasse ordinaires. Portez le chapeau bas sur les yeux. Je conseille aussi l'emploi des verres fumés **de tir** (par temps clair) ou jaune de **contraste,** par temps gris. Ces verres incassables à l'épreuve des plombs (fabrication **Bausch & Lomb**) devraient être portés pour TOUT genre de chasse.

Les Indiens placent les chasseurs sous le vent, **devant** les appeaux. C'est à dire qu'on se trouve dans un buisson et que les appeaux (la description de ceux-ci vous fut donné hier) se trouvent derrière nous. Or, quand les Oies "cassent" les ailes et planent (pendant quelques secondes) afin de s'assurer une meilleure stabilité pour observer le sol, elles se trouvent devant vous et vous êtes entre elles et les appeaux. C'est donc un tir de face.

Dès qu'elles s'aperçoivent qu'il y a "quelque chose" de pas normal, elles donnent le mouvement d'aile qui leur fait prendre de l'altitude et fait qu'elles présentent au chasseur la silhouette parfaite : ventre et ailes largement déployées. Deux alternatives : on tire de face **"à la Venue",** ou au ventre, **"à la Royale".** Si le second système est plus spectaculaire (pour impressionner les copains ou les téléspectateurs qui aiment voir "exploser" l'oiseau) je recommande le tir **"à la Venue"** — de face. Pourquoi ? Parce que je pense à plus tard, au moment de manger l'oiseau!

Le tir "à la Venue" brise les ailes et peu de plombs touchent le corps de l'oie — ce qui est souhaitable au point de vue gastronomique. La chute de 75 ou 100 pieds que fera l'oiseau l'assommera. Les oies qui auront résisté à cette descente, ce "crash landing" comme on dit en langage d'aviation, seront achevées, non avec un second coup de feu, mais en se faisant tordre le cou par le guide Indien où vous-même, si vous avez un chien rapporteur. L'oiseau ainsi "expédié" est **"vierge",** i.e., non troué ou déchiré par les plombs.

Le tir **"à la Royale"** est plus mortel, plus spectaculaire, plus "définitif", si j'ose dire ! Mais le gastronome et l'esthète que vous êtes, ou que vous devriez être (!), préférera l'oiseau intacte et "propre" qui, sur une table d'hôte, vous fera honneur.

Il est faux de croire que les Oies (qu'importe l'espèce) sont "pas tuables", blindées comme des tanks, dure à mourir et dure à manger ! Qu'il faut employer de lourdes charges (No 2, BB — il y a même des gens qui emploient les AAA !) et qu'il est bien dommage qu'on ne permette pas les 5 coups pour un gibier aussi "difficile" . . . Et bien, tout cela n'est que propos de mauvais tireurs. De gens qui s'imaginent que l'on peut passer 10 mois sur 12 sans toucher à son fusil et être quand même un bon tireur . . . Je n'insisterai jamais assez sur l'importance de faire du **Skeet** ou de la **Trappe** à l'année longue !

Vous vous transformerez alors en excellent tireur au vol, et ce en très peu de temps. Allez à **l'Acadie** (Centre sportif des Chasseurs et Pêcheurs de Montréal) et renseignez-vous, ça ne coûte rien de se renseigner, que diable ! L'Oie, qu'elle soit Bleue, Blanche, Noire (Brant) ou Bernache (Honker) se descend très bien avec du **No. 4** (de préférence en Magnum Imperial) et trépasse aussi rapidement qu'une vulgaire Sarcelle ! Le tout, c'est de viser juste et de ne pas dormir sur son oiseau.

A DEMAIN !

SON POUVOIR ÉCLATANT SURPASSE TOUT!

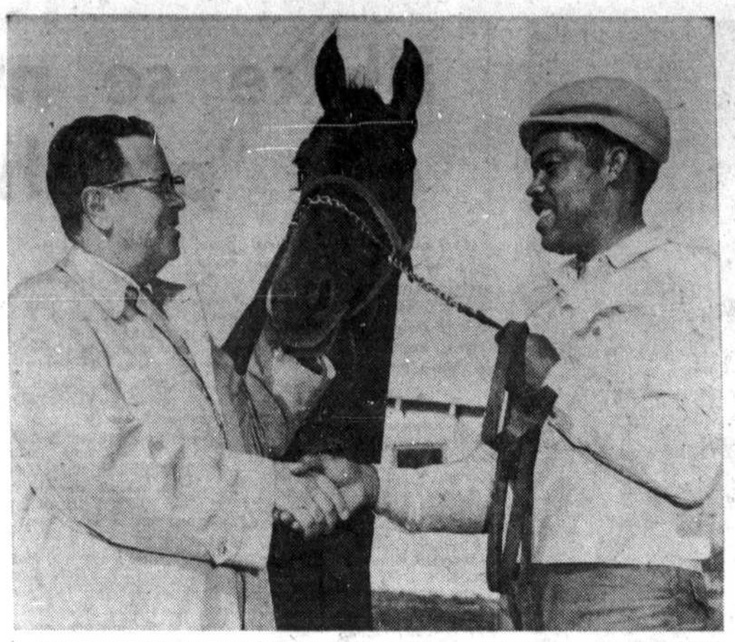

A L'ARRIVEE D'UN TROTTEUR AMERICAIN — Le coursier HAPPY NEWPORT, qui a découpé le premier quart de mille en 28.3 secondes, à quatre reprises cette année, prendra part au Trot Montréal, d'une bourse de $9,600 ce soir, à la piste Blue Bonnets. Ici, Lucien Bombardier souhaite la bienvenue au palefrenier de Happy Newport, à son arrivée, à l'hippodrome du boulevard Décarie.

Trimble rappelle l'arrivée de Garney Henley à Hamilton

De son bureau, Jim Trimble leva les yeux. Derrière lui, sur l'un des murs du stade Civic de Hamilton, un calendrier. "Septembre 1960", peut-on y lire.

Devant lui, un visiteur, un parfait inconnu âgé de 21 ans attendait qu'on l'interroge. Avec ses verres à corne épaisse, il ressemblait à un véritable collégien.

"Qu'est-ce que je peux faire pour toi ?" lui a alors demandé Jim, dans le temps instructeur des Tiger-Cats de Hamilton. "Il doit s'être trompé de bureau", a-t-il pensé à ce moment-là, car il engageait des joueurs de football, non des garçons de bureau.

"Mon nom est Garney Henley", lui a répondu l'intrus.

Il n'avait rien d'impressionnant. Il mesurait six pieds, et il disait faire osciller la balance à 172 livres. A Jim, il rappelait le libraire du quartier.

Cependant, dès la première pratique de Henley dans l'uniforme or et noir des Tiger-Cats, Jim devait constater son erreur. Combien il s'était trompé dans sa première approximation de l'athlète de Hayti, petite cité de 500 âmes dans le Dakota-Sud.

Congédié par Green Bay

Il venait d'être congédié par les Packers de Green Bay, et l'instructeur Vince Lombardi lui avait conseillé d'aller tenter sa chance avec les Tiger-Cats.

Son record était certes intéressant. Au Huron College, dans le Dakota-Sud, il avait établi un nouveau record pour institutions mineures en enregistrant 391 points en 1957, 1958 et 1959.

Ce total éclipsait l'ancien record, 384, établi par Leo Lewis, maintenant avec Winnipeg, pendant ses quatre années dans l'uniforme de l'Université Lincoln, dans le Mississippi.

Cette visite au bureau allait représenter le début d'une exceptionnelle carrière au football canadien, considéré comme l'un des meilleurs demis au pays, et ce tant à l'offensive qu'à la défensive.

Et cette année, il ne faudrait pas être surpris si Garney est considéré parmi les meilleurs joueurs au pays, lors du choix du gagnant du trophée Schenley.

Henley fait bien tout ce qu'il fait.

Il est tout d'abord considéré comme le meilleur joueur au pays sur les retours de bottés de dégagement.

Au domaine des interceptions, il partage la place d'honneur avec Tommy Grant, son coéquipier. Tous deux ont intercepté quatre passes chacun.

Tout comme Ralph Sazio cette année, Trimble l'utilisait plutôt à la défensive, mais il est considéré comme l'un des meilleurs demis offensifs dans la Ligue Canadienne.

Une menace constante

Il a prouvé lundi, lors de la visite des Tiger-Cats à Winnipeg, qu'il pouvait briller de plusieurs façons.

Dans les derniers instants du match, il a tout d'abord réussi un attrapé extraordinaire sur une passe de Bernie Faloney, pour placer les Tiger-Cats sur le sentier de la victoire. Mais ce n'est pas tout.

Il a réussi un touché lui-même en complétant une passe de Faloney, et de plus, il a réussi deux interceptions.

C'est d'ailleurs le genre de besogne qu'il abat régulièrement depuis qu'il est avec les Tiger-Cats.

La joute de la Coupe Grey

Dans la joute de la Coupe Grey, l'an dernier, Henley a joué un rôle prédominant même si les Tiger-Cats ont subi l'échec. Malgré le brouillard, rares sont ceux qui ne pouvaient reconnaitre le numéro 26 des Tiger-Cats sur le terrain.

Des 480 verges accumulées par les perdants, 217 ont été gagnées par Henley. Il a réussi deux touchés, à la suite de courses de 74 et 18 verges, en a préparé un autre par une course hors l'aile de 38 verges.

Et l'an dernier, il a terminé au 4e rang des compteurs avec 72 points, également au 4e rang pour les passes complétées avec 37, en plus de conserver une moyenne de 5.2 verges par tentative.

Que demander de plus d'un joueur ordinairement confiné à la défensive ?

Quand Sazio a hérité du poste laissé vacant par Trimble, voici ce qu'il a dit de Henley : "J'ai touojours pensé qu'il devait être utilisé à la défensive. Garney n'est pas assez puissant pour jouer régulièrement à l'offensive. Cependant, je tiens à le souligner, il est extraordinaire pour compléter les passes, et excelle sur les jeux au sol".

Le bureau des directeurs devra remercier Vince Lombardi. C'est lui qui a conseillé à Henley de tenter sa chance à Hamilton.

Le duo Palmer-Pott est opposé à Huggett-Will

ATLANTA. (UPI) — Arnold Palmer et Johnny Pott affronteront les deux plus jeunes membres de l'équipe britannique dans le premier match des rencontres de la coupe Ryder, aujourd'hui, soit Bryan Huggett et George Will, tous deux âgés de 26 ans. Ces premières rencontres seront des "quatuors écossais", c'est-à-dire que chaque joueur alternera avec son partenaire, de coup en coup.

Dans les autres rencontres, Billy Casper et Dave Ragan seront opposés à Peter Alliss, la vedette de l'équipe britannique, et à Christie O'Connor; Gene Littler et Dow Finsterwald feront face à Harry Weetman et à Dave Thomas; finalement, Julius Boros et Tony Lema se mesureront à Bernard Hunt et à Neil Coles.

Cette compétition internationale se poursuivra demain et dimanche. Les Américains l'ont emporté 11 fois en 14 tentatives, mais n'ont jamais été défaits sur le sol américain.

Billy Maxwell et Bob Goalby, les deux golfeurs qui tentent de se retrouver présentement, ne joueront pas le premier jour, mais ils prendront part à la compétition plus tard. Palmer a promis que les 10 membres de son équipe seront utilisés.

Palmer a ensuite déclaré que les Britanniques semblent fatigués à la suite d'un entraînement intense. "S'ils ne prennent pas les choses plus aisément, ils seront des proies faciles pour nous", a déclaré hier Palmer.

Longueuil bat Sorel

Dans une joute de football hors-concours, le Collège de Longueuil a blanchi l'école secondaire Martel, de St-Joseph-de-Sorel, 10 à 0.

Les étoiles des vainqueurs ont été Roger Bouthillier, Pierre Mayrand et Armand.

Dans le domaine du ballon-panier, la Ligue St-Laurent-Richelieu est en voie de s'organiser pour la prochaine saison. Une assemblée générale aura lieu au Collège de Longueuil, le 8 octobre.

Trophée présenté à Keon par Pearson

TORONTO. (PC) — Le premier ministre Lester B. Pearson participera aux cérémonies d'ouverture des Maples Leafs de Toronto samedi soir. Le premier ministre présentera un trophée au centre Dave Keon et fera la mise au jeu officielle au début de la joute disputée aux Bruins de Boston. Keon recevra alors le trophée "J. P. Bickell", attribué au joueur le plus utile aux Leafs.

Calgary achète Bruce Claridge

CALGARY. (PC) — Les Stampeders de Calgary ont dévoilé hier l'achat de l'ailier canadien Bruce Claridge, des Eskimos d'Edmonton.

Le gérant-général Jim Finks a déclaré qu'aucun autre joueur n'était impliqué dans la transaction. Claridge, qui travaille au service d'une brasserie à Edmonton, pourra participer à toutes les joutes des Stampeders d'ici la fin du calendrier.

Avant de passer aux Stampeders une première fois, en 1961, Bruce avait brillé durant trois saisons pour les Lions de Vancouver. L'année suivante, il était échangé aux Arganauts de Toronto.

A ce moment-là, l'échange avec les Argonauts avait découlé d'un transfert de Claridge dans l'Est, et cette année, ses patrons ont décidé de le retourner dans l'Ouest, d'où son transfert des Argonauts aux Eskimos.

Nos choix à Blue Bonnets

(Nombre de gagnants : 66 sur 210)

Gagnants de mercredi : Kim D. Grattan, ($4.20) ; Armbro Champ, ($4.40) ; Time To Go, ($4.10) ; Royal Ronald, ($3.10).

1—Calumet Rosecroft, Miss Pepsi, Miss Baron Key
2—Fin's Hat, Eddiecan, Dandy Worthy
3—Remus Abe, Hal Spirit, Uncle Bun
4—Duke of Wellington, Lillie Pointer, Marg E Hal
5—Barney Diplomat, Mr. Waters, Caper Cutter
6—Doctor Kirk, Canister, Uncle Spud
7—Lincoln Van, Chief's Valentine, Hal Volo
8—Burton Hi Lee, Success Knight, Key Guard
9—Happy Newport, Peaches Atom, Van Counsel
10—Rover Boy, Priam, Our Chance

LE MEILLEUR : Happy Newport, (9e)

Changements prévus dans les majeures en '64

NEW YORK. (UPI) — Les Dodgers de Los Angeles, champions mondiaux du baseball, semblent être les seuls qui entreprendront la saison 1964 sans apporter de changement à leur alignement.

Tous les autres clubs des majeures, même les puissants Yankees de New York qui ont si facilement remporté le championnat de la Ligue américaine, devront effectuer quelques changements avant d'amorcer une nouvelle saison avec confiance.

Les Dodgers ont pris le risque d'aligner pratiquement les mêmes joueurs que l'an dernier cette saison. On se rappellera qu'en 1962 les Dodgers avaient lamentablement échoué dans la dernière semaine de la campagne. Toutefois, ce même club des Dodgers, à l'exception de Bill Skowron, autrefois des Yankees, et du lanceur Bob Miller, un ancien des Mets, a remporté le championnat cette saison.

Après avoir vaincu les Yankees en quatre matches d'affilée dans la série mondiale, les Dodgers seront peut-être satisfaits des cadres de l'équipe actuelle. Cela signifie que le pilote Walter Alston n'aura plus à se soucier des substituts, surtout au champ intérieur, puisque Jim Gilliam, Dick Tracewski et Ken McMullen peuvent aussi bien évoluer au deuxième ou au troisième but.

Tracewski a été utilisé au deuxième but durant toute la série mondiale, mais on ne peut dire que ce choix soit définitif.

LES YANKEES sont certes de meilleurs frappeurs qu'ils ne l'ont démontré durant la série, mais il leur manque un lanceur de relève de la trempe de Joe Page ou Luis Arroyo afin d'assurer la relève du vétéran Whitey Ford et de leurs jeunes lanceurs.

Voici les lacunes des autres équipes, à commencer par celles de la Ligue nationale.

LES CARDINAUX DE ST-LOUIS : Ces derniers ont de la puissance à revendre. Les lanceurs ont bien fait, mais ils n'étaient pas assez nombreux. Un bon lanceur débutant et un solide artilleur de relève ne seraient pas de trop. Le vide laissé par Stan Musial sera dur à combler, mais vu l'âge avancé du vétéran voltigeur, les Cardinaux sauront bien lui dénicher un remplaçant.

LES GIANTS DE SAN FRANCISCO : Le problème le plus urgent à régler se trouve au deuxième but. Il se peut aussi qu'ils réorganisent le personnel de leurs lanceurs.

LES PHILLIES DE PHILADELPHIE : Ils pourraient certes utiliser un troisième but à la place de Don Hoak ainsi qu'un substitut à Roy Sievers au premier but. Il est difficile de juger le rendement des lanceurs puisque Art Mahaffey et Dennis Bennett, deux solides artilleurs, ont été blessés l'an dernier.

LES BRAVES DE MILWAUKEE : Leurs jeunes lanceurs sont très prometteurs, mais l'équipe a plus d'un problème. Eddie Mathews, qui a été déplacé du troisième but au champ extérieur vers la fin de la saison, sera peut-être utilisé dans le cadre d'un échange, afin de renforcer d'autres postes.

LES REDS DE CINCINNATI : Les blessures aux lanceurs et une lacune au troisième but n'ont certes pas aidé la cause de l'équipe cette saison. Ils devront peut-être échanger l'une de leurs vedettes afin d'obtenir des renforts.

LES CUBS DE CHICAGO : Ron Santon, Billy William et Ken Hubbs, de même que leur personnel de lanceurs, forment un bon noyau. Ernie Banks, toutefois, prend de l'âge.

LES PIRATES DE PITTSBURGH : Une période de reconstruction s'annonce à la suite des échanges de l'hiver dernier qui ont échoué.

Quant aux **COLTS DE HOUSTON** et aux **METS DE NEW YORK,** ces deux équipes ont besoin de renfort à presque tous les postes.

LES WHITE SOX DE CHICAGO : Un besoin urgent de puissance au bâton car leurs lanceurs ne sont pas suffisamment solides pour triompher sans aucun appui de la part des frappeurs.

LES TWINS DU MINNESOTA : De la puissance à revendre. Avec l'addition de quelques bons lanceurs à leur étoile Camilio Pascual, les Twins devraient connaitre une bonne saison en 1964.

LES ORIOLES DE BALTIMORE : Lacunes au bâton comme la majorité des rivaux des Yankees. Par ailleurs, les lanceurs qui ont si bien parus durant l'entrainement n'ont pas fourni les performances dont on s'attendait d'eux. Toutefois, leur champ intérieur semble solide.

LES TIGERS DE DETROIT : Sous l'égide de Chuck Dressen, les lanceurs se sont améliorés, mais des renforts sont nécessaires. Une vedette sera peut-être sacrifiée afin d'obtenir ces renforts.

LES RED SOX DE BOSTON : L'équipe a un besoin urgent de bons lanceurs ainsi que de solides frappeurs afin de donner suite aux performances de Dick Stuart et de Carl Yastrzemski.

LES INDIENS DE CLEVELAND : Comme la majorité des équipes du circuit, les lacunes à combler sont au niveau des lanceurs et des frappeurs. La blessure subie par Vic Davalillo n'a certes pas aidé la cause des Indiens en 1963.

LES ATHLETIQUES DE KANSAS CITY : De bons artilleurs gauchers ne seraient pas de refus. Il faut également espérer que Norm Siebern et Jerry Lumpe retrouveront leur aplomb au bâton.

LES ANGELS DE LOS ANGELES : Une offensive plus soutenue est de mise si les Angels veulent réussir leur exploit de 1962.

Et les **SENATEURS DE WASHINGTON** peuvent être classés au même chapitre que les Mets et les Colts.

Inscrits ce soir

PREMIERE COURSE
TROT — $800

2 Armbro Dorie, L. Eaid	3 - 1
5 Cal. Rosecroft, L. Bourgon	4 - 1
3 P. P. Prologue, W. Habkirk	9 - 2
4 Mary Dean, A. Waddell	6 - 1
7 Jamie's Rose, R. Curran	6 - 1
1 Schiller, Dr. W. Croteau	8 - 1
8 Miss Baron Key, J. Lahaie	8 - 1
6 Miss Pepsi, B. Ferron	10 - 1

Eligible : Armbro Nibble, R. Bardier

DEUXIEME COURSE
AMBLE — A RECLAMER $800

1 Eddiecan, B. Galbraith	3 - 1
6 Bengall, C. Pelletier	7 - 2
7 Ronnie C, R. Lacelles	4 - 1
3 Fin's Hat, R. Feagan	5 - 1
4 Dandy Worthy, F. Baise	6 - 1
2 Gypsy Brewer, W. Habkirk	8 - 1
5 Grattan Diplomat, M. Turcotte	8 - 1
8 Chuck Peters, P. Sauvé	10 - 1

Eligible : G. Spark, R. Grandmaison

TROISIEME COURSE
AMBLE — $800

4 Randy Grattan, V. Hughes	5 - 2
5 Scottadee, K. Galbraith	3 - 1
3 Remus Abe, R. Rivard	4 - 1
1 Hal Spirits, W. Habkirk	6 - 1
2 Merry Pence, Dunc MacTavish	6 - 1
6 Y. Doodle Boy, V. Bourgon	8 - 1
7 Uncle Bun, Dr. J. Findley	8 - 1
8 Milbro Echo, L. Bourgon	10 - 1

Eligible : Pedor's Boy, R. Silliphant

QUATRIEME COURSE
AMBLE — $800

2 Duke of Wellington, F. Baise	3 - 1
3 Innocent Bob, R. Gemmill	7 - 2
5 William Way, C. Bélanger	4 - 1
1 Enoch W., P. Robillard	6 - 1
6 Marg E. Hal, Gil Lachance	6 - 1
4 Lillie Pointer, C. Pelletier	8 - 1
7 Mountain Brook, R. Bouthillier	8 - 1
8 Delbee, N. Bardier	10 - 1

Eligible : Floyd's Honor, J. Hayes

CINQUIEME COURSE
AMBLE — $800

6 Peter Humes, —	3 - 1
4 Teddy Direct C, R. Feagan	7 - 2
3 Shadydale Colonel, R. Gagne	9 - 2
5 Meadow Wave, R. Caldwell	6 - 1
7 Barn. Diplomat, H. Gallagher	6 - 1
1 Caper Cutter, Y. Plouffe	8 - 1
2 Mr. Waters, H. Lamarre	8 - 1
8 Traffic Brooke, R. Ponton	10 - 1

Eligible : Stormy Brown, P. Masse

SEPTIEME COURSE
AMBLE — $1,000

1 Uncle Spud, Dr. J. Findley	3 - 1
5 Egyptian Byrd, Jul. Giguère	4 - 1
7 Gary Johnston, G. Johnston	9 - 2
2 Doctor Kirk, R. Curran	6 - 1
8 Adios Dominion, K. Galbraith	6 - 1
3 Helen Jo Adios, Gil. Lachance	8 - 1
4 Dale Herbert, J. Wiener	8 - 1
6 Canister, Gil. Lachance	10 - 1

Eligible : Bennie Boy C., K. Carmichael

SEPTIEME COURSE
A RECLAMER $1,000

1 Lincoln Van, C. Bélanger	3 - 1
3 Chief's Valentine, J. Wiener	7 - 2
2 Bold Boy, M. Turcotte	4 - 1
4 Hal Volo, M. Gingras	6 - 1
6 Bar Gold, R. Filion	6 - 1
7 Minor Joe, C. Hie	8 - 1
8 J. M. J., K. Galbraith	8 - 1
5 Major's Buster, L. Lapa	10 - 1

Eligible : Jennie W. C., R. Caldwell

HUITIEME COURSE
A RECLAMER $1,200

3 Hilltop Sue, R. Curran	3 - 1
4 Colonel C. Volo, J. Gordon	7 - 2
1 Burton Hi Le, P. Caldwell	4 - 1
7 Pine Ridge Danny, P. Radley	5 - 1
2 Key Guard, R. White	6 - 1
8 P. R. L., C. St-Jacques	8 - 1
6 Lady Lucky, R. Rivard	8 - 1
5 Success Knight, R. Bardier	10 - 1

Eligible : Dr. McGregor, W. Habkirk

NEUVIEME COURSE
MONTREAL TROT — $9,600

2 Peaches Atom, Dr. J. Findley	3 - 1
4 Happy Newport, A. Cameron	4 - 1
8 Sprite Kid, R. White	9 - 2
3 Success Bomb, M. Gingras	5 - 1
1 Mr. C., Gaetan Lachance	6 - 1
7 Tim Key, Gil. Lachance	6 - 1
5 Hi Jet, C. St-Jacques	7 - 1
9 Replica Herbert, J. Herbert	8 - 1
6 Van Counsel, C. Watters	10 - 1
9 Ava Song, R. Savignac	12 - 1

DIXIEME COURSE
AMBLE — $800

2 Priam, R. Savignac	2 - 1
7 Rover Boy, C. St-Jacques	4 - 1
8 Captain McGregor, W. Habkirk	9 - 2
4 Key Song, R. White	6 - 1
5 Our Chance, R. Curran	6 - 1
1 Katie Dares, C. Paradis	8 - 1
3 Walter Scott, —	8 - 1
6 Irish Jubilee, J. Kopas	10 - 1

Eligible : Teddy Aircraft, G. Diotte

Proposition de O'Quinn

OTTAWA. (PC) — Le gérant général Red O'Quinn, des Rough Riders d'Ottawa, a affirmé hier qu'il demandera qu'on établisse un plan quelconque où les arbitres de l'Ouest viendraient "travailler" dans l'Est et vice-versa, lors de la réunion de la Conférence de l'Est, à Toronto, la semaine prochaine.

O'Quinn et Frank Clair auraient manifesté leur vif désappointement en ce qui regardait le travail des arbitres, lors de la visite du Ottawa à Regina, samedi soir dernier.

"Je sais qu'un tel programme paraitrait coûteux, mais nous ne formons plus un circuit amateur.

"Depuis le début de la saison, le travail des arbitres a déplu à plusieurs reprises et j'espère que ma proposition sera acceptée.

"Si nous parvenons à nous entendre entre nous, nous pourrons ensuite soulever le point lors de l'Assemblée de la Ligue Canadienne, à Vancouver, durant la semaine de la coupe Grey, a-t-il poursuivi.

BOXE
JEUDI LE 17 OCTOBRE
à 8 h. 30 P.M.
Centre Paul-Sauvé
10 RONDES
ZORA FOLLEY
PHOENIX, Arizona
vs
BILLY DANIELS
BROOKLYN, New York
4 — AUTRES COMBATS — 4
Adm. : $2.00 à $10.00
RESERVATIONS :
Centre Paul Sauvé RA. 5-3656
Jacques Chevrier LA. 6-3116
Bureau ville d'Anjou 352-2200

TUXEDO

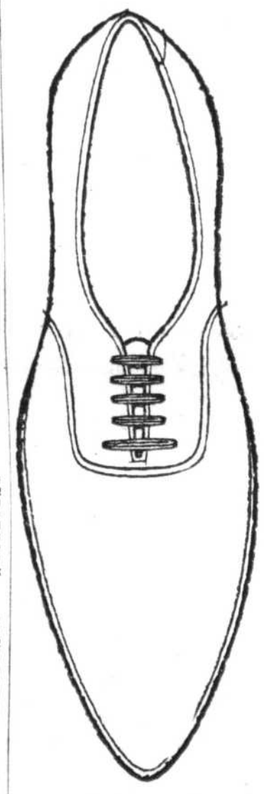

De rigueur pour la tenue de soirée. Une chaussure très distinguée.
$27.95
Par contre, si vous préférez, demandez que l'on vous montre nos escarpins à empeigne simple qui sont également d'une tenue irréprochable.
Dack's
Chausseur des Canadiens les mieux habillés.
3 MAGASINS A MONTREAL :
1025 ouest, rue Ste-Catherine, près Peel
5125 boulevard Décarie, près Queen Mary
1235 carré Phillips

Les gars! ÉQUIPEMENT DE HOCKEY GRATUIT
AVEC LES DESSUS DE BOITES DE CÉRÉALES CHEX

BÂTON GENRE PROFESSIONNEL	Valeur $1.95	35 DESSUS DE BOÎTES
ÉPAULETTES	Valeur $6.00	80 DESSUS DE BOÎTES
GANTS	Valeur $5.65	75 DESSUS DE BOÎTES
CASQUE PROTECTEUR	Valeur $4.00	50 DESSUS DE BOÎTES
RONDELLE OFFICIELLE	Valeur 40¢	10 DESSUS DE BOÎTES
JAMBIÈRES	Valeur $6.00	80 DESSUS DE BOÎTES
CULOTTES DE HOCKEY	Valeur $5.65	75 DESSUS DE BOÎTES
AUBAINES CASQUE PROTECTEUR	Valeur $6.00	65 DESSUS DE BOÎTES
SPÉCIALES! PROTÈGE-DENTS	Valeur $2.50	25 DESSUS DE BOÎTES
SPÉCIAL POUR TOUTE L'ÉQUIPE! JAMBIÈRES DE GARDIEN DE BUT	Valeur $37.50	450 DESSUS DE BOÎTES
ÉQUIPEMENT DE GARDIEN DE BUT! PROTÈGE-CORPS	Valeur $ 8.50	100 DESSUS DE BOÎTES

Si vous commandez des culottes de hockey, veuillez indiquer le tour de taille et la couleur (bleu ou rouge). Tous les dessus de boîtes doivent être postés au plus tard le 31 décembre 1963.

Collectionnez les dessus de boîtes de n'importe quel(s) céréales CHEX pour le déjeuner—Chex au Riz, Chex au Maïs ou Chex au Blé. Envoyez-les, ainsi que votre nom, votre adresse, votre âge et l'article demandé, à :

ÉQUIPEMENT DE HOCKEY CHEX
C/O RALSTON PURINA COMPANY LIMITED, CHECKERBOARD SQUARE, CLARKSON, ONTARIO

Vendeur d'instruments de Laboratoire

Un fabricant de haute réputation cherche un vendeur bilingue âgé de 25 à 35 ans, résidant à Montréal, et qui couvrira la province de Québec.

QUALIFICATIONS :
Vendeur d'expérience en instruments de laboratoire ou technicien de laboratoire médical connaissant bien les instruments scientifiques et qui croit pouvoir devenir un vendeur compétent.

AVANTAGES :
Un excellent salaire avec commission généreuse, plan de pension contributoire, auto fournie et tous les bénéfices marginaux courants de compagnie.

Veuillez donner âge, instruction, expérience, qualifications, salaire actuel, etc. en écrivant en anglais et en français à CASE 9177 LA PRESSE.

Emotions!
CE SOIR 8 h. 15
Dimanche 2 h. 15
Pas de courses le jeudi

BLUE BONNETS
Assistez aux courses en dinant au "LE CENTAURE" Réservations 735-2680

LE FAMEUX GIN V.O. (GENIÈVRE)
BOLS
LUCAS BOLS
Distillé au Canada.
Anno 1575

Selon l'économiste Albert Faucher

En vendant le Québec aux Américains, Duplessis nous assura un marché, du capital, des techniques

QUEBEC. (**P. O'N.**) — "Il peut être facile aujourd'hui de blâmer un premier ministre et de dire de lui qu'il a livré à fort bon compte la terre du Québec aux étrangers; mais dans ce temps-là, plusieurs citoyens du Québec n'y trouvaient rien à redire et louaient même sa puissance de négociation !

"Le besoin de matière brutes orientait l'industrialisme américain vers le plateau laurentien. En acceptant de s'y associer, la province de Québec s'assurait un marché soutenu, des investissements de capital et une collaboration technique."

C'est en ces termes que M. Albert Faucher, professeur au département d'économique de l'Université Laval a conclu hier une causerie sur l'influence des Etats-Unis dans le développement économique de la province de Québec.

M. Faucher parlait au cours d'un colloque qui réunit à Québec pour trois jours tout ce que le Québec compte d'historiens et de spécialistes d'autres sciences de l'homme.

"En acceptant cette association a poursuivi M. Faucher, Québec s'engageait dans la voie d'un développement qui allait déranger ses structures sociales.

Nouvelle conception . . .

"Rappelons à titre d'exemple la conception traditionnelle du rôle du gouvernement devant les problèmes que lui apportait le nouvel industrialisme. On se souvient en particulier de l'effort des premiers ministres du Québec et de l'Ontario pour constituer en 1928 un cartel de 14 compagnies. Le rôle traditionnel des ministres provinciaux assumait une importance nouvelle parce que ceux-ci devaient maintenant traiter avec des entreprises de type multinational, en tant que dépositaires du domaine public. Les artisans de la Confédération avaient conclu de remettre au "gouvernement local", entendons provincial, la gestion des richesses naturelles. A l'époque, cette décision ne semblait pas grosse de conséquence. Le moins qu'on puisse en dire aujourd'hui, c'est que les artisans de la Confédération n'avaient pas tellement compté avec la variable technologique."

M. Faucher a rappellé les propos que tenait M. Alexandre Taschereau en 1925 lorsqu'on l'accusait d'avoir ni plus ni moins vendu le Québec aux Américains.

"Nous n'avons même pas assez de capitaux américains intéressés dans nos entreprises, disait Taschereau. Car vous savez qu'il serait difficile de réunir 75 millions pour une affaire comme celle de la Chute (à Caron) en ne s'adressant qu'aux Canadiens. Nous avons besoin pour nous développer de l'or de nos voisins. Et cela, qu'on ne l'oublie pas, nous profite au premier chef. Croyez-vous en bonne vérité que, si le capital américain n'était pas intéressé dans notre pulpe, nos industries du papier auraient un débouché naturel et facile aux Etats-Unis ?"

Une influence bénéfique

Le professeur d'économique a illustré l'influence américaine sur le développement de notre économie en décrivant les conditions dans lesquelles sont nées au Québec les industries minières, celles de l'aluminium et de pulpe et du papier.

Rappelant que c'est une intention agricole (relier les plaines du bas St-Laurent à celles des Prairies) qui avait présidé au développement des chemins de fer canadiens, M. Faucher a mentionné que c'est au cours des travaux dans les régions arides du bouclier canadien qu'on avait découvert le potentiel minier qui fut la cause du développement économique du nord de l'Ontario et plus tard de la région de l'Abitibi.

La construction des chemins de fer elle-même avait attiré au Canada les capitaux nécessaires à l'établissement des industries du fer ainsi que les connaissances technologiques des entrepreneurs américains.

De la même façon dans le cas des industries de l'aluminium et de l'hydro-électricité, "la pénétration du capitalisme américain en territoire québecois procédait d'un besoin croissant de sources d'énergie électrique et de matières brutes ; elle découlait de la demande croissante d'énergie électrique des grands centres urbains et industriels, de la demande de métaux nouveaux de la sidérurgie, et de la demande de papier-journal.

De même pour l'établissement ici des grandes compagnies d'exploitation de pulpe et papier ; "la demande croissante de papier qui résultat de l'accroissement de la population et de la formation de centres métropolitains comme New York, Philadelphie, Chicago, Los Angeles, et qui résultait aussi de l'apparition des grands quotidiens et magazines, soulevait le problème de la rareté de matières brutes, suscitait des mouvements de "conservation des ressources" tant au Canada qu'aux Etats-Unis, et inspirait des velléités de politique réciprocitaire entre le Canada et les Etats-Unis".

"Presque toutes les raisons historiques de localisation d'entreprise américaine au Canada sont réductibles à cette relation de complémentarité envisagée du côté américain".

"L'impulsion venait des centres industriels et financiers et, pratiquement, de l'entrepreneur qui opérait cette liaison essentielle à toute activité économique entre les ingénieurs ou les praticiens de la science et les "capitalistes", c'est-à-dire, ceux qui risquent leur épargne ou celle des autres dans une affaire".

"**Une demande** strictement "nationale" qui eut motive la mise en valeur du plateau laurentien demeure encore inconcevable. La grande industrie est née au Québec sous le signe de l'internationalisme".

A cette époque **le capital** est fortement concentré et son instrument d'opération est la compagnie de gestion à caractère international".

En trois ans, 185 millions de plus

La population mondiale en 63: 3,180,000,000

Un organisme américain, le "Population Reference Bureau", attire de nouveau l'attention sur le problème de la natalité et de la surpopulation mondiale.

Dans le dernier numéro de son bulletin, le "Population Reference Bureau" souligne qu'en 1963 la population mondiale est de 3,180,000,000 d'habitants, soit une augmentation de 185 millions de personnes en trois ans seulement.

Entre 1900 et 1962, la population mondiale a doublé, et il est possible qu'elle ne mette pas plus de 38 ans pour doubler de nouveau.

C'est en Amérique centrale et en Amérique du sud que la natalité est la plus forte, avec un taux de près de trois pour cent par an; ce qui signifie que la population de ces régions devrait avoir doublé dans 23 ans seulement.

En Europe, le taux de natalité est le plus bas du monde avec 0.8 pour 100 seulement par an.

En Afrique, le taux de natalité annuel est estimé à 2 pour 100, mais le bulletin souligne l'abaissement rapide du taux de mortalité.

Québec va créer un organisme d'étude sur l'automatisation

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC. — Le ministère provincial du Travail "songe à prendre les dispositions nécessaires pour faire étudier à fond le problème de l'automation et pour créer, dans ce but, un organisme spécialisé, avec la collaboration du ministère de la Jeunesse et du ministère de l'Industrie et du Commerce".

M. Carrier Fortin a dévoilé hier le projet au représentant de "LA PRESSE" au cours d'une brève entrevue.

Le député de Sherbrooke a envoyé son sous-ministre Donat Quimper à la conférence sur l'automation, qui a eu lieu à Toronto les 17, 18 et 19 septembre dernier.

M. Quimper, qui a été très impressionné par ces délibérations, les a qualifiées de "conférence-choc"; il a rédigé un rapport sur ses observations; M. Carrier Fortin examine à l'heure actuelle ce document secret et en fait distribuer des copies aux autres membres du cabinet.

C'est immédiatement après les entretiens de Toronto que l'Ontario s'est doté d'une "Foundation on Automation and Employment", composée de professeurs d'université, de délégués patronaux et ouvriers, ainsi que du sous-ministre du Travail de la province.

Il est probable que l'organisme, que le député de Sherbrooke et les autorités du Québec projettent de former, aurait maints traits de ressemblance avec la nouvelle institution ontarienne.

L'automation ou mieux l'automatisation — comme le recommandent les linguistes — est un des problèmes auxquels le ministère du Travail de la Vieille Capitale semble vouloir donner la priorité.

L'automatisation engendre en effet une "seconde révolution industrielle"; ses résultats sont graves; elle entraîne d'importants déplacements de main d'oeuvre : il n'existe pas de chiffres précis à ce sujet ni dans la province, ni au Canada; mais aux Etats-Unis, 2,000,000 de travailleurs auraient perdu leur emploi au cours de la dernière décennie; certaines personnes prétendent que ces chiffres sont en-dessous de la vérité.

Avec l'automatisation, que se passe-t-il ? Les machines transforment la matière brute en produit fini à la suite d'une série de manipulations ou exécutent tout autre ouvrage sans que la main de l'homme y prenne aucune part.

C'est ainsi que, dans une gare de triage comme à Montréal, 7 ou 8 hommes, au lieu d'une nombreuse équipe, suffisent maintenant pour grouper quotidiennement des milliers de wagons selon leur destination ou leur chargement. C'est également ainsi que les raffineries de pétrole de la région métropolitaine, où tout se fait automatiquement, ne requièrent que la présence de rares surveillants. C'est encore ainsi que la mise en service de calculatrices électroniques a réduit considérablement l'effectif du personnel du bureau de certaines grandes sociétés.

Les conséquences sociales de l'automatisation posent de plus en plus, aux gouvernements, des problèmes multiples à solution urgente :

1—formation, à l'avance, des ouvriers spécialisés dont aura besoin l'industriel qui compte automatiser son entreprise dans un, deux ou trois ans.

2—réadaptation des travailleurs qui perdent leur emploi.

3—réforme de l'enseignement technique pour le rendre polyvalent afin que chaque élève ait, une fois lancé dans la vie, plusieurs cordes à son arc.

4—prolongation des vacances et réduction du nombre d'heures de la semaine de travail en général dans l'industrie et le commerce pour accroître la demande de main d'oeuvre.

5—utilisation de loisirs de manière intelligente et saine.

La diversité des problèmes explique que M. Carrier Fortin compte sur la collaboration du ministère de la Jeunesse et du ministère de l'Industrie et du Commerce le jour où, avec le gouvernement Lesage, il déciderait de créer un organisme du même genre que la "Foundation on Automation and Employment" de l'Ontario, pour une étude complète et approfondie des aspects économiques et sociaux de l'automatisation.

Le cas du prisonnier Gunn

Parce qu'on se moquait de ses propos, le député Grafftey quitte la Chambre

par **Jean CHARPENTIER**

OTTAWA. — *Le cynisme et la grossièreté de ses collègues ont contraint hier un député offusqué à quitter la chambre des communes.*

Cet incident inusité s'est produit quand par une remarque ironique jointe aux quolibets et aux rires des représentants du peuple, le président de la chambre eut empêché le député Heward Grafftey, conservateur de Broke-Missisquoi, de s'enquérir auprès du ministre de la Justice des mesures prises par les autorités à la suite des sévices infligés par des gardiens de pénitencier fédéral à un de leurs détenus.

Le jeune député faisait allusion au cas du prisonnier Alvin Gunn, qui aurait été roué de coups par ses gardiens, puis abandonné sans soins pendant près de douze heures dans sa cellule du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, il y a quelques semaines.

Fort semblables à des collégiens dont ils ont toute la frivolité et parfois aussi la cruauté, nos députés cultivent deux genres principaux auxquels il est difficile d'échapper si l'on ne possède une forte personnalité : le genre "joual" pour les Canadiens français, et le genre "far-west" pour les autres.

Raffiné, cultivé et sensible (il est spécialiste de Chopin), M. Grafftey joint à ces "défauts" une timidité presque enfantine en dépit de ses 35 ans. C'est pourquoi chaque fois qu'il prend la parole (souvent en français, ce qui n'aide pas), M. Grafftey est infailliblement en butte aux sarcasmes de ses collègues tant conservateurs qu'autres.

Aussi, hier, dès qu'il eut commencé de poser sa question, quelques rires gras se mirent à fuser. En plus, le président, M. MacNaughton, estima que cette dernière était irrecevable en ce qu'elle ne présentait pas de caractère d'urgence : "Les sévices ayant pris fin", ajouta-t-il avec un humour douteux.

Le député eut beau en appeler de cette décision, protestant de la gravité de sa question "qui concernait la dignité de la personne humaine", ses propos se perdirent dans un flot de rires et de moqueries.

Témoin amusé de cette scène, dont il était partiellement responsable par son refus de répondre à la question, M. Chevrier pour sa part se contentait de dévisager M. Grafftey d'un oeil narquois.

"Je trouve l'attitude des Communes en général..." commença ce dernier d'une voix étranglée par l'émotion ... puis il quitta la chambre précipitamment.

Ce n'est qu'une demi-heure plus tard environ que certains députés se rendirent compte que M. Grafftey avait peut-être voulu dire "honteuse" et qu'il n'avait pas tort.

Reprenant exactement la même question, "afin de prouver qu'elle était parfaitement recevable," expliqua-t-il par la suite, M. Fisher, néo-démocrate de Port-Arthur, obtint une réponse immédiate.

"Une enquête est en cours à Saint-Vincent-de-Paul et un rapport est en voie de préparation", déclara piteusement le ministre de la Justice.

Cependant, le président jugea rétrospectivement qu'en toute logique cette question comme la précédente n'aurait pas dû être admise.

Enfin, M. Nasserden, conservateur de Rosthern, proposa qu'on fit des excuses à M. Grafftey, mais M. MacNaughton affirma que celui-ci, un ami intime à lui, ne se sentirait pas offensé et que d'autre part sa question était bel et bien irrecevable.

A deux femmes

Pour vol à l'étalage: deux heures de cellule

Deux femmes dans la quarantaine se sont reconnues coupables de vol à l'étalage, hier après-midi, devant le juge en chef Edouard Archambault, qui leur a imposé deux heures de cellule.

Les objets qu'elles avaient subtilisés dans un magasin du centre de la ville avaient une valeur variant entre $10. et $15.

En prenant le chemin des cellules, les deux coupables ont éclaté en sanglots.

"Si je me montre clément, leur a déclaré le juge en chef de la Cour des sessions, c'est à cause de vos enfants".

C'était la première "visite" des deux femmes en Cour.

Elles ont promis de ne plus y mettre les pieds.

Hausse de 40 cents du prix du sucre

Trois importantes raffineries de sucre de Montréal, la St. Lawrence Sugar, Canada and Dominion Sugar et Atlantic Sugar, ont annoncé hier une augmentation de 40 cents du prix du gros du sucre raffiné, portant ainsi à $15.55 le prix du sac de 100 livres.

Une augmentation de 25 cents avait été annoncée mardi, suivie, le lendemain, d'une autre hausse de 25 cents.

Le prix du sucre raffiné subit les fluctuations des prix du sucre brut sur le marché mondial, à Londres.

Il y a eu 80 changements de prix depuis le 1er janvier dernier, soit 56 hausses et 24 baisses. Le 23 mai dernier, le prix du sucre a atteint son plus haut point depuis 1920 alors que le sucre s'est vendu au prix de $17.65 le sac de 100 livres. Ce même sac coûtait $9.10 le 1er janvier dernier.

Ecrire, et ne pas publier, est un état bien agréable.

H. de MONTHERLANT,
Service inutile.

Au caucus libéral

Nomination d'un comité directeur de 20 membres

OTTAWA. (DNC) — Le caucus libéral s'est en quelque sorte démocratisé hier, en se donnant un comité de direction.

Là où on ne trouvait jusqu'à présent que deux hommes, soit un président et un secrétaire, on compte aujourd'hui vingt personnes, et d'ici peu on en comptera même vingt-deux.

Ce comité de direction se composera des personnalités suivantes : Guy Rouleau, (de Dollard), président; Russel C. Honey, (Durham), secrétaire; Bernard Pilon, (Chambly-Rouville), trésorier; James E. Walker, (York-Centre), whip du gouvernement; Maurice Rinfret, (St-Jacques), assistant-whip du gouvernement; Yvon Dupuis, (St-Jean-Iberville-Napierville), représentant des secrétaires parlementaires, et Prosper Boulanger, (Mercier), président du comité social.

Ouverture d'autres soumissions pour l'île Notre-Dame

Le comité exécutif a procédé hier à l'ouverture de nouvelles soumissions concernant la construction de l'île Notre-Dame. C'est la compagnie Miron Ltée qui a présenté la plus basse des quatre soumissions au montant de $842,000.

Il est possible que le comité exécutif tienne une courte séance spéciale aujourd'hui afin d'accorder ce contrat et ne pas causer ainsi de retards inutiles.

La compagnie qui obtiendra ce contrat aura à construire 4,500 pieds de digue, devra démolir des batardeaux temporaires actuellement en construction et procéder à des travaux de draguage un peu en amont de l'île Verte.

Attentats

Deux hommes de 6 pieds sont entrés hier soir chez Mme Renée Jeanneault, 12248, rue Grenet, Cartierville, et l'ont cruellement battue. Après leur départ, elle a alerté la police et a été conduite à l'hôpital du Sacré-Coeur pour blessures à la figure et aux côtes.

Une autre femme a été assaillie et battue hier soir. L'infirmière Jacqueline Ringuet, 10572, avenue De Lorimier, a été frappée à la figure par un inconnu alors qu'elle passait en face du no 10600, de cette même avenue. Secourue peu après, elle a refusé de se faire panser à l'hôpital mais a alerté la police.

ALBANESE (Antonio) — A Montréal, le 10 octobre 1963 à l'âge de 68 ans est décédé Antonio Albanese, époux de Equelina Mignacca, père de Salvino Mario, Mme Perry Tozzi (Lidia) Mme Beny Smrecher (Vilma) Mme Celso Silicani (Dora). Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg
292 rue Jean-Talon Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Albert) — A Montréal, le 10 octobre 1963, à l'âge de 72 ans, est décédé Albert Archambault, époux de feu Aurore Guérin, père de Jean-Paul et Paulet, demeurant à 6529 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6662, rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Alexina) — A Montréal, le 9 octobre 1963, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Barrette, née Alexina Forget, demeurant chez sa fille Mme Léo Gervais, 2060 rue Fullum. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
2102 rue Fullum
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDIN (Louis) — Accidentellement à La Tuque, le 8 octobre 1963, à l'âge de 26 ans, est décédé M. Louis Beaudin, époux de Micheline Auget, demeurant à 6905 Mousseau. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628 rue Hochelaga,
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Conrad, où le service sera célébré à 9 hrs et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Jules) — A Montréal, le 10 octobre 1963, à l'âge de 55 ans est décédé Jules Beaulieu, époux de Albertine Labrie, demeurant au 4707 Pontiac Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848 rue Papineau
é 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Diane) — A Ville St-Michel, le 9 octobre 1963, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Victor Beauregard, née Diane Nadeau, demeurant à 8906, 7ème Avenue; mère de Marguerite, Marie-Thérèse, Marie-Marthe, François et belle-mère de Yolande. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
8880, boul. St-Michel
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

BELAIR (Thérèse) — A Montréal, le 10 octobre 1963, à l'âge de 17 ans 3 mois, est décédée Mlle Thérèse Bélair, fille de feu Jean-Paul Bélair et de Germaine Cere, demeurant à 4171, 5e rue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier
4036 rue Bélair, entre
Pie-IX et 21ème ave
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Damase où le service sera célébré à 8 h. 45 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Georgina) — A Montréal, le 10 octobre 1963 à l'âge de 85 ans est décédée Mme veuve Albert Blain née Georgina Riendeau. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240 rue Adam
à 9 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLEAU (Eva) — A Montréal, le 10 octobre 1963, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Hermas Bleau, née Eva Ricard, demeurant à 1902 Hays. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
505 ave de Boucherville
à 10 hrs pour se rendre à l'église St-François d'Assise, où le service sera célébré à 10 hrs 15 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISVERT (Florida) — A Montréal, le 11 octobre 1963 à l'âge de 74 ans est décédée Florida Beauchamp époux de Louis-Philippe Boisvert mère de Mme Rosario Jean (Marguerite) M. l'abbé Louis Joseph Boisvert, Marcel, Mme Ernest-R. Tétreault (Thérèse) demeurant à 6271 2ème Avenue Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
2548 rue Beaubien Est
pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Yvonne) — A la Pointe-du-Lac, le 9 octobre 1963, à l'âge de 43 ans, est décédée Soeur Yvonne de Jésus des Oblates de Béthanie, née Yvonne Boucher. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant.
Exposé en la chapelle des Oblates de Béthanie,
où le service sera célébré à 10 hrs. Inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Centre Funéraire Rousseau & Frère de Trois-Rivières.

BOUDREAU (Léandre) — A Montréal le 10 octobre 1963, à l'âge de 54 ans est décédé Léandre Boudreau, célibataire, fils de feu Placide Boudreau et de Marie Pinet, employé à la Continental Can Co., demeurant 515 Cherrier. La dépouille mortelle est exposée au salon
Paul & Fortin
831 ave Laurier Est
jusqu'à ce soir à 10 h. et sera réexposée au salon Jean-Paul Godin de Caraquet, Nouveau-Brunswick. Les funérailles auront lieu lundi le 14 octobre à l'église St-Pierre de Caraquet. Inhumation au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRABANT (Jules-Emmanuel) — A Montréal, le 9 octobre 1963 à l'âge de 97 ans 5 mois est décédé Jules Emmanuel Brabant époux de feu Marie-Elise Desmarais, demeurant à 7580 rue Marquette. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Grégoire Le Grand où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

avis de DÉCÈS

BROSSEAU (Gérard) — A Montréal, le 9 octobre 1963, à l'âge de 53 ans est décédé Gérard Brosseau, époux de Cécile Latraverse, demeurant à 306 Parc Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame Ouest
à 10 h. pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 10 h. 15 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROUILLARD (Edmond) — A Montréal, le 9 octobre 1963, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Edmond Brouillard, née Anna De Tonnancourt Les funérailles auront lieu samedi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville où le service sera célébré à 10 hrs 15 et de là au cimetière de St-Robert, comté Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARTIER (Rosaire) — A St-Michel-des-Saints, le 9 octobre 1963 à l'âge de 66 ans est décédé Rosaire Cartier, agronome, époux de Marguerite Mathieu, demeurant à 57 Terrasse de Bienville, Repentigny. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la nouvelle résidence funéraire
Yvon Champagne
222 rue Notre-Dame-des-Champs,
Repentigny
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CERIZZI (Luigi) — A St-Lin, le 10 octobre 1963, à l'âge de 73 ans, est décédé Luigi Cerizzi, époux de feu Agostina Cerizzi, père de Mme Carl Nardone (Luisa) Mme Camillo Nardone (Annita). Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTIER (Aline) — A Montréal, le 10 octobre 1963, à l'âge de 54 ans, est décédée Mlle Aline Chartier, fille de feu Ovila Chartier et de feu Marie-Anne Desjardins, demeurant à 1725 St-Denis. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de
La Société Coopérative
de Frais Funéraires
302, rue Ste-Catherine est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVALIER (Maurice) — Accidentellement, à Montréal, le 9 octobre 1963, à l'âge de 16 ans, est décédé Maurice Chevalier, fils de Jean Théophile Chevalier et de Blanche Chartrand. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
du Mont St-Antoine,
à la chapelle du même endroit, et où le service sera célébré à 10 hres, de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Arthémise) — A Montréal, le 9 octobre 1963, à l'âge de 89 ans, est décédée Arthémise Dionne, épouse de feu Ferdinand Desrosiers, mère de l'abbé Jean-Baptiste Desrosiers, P.S.S., de Mme Rosario Blais (Marie-Luce), du Dr A. A. Desrosiers de Québec, de la Révérende Soeur Marie Julienne du Précieux-Sang, S.S.A., de Mme Paul-Emile Pichette (Marthe), de Mme Paul Braun (Irène) et Berthe. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 rue Henri-Bourassa est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DES GROSEILLERS (Arthur) — A St-Laurent, le 9 octobre 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé Arthur Des Groseillers, époux de Thérèse Beaulieu. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église de St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOUCHIN (Albert) — A Montréal, le 10 octobre 1963, à l'âge de 55 ans, est décédé Albert Douchin, époux de Alice Massia. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de
sa demeure
1674 rue Emard
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église Coeur Immaculée de Marie, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Urgel Bourgie Ltée.

DUCHARME (Narcisse) — Subitement, à Montréal, le 9 octobre 1963, à l'âge de 76 ans, est décédé Narcisse Ducharme époux de Antoinette Bachand, père de Magalie, demeurant à 10 Richelieu, Fort Chambly, président du Conseil d'Administration de la Compagnie d'Assurance sur la vie de la Sauvegarde. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure
10 rue Richelieu
pour se rendre à l'église paroissiale de Fort Chambly, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. prière de ne pas envoyer de fleurs.

FAVREAU (René) — A Ste-Adèle, le 10 octobre 1963, à l'âge de 63 ans, est décédé René Favreau, époux de Florence Boothman. La dépouille mortelle est exposée au salon
Jean McGuire
353 rue Morin, Ste-Adèle
Avis des funérailles plus tard.

GIGUERE (Eva) — A Montréal, le 10 octobre 1963, à l'âge de 68 ans est décédée Mme veuve Albert Giguère née Eva Briault, demeurant à 4573 ave Melrose N.D.G., mère de Jean-Paul, Fleurette (Mme T. Dumais) Madeleine, (Mme H. Newman) Denise. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et
Ave Notre-Dame-de-Grâce
à 8 hrs 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUARD (Marguerite) — A Montréal, le 9 octobre 1963, à l'âge de 61 ans, est décédée Mlle Marguerite Girouard, fille de feu Hermenégilde Girouard, et de Anna Couture, demeurant 4401 Parthenais. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737 rue Delorimier,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague où le service sera célébré à 9 hrs et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOGUES (Hervé) — A Hull, le 9 octobre 1963, est décédé Hervé Hogues, époux de Germaine Leclaire. Il laisse 1 garçon et 3 filles. Les funérailles auront lieu samedi le 12 octobre à Hull. Pour plus amples informations, communiquer avec la famille.

JACQUES (Dorina) — A Montréal, le 9 octobre 1963, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Alfred Jacques, née Dorina Desormeaux, demeurant 962 rue Davaar, appt 5. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la
Société Coopérative
de Frais Funéraires
7030 rue St-Denis
à 8.30 hres, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JACOBS (Joe) — A Laval-Ouest, le 11 octobre 1963, à l'âge de 56 ans, est décédé Joe Jacobs, époux de Victoria Bryant, père de Robert, Reginald, Ronald, Donald et Norman. Exposé au salon mortuaire
J. F. Wilson & Son
5784 av. Verdun
Avis des funérailles plus tard.

LAFERRIERE (Marcel) — A Montréal, le 10 octobre 1963 à l'âge de 42 ans 10 mois est décédé Marcel Laferrière fils de feu Joseph Laferrière et de feu Dorila Desailliers, demeurant à 589 rue Ville-Marie Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras
4504 rue Ste-Catherine Est
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRAMBOISE (Horace) — A Montréal, le 8 octobre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédé Horace Laframboise, fils de feu Alphonse Laframboise et de feu Jenny Smith, demeurant à 5112 Jeanne-Mance. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
25, rue Laurier est,
à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANTHIER (Aldéa) — A St-Eustache, le 9 octobre 1963 à l'âge de 76 ans 4 mois, est décédée Mme Calixte Lanthier, née Aldéa Trottier, mère de soeur Alma Lanthier des soeurs Grises de Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira
de sa demeure,
735 rue Petite Rivière,
sud St-Eustache,
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 8 hrs 45 et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Donat Martin & Fils.

LAPOINTE (Marie-Paule) — A Montréal, le 11 octobre 1963, est décédée Mme Jean-M. Lapointe, née Marie-Paule Bonin, demeurant à 8309 Drolet. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Crémazie
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGER (Alexina) — A Verdun, le 10 octobre 1963, à l'âge de 69 ans est décédée Mme veuve Ovila Léger, née Alexina Vincent autrefois de Verdun. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault,
512 rue de l'Eglise, Verdun,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 9 hrs et de là, au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LINDSAY (John) — Subitement, à Montréal, le 9 octobre 1963, est décédé John Lindsay, époux de Juliette Richard, et père de Douglas. Service au salon funéraire
Jos C. Wray,
1234 de la Montagne,
samedi, à 11 h. a.m. Inhumation au cimetière Mont-Royal.

MONTPETIT (Alexina) — A St-Etienne-de-Beauharnois, le 10 octobre 1963, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Frank Montpetit, née Alexina Marchand, mère de M. le Chanoine Médore Montpetit, curé de St-Chrysostome et de M. Marcel Montpetit, représentant de l'Assurance-Vie Desjardins pour le diocèse de Valleyfield. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frère Enrg.,
127 rue Ellice à Beauharnois,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Etienne-de-Beauharnois où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MYSSYK (Grégoire) — A Montréal, le 9 octobre 1963 à l'âge de 62 ans, est décédé Grégoire Myssyk, époux bien-aimé de Mary Mysyk demeurant à 10,127 Cartier. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse,
(coin 11e Ave Rosemont)
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Michael Ukrainian Catholic, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NICOL (Lucienne) — A Montréal, le 10 octobre 1963 à l'âge de 60 ans est décédée Mme Alexandre Nicol, née Lucienne Brunet. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 8 heures, pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARE (Henri) — A Salaberry-de-Valleyfield, le 8 octobre 1963, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Henri Paré, époux de Fernande Hébert, demeurant à 122 Ellice. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Larin & Fils
317 rue Victoria
pour se rendre à la cathédrale de Valleyfield où le service sera célébré à 10 hrs et de là, au cimetière local, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRIER (Annie) — A Ste-Justine de Newton, le 9 octobre 1963, à l'âge de 85 ans, 6 mois, est décédée Mme Joseph Perrier, née Annie Demers. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roussin & Legault,
de Ste-Justine de Newton
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Justine où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

PETELLE (Yolande) — A Verdun, le 10 octobre 1963, à l'âge de 11 ans, est décédée Mlle Yolande Pételle, fille de Roger Pételle et de Yvette Godbout, demeurant au 3652 rue Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault
512 rue de l'Eglise
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERGE (Noël) — A St-Louis de Courville de St-Augustin, le 9 octobre 1963, à l'âge de 39 ans, est décédé Noël Roberge, époux de feu Thérèse Tremblay, demeurant à Beauharnois. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frère Enrg.
127 rue Ellice à Beauharnois
pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois où le service sera célébré à 11 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Roger) — A Montréal, le 8 octobre 1963 à l'âge de 35 ans est décédé M. Roger Roy, époux de Lucille Gendron demeurant à 8473 rue De Gaspé. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier
4036 rue Bélair,
entre Pie-IX et 21e Ave.
à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD-BONNENFANT (Marthe) — A Montréal, le 9 octobre 1963, à l'âge de 48 ans 3 mois, est décédée Marthe Bonnenfant, épouse de M. J. Marcel Savard, entrepreneur plombier, demeurant 10,895 boul. Pie IX. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130 Boul. Pie IX
à 11 hrs pour se rendre à l'église St-Vincent Marie Strambi, où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière de St-François-de-Sales, lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-LOUIS (Emery) — A Montréal le 10 octobre 1963, à l'âge de 60 ans est décédé Emery St-Louis, époux de Laurette Tremblay, demeurant à 3919 Mentana. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518 rue Rachel Est
pour se rendre à l'église St-Louis de France où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

STE-MARIE — A Longueuil, le 9 octobre 1963, à l'âge de 57 ans, est décédée Aline Marcil, épouse de Raoul Ste-Marie, demeurant à 15 St-Antoine de Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.,
No 86 rue Longueuil via St-Charles
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARIA (Gérald) — Accidentellement à Boucherville, le 8 octobre 1963, à l'âge de 22 ans, est décédé Gérald Savaria, fils de M. Armand Savaria et de Béatrice Robert, demeurant 569 St-Sacrement. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Etienne Charron
581 rue St-Charles
pour se rendre à l'église Ste-Famille, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMONEAU (Joseph) — A St-Laurent, le 9 octobre 1963, à l'âge de 91 ans, est décédé Joseph Simoneau, époux de Marie Couture, père de Flore (Mme Castilloux) Florian, Jean, Maurice, Yvon et Emile. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790 boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bois-Franc, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont prié d'y assister sans autre invitation.

TALBOT (Léonard) — A St-Vincent-de-Paul, le 9 octobre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Léonard Talbot, époux de Léona Blanchet, demeurant 1137 Boul. Vanier. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie Est
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 8 h. 45, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLENEUVE (J. Odilon) — A Laval-des-Rapides, le 9 octobre 1963 à l'âge de 89 ans est décédé J. Odilon Villeneuve, ancien voyageur de commerce de la maison Genin et Trudeau, époux en 1ères noces de Hilda Turgeon et en 2èmes noces de feu Alice Brière, demeurant à 156 rue Mariale, chez M. Lionel Boileau. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
76 boul. Dussault
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église du Bon Pasteur où le service sera célébrée à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

service anniversaire

CHAPUT (Emilio) — Samedi le 12 octobre, à 10.30 heures, à l'église St-Paul-de-la-Croix, rue Fleury Est, sera célébré un service 1er anniversaire pour le repos de l'âme d'Emilio Chaput, décédé le 12 octobre 1962. Parents et amis sont priés d'y assister.

MME J. MARCEL SAVARD

Le 9 octobre 1963 à l'âge de 48 ans 3 mois est décédée Marthe Bonenfant, épouse de M. J.-Marcel Savard, entrepreneur plombier, demeurant à 10,895 boul. Pie-IX, Montréal-Nord. Elle était présidente de division à la Fédération des Oeuvres de charite canadiennes-francaises. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses filles, Claudette et Danielle, sa soeur Mme Gérard Vallée (Claire) et son beau-frère M. Gérard Vallée. La dépouille est exposée au salon Giroux et fils inc., 11130 boul. Pie-IX. Funérailles samedi le 12 à l'église St-Vincent-Marie-Strombi et inhumation au cimetière St-François-de-Sales.

M. COUILLARD ST-GERMAIN

M. Couillard St-Germain, époux d'Eva L'Heureux, est décédé ce matin, à St-Hyacinthe, à l'âge de 76 ans. Il était le père de M. Pierre St-Germain, correspondant de LA PRESSE à Paris.

Le défunt laisse aussi dans le deuil ses autres fils : MM. Jacques, Jules et Guy St-Germain, sa fille, Mme Lucien Phénix (Suzanne).

La dépouille mortelle est exposée au salon René-J. Mongeau Ltée, à St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu samedi matin.

DERNIER HOMMAGE RENDU A MME J.-EMILE LEGAULT

Le 18 septembre ont eu lieu les funérailles de Mme J.-Emile Legault, décédée le 15 septembre, à l'âge de 80 ans.

Le cortège funèbre se rendit à l'église St-Irénée où la levée du corps fut faite par M. le curé J.-A. Boileau. Mgr Paul Touchette, P.A., neveu, célébra la messe assisté de MM. les abbés J.-A. Boileau et Saey, comme diacre et sous-diacre. Dans le choeur assistaient le Rév. Père Placide de Grandpré, O.F.M., le frère Lévis Reid, O.F.M. et l'abbé Jean-Guy Proulx.

La défunte laisse, outre son époux M. Emile Legault, ses filles et son gendre, Mlle Eugénie Legault, M. et Mme Paul-Emile Brisebois (Laure), son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Joseph-F. Legault, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. J.-H. Touchette, Mme Vve Arthur Laurin, M. et Mme Emile Desrochers, M. et Mme Adrien Sabourin, ses petits-enfants, Yvon et Micheline, plusieurs neveux et nièces et autres.

M. J.-Emile Legault et ses enfants tiennent à remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles, etc. Les personnes qui ont oublié de s'inscrire lors de leur visite aux salons funéraires sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE MOUNTAIN
VICTOR 2-4444

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
LA. 4-7531
3033 e. SHERBROOKE

En Grande-Bretagne

Premier centre nucléaire universitaire

GLASGOW, Ecosse. (Reuter) — Le premier centre nucléaire universitaire britannique sera inauguré le mois prochain près de Glasgow, a-t-on appris hier.

Sir John Cockroft, directeur du collège Churchill de l'Université de Cambridge et ancien directeur de l'Institut de la recherche atomique de Harwell, inaugurera le centre le 13 novembre. Ce centre sera réparti entre quatre universités écossaises : Glasgow, Edimbourg, Aberdeen et Saint Andrews.

Les dépenses pour la construction du réacteur nucléaire et son fonctionnement jusqu'à juillet 1967, d'un montant de 458,000 livres sterling, sont couvertes par une subvention du département de la Recherche scientifique et industrielle.

SEALMARK ROCK OF AGES

EXCLUSIVITÉ

L'exclusivité est en soi un gage de "qualité supérieure". La présence du sceau Rock of Ages vous garantit que le monument que vous avez commandé sera le seul du genre dans tout le cimetière.

Ce qui est exclusif est aussi unique en son genre. **Todoro & Bigras** sont les seuls concessionnaires Rock of Ages à Montréal.

Pour les meilleures valeurs en monuments et autres pièces commémoratives, consultez **Todoro & Bigras.** Il ne vous en coûtera rien pour que l'on aille vous chercher en automobile ... ou pour recevoir une brochure illustrant quelques-uns des plus beaux modèles à votre choix ... un coup de téléphone suffit.

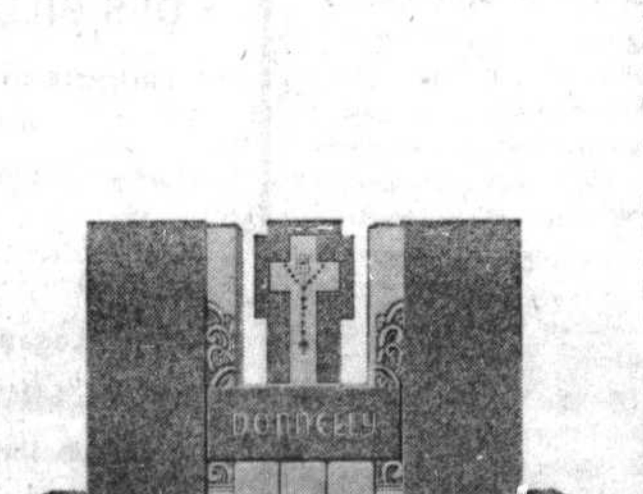

Todoro & Bigras LIMITEE
MAURICE BOUCHER, président
6752 est, Sherbrooke, CL. 5-4076 — Rés. DU. 7-9404
SITUE EN FACE DU CIMETIERE DE L'EST

économie & finance — LA PRESSE

Une exigence de la planification

Laurent Lauzier

Il ne fait pas de doute que le gouvernement de la province, qui manifeste une attitude de plus en plus dynamique à l'égard de l'évolution industrielle de la province et dans plusieurs autres secteurs de notre vie nationale, aura besoin de fonds considérables au cours des prochaines années.

Il est donc de la plus haute importance que des dispositions soient maintenant prises non seulement pour que ces fonds soient disponibles au moment requis mais encore qu'ils puissent être obtenus à des taux d'intérêt qui soient compatibles avec les conditions générales du marché et surtout le crédit de la province.

●

De l'avis de plusieurs observateurs que nous avons consultés au cours des derniers jours, les autorités provinciales donneraient un appui essentiel à leur politique d'emprunt en planifiant assez longtemps à l'avance leurs besoins en matière de capitaux.

Une telle action a peut-être été impossible jusqu'à maintenant parce que le gouvernement a entrepris beaucoup en peu de temps sans avoir toujours la possibilité d'évaluer avec précision le coût de ses divers engagements. Toutefois, il ne saurait persister dans la pratique actuelle de recours rapides au marché des capitaux sans courir le risque d'avoir parfois à payer le prix fort pour ses emprunts. Au fait, il semble que les emprunts de la province sont actuellement décidés en fonction du crédit que le gouvernement peut obtenir auprès des banques. Si ce dernier atteint une somme trop élevée, on le réduit par de nouveaux emprunts. Une telle méthode, souligne-t-on, comporte des risques évidents parce qu'elle peut forcer le gouvernement à venir sur le marché au moment où les conditions d'emprunts sont peu favorables.

●

La planification des emprunts québecois pourrait surtout conduire à une liberté d'action beaucoup plus grande sur le marché financier en favorisant la formation d'autres syndicats qui accorderaient à leur gérance une participation canadienne-française plus importante que celle qui est actuellement laissée par le puissant groupe qui négocie les emprunts de la province. Connaissant à l'avance quels sont les besoins financiers du gouvernement pour une période donnée, il serait alors possible pour nos grandes firmes de courtage d'analyser les possibilités du marché et surtout de le préparer en fonction des emprunts qui pourront être lancés. La planification aurait ainsi l'avantage précieux de finalement permettre l'existence d'une certaine concurrence entre syndicats financiers qui seraient en mesure de participer aux émissions d'obligations du gouvernement.

●

L'établissement d'un programme rationnel d'emprunts par le gouvernement apparaît plus urgent encore si on considère certains taux obtenus tout récemment sur le marché financier canadien. Québec devra verser 6 pour cent d'intérêt sur son emprunt de $75,000,000 alors que la ville de Toronto annonce aujourd'hui même qu'elle vient de négocier un emprunt de $30,000,000 comportant un taux d'intérêt de 5¼ pour cent.

Cet écart devrait inciter les autorités provinciales à effectuer le plus rapidement possible les réformes qui s'imposent au ministère provincial des Finances, de qui devrait relever la planification que nous avons mentionnée.

Les importations canadiennes ont haussé de 1.2 pour cent au cours du second trimestre

OTTAWA. (PCf) — Le Bureau fédéral de la statistique rapporte aujourd'hui que la tendance à la baisse des importations a été interrompue au cours du deuxième trimestre de 1963.

Au cours de la période s'étendant d'avril à juin, les importations sont estimées à $1,696,800,000, ce qui représente une augmentation de 1.2 pour cent par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Cette somme est légèrement inférieure aux chiffres préliminaires fournis le 30 juillet, mais est la plus élevée jamais enregistrée pour un second trimestre.

Cette légère augmentation contraste avec la tendance à la baisse qu'on peut découvrir dans les chiffres concernant les importations du dernier trimestre 1963 et des trois premiers mois de 1963. En juin, les importations ont monté de 7 pour cent, atteignant un total de $532,921,000. Ainsi, le total des importations pour le premier semestre de 1963 se chiffre à $3,111,200,000, ce qui représente une baisse de 1.1 pour cent par rapport à la période correspondante de l'an dernier.

Les baisses des importations en février, mars et mai ont surpassé les augmentations des mois de janvier, avril et juin.

Les changements

Les principaux changements qui ont eu lieu sur ce plan au cours de la période avril-juin, cette année, portent sur une énorme diminution des envois de Grande-Bretagne, une baisse fractionnaire des importations en provenance des Etats-Unis et des augmentations d'achats dans le Commonwealth et d'autres pays.

Un plus grand nombre d'envois de bauxite de la Jamaïque et de la Guyane britannique ont augmenté les importations en provenance des pays du Commonwealth, alors que de plus importantes livraisons de pétrole du Venezuela, de l'Arabie séoudite et de l'Iran, et un accroissement des envois de lingots de nickel de Norvège, ont accru le total pour les autres pays.

Les Etats-Unis ont continué d'être les premiers fournisseurs du Canada au cours du premier semestre de cette année. En tout, 70.4 pour cent de nos importations sont assurées par ce pays. Ce chiffre est légèrement inférieur à celui de 1962.

La Grande-Bretagne

Les importations de Grande-Bretagne sont passées de 9.2 pour cent du total, au cours du premier semestre 1962, à 7.9 pour cent cette année. Les autres pays du Commonwealth ont porté leur participation de 4.5 pour cent à 5.1, tandis que les autres pays passaient de 15.8 pour cent à 16.6.

Les pièces détachées de voitures constituent le principal article d'importation, avec une valeur totale de $250,000,000 au cours du premier semestre de cette année, ce qui représente un augmentation de 27 pour cent par rapport à la période correspondante de l'an dernier.

Le gouvernement canadien demande à nos producteurs de fabriquer un plus grand nombre de voitures et de pièces détachées sur place.

WESTCOAST TRANSMISSION COMPANY, LIMITED. — La compagnie a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'en vertu d'un accord unanime par écrit des fiduciaires, comportant le droit de vote, remis au Montreal Trust Company en qualité de dépositaire, l'accord "Voting Trust" du 9 mai 1959 couvrant des actions du capital-actions de la compagnie a pris fin. Les transactions sur les certificats comportant le droit de vote ont donc pris fin à l'ouverture de la Bourse de Montréal le 8 octobre 1963.

Une offre d'achat est faite à Monarch

TORONTO — Les administrateurs de Monarch Knitting Company ont annoncé qu'ils avaient donné leur accord de principe à une offre qui a été faite récemment aux actionnaires par une société devant être créée par une maison de courtage de Toronto, Annett & Co. Ltd., et qui sera connue sous le nom de Montex Ltd.

Cette dernière société offre en effet d'acheter au moins 75 pour cent des actions ordinaires de Monarch moyennant la remise d'une somme de $8 comptant et d'une action privilégiée classe d'une valeur de $8 de Montex pour chacune des actions de Monarch. Monarch Knitting a un capital-actions autorisé de 250,000 actions, dont 152,000 sont actuellement en circulation.

Fermeture des bourses lundi

Lundi prochain, jour de l'Action de Grâce, les bourses de Montréal et Canadienne seront fermées. Il en sera de même pour les autres bourses du pays. Les banques du pays, les grandes institutions financières, les marchés céréaliers de même que la grande majorité des commerces suspendront également leurs activités à l'occasion de cette fête.

LA PRESSE, pour sa part, ne sera pas publiée lundi. On retrouvera les tableaux de bourse habituels dans le journal de mardi.

Le pétrole de l'Arctique sera bientôt accessible

Les brise-glace seraient mis à contribution

OTTAWA (PCf) — Il se pourrait qu'on puisse atteindre, avec des brise-glace, pendant la plus grande partie de l'été, la plus éloignée des îles Parry, dans le nord-ouest de l'Arctique. Ces îles recéleraient des richesses pétrolières.

M. E. F. Roots, coordonnateur du plan concernant le plateau polaire, déclare que les études hydrographiques préliminaires entreprises jusqu'ici indiquent que l'accès aux îles Parry par voie de mer pourait être moins difficile qu'on le pensait d'abord. Ces études ont été menées pendant plusieurs années en vue de la réalisation du plan mis au point par le ministère fédéral des Mines et relevés techniques.

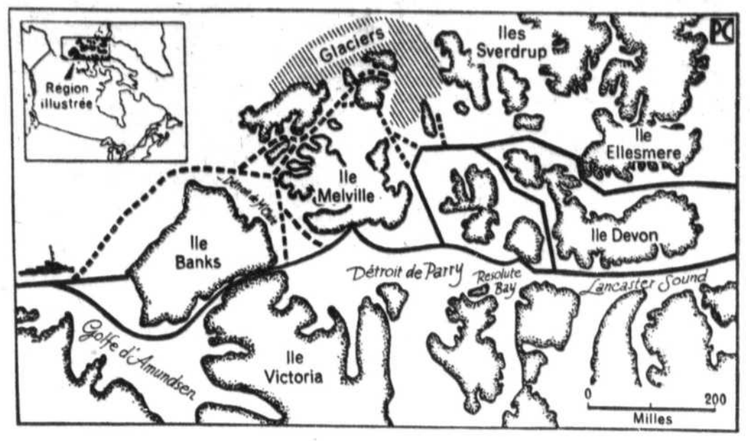

NOUVELLES VOIES — Des savants préparent de nouvelles voies d'accès pour des navires qui iront, accompagnés de brise-glace, chercher les richesses pétrolières de l'Arctique. Des relevés hydrographiques faits par le ministère fédéral des Mines et Relevés techniques indiquent qu'on le prévoyait. Le tracé en gros traits montre les voies d'es indiquent qu'on ne le prévoyait. Le les pointillés indiquent les parcours proposés.

L'été

Il se pourrait qu'un certain nombre de voies maritimes permettent, la plupart des étés, de ramener du pétrole des îles Borden, Mackenzie King, Prince Patrick et Brock, dans le sud. Ces îles se trouvent à l'extémité nord des îles Parry, à 1,000 milles du Pôle Nord. L'île du groupe qui se trouve la plus au sud est celle de Melville, où le premier puits de pétrole a été creusé par hasard en 1961 et 1962.

M. Roots a souligné que les études faites jusqu'ici ne constituent que des recherches préliminaires, mais que celles qui seront faites pendant les prochaines années donneront une image assez complète des voies d'accès par voie de mer à ces îles. Cependant, il semble bien à l'heure actuelle que des pétroliers munis de dispositifs les protègeant des glaces et accompagnés de brise-glace pourront, la plupart des années, atteindre les côtes sud des îles Prince Patrick et Brock, la côte nord-ouest de l'île Mackenzie King et la côte sud de l'île Borden.

Cela ne serait pas possible tous les ans parce qu'une voie navigable sans glace une année peut être encombrée l'année suivante. Par exemple, des navires ont eu de grandes difficultés cette année à se rendre à Resolute Bay, sur l'île Cornwallis, qu'on atteignait chaque année depuis 15 ans.

Rupture des glaces

M. Roots a expliqué que la glace du détroit de Wilkins, entre les îles Borden et Mackenzie King, se rompt souvent dès le milieu de juin. Cela signifie que cette région est probablement naviguable de juillet à septembre, la plupart du temps. L'accès à cette région par mer en venant de l'est est extrêmement hasardeux parce que la glace dans la mer du prince Gustave-Adolphe et dans le détroit d'Hazen peut avoir une épaisseur de 18 pieds, les rebords de ces masses en contact avec l'eau pouvant être encore plus épais.

On pourrait accéder à ces îles lointaines en passant par le sud-ouest, en partant du delta du Mackenzie et en utilisant le golfe d'Amundsen et le détroit du prince de Galles, du côté est de l'île Banks.

Toronto emprunte au taux de 5¼%

Une nouvelle émission de Toronto métroplitain, d'une somme de $30,976,000 portant un taux d'intérêt de 5¼ pour cent et à fonds d'amortissement, est actuellement en souscription par un large syndicat financier dirigé par Wood, Gundy & Co Ltd., Dominion Securities Corporation Ltd., A. E. Ames & Co. Ltd., et McLeod, Young, Weir & Co.

L'émission comprend les titres suivants : $3,125,000 d'obligations à fonds d'amortissement venant à échéance le 1er octobre 1973; $436,000, venant à échéance en 1978; $22,-950,000 venant à échéance en 1993, et $2,144,000 achetables par versements et venant à échéance entre 1964 et 1978. Les obligations à fonds d'amortissement et venant à échéance en 1973-78-83 comportent des rendements de 5.48, 5.60 et 5.52 pour cent respectivement.

Le produit de cette émission servira à divers projets de construction et aux besoins courants de l'organisme métropolitain.

Les achats d'assurance-vie ont augmenté au mois d'août

D'après le dernier relevé de la Life Insurance Agency Management Association, les Canadiens ont acheté pour $486,-600,000 d'assurance-vie au cours du mois d'août. Ce résultat porte à $4,293,100,000 le total des achats pour les huit premiers mois de 1963, sois une augmentation de 4% en regard de la période correspondante de l'année dernière.

Les achats d'assurance-vie ordinaire se sont chiffrés par $385,900,000 en août dernier, alors qu'ils avaient été de $370,800,000 en août 1962.

Les achats de polices industrielles d'assurance-vie ont atteint en août $1,400,000, soit une baisse par rapport au mois d'août 1962 où ils avaient été de $2,200,000.

Les achats d'assurance-vie collective qui avaient atteint $130,500,000 en août 1962 sont descendus à $99,300,000 au cours du même mois cette année.

TOUS PEUVENT JOUER AU
CURLING
"A la première salle à Montréal où l'on paie tout en jouant"
Aucun frais d'admission
Appeler 748-8891

RAPPORTS FINANCIERS

Coronation Credit

Au cours du dernier exercice financier, Coronation Credit Corporation Ltd. a réalisé des profits nets de $505,283, représentant une augmentation de 57 pour cent sur ceux de l'exercice précédent, tandis que le capital social a affiché un gain de $1.8 millions, à $5.8 millions.

La disponibilité des capitaux durant l'exercice a permis à la société de réaliser une augmentation de 102 pour cent dans les effets à recevoir. Par ailleurs, étant donné la croissance soutenue de la société, ses frais d'exploitation ont diminué par rapport aux revenus gagnés, et on prévoit que cette tendance va se continuer au cours des prochaines années.

La hausse du capital social est surtout attribuable à la conversion de $1.2 million d'obligations convertibles et de la création de 40,000 actions privilégiées.

Le portefeuille d'hypothèque s'est accru de 102 pour cent au montant de $38,912,802. En plus du capital supplémentaire créé, la société a obtenu des capitaux par l'émission de titres dans tous les cadres de sa dette obligataire.

Les profits par action ont été de 35 cents par action comparativement à 33 cents pour l'exercice précédent.

United Corporations

La valeur nette aux livres des actions classe B de United Corporations Ltd. s'établissait à $37.09 au 30 septembre dernier, ce qui représente une hausse de 4.4 pour cent sur le total de $35.52 du mois précédent, et de 21.9 pour cent sur les $30.42 enregistrés le 30 septembre 1962.

* * *

Bow Valley Ind.

Par suite d'une saison plus active dans l'industrie canadienne du gaz et du pétrole, les revenus nets de Bow Valley Industries ltd. se sont accrus de 52 pour cent à $149,731, ou 17 cents par action, durant le premier trimestre prenant fin le 31 août. Au cours du trimestre correspondant de l'année dernière, les profits nets avaient été de $97,212 ou de 49 cents par action.

Bons du Trésor

Le taux d'intérêt baisse à 3.56 p.c.

OTTAWA. (PCf) — Les $110,-000,000 de bons du Trésor échéant dans 91 jours se sont vendus cette semaine à un prix moyen de $99.120 et avec un rendement de 3.56 pour cent en regard de $99.107 et 3.61 pour cent la semaine dernière.

Les $30,000,000 de bons échéant dans 182 jours se sont vendus à un prix moyen de $98.193 avec un rendement de 3.69 pour cent en regard de $98.158 et 3.76 pour cent la semaine dernière.

M. A. Steinberg accède à la vice-présidence

M. Sam Steinberg, président de Steinberg Limitée, annonce la nomination de M. Arnold Steinberg au poste de vice-président de la société et gérant général de la nouvelle division de la Production.

Le président a souligné que la création de cette division, dont l'action s'étendra à tous les services de fabrication et de traitement, découle du désir de Steinberg Limitée d'accroître fortement ce domaine de son activité.

Diplômé des universités McGill et Harvard, M. Steinberg a rempli plusieurs postes supérieurs au sein de la société. Au moment de sa nomination, il était directeur du service de l'Exploitation des marchés, division du Québec. ●

W. C. Pitfield— Nomination

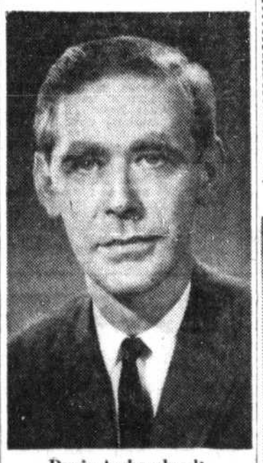

Denis Archambault

La maison W. C. Pitfield & Company, Limited annonce la nomination de Monsieur Denis Archambault au poste de directeur du service d'obligations municipales. Depuis un grand nombre d'années la Compagnie a un service de financement des municipalités et Monsieur Archambault dirigera du siège social à Montréal, toutes les opérations de ce service à travers le pays.

RAY-O-VAC

SON POUVOIR ÉCLATANT SURPASSE TOUT!

Vice-président de LABATT

JOHN A. MENNIE, B.A., C.A.

Le président de John Labatt Limited, M. J. H. Moore, annonce la nomination de M. John A. Mennie au poste de vice-président. M. Mennie aura la responsabilité des quatre filiales intéressées dans la production biotechnique : Canada Duphar Limited et Labatt Industries Limited à London ; Delmar Chemicals Limited à Montréal ; et Stevenson, Turner and Boyce Limited à Guelph. Il est diplômé de l'University of Western Ontario où il s'est spécialisé en économie politique et il est comptable agréé. ●

VASTE TERRITOIRE DE VENTE DANS LES MARITIMES

Ce service vous est acquis par l'entremise d'agents manufacturiers renommés qui, depuis 25 ans, sont en relation avec des grossistes en épicerie, revendeurs, magasins à chaîne. On demande produits connexes, confitures, biscuits, confiserie et quincaillerie. Excellentes recommandations. Ecrire à

Case 9180 LA PRESSE

BY APPOINTMENT TO HER MAJESTY QUEEN ELIZABETH II SUPPLIERS OF "CANADIAN CLUB" WHISKY HIRAM WALKER & SONS LIMITED

DEMANDEZ "LE MEILLEUR CHEZ NOUS"

Canadian Club
par HIRAM WALKER

LE PLUS *léger* WHISKY AU MONDE

PRUDENTIAL FINANCE
Corporation Limited
offre
DES BILLETS GARANTIS
rapportant 6¼% d'intérêt
en 365 jours
125% en collatérale en vertu d'un contrat de fiducie
●
Pour obtenir d'autres renseignements et des formules de demande d'achat, veuillez vous mettre en relation avec
M. M.-E. Legault ou M. N.W. Bathurst
PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION LIMITED
1255 rue University, Montréal, P.Q.
UN. 6-6672

GENIE ELECTRIQUE
GENIE PHYSIQUE

L'Aluminium Laboratories Limited, une compagnie du groupe de l'Alcan, étend l'activité de son usine pilote dans un domaine aussi nouveau qu'important; elle a besoin des services d'un ingénieur de grande classe, titulaire d'un baccalauréat ou d'une maîtrise en **GENIE ELECTRIQUE** ou **PHYSIQUE**, possédant une solide formation théorique et capable d'appliquer ses connaissances à des problèmes de conception d'équipement et d'outillage. Le candidat choisi travaillera en équipe avec un petit groupe de spécialistes hautement qualifiés. Large champ d'expérience et belles possibilités d'avancement.

Adresser les candidatures par écrit, avec curriculum vitae détaillé à :

ALCAN
ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED
Service du personnel des cadres,
Boite Postale 6090,
Montréal 3, P.Q.

délicat

un qualificatif tout indiqué pour le whisky écossais, et qui s'applique *exactement* au délicat et moelleux 'Black and White', le whisky par excellence des réunions amicales. *Le secret de sa qualité réside dans le mélange.* 'Black and White' résulte du mélange d'une sélection des meilleurs whiskys écossais. Ce mélange, dosé avec un art consommé, donne une finesse de goût que vos hôtes apprécient au plus haut point. 'Black and White' est distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse. Bouteilles de diverses contenances.

'BLACK & WHITE'
SCOTCH WHISKY
"BUCHANAN'S"
B-423F

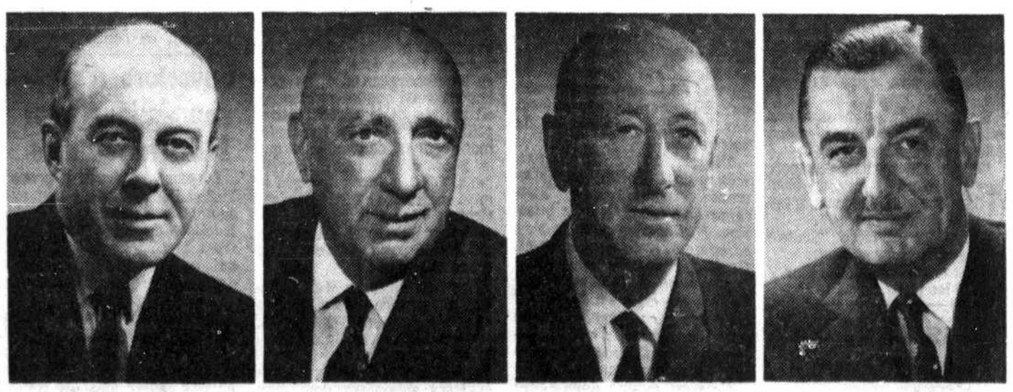

PERCY M. FOX — ARTHUR FONTAINE, Président du conseil — LUCIEN PARIZEAU, Président — HENRI OUIMET

Nouveau conseil d'administration à l'Agence canadienne de Publicité

JEAN-LOUIS GAGNON — ANDREW S. BEAUBIEN — PAUL DES ROCHERS — KENNETH L. JOHNSON

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
845	Abitibi	50⅞	50¾	50¾
—	Abitibi p	25½	25½	—
—	Algoma	58	58	—
209	Alumin	29¼	29¼	29¼
—	Alum 4¼ p	40½	40¼	—
—	Alum 1 p	22	22	—
—	Alum 2 p	47½	47¼	—
—	Ang Cdn p	51½	51½	—
—	An T 4½ p	15	45	—
—	An-T-265 p	51½	51½	—
—	An 2 2.90 p	52¼	52¼	—
—	Argus	11¼	11¼	—
—	Arg 2.60 p	52¼	52¼	—
—	Arg 2.70 p	52¼	52¼	—
—	Argus C p	9	9	—
110	Asbestos	24¾	24¾	24¾
—	Atl Sug	19	19	—
25	Banq CN	80	80	80
150	Banq Imp	63¾	63¾	63¾
300	Banq Mont	65	65	65
—	Banq E	72	72	—
75	Banq P C	53	53	53
550	Banq Roy	75⅛	75⅛	75⅛
—	Banq Tor-D	62½	62½	—
200	Bath Pow	17⅛	17⅛	17⅛
165	Bell Phone	54	54	54
—	B Corp 5Pr	51	52¾	—
—	B Cor 5½Pr	52	52	—
—	B Mercy P	51¼	51¼	—
—	Bow Paper	6¼	6¼	—
600	Brazil	260	260	260
300	BA Oil	27⅞	27⅞	27⅞
200	BC Forest	23⅞	22⅞	20⅞
2370	BC Power	24¾	24⅝	24¾
—	BC Phone	54¾	54¾	—
—	BC Phone4½	88½	88½	—
—	BC Phn 5¾	108	108	—
—	BC Phn 6¼	108	108	—
—	Brocvl Pr	7½	7½	—
—	Brown	15¼	15¼	—
—	Bruck "A"	24	23⅞	—
—	Bruck "B"	8	8	—
—	Build Prd	25	25	—
—	Bulolo	5½	5½	—
—	Cal Pow	22	22	—
25	Can Cem	37¼	37¼	37¼
—	C Cem Pr	27½	27½	—
—	C Dom Sug	27½	27½	—
—	CI Fndry	21½	21½	—
—	Can Malt	21½	21½	—
—	C S L	57½	57½	—
—	C S L Pr	13¼	13¼	—
300	C Aviation	10⅛	10⅛	10⅛
1100	C Brew	10¼	10⅛	10⅛
—	C Brw Pr A	51	51	—
—	C Brw Pr B	58¾	58¾	—
—	C Br Alum	9¼	9¼	—
—	Cdn Can A	13	13	—
675	Chemcell	11½	11½	11½
—	id 1.75 Pr	37	37	—
—	C Chemic	475	460	—
1000	C Chm W	4.75	4.75	4.75
500	C I L	16⅝	16⅝	16⅝
—	C I L Pr	81	81	—
—	C Int Pow	16	15¾	—
40	C Int Pw Pr	46¾	46¾	46¾
—	C Marconi	395	395	—
225	CPR	34	34	34
300	C Pet Pr	12	12	12
—	C Vickers	19	19	—
—	Cap Wire	7¾	7¾	—
—	C Del Rio	785	785	—
—	Chrysler	9⅞	9⅞	—
150	Coghlin	5½	5½	5½
—	Col Cell	5½	8⅛	—
250	Cons MS	28½	28½	28½
250	Cons MS	28½	28½	28½
—	Corby 'A'	18⅝	18½	—
—	Corby 'B'	18	18	—
—	Cor Credit	6	6	—
—	Crain R L	14	14	—
—	Cre Foncier	76	76	—
—	Cr Zell 'A'	26⅝	26½	—
—	Denison	11⅝	11¼	—
—	Dist Seag	53¾	53¾	—
—	Dome Pete	13⅝	13⅝	—
—	D Bridge	17½	17½	—
—	D Coal Pr	17½	17	—
—	D Corset	22	22	—
175	D Fndry	65	65	65
—	D Glass	19	19	—
—	D Glas Pr	7	7	—
2950	D Steel	17	17	17
—	D Stores	11	11	—
100	D Tar	17⅞	17¾	17⅞
300	D Text	20⅞	20⅞	20⅞
—	D Text P	150	150	—
150	Donohue	24¼	24¼	24¼
—	Du Pont	40⅜	40⅜	—
—	Du Pont P	84	84	—
—	Dupuis A	11¼	11¼	—
—	E Koot	27½	27½	—
—	Eddy Match	36½	36½	—
—	Enamel A	7	7	—
300	Falcon	50¾	50¾	50¾
—	Fam Play	19⅜	19⅜	—
—	Ford	58½	58½	—
—	Fleetwood	20	20	—
—	Foundation	8½	8½	—
—	Fraser	30⅜	30¼	—
—	Fr Pete P	295	295	—
—	Frosst A	17	17	—
—	Gen Dynam	25½	25½	—
—	Gen Motors	84¼	84⅛	—
—	Gr Br C in	12	12	—
75	Gr Br C pr	48¼	48¼	48¼
225	G L Paper	24⅛	24	24⅛
—	Handy Andy	13	12⅞	—
—	Hardee	230	230	—
600	Hawk Sid	6⅝	6⅝	6⅝
—	Hawk Sid pr	96	96	—
300	Hollinger	27⅞	27⅞	27⅞
—	Holt Ren	16	16	—
400	Ho Oil A	13⅜	13⅜	13⅜
1000	Home Oil B	14	14	14
200	Horne Pf	215	215	215
—	H Smith p	42½	42	—
—	Hud B ms	456	55¾	—
—	Hud B Co	14½	14½	—
—	Husky Oil	6¼	6¼	—
200	Imp Oil	43¾	43¾	43¾
200	Imp Tob	13⅝	13⅝	13⅝
—	Imp Tob p	6¼	6¼	—
—	Ind Accep	23¼	23	—
—	I Ac 2.25 p	48	48	—
—	I Ac 4 50p	98½	98½	—
—	Inl C p	17⅛	17⅛	—
—	nlland Gas	6⅛	6	—
	I. Bronze	22	22	—
—	I Bronze p	26	26	—
150	I. Nickel	66⅛	66	66⅛
—	Int Pap	37⅞	37⅜	—
—	Int Util	23¾	23¼	—
—	Int Util p	49⅜	49⅜	—
—	Interprv PL	85	84¾	—
—	Iro Glass p	9½	9½	—
—	amaica PS	11	11	—
—	Labatt	18	18	—
—	Laur F A	13¾	13⅝	—
—	Laur. F 2.00	20½	20½	—
—	Lewis Bros	39	39	—
—	Lob "A"	7¾	7¾	—
50	Loblaw 'B'	8	8	8
200	Loeb M	19¾	19¾	19¾
—	MacKinnon	7	7	—
—	MacLar "A"	21	21	—
—	MacLar 'B'	22	22	—
510	MacM-Pow	25⅝	25¼	25⅝
250	Maritime T	20¾	20¾	20¾
280	MassF	15⅝	15½	15⅝
—	M F 5½ pr	107¾	107¾	—
100	Met St	8⅝	8⅝	8⅝
—	Miron Pr	11⅞	11⅞	—
—	Mitch R 'A'	6½	6½	—
—	Molson 'A'	28½	28½	—
—	Molson 'B'	29¼	29	—
—	Mtl Loco	12¼	12¼	—
—	Mtl Trust	99¾	99¾	—
—	Moore Corp	52½	52½	—
—	Morse R 'A'	9½	9½	—
—	Morse R 'B'	6½	6½	—
—	Nat Drug	16	16	—
520	NFLD Light	11⅝	11⅝	11⅝
75	Noranda	37⅛	37	37
—	N. Ont. Gas	19	19	—
5z	N S Light	24⅞	24⅞	24⅞
225	Ogilvie	14⅛	14⅛	14⅛
—	Ogilvie Pr	38	38	—
500	Ont Steel	22⅛	22⅛	22⅛
—	On Steel P	132	132	—
—	Pac Pete	13⅜	13⅜	—
—	Page-Hers	19¼	19¼	—
—	Penmans	28½	28¼	—
—	Penma P	116	116	—
—	Placer	28	28	—
500	Pow. Corp	10⅛	10	10
95	Price Br	37	37	37
—	Price Pr	88½	88½	—
—	QN Gas	8½	8½	—
—	QN G63W	4 50	4 50	—
—	QN Gas P	114	115½	—
—	Que Phone	44	44	—
—	Reed Pap	8¼	8⅛	—
—	Reitman's	12	12	—
—	Reitm A	9½	9½	—
—	Reynol P	94¼	94¼	—
—	Rio Al	14⅝	14⅝	—
300	Rolland A	8¾	8¾	8¾
—	Rolland B	11	11	—
—	Rolland P	90⅛	90⅛	—
z10	Rothmans	8¼	8¼	8¼
—	Royalite	14¼	14¼	—
—	Russel A	10	10	—
—	S L C A	17¼	17¼	—
—	S L C A P	100	100	—
—	Salada F	11⅜	11¼	—
—	Scott LaS	7	7	—
—	Shaw In	490	490	—
—	Shell I P	26½	26½	—
—	Shell I W	615	615	—
—	Shell Oil	17¼	17¼	—
—	Sher W	22½	22½	—
—	Sher W P	133	133	—
100	Shop Save	9⅜	9⅜	9⅜
—	Sicard	8½	8½	—
—	Sicard P	20	20	—
170	Simpsons	37½	37¼	37½
—	Southam	29	29	—
—	Std S S	11½	11½	—
—	Steel C	22⅝	22⅛	—
—	Steinbg A	22	21½	—
—	Steinbg Pr	102⅝	102⅝	—
100	Texaco Can	53	53	53
—	T Fin A	11½	11½	—
500	Tr-Can Cor	10¼	10¼	10¼
100	Tr-Can PL	34	34	34
—	Tr Mt PL	15⅛	15⅛	—
—	Triad Oil	165	165	—
—	Turnbull El	11¾	11¾	—
—	Union Oil	12½	12½	—
—	UN Steel	460	460	—
—	Viau	12	12	—
500	Walk G	57¼	57	57
—	W Knapp	65	65	—
—	WCoast Tr	17	17	—
—	W Pac	19¼	19¼	—
—	Weston A	16½	16½	—
—	Wstn A	995	995	—
—	Weston B	18	18	—
—	Wstn 4½	97	97	—
—	Zeller's	35⅝	35⅝	—
—	Zeller's Pr	49	49	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	16	14½	—
—	Alpha	155	150	—
—	Alpha A	450	450	—
1000	Alscope	60	60	60
2500	Alsof	15½	15½	15½
—	AMg Beau B	5	5	—
—	Ameraniu	10	9½	—
—	AA Molyb	203	202	—
—	AngC Pul $	38	38	—
—	Anthonian	9	8½	—
—	Arno	6½	6½	—
500	Atlas Tel	275	270	275
—	Augustus	28	28	—
—	Bailey S A	900	900	—
—	Baker Talc	9	8	—
—	Band-Ore	8	8	—
—	Bateman	7	6½	—
—	Beau placer	9½	9½	—
—	Beld Cort $	11½	11½	—
500	Burnt Hill	27	27	27
—	Black Iver	7	7	—
—	Blue Bon	325	325	—
—	Bluewater	15	15	—
—	Bornite	13	13	—
—	Bouzan	61	61	—
—	Bruneau	31	28	—
—	Brunswic	505	505	—
—	Cal Ed $	19¼	19¼	—
—	Calumet	3	3	—
—	Camp Chib	375	375	—
—	C Collieries	8½	8½	—
—	C Delhi	500	500	—
—	C Dredge	345	325	—
—	C Intrurbn	290	290	—
1000	Canorama	9	9	9
—	Cantexas	165	165	—
—	Camflo	90	90	—
—	Carbec	7	7	—
—	Cartier-Que	5	5	—
—	Casavant	470	470	—
—	Cent Man	7	4	—
—	Chemalloy	54	53	—
—	Cessland	150	150	—
—	Chb Copper	9	9	—
—	Chipman	3	3	—
—	Clvlnd Cpr	3½	3½	—
—	C B'ness M	420	390	—
—	Cominga	3½	3½	—
500	ComO&G	75	75	75
—	C C Cad	4½	4½	—
—	C Div S 'A'	85	60	—
—	C Div S p $	25⅛	24	—
—	C Mogador	29	27	—
—	C Monpas	6	6	—
—	C New Pac	16	16	—
400	Cons Pap $	39½	39½	39½
—	C Que Y	5	5	—
—	Cop-Man	13	13	—
—	Coustream	12	12	—
—	Couvre A $	10	10	—
2000	Crusade	4	4	4
1000	Delta Elect	250	245	250
—	Dena 'A' $	18	18	—
—	Dome $	31¼	31¼	—
—	D Explor	32	31	—
—	Dom Leas	25	24½	—
—	D Oilel $	28	27	—
—	Dr Weld $	9⅝	9⅝	—
—	Dumagami	135	133	—
—	Dumont	20	20	—
—	East Sull	260	260	—
300	East Vent	140	140	140
—	Elder	83	83	—
—	Electroller $	10½	10¼	—
—	Equity Expl	7½	6½	—
—	Fab Met	11½	11½	—
—	Fano	3	3	—
—	Fiscal $	8½	8½	—
—	Fontana	3½	3½	—
—	Fort Relianc	18	17	—
—	Fox Lake	20½	18	—
—	Frigistors	81	80	—
—	Fundy	7½	7½	—
—	Futurity	16	16	—
—	G Autotrn	375	375	—
1000	Glen Lake	125	125	125
—	Gold Age	15	15	—
—	Grissol	125	125	—
—	Gui-Por Ur	7	7	—
—	Hastings	94	94	—
—	Inland Ch	300	300	—
200	Inspiration	205	205	205
—	Int Atlas	110	110	—
6000	Int Helium	195	190	195
—	I Paints A $	11½	11½	—
—	Intp Dredg	10	10	—
—	Inv Found $	51¼	51¼	—
—	J B 5½% $	10¼	10¼	—
—	Jubilee	200	197	—
100	Kiena	430	430	430
—	Kodk Pete	100	100	—
100	Lab Accept	$8¼	8¼	8¼
—	Labrador	$34½	34½	—
—	Laduboro	115	114	—
—	Lait Leclerc	7⅜	7⅜	—
—	L Dufault	800	800	—
—	Lambt A	$19	19	—
—	Lamonta 'A'	9¾	9¾	—
—	Leland P	305	305	—
—	Lingside	4½	4	—
—	Lith Corp	6	6	—
100	Lowney	$21½	21½	21½
—	Malart HY	39	39	—
—	Massval	5	5	—
—	Matachew.	20	20	—
—	McIntyre	$46¾	46¾	—
—	McKinney	14	12	—
—	McAdam	40	36	—
—	Melchers	$7	7	—
—	Melchers P	$5½	5½	—
—	Mere Chip	10½	9½	—
500	Merrill	102	102	102
—	Mid-Chib	31	31	—
100	Midepsa	150	150	150
—	Min Corp	$19	19	—
4000	Mistango	31	30	30
—	Molub	44	43	—
—	Monpre	7	6½	—
050	Mt Pleasa	93	93	93
100	M R Daries	6¾	6¾	6¾
—	M R Rice $	11½	11½	—
—	Mussens	10	10	—
—	Nat A Ven	125	125	—
—	Native Mi	13	12	—
—	N Formaque	4½	4½	—
—	Nfld Light $	11⅞	11⅞	—
1000	Newrich	22	22	22
—	N W Amulet	10	10	—
—	Nocana	6	5	—
—	N A Asbest	5½	5½	—
3500	N A Rare	39	38	38
400	Northene	225	225	225
—	Norac Fin	11½	11½	—
—	N Calanask	11	11	—
—	Opemisc Ex	14	14	—
—	Opemisc C	825	820	—
—	Orchan	305	305	—
—	PA Inv	350	350	—
—	Pat Silver	14	13	—
—	Paudash	4	4	—
—	Pennbec	6	6	—
—	Phoenix O	70	70	—
—	Pitt Gold	5	5	—
1500	Porcupine	3½	3½	3½
—	Pow Cl P $	45	44¾	—
100	Pow C2P $	10⅞	10⅞	10⅞
—	Que C	225	225	—
200	Que Lth	230	230	230
—	Que Sm	15½	15	—
—	Q PH 50 $	20¾	20¾	—
—	Q PH 51 $	20¾	20¾	—
—	Q PH 55 $	20½	20½	—
—	Red Crest	3½	3½	—
—	Ruby Foo	250	250	—
—	Ruby F wts	20	20	—
—	St L Col	285	260	—
900	St L Div	89	88	88
—	Saucon D	40	37	—
—	Silver Reg	32	30½	—
500	Silver S	58	58	58
—	Silver T	20	20	—
—	Sobey's $	14¾	14¾	—
—	S Dufault	13½	12½	—
—	SC Pow 6	$115	115	—
—	Spartan Air	42	40	—
—	Spartan W	12	12	—
300	Stairs Ex	255	255	255
—	Stand Gold	7	6½	—
1000	Surluga	75	75	75
—	Sullivan	170	170	—
—	Superpac	5½	5¼	—
—	Suptest O $	17¾	17¾	—
1000	Tache	18	18	18
—	Talisman	74	73	—
—	Tazin	10½	10	—
—	Tib Expl	5	5	—
—	Titan	4½	4½	—
—	Tooke	13	13	—
—	Tr C Fre	$250	250	—
—	U Asbesto	275	275	—
50	U Corp B	27⅞	27⅞	27⅞
—	Un Obalski	70	68	—
100	U Towns El	16	16	16
—	Val-Mar	500	485	—
—	Vander H	105	105	—
4600	Vanguard	6	6	6
—	Virginia	3	3	—
—	Weedon	4	4	—
1000	Westburn	85	85	85
—	West Hel	34	34	—
—	Westeel $	10	10¼	—
—	Westville	2½	2½	—
—	York S	5¼	5¼	—

Début animé à Wall Street

MONTREAL. — Les cours étaient légèrement en hausse à l'ouverture de la séance ce matin.

L'activité était grande dans le compartiment industriel mais le secteur minier était calme.

Texaco a grimpé de ½, Abitibi a avancé de ⅜, Loblaw A a progressé de ¼ et Canadian Aviation Electronics, Asbestos, Banque de Montréal, B. C. Forest, Noranda, Canadian Breweries et Dominion Textile ont tous avancé de ⅛.

Au nombre des perdants figurent Hollinger, Great Lakes Paper, Newfoundland Light et Consolidated Mining, qui ont tous fléchi de ⅛.

Parmi les mines, Dumagami a avancé d'un cent et Northern Exploration a gagné deux cents. Talisman et Tazin ont tous deux fléchi d'un cent.

* * *

TORONTO — Les prix étaient en hausse ce matin à Toronto où l'activité était modérée.

Abitibi a grimpé de ⅝ de point et Algoma et Dominion Textile de ¼ chacun.

Parmi les métaux de base, Rio Algom a fléchi de ⅛ tandis que parmi les mines spéculatives, Chimo a perdu huit cents à 83.

* * *

NEW YORK. — L'activité était fébrile ce matin à Wall Street où les prix ont grimpé sensiblement.

Les cours ont poursuivi l'avance qui avait débuté 15 minutes avant la fermeture de la séance.

La veille pour donner au marché son premier gain de la semaine.

du parquet de la bourse

Les aciéries étaient pour la plupart légèrement en hausse.

Les automobiles tiraient de l'arrière et étaient irrégulières.

Les services publics, les chemins de fer, les fabriquants de médicaments ainsi que les matériaux de construction étaient en hausse.

* * *

LONDRES. — Le marché des valeurs a terminé la semaine d'une façon encourageante, à Londres.

Les gains étaient très répandus et dans certains cas assez prononcés.

Les titres cotés en dollars étaient toutefois irréguliers.

Parmi les valeurs canadiennes qui ont fait bonne figure, signalons Abitibi, qui a grimpé de 2½ ; Hawkers, Consolidated Paper et Algoma ont gagné une fraction.

* * *

PARIS — Par comparaison avec la séance de la veille où l'effritement des cours des valeurs françaises avait été pratiquement général, les dispositions de ce vendredi apparaissent un peu meilleures.

De petites reprises peuvent, en effet, être observées dans la plupart des compartiments. Les affaires restent cependant insuffisamment étoffées pour que la tendance soit homogène et, de fait, les raffermissements côtoient de nouveaux déchets.

Sans se hater de conclure à une évolution de l'orientation de la Bourse de Paris, on doit cependant constater la présence de quelques timides achats de la part d'opérateurs sans doute tentés par certaines cotations actuelles.

Dans le groupe étranger, les britanniques gagnent du terrain, notamment Courtaulds. Les allemandes font bien meilleure contenance et les italiennes demeurent fort bien disposées. Irrégularité des hollandaises et des américaines ou Ford Motors s'inscrit en progrès.

cote des grains

Marché à terme : 10 octobre 1963, 5 h.

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :				
Oct.	79⅞	—	—	79⅞
Déc.	80½	80½	80⅜	80⅜
Mai	82½	82½	82¼	82⅜
Juil.	—	—	—	81⅜
ORGE :				
Oct.	1.17¾	1.18	1.17¾	1.18
Déc.	1.16	1.16	1.15¼	1.15½
Mai	1.18	1.18¼	1.17¼	1.18
Juil.	1.15½	1.16	1.15½	1.15½
LIN :				
Oct.	3.27½	3.27½	3.24¾	3.25¼
Déc.	3.17½	3.17½	3.14¼	3.15
Mai	3.24½	3.24½	3.21⅜	3.22
Juil.	3.21½	3.21½	3.18⅜	3.18¾
SEIGLE :				
Oct.	1.57	1.57¼	1.56½	1.57
Déc.	1.60½	1.61¼	1.56⅜	1.57
Mai	1.65	1.65	1.60⅜	1.61⅛
Juil.	1.62	1.62	1.58¼	1.58⅝
GRAINE DE COLZA :				
Jan.	2.78½	2.79	2.78	2.78½
Mars	2.80	2.80¾	2.79	2.80¾
Mai	—	—	—	2.81

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 79⅞; ex 3 cw 77⅜; 3 cw 76⅞; ex 1 fourragère 76⅞; 1 fourragère 76⅛; 2 fourragère 73⅛; 3 fourragère 70⅛; fourragère mélangée 57.

ORGE : 1&2 cw 6-rang 1.22; 1 cw 2-rang 1.18; 2 cw 2-rang 1.16; 3 cw 6-rang 1.20; 3 cw 2-rang 1.14; 1 fourragère 1.14; 2 fourragère 1.12½; 3 fourragère 1.09½.

SEIGLE : 1&2 cw 1.57; 3 cw 1.53; 4 cw 1.37; ergoté 1.32; sur voie 1.57.

LIN : 1 cw 3.25¼; 2 cw 3.20¼; 3 cw 2.90¼; sur voie 3.25¼.

GRAINE DE COLZA : No 1 canadien 2.72⅛.

MARCHE DU LIN :

Prix au comptant, 10½ cents de moins que l'option de décembre.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
BLE :				
Déc.	2.11	2.12	2.10½	2.11½
Mars	2.11	2.12¼	2.10½	2.11¼
Mai	2.09	2.09	2.07	2.08¼
Juil.	1.78¼	1.79	1.73	1.74½
Sep.	1.81	1.75½	1.75½	1.75¾
MAIS :				
Déc.	1.21¾	1.22	1.20⅞	1.21¼
Mars	1.26½	1.26½	1.26¼	1.26⅛
Mai	1.28⅜	1.29	1.26½	1.26⅞
Juil.	1.30	1.30¼	1.27⅞	1.28⅛
AVOINE :				
Déc.	71⅞	71⅞	71	71¾
Mars	73⅞	73⅞	73¼	73¾
Mai	73¾	73¾	72⅞	73⅞
Juil.	68¾	68¾	67¾¾	68
SEIGLE :				
Déc.	1.57½	1.57½	1.55¼	1.55¾
Mai	1.57½	1.57½	1.55¼	1.55¾
Juil.	1.47½	1.47½	1.45½	1.45½
FEVE SOYA :				
Nov.	2.89	2.89½	2.85¼	2.87¼
Jan.	2.92	2.93½	2.89¼	2.91¾
Mars	2.94	2.95½	2.92¼	2.93⅝
Mai	2.96	2.99	2.95	2.96
Juil.	3.00	3.00	2.96	2.98
Août	2.97	2.97¼	2.92¾	2.94

Marché des bestiaux

Rapport hebdomadaire transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Les prix ont fléchi cette semaine sur les marchés aux bestiaux de la Métropole. Les transactions ont été lentes et la demande modérée.

Les arrivages de la semaine se sont élevés à 2,816 bovins, 2,259 veaux, 888 porcs et 193 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix se sont vendus de $24.50 à $25, les bons de $23.50 à $24.50, les moyens, de $21 à $23.35 et les communs, de $14 à $21.

Les bonnes génisses ont rapporté de $19 à $20, les moyennes, de $17.50 à $19.25, les communes, de $11.25 à $17.25. Les bons taureaux se sont vendus de $18.50 à $20, les communs et les moyens, de $11.75 à $19.

Les bonnes vaches ont rapporté $17.50, les moyennes, de $15.50 à $17, les communes, de $13 à $16 et les sujets destinés à la mise en conserve, de $5 à $15.

Les bons veaux ont rapporté de $28 à $32, les moyens, de $22 à $28 et les veaux d'herbe, de $10 à $15.

Les porcs de qualité "A" ont rapporté $25.50 à $26.25 ; les truies se sont vendues $17.

Les bons agneaux se sont vendus de $18 à $19 et les communs, de $15 à $17. Les moutons ont rapporté de $4 à $9.

COURS DU DOLLAR

NEW YORK — Le dollar canadien est demeuré inchangé à 92¾ par rapport à la devise américaine. La livre sterling a fléchi de 1/32 à à $2.79 47/64.

MONTREAL — Le dollar américain a grimpé de 1/32 à $1.07 27/32 par rapport au dollar canadien.

La livre sterling a grimpé de 1/16 à $3.01¾.

fonds mutuels

Compilés par Francis I. Dupont & Co.

	Achats	Ventes
xAffil Fund Inc.	8.33	9.01
xAmer Bus Shares	4.26	4.61
All Canad Com.	5.00	5.48
All Canad Div.	6.91	7.57
American Growth	9.04	9.88
Beaubran Corp.	34.04	36.96
xBoston Fund	—	—
xBullock Fund	13.84	15.16
Canada Growth	5.34	5.84
Cand Gas&Emergency	7.48	8.20
Canad Inv Fund	10.73	11.77
Can Trusteed Inc F	4.72	5.16
Canafund Co. Ltd.	43.37	45.54
Champ Mut F of C	6.04	6.64
Collective Mutual	4.96	5.51
Commonwealth Intl	9.25	10.14
C. I. Leverage	7.82	8.57
Corporate Invest	10.61	11.60
Divers Shares Ser A	22.95	—
Divers Shares Ser B	4.68	5.14
Dividend Shares	3.39	3.71
Domin Dividend	3.13	3.36
Domn Equty Inv	19.65	20.05
Domnon Compound	3.76	4.04
Dreyfus Fund Inc.	17.92	19.48
D Compound (non-res)	3.66	3.93
European Growth F	6.79	7.42
Dynamc Fund	10.62	10.73
Federated Grwth	4.97	5.43
Frst Oil & Gas	4.75	5.19
Fonds Collectif A	6.48	7.04
Fonds Collectif B	5.54	5.90
Fonds Collectif C	6.85	7.45
Group Inc.	3.76	4.11
Growth Oil & Gas	9.61	10.10
xIncorpor Invest	7.20	7.87
West Growth	7.09	7.70
Invest Intl Mut	4.56	4.96
Invest Mut of Can	13.01	14.14
xKeyst Custodian B-3	16.82	18.35
xKeyst Custodian B-4	10.17	11.10
xKeyst Custodian K-1	9.20	10.05
xKeyst Custodian K-2	5.30	5.79
xMass Invest. Trust	15.18	16.59
xMass Invest. Growth	8.30	9.07
Mutual Accumulat.	4.00	4.37
Mutual Income	5.53	6.05
North Amer. of C.	11.39	12.45
One William Street	14.44	15.77
Pret & Revenue Mut.	6.34	6.93
Putnam Growth	8.84	9.66
Radisson R. I.	4.67	5.13
Regent Fund Ltd.	5.64	6.16
Research Investing	10.74	11.74
Sav. Invests. M. of C.	6.34	6.93
1962 Exec. F. of Can.	5.60	5.85
T. V. Electronics	7.58	8.26
Timed Investment	6.30	6.92
United Accum.	6.45	7.05
xWellington Fund	14.69	16.01
West. Growth Fund	4.69	5.09

xEn devises américaines.

pétroles

Cours fournis par Hugh Mackay & Co.

	Achat	Vente
Alaska Pipe	—	60
Alaska Fin prf	—	100
Anaconda	7	8½
Bashaw	1⅜	1½
Blue Crown	17	19
Canadian Fortune	2	2½
Castle	12½	16
Claybar	10	15
Edoran	1¾	3
Gateway	1½	2
Kenare	2½	2¾
Leduc Calmar	2½	3
Merit Oil	25	26
Mill Creek	6	9½
Monterey	16	19
New Richfield	2	3
New Ridgeway	4½	6
North Continental	1	1¼
Nuco	3½	4
Ranchmens	5	8½
Sage	23	25
Sastex	3¼	3¾
Share	2¼	3
Silver City	1½	4½
Turner Valley	12	20
Western Warner	3	4½

Abitibi projette un fractionnement

TORONTO — Abitibi Power and Paper Co. Ltd. vient de rendre public son projet de fractionnement du capital-actions ordinaire de la société sur une base de quatre actions pour une actuellement en circulation.

Il y aura une assemblée des actionnaires à Toronto le 14 novembre prochain où ceux-ci décideront s'ils approuvent ou non ce projet de la compagnie. Si ce dernier est approuvé, Abitibi a l'intention, dès le 1er janvier prochain, de verser un dividende trimestriel de 14 cents pour chacune des nouvelles actions, soit une somme totale de $2.24 par année en comparaison du taux de $2.00 présentement en vigueur.

Abitibi a un capital-actions autorisé de 6,000,000 d'actions, dont 4,221,184 sont en circulation.

titres au comptoir

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co.

	Achat	Vente
Aconic	5	6
Aconic vtc	2	5
Advance RL	11	13
Alsab	—	5
Amal Mng	10	20
Amer Chib	5	7
Americ	—	25
Arnora	½	1¼
Ass. Dev	4	7
Atlas Chib	1	3
Bald Mountain	4	5½
Beauport	15	18
Black Hawk	76	80
Brace Mac	12	14
Burnt Hill	30	33
Burrex	5	8
Cdn Javelin	11¾	12¼
Coastal Mng.	11	14
Cuvier Mines	—	35
Elmac	11	14
Galloway	—	52
Garney	24	29
Gaspe Copper	31	33
Gibson	2	4
Glencona Ex.	2½	3½
Hucamp	70	75
Hull Iron	55	65
Imperial Minerals	2	4
Independ...	3	5
Juma	28	32
Kenmac	1	3
Kewagama	9	11
Kukatush	4½	5½
Lun Echo	41	45
Lake Chib	—	10
Main Oka	10	20
Martin Bird	1	3
Marriner	30	33
Mattagami Ex	—	15
Milado	—	20
National Mal.	12	15
Nemrod Mining	44	49
New Assoc. Devp.	31	36
New Inseo	15	20
New Lorie	13	15
New Miller Copper	5½	7½
New Pascalis	60	65
Nipiron	5	7
Norque	8	10
Oklend	1	3
Olympia	—	10
Pine Point	15¼	15¾
Quejo	3	5
Rand Mal	6	8
Rusty Lake	35	50
St. Jude	—	5
St. Helen	3	6
Scott Chib	1	3
Seaway	5	7
Spring Pole	—	10
Starlight	½	1¼
Sullico	2.40	2.75
Valmont	3	5
Watson Lake	23	26
William Leys	1	3
Young Dave	15	18

Section industrielle et financière

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.

	Achat	Vente
Aggrite	200	225
Anglo Tel A	—	53
Banque d'Economie	81	—
Banque d'Epargne	164	—
Brinco	5.85	6.00
Can Sup Oil	11	11¾
CPR 4% pr	2.15	2.25
Charter Credit	4½	5¼
Cons. Thea.	6½	—
Credit Alliance	8½	9
Credit St-Laurent	12	13
Crown Life	240	260
Dupuis priv.	21	—
Eastern Trust	56	57
Five Wheels	6½	7½
GIC	8	8½
Great West Life	760	780
Industrial Life nouv.	—	225
La Prévoyance	—	25½
London Life	330	355
Les Prévoyants	—	90
La Solidarité	65	—
Nat Bowling	1	1¾
NB Tel.	13¼	14
Pacific Gas	18	18¾
Permeator	23	25
Shoppers City	3¼	3¾
Soc. d'Administration	37½	—
SGF	7½	8½
Soucy Inc.	5¼	5¾
Trizac	—	1.00
Trust Gen. priv.	40	—
Universal Factors	2	3
Un Amus A	17	—
Un Amus B	16	—

fruits et LEGUMES

Voici, publiée par le ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes, au marché central de Montréal :

Pommes : pommettes $2.50 à $2.75, Wolfe River $1.50 à $1.75, McIntosh $1.50 à $2, McIntosh tombée $1 à $1.25, Wealthy $1.25, fameuses, $1.50 le minot.

Aubergines : 2.00-2.50 le minot.

Betteraves : .40 à .50 la douzaine de paquets, 1.00-1.25 les 50 livres.

Brocoli : $2.00 la douzaine.

Mais : .20-.25 la douzaine d'épis.

Carottes : .40 à .50 la douzaine de paquets, 1.00 les 50 livres.

Céleri : .50 la douz., $1.75 à $2.00 le cageot.

Choux : .90-1.00 les 50 lb.

Choux rouges : $1.50 le cageot, choux de Savoie $1.50 le cageot.

Choux de Bruxelles : $3.00 les 16 pintes.

Choux chinois: $1.25-1.50 le cageot.

Choux-fleurs : $1.25-2.00.

Citrouilles : $2.00-2.50 la douzaine.

Courges : marrow $1, pepper $1.50 le minot, hubbard $2.50 la douzaine.

Epinards : .90-1.00 le minot, $1.50 les 12 cellos de 10 onces.

Laitue : Boston $1.25 pour 16, Iceberg $1.00-1.25, chimorée, escarole $1.00 le cageot.

Navets : no 1 $1.50-$1.75 les 50 livres; no 2, $1.25 les 50 livres.

OIGNONS : du printemps .50 la douzaine de paquets, jaunes no 1 1.40-1.75 no 2 $1.25 les 50 livres, rouges, $1.75 - $2.00 les 50 livres.

Panais : $2.50 à 3.50 les 12 cellos de 24 onces, $2.50 à $3 les 24 cellos.

Pommes de terre : .80-.085 les 50 livres 1.10 à 1.15 les 75 lb.

Persil : .40 à .50 la douzaine de paquets.

Piments : vert doux $1 la boîte, $1.75 à $2.00 le minot.

Poireaux : .40 à .75, gros .75 la douzaine.

Radis : .35 à .40 la douzaine de paquets.

Tomates : $1.25 à $1.75 la boîte.

dividendes

	Taux	Paiem.	Enrg.	Ex-div.
CORONATION CREDIT CP LTD ($1.50 pr.)	$0.37½	31-10	14-10	—
id. (6% 2ie pr.)	$ .12	31-10	14-10	—
FORD MOTOR CO. (w)	$0.45 trs.	2-12	1-11	30-10
PARKER DRILLING CO OF CAN LTD.	$0.15	1-11	15-10	—

(w) Payable en devises américaines.

denrées AGRICOLES

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois : extra-gros 53 ; A-gros 52 ; A-moyen 44; A-petits 38; B 39 à 40: C 32.

Beurre : Arrivages courants, admissible .50¾, non admissible, .50¾.

Fromage : Livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québécois blanc, .35¾, coloré, .35⅞.

Nouvelles pommes de terre : Prix du gros. Québec $1.10 à $1.15 les 75 livres, .80 à .85 les 50 livres : Nouveau-Brunswick $1.40 à $1.50 les 75 livres, .90 à $1.00 les 50 livres. .24 à .25 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $1.55-$1.65 les 75 livres, .30 les 10 lbs.

DEVISES ETRANGERES

source Banque Canadienne Nationale

Afrique du Sud	rand	1.51¼
Allemagne	mark	.2710
Argentine	peso	.0078
Australie	£ aust.	2.41½
Autriche	schilling	.0419
Belgique	franc	.0216
Brésil	cruzeiro	.0019
Chili	escudo	.3666
Danemark	couronne	.1562
Espagne	peseta	.0181
France	franc	.2199
Hollande	florin	.2994
Italie	lire	.001733
Japon	yen	.002981
Mexique	peso	.0870
Norvège	couronne	.1509
N.-Zélande	£ N.Z.	3.00¾
Pérou	sol	.0405
Suède	couronne	.2077
Suisse	franc	.2499
Tchécoslovaquie	couronne	.1516
Venezuela	bolivar	.2381

Surveillant à la comptabilité générale

Nous sommes à la recherche d'un homme qui assumera la surveillance de notre section de comptabilité générale. La personne choisie aura sous ses ordres 15 employés qui établissent des rapports financiers et s'occupent de taxes, de comptes payables et recevables et de la feuille de paie d'environ 1400 employés. On s'attend à ce que le surveillant voit aux bonnes relations entre les chefs des autres services et s'occupe du développement de son personnel et de la procédure du groupe par rapport au reste de l'entreprise.

En marge du programme de développement personnel offert par la Compagnie, le surveillant bénéficiera d'un entraînement particulier dans d'autres domaines de l'administration financière et il aura toutes les chances d'avancement au sein de la Compagnie.

Les candidats doivent être comptables agréés, posséder au moins deux ans d'expérience en comptabilité industrielle, avoir une connaissance pratique du français et de l'anglais et n'être pas âgés de plus de 35 ans.
Salaire basé selon les mérites. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et un programme de bénéfices complet.
Veuillez adresser vos réponses en toute confiance à :

M. H. A. T. FLEMING, GERANT
DIVISION DES RELATIONS INDUSTRIELLES

LA BRASSERIE MOLSON DU QUEBEC LIMITEE
CASIER POSTAL 1600
MONTREAL, QUEBEC

Notre personnel est au courant de cette annonce

J. Walter Thompson élit trois vice-présidents

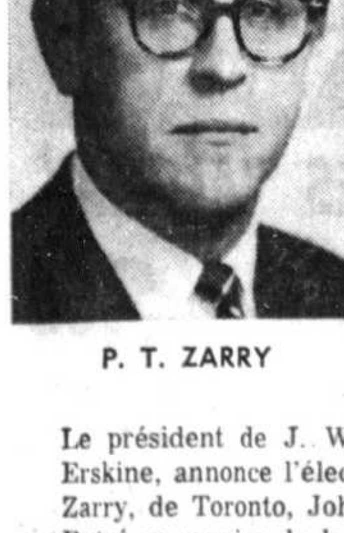

P. T. ZARRY

J. F. MAUGHAN

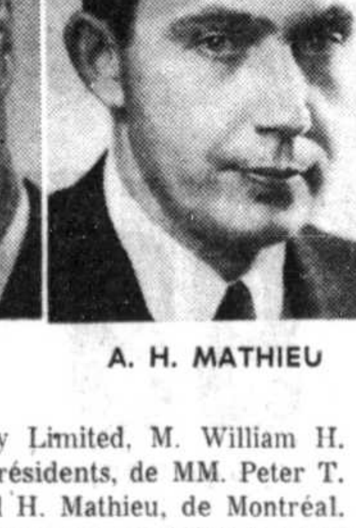

A. H. MATHIEU

Le président de J. Walter Thompson Company Limited, M. William H. Erskine, annonce l'élection, aux postes de vice-présidents, de MM. Peter T. Zarry, de Toronto, John F. Maughan et Armand H. Mathieu, de Montréal. Entré au service de la compagnie en 1960, M. Zarry est administrateur de budgets. M. Maughan fait partie du personnel de J. Walter Thompson depuis 1959 et il est aussi administrateur de budgets. M. Mathieu est entré à la compagnie en 1956 et il est chef de la rédaction anglaise. MM. Zarry et Mathieu sont diplômés des cours organisés par la CAAA.

THE CONSOLIDATED MINING AND SMELTING COMPANY OF CANADA LIMITED

EMPLOI

PERSONNEL FINANCIER

Nous avons une ouverture dans notre département des Finances demandant les qualifications suivantes : un sens de responsabilité en ce qui concerne l'évaluation de nouveaux projets et d'acquisitions, budget capital, analyse spécialisée, et autres études relatives. Les candidats doivent posséder le degré de comptable agréé, être âgés de 26 à 30 ans, ayant préférablement une certaine expérience pratique dans ce genre de travail.

Adresser en détail les qualifications : salaire demandé, etc., à l'emploi du personnel C.P. 1510, Station 'B', Montréal.

TORONTO

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	1135	$ 51	50¾	50¾
Abit pr	25	$ 25½	25½	25½
Ackland	100	410	410	410
Alt Dis v	275	275	270	275
Alta Gas p	50	$109	109	109
Algoma	200	$ 58¼	58¼	58¼
Alumini	650	$ 29¼	29	29
Alm 4¼ p	500	$ 40⅝	40⅝	40⅝
Anthes A	400	$ 20	20	20
Argus	100	$ 11⅝	11⅝	11⅝
Arg C P p	100	$ 9	9	9
Atln 5½ pr	200	$ 22⅛	22⅛	22⅛
Atl Sugar	475	$ 18⅛	18⅛	18⅛
Auto El	z50	435	435	435
Bank Mont	29	$ 64¾	64¾	64¾
Bank NS	25	$ 72½	72½	72½
Beatty	125	$ 13	13	13
Bell Phone	440	$ 54	53⅞	54
Bowater pr	100	$ 51¼	51¼	51¼
Brazil	z5	265	265	265
Br Tank	100	215	215	215
B A Oil	1794	$ 28	27⅞	28
BC Fores	1800	$ 23	23	23
BC Pow	825	$ 24⅝	24⅝	24⅝
Bulolo	100	$ 5¼	5¼	5¼
Cal Pow	275	$ 22	21⅞	21⅞
Can Perm	1670	$ 77	77	77
Can W B	z5	$ 12	12	12
CAE	525	$ 10¼	10	10
C Brew	650	$ 10¼	10¼	10¼
CBr A A	125	$ 9	9	9
Chemcell	3530	$ 11¾	11⅝	11¾
Chm 1.75	100	$ 37	37	37
C Ch w	2050	485	475	485
C Collier	100	$ 8½	8½	8½
C Dredge	400	320	310	310
C Imp B	200	$ 63¾	63¾	63¾
C I L	1010	$ 16⅝	16⅝	16⅝
C P R	500	$ 34	33⅞	33⅞
C Ut pr	10	$100	100	100
CWN Gas	z20	$ 18⅛	18⅛	18⅛
C Westin	25	$ 37½	37½	37½
Cap Bldg	200	210	210	210
Col Cell	100	$ 8¼	8¼	8¼
Con M S	610	$ 28⅝	28½	28⅝
Con Paper	310	$ 39⅝	39⅝	39⅝
Con Gas n	325	$ 11⅞	11⅞	11⅞
Coronation	100	$ 6¼	6¼	6¼
Crain RL	300	$ 14¼	14¼	14¼
Crush Int	300	$ 13⅞	13¾	13¾
Dist Seag	535	$ 54	53½	54
D Bridge	100	$ 17⅝	17⅝	17⅝
Dom Elec	200	$ 12	12	12
Dofasco	592	$ 65	65	65
Dosco	400	$ 17	17	17
Dom Store	115	$ 15⅞	15⅞	15⅞
Dom Tar	375	$ 17⅞	17¾	17⅞
Dom Text	345	$ 20⅞	20½	20⅞
Econ Inv	100	$ 9¾	9¾	9¾
Eddy Match	50	$ 37⅞	37⅞	37⅞
Exquisite	z25	$ 7	7	7
Exquis pr	200	$ 11⅜	11⅜	11⅜
Falcon	1290	$ 50¾	50½	50¾
Fanny F	25	$ 33	33	33
Fndtn	z10	$ 8¼	8¼	8¼
GMC	z10	$ 84	84	84
Grafton A	z15	$ 11	11	1
GL Paper	315	$ 24	24	24
GN Cap	100	$ 10	10	10
GN Cap w	50	40	40	40
GW Coal A	500	$ 5¾	5⅝	5½
Gr Wpg G	125	$ 17½	17½	17½
Greyhnd	195	$ 13	13	13
Hardee	1300	240	235	235
Hard Car	200	$ 27	27	27
Hawker S	350	$ 6⅜	6¼	6⅜
Horne Pf	500	215	210	210
H Smith pr	z10	$ 42½	42½	42½
HBC	125	$ 14½	14½	14½
Husky	260	$ 6⅛	6⅛	6⅛
Home A	z20	$ 13½	13½	13½
Imp Life	20	$170	170	170
Imp Oil	1375	$ 43¾	43½	43¾
Ind Accep	z50	$ 23¼	23¼	23¼
Inglis	z50	480	480	480
Inland C p	z50	$ 17½	17½	17½
Inlnd Gas	200	$ 6⅛	6⅛	6⅛
IMC	z5	$ 60	60	60
Int Nickel	685	$ 66	65⅞	65⅞
Inter PL	z5	$ 84⅞	84⅞	84⅞
Int Stl P	400	350	340	340
Inv Syn A	675	$ 53¾	53½	53½
Jefferson	300	$ 6½	6½	6½
Jockey C	z100	335	335	335
Labatt	705	$ 18	17⅞	18
Lafarge A	z80	$ 6½	6½	6½
L Ont Cem	200	255	255	255
Lau Fin	z105	$ 13½	13½	13½
LobCo A	2035	$ 7¾	7¾	7¾
LobCo B	1000	$ 8	7⅞	7⅞
LobG 1 p	25	$ 31¾	31¾	31¾
LobG B pr	25	$ 33¼	33¼	33¼
Loeb M	325	$ 19¾	19¾	19¾
Maclar B	3900	$ 22¼	22¼	22¼
Macleod A	z50	$ 23½	23½	23½
MB PR	485	$ 25½	25⅜	25½
M Leaf M	2596	$ 14⅜	14¼	14¼
Mass F	3943	$ 16	15⅞	16
Met Stores	400	$ 8⅜	8⅜	8⅜
Moore	725	$ 53	52¾	53
Morse A	300	$ 9½	9½	9½
Nat Trust	25	$ 27	27	27
Noranda	505	$ 37¼	37	37
NO NGas	100	$ 19⅛	19⅛	19⅛
NS LP	500	$ 24¾	24¾	24¾
Ogilvie	z20	$ 14¼	14¼	14¼
Ont Steel	535	$ 22¼	22⅛	22⅛
Pac Pete	300	$ 13⅛	13	13⅛
Page Hers	5500	$ 19¼	19¼	19¼
Pow Corp	725	$ 10⅛	10⅛	10⅛
Price Bros	325	$ 37¼	37¼	37¼
QN Gas	700	$ 8⅝	8½	8⅝
QN Gas pr	10	$114	114	114
QN Gs 59w	10	$114	114	114
QN Gs 59w	z20	46	46	46
QN G 63 w	z40	425	425	425
Reid Litho	25	$ 50	50	50
Rothman	1635	$ 9	8⅞	9
Royal Bank	229	$ 75¼	75	75
Salada	1660	$ 11⅜	11⅜	11⅜
Sayvette	900	315	315	315
Shell Can	269	$ 17⅛	17⅛	17⅛
Shell I pr	z25	$ 27	27	27
Simpsons	z20	$ 37¼	37¼	37¼
Slat Stl pr	z50	$ 20½	20½	20½
Southam	200	$ 29½	29½	29½
Steel Can	310	$ 22⅝	22⅜	22⅝
Switson	600	175	175	175
Texaco	70	$ 53	53	53
Tor D B	200	$ 13	13	13
T Fin A	850	$ 11⅜	11⅜	11⅜
Tr Cn PL	700	$ 34	34	34
Trans Mt	z50	$ 15⅛	15⅛	15⅛
Trans PPL	700	$ 8¼	8¼	8¼
Un Gas	320	$ 21	21	21
U Corp p	z45	$ 29½	29½	29½
Un Steel	z20	450	450	450
Vendomat	225	325	325	325
Vic GTR	730	$ 14⅞	14⅞	14⅞
Walk GW	460	$ 57	57	57
Webb Knp	360	65	65	65
Westcoast	655	$ 17	16⅞	17
Westeel	500	$ 10½	10½	10½
Weston A	320	$ 16⅝	16⅝	16⅝
Weston B	175	$ 18	18	18
Wstn 4½p	100	$ 97	97	97
Wst A wt	1580	800	800	800
Wood J	100	$ 9½	9½	9½
Woodwd A	100	$ 21½	21½	21½
Zenith	200	495	495	495

PETROLES

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
All Rox	500	30	—	—
Bail 5¾ pr	100	$ 25⅜	—	—
CS Pete	400	395	—	—
C Delhi	2297	515	510	515
C Ex Gas	100	104	—	—
Cent Del	400	785	—	—
C Dragon	2500	19½	—	—
Dev Pal	1000	62	—	—
Dome Pete	50	$ 13¼	13	13¼
HB Oil G	100	$ 15½	—	—
Medal	1125	445	440	445
Nat Pete	5300	290	279	290
NC Oils	1400	200	195	197
NCO wts	500	26	—	—
Northld	1000	14	—	—
Provo Gas	800	159	157	—
Quonto	4000	22	—	—
Sarcee	2200	114	—	—
Stanwell	5000	33	32	33
Teck Crp	840	475	465	475
Triad Oil	1300	157	155	—
Un Oils	600	139	137	—
Wespac	1900	13	11	—

MINES

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Ac Uran	1000	5	—	—
Accra	1187	44	—	—
Arjon	3500	17	16	16½
A Arca	10000	45	44	45
Atl Ruf	30000	8½	8	—
Bankeno	1100	45	43	—
Bankfield	200	12	—	—
B Duq	1000	25½	25	25½
Bibis	2500	24½	24	24½
Black Bay	1000	12	—	—
Bralorne	120	440	—	—
Brunswck	2755	565	555	555
Candore	1000	10	—	—
Can Erin	1500	7½	—	—
Cassiar	675	$ 10½	—	—
Cent Pat	500	111	—	—
Chimo	35600	86	80	85
Con Shaw	1000	38	—	—
C Fen	15633	17	14	16½
C Mogul	200	119	—	—
C Mosher	300	160	—	—
Conwest	100	410	—	—
Cop Man	2500	12½	12	12
Coulee	3500	35	32	32
Courvan	500	15½	—	—
Cowich	1000	110	—	—
Croinor	34500	18	17½	17½
Crowpat	1000	8½	8	8
Deldona	1000	9	—	—
Delhi Pa	1000	22½	—	—
Denison	300	$ 11	—	—
Dicknsn	50	600	—	—
East Mal	200	200	—	—
East Sull	200	200	—	—
Faraday	300	113	110	—
Fatima	2000	16½	—	—
Geco Min	83	$ 29⅜	—	—
Giant Yk	11	$ 11⅞	—	—
Gf Mining	660	16½	—	—
Granduc	500	455	—	—
Gunnar	676	835	830	—
Hard Rock	500	13	—	—
Headw	11300	20	19½	20
High Bell	400	300	—	—
Hollinger	400	$ 28	—	—
Hud Bay	130	$ 56	55¾	—
Iron Bay	8500	90	—	—
Iso	13900	147	141	145
Jacobus	11000	20	19	—
Jonsmith	2012	24½	—	—
Jelex Min	500	30	—	—
Kerr A	700	640	—	—
Kirk To	1000	16½	—	—
L Dufault	500	800	795	—
L Osu	1000	18	—	—
Leitch	1500	203	202	—
Lyndhst	500	8½	—	—
Macassa	400	300	—	—
Malartic	1500	73	71	72
Marcon	1000	8½	—	—
Martime	1000	45	—	—
Martin	1000	61	—	—
Mattgmi	1600	965	960	965
McMar	3500	9	—	—
Merrill	2700	102	101	102
Meta Ur	9000	8½	—	—
Multi M	10000	24½	24	24½
Nama Cr	3100	21	—	—
New Bid	1000	4½	—	—
New Hosc	2500	211	209	211
Newnor	50000	27½	25	—
Nickel MS	1000	22	—	—
Nick Rim	500	17½	—	—
Norbeau	2000	42	41	—
Norlex	1250	35½	35	—
Normetal	100	315	—	—
N Coldtrm	750	59	—	—
North Can	100	150	—	—
Northgate	1960	360	—	—
Opemiska	1333	805	—	—
Orchan	700	320	315	—
Orenada	1000	6½	—	—
Paramaq	4000	11	—	—
Patino	701	690	—	—
Z Pick Crw	407	53	—	—
Preston	445	960	955	960
Pros Air	3000	63	—	—
Que Man	2050	8½	—	—
Q Mattgmi	1000	15½	—	—
Z Quemont	75	$ 11⅛	—	—
Radiore	2000	55	54	—
Reeves	300	180	—	—
Rio Algom	361	$ 14⅜	—	—
Rix Athab	500	23½	—	—
Rockwin	500	23	—	—
Salem	1000	38	—	—
Sheep Cr	1200	135	—	—
Sherritt	678	279	275	—
Sil Miller	100	2	—	—
Sturgeon	1500	23	—	—
Sullivan	400	174	171	—
Sunburst	2000	11	—	—
Tombill	2500	72	70	—
Tormont	500	27½	—	—
Tribag	10500	171	166	167
Un Keno	1400	525	—	—
Upp Can	200	145	—	—
Urban Q	166	18	—	—
Violam	100	227	—	—
West Mine	125	385	—	—
Wiltsey	1000	15½	—	—
Windfall	4500	51	—	—
Yk Bear	100	105	—	—

Nouvelle publication du ministère des Richesses Naturelles

Le ministère des Richesses naturelles annonce la publication de la carte géologique très détaillée d'une région, celle du lac Holton, qui suscite actuellement un vif intérêt parmi les prospecteurs et les sociétés minières des environs.

On doit la préparation de cette carte (à l'échelle de 1,000 pieds au pouce) à un géologue du ministère des Richesses naturelles, monsieur E. H. Chown, qui a procédé de 1959 à 1962 au levée géologique d'une vaste contrée située au nord du lac Mistassini, dans le territoire du même nom. Tous ces travaux ont fait l'objet de trois études préliminaires déjà publiées; la 1ère portant sur la région de la rivière Papachéouésati (R.P. No 415), la 2ème sur la région des monts Shigami (R.P. No 440) et la dernière sur la région de la rivière Tichégami (R.P. No 477).

Au cours de ses expéditions, monsieur Chown avait révélé la présence d'une bande de roches volcaniques métamorphisées, qu'il analysa et approfondit davantage dans une thèse de doctorat à l'université John Hopkins de Baltimore.

C'est précisément dans cette zone, particulièrement propice à la prospection, qu'une société minière a découvert récemment du cuivre associé à de l'or, de l'argent et du molybdène. D'autres sociétés minières et bien des prospecteurs dirigent, en conséquence, leurs recherches dans les environs.

Pour faciliter la prospection dans cette région, le ministère des Richesses naturelles a donc décidé de diffuser la carte géologique (No B-812) de la région du lac Holton. On peut s'en procurer un exemplaire à l'ozalid, au prix de $2.00, en s'adressant à la division des publications, ministère des Richesses naturelles, Québec.

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4 15 déc.	1963	99¾	100¼
3¾ 1er sept.	1965	99¼	99¾
4½ 15 déc.	1966	99½	100½
2¾ 15 uin	1988	92	93
5½ 1er juillet	1969	103	104
4¼ 1er sept.	1972	95	96
5½ 1er oct.	1975	103	104
3¼ 1er juin	1976	83½	84½
4½ 1er sept.	1983	93	94
3 Perpétuels		66	68
CNR 5½ 15 déc.	1964	102	103
CNR 4½ 1er av	1967	99	100
CNR 5¾ 1er an.	1985	105¾	106¾
CNR 4 1er fév.	1981	86½	87½
CNR 5 1er août	1987	97½	98½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta Mu F 5½	1963	99	101
BC Electric 5⅛	1988	94	95
BC Electric 3¾	1969	92½	93½
BC Electric 3¼	1967	93	95
BC Electric 5¾	1977	100	102
BC Po 5 15 sept.	1982	92½	93½
Manit 5¾, 15 jan.	1981	100½	101½
NB 3½, 15 sept	1963	97	98
NB 5¼, 15 déc.	1986	95	96
Newfnd 6, 1er fv.	1981	99	101
N Sco 5½, 1 sept.	1982	96	97
N Sc 3¼, 15 juin	1965	97	98
Ont. 3, 15 avril	1965	97	98
Ont Hy 5¼ nov	1983	98	99
Ont Hyd, 4 mars	1966	98	99
Ont 5¼, 1 oct.	1983	97½	98½
Q. 5¼, 1er août	1985	95	96
Que 5¼ 1 juin	1980	98	99
Que 4¾, 15 jan	1977	92¾	93¾
Qué 5¾, 1 fév	1986	100½	101½
Québec 6, 1 août	1972	102	103
Qué 6, 1er août	1982	102	103
Q Hyd 3½, 1 mars	1975	84	86
Q Hyd 5¼ 1 nov	1985	98	99
Sask 5½, 10 mars	1982	98	99
Shaw WP 3½	1970	89	90½
Shaw WP 4¾	1976	90	93
Shaw WP 5½	1972	99½	100½
MUNICIPALITES			
Mtl, 3, 1er nov.	1973	77½	79½
Mtl 5½, 1er déc.	1981	95	97
T. Met. 5½, 15	1982	98	100
Ott. 5½, 2 juil	1980	98	100
Van 6, 15 juin	1980	100	102
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi P & P 4½	1966	105½	107½
Brazlian T. 4½	1971	70	74
Can Delhi 5½	1973	96	98
Cdn Utilities 5¾	1977	132	—
Gryhnd Lines 5½	1978	185	—
Home Oil 5¾	1971	100	—
Home Oil 6	1976	123	127
Inla Cement 4½	1976	91	—
Inland N Gs 5½	1977	97	99
Loblaw 4¾	1976	123	—
Pac Pete 5	1977	108	111
Simpson's 5	1976	145	—
Simpson's 5½	1979	106½	108½
T.C.P. 5	1988	136	139
TCP In Not 5½	1987	200	—
Triad Iil 4¾	1971	90½	92½
Utd Town E 6¼	1981	123	—
Westcoast 5½	1988	104	106
INDUSTRIES			
Alb. Gas Th 5¼	1981	95½	97½
Abit P P 6¼	1977	102	105
Algoma Steel 5¼	1978	95½	97½
Alum of Can 4½	1973	93	94
BA Oil 5⅛	1977	96½	98
C.B. Alum 5¾	1980	99½	100½
Cdn Brew 5	1983	93½	94½
Cdn Brew 5½	1986	98	100
Can. Chem 5¼	1971	99	100
Can Cement 5¼	1976	97	98
C I L 5¾	1977	100½	101½
C P R 3¾	1972	88	89
CPR 5	1983	92½	94½
Crédit Fonc 5½	1974	97½	99½
Dom Tar 5¼	1978	96	98
Dom Stores 5½	1976	98	99½
Dom Textile 4	1966	96½	97½
GM Accept 4¾	1969	96	97
Imperial Oil 3	1969	90	92
Indus Accept 5¾	1982	99	100½
Loblaw Groc 6	1977	101	103
Massey Ferg 4½	1976	94	95
Reynolds Al 5¾	1976	99½	100½
Shell Oil 4¼	1976	90½	100½
Shell Oil 5⅞	1978	100	102
St Law Corp 5	1978	94	95
Simpson's 4¾	1973	96	98
Steinberg 5¼	1972	98	99
T.C.P. 5.85	1987	100	101
Traders Fin 5¾	1974	99½	100¾
Weston Geo 4¾	1971	95	96
SERVICES PUBLICS			
Anglo Teleph 6	1963	101	—
Avalon Tel 3½	1966	93½	—
Bell Teleph 3¾	1979	84	85
Bell Teleph 5½	1984	99	100
Bell Teleph 6¼	1978	104½	106
Bowat Pow 3¾	1980	83	—
Brazil Trac 4¾	1970	70	75
BC Teleph 5¼	1983	95	97
Calg Power 3¼	1972	85½	—
Cdn Electric 4	1968	91½	—
Cdn W Nat 5¾	1982	100	—
Consum Gas 5¾	1977	99½	—
East Lt & P 4	1969	90	—
Gt Lt & Pwr 5¾	1977	100	102
Marit Electric 4	1975	84	—
Nfld Lt & P 4½	1974	89½	—
Nfld Lt & P 5½	1979	96½	—
N On N Gas 5½	1982	99½	—
N Telephone 6	1981	101	—
Power Corp 5½	1977	98½	99½
Power Corp 6	1981	98½	99½
Q Nat Gas 5¾	1985	91	93
Que Tel 5	1977	101¼	—
Steinberg 6	1982	100	102
Union Gas 5	1977	95	97
Union Gas 5¾	1981	100	102
IMMEUBLES			
Brant Cr Real 5	1978	94	—
Eaton's Real 3½	1968	93	94
Eaton's Realty 5	1978	94	96
Lob. Leased 5½	1983	98½	100

Hausse de l'indice des paiements de dividendes

L'indice des paiements de dividendes préparé par la maison Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limitée, est passé de 119.7 en août à 120.4 en septembre.

Cet indice est compilé afin de déterminer la tendance générale des paiements de dividendes par les entreprises de toutes catégories, minières, industrielles, commerciales, bancaires, etc. L'indice en question reflète le taux moyen annuel des dividendes et il est calculé non seulement en fonction des dividendes actuellement payés, mais aussi en fonction des déclarations de dividendes à venir.

Nous avons calculé notre indice sur la base de l'année 1956 — 100, l'ancienne base de 1935-39 ne répondant plus aux besoins.

La baisse de l'indice pour le mois de mai 1963 fut causée par la discontinuation de paiements de dividendes par les compagnies d'utilités publiques qui ont été nationalisées par la Province de Québec.

américaine

Ventes		Haut	Bas	11 h.
1100	Atlas Cp w	1⅜	1⅜	1⅜
2000	Braz T L & P	2⅜	2⅜	2⅜
200	Breeze Corp	8¾	8¾	8¾
400	Brit A Oil	25¾	25¾	25¾
400	Brit Pet	8 7/16	—	—
800	Brown Co	14½	14½	14½
2200	Cdn Javelin	12½	12½	12½
200	Can Marconi	3⅜	3⅜	3⅜
700	Creole Pet	38¾	38½	38¾
100	Imp Chem	9⅜	9⅜	9⅜
100	Imperial Oil	40⅝	40⅝	40⅝
3700	Mlybdenm	30⅝	29½	30⅝
300	N J Zinc	34	34	34
600	Phillips Elec	38	37¾	38
200	Scurry R Oil	17¼	17¼	17¼
200	Seeman Bros	8	8	8
100	Tri Cont w	37¼	37¼	37¼
2400	Webb & Kn	½	½	½

Vers l'indépendance

L'île de Zanzibar, dans l'Océan Indien, sous protectorat britannique depuis 1890, espère obtenir son indépendance complète l'an prochain.

rendement des valeurs

		Taux Div.	Prix Approx.	Rend. %
Abitibi	•	2.00	48	4.16
Algoma Steel		1.60	57	2.80
Aluminium	•	.60(k)	30	2.00
Argus Corp	•	.30	11	2.72
Bell Tel	•	2.20	54	4.07
B A Oil	•	1.00	28	3.57
B. C. Forest		.60	23	2.60
Bldg Prod.		.90	26	3.46
C & D Sugar	•	1.00	27	3.70
boni incl.		1.20	27	4.44
Can Cement	•	1.20	37	3.24
Can Iron Fdy	•	1.00	22	4.54
Can Malting	•	.90	22	4.09
Cdn Chem.		.30	11	2.72
Cdn Brew	•	.40	10	4.00
CIL	•	.60	16	3.75
Cdn Vickeds	•	1.00	19	5.26
CPR	•	1.50	34	4.41
Cons Paper	•	2.00	39	5.12
Dist Seag	•	1.80	53	3.39
Dom Bridge	•	.40	18	2.22
D Fndry & S	•	1.60	64	2.50
Dom Glass		.60	18	3.33
Dom Stores	•	.50	16	3.12
Dom. Oilcloth		1.20	28	3.57
boin incl.		1.30	28	4.64
Dom. Tar.	•	.80	17	4.70
Dom Textile	•	.80	20	4.00
boni incl.		1.00	20	5.00
Donohue		1.00	24	4.16
Du Pont	•	.75	42	1.78
Dupuis "A"		.55	12	4.58
Foundation	•	.50	9	5.55
Fraser		1.20	30	4.00
boni incl.		1.40	30	4.66
Frosst 'A'		.60	18	3.33
boni incl.		.65	18	3.61
Great Lakes p	•	.80	22	3.63
Imp Oil	•	1.20	43	2.79
boni incl		1.40	43	3.25
Imp Tobacco		.60	14	4.28
boni incl.		.75	14	5.35
Ind Accept	•	1.00	24	4.14
Intl Paper		1.05x	38	2.78
Interp Pine	•	3.00	84	3.57
boni incl.		3.10	84	3.69
Intl Util	•	1.60	24	6.66
Labatt	•	.55	18	3.05
Laura Secord	•	.70	16	4.37
MacLaren P & P		1.00	22	4.54
boni incl		1.10	22	5.00
MacMilln B&P	•	1.00	23	4.34
Massey-Ferg	•	.50	15	3.33
Molson "A"		1.00	28	3.56
Molson B		1.00	29	3.43
Moore Corp		1.00x	53	1.88
Ogilvie Flour	•	.60	14	4.28
Nat Drug	•	.80	16	5.00
Page-Hersey	•	.90	20	4.50
Penmans		1.80	29	6.20
Power Corp	•	.25	10	2.50
Price Bros	•	2.00	37	5.40
Roland Paper A		.30	9	3.33
Salada Foods		.24	11	2.18
boni incl.		.30	11	2.72
Simpsons	•	.90	36	2.50
Southam		1.20	30	4.00
Steel of C	•	.70	21	3.33
St. Lawr Corp	•	1.00	22	4.54
Texaco	•	1.60	51	3.13
Traders Fin A	•	.80	12	6.66
Viau Ltée	•	.80	12	5.83
Walk-G & W	•	1.60	57	2.80
boni incl.		2.00	57	3.50
Zellers		1.40	37	3.78
BANQUES				
Can Imp	•	2.00	63	3.17
boni incl.		2.25	63	3.57
Can Nat	•	2.00	77	3.11
boni incl.		2.17½	77	2.46
Montréal	•	1.90	64	2.96
boni incl.		2.17½	64	3.39
Nouv Ecosse	•	2.20	72	3.05
boni incl.		2.65	72	3.40
Provinciale	•	1.20	52	2.30
boni incl.		1.45	52	2.78
Royale	•	2.40	74	3.24
boni incl.		2.65	74	3.58
Tor-Dom		2.05	62	3.30
boni inc.		2.05	62	3.30
PRIVILEGIEES				
Abitibi	•	1.12½	25	4.50
BC Tel 4½ %	•	4.50	92	4.89
Celanese $1.75	•	1.75	38	4.64
Can Cement	•	1.30	27	4.81
Dom Glass		.70	19	3.68
Dom Textile	•	7.00	20	3.50
Du Pont	•	1.75	84	4.46
Ogilvie flr	•	1.75	28	6.25
Power C 4½ %	•	2.25	46	4.89
Weston 4½ %	•	4.50	99	4.54
MINES				
Asbestos	•	1.20	24	5.00
boni incl		1.60	26	6.15
Cons Smelt	•	.80	26	3.07
boni incl		1.00	26	3.84
Dome	•	.80	31	2.58
Falconbridge	•	2.00	54	3.70
boni Incl.		2.50	54	4.66
Hollinger	•	.60	26	2.30
Hudson Bay		3.00	55	5.45
Int Nicel	•	2.00x	63⅛	3.17
boni incl.		2.20	63⅛	3.17
Kerr-Addison	•	.80	63	3.49
Noranda	•	1.20	38	3.15
Quemont	•	.90	10	9.00

*Placement éligible pour les compagnies d'assurance Canadiennes. (l'éligibilité requiert le paiement d'un dividende depuis au moins les sept dernières années consécutives.)

xEn devises américaines.

EN BREF DE QUEBEC

Les plans de la cité parlementaire sont prêts

Le cabinet provincial a rencontré hier les membres de la commission chargée d'élaborer les plans de la nouvelle cité parlementaire de la capitale du Québec.

M. Lesage a déclaré que le groupe avait expliqué au cabinet le projet préparé par l'urbaniste Edouard Fiset. Il a dit que le projet ne peut être rendu public avant que le conseil de ville de Québec ne l'ait vu et étudié.

Le Québec n'est pas une menace

Un Québec fort économiquement et socialement ne constitue pas une menace à la survie des autres provinces, a déclaré hier soir Me Carrier Fortin, ministre provincial du Travail.

Au contraire, a-t-il dit, un Québec fort procurerait au Canada entier prospérité et puissance. M. Fortin parlait devant un groupe de ministres de l'Eglise unie, en visite à Québec.

M. Fortin a dit qu'en dépit de l'agitation créée par les séparatistes dans l'Etat du Québec, la majorité de la population, selon lui, est prête encore une fois à faire l'essai de la confédération en autant bien entendu que les termes du pacte confédératif soient modifies.

"Nous sommes prêts à collaborer avec les autres provinces", a poursuivi M. Fortin. Mais qu'il soit bien compris que le Québec ne peut pas être assimilé; que nous avons une culture, des traditions et des institutions qui doivent être reconnues et acceptées."

Contrats de voirie

Le tablier de bois actuel du pont sur le Richelieu, qui relie les deux tronçons de la Route No 9 entre Beloeil (Verchères) et Saint-Hilaire (Rouville), sera remplacé par un grillage métallique.

C'est la Dominion Bridge Co. qui exécutera le travail au prix de $92,070.

Un contrat a été signé par M. Bernard Pinard avec les représentants de cette entreprise il y a quelques jours. Tout devra être fini dans trois mois. La Dominion Bridge Co. a été le soumissionnaire qui a fait les conditions les plus avantageuses.

Parmi les nouveaux chantiers que le gouvernement provincial ouvre, mentionnons également les suivants : le premier pour la construction de deux ponts jumeaux d'une longueur de 912 pieds au-dessus de l'Etchemin entre Saint-Jean-Chrysostome et Saint-Télesphore (Lévis) le long de la route transcanadienne; la maison Brassard Construction Inc. exige $973,972.

— Le second pour la construction d'un vaste hangar de $975,340 à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette dans la banlieue de Québec. Le hangar en question qui sera érigé par "Magloire Cauchon Ltée", est destiné à abriter les avions des différents ministères. Le chantier est en activité depuis quelques jours; il y a du travail pour six mois.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 41

quel les deux nations pourront coopérer sur un pied d'égalité, et qui pourrait être un Sénat électif, transformé en Chambre des Nationalités. Cela suppose aussi que les pouvoirs des provinces ne seront plus coulés dans un moule unique, mais accordés aux responsabilités de chacune.

"Alors, il deviendra possible de concilier des objectifs qui paraissent aujourd'hui contradictoires, mais qui ne le sont qu'à cause de la rigidité d'un cadre juridique mal adapté aux realités canadiennes d'aujourd'hui. Il deviendra possible de créer à la fois un Québec fort et un Canada fort.

Une constituante

"C'est ce que l'Union Nationale veut tenter d'obtenir, avant de songer aux solutions de dernier recours. D'où la proposition qu'elle a faite à maintes reprises d'une Assemblée constituante, qui serait elle-même préparée et amorcée par la détermination des objectifs minima du Canada français au moyen des Etats-Généraux ou du Comité de la Constitution.

"Voilà ce que j'ai expliqué de mon mieux au cours de mon voyage dans l'Ouest. J'ai dit et répété à nos compatriotes d'autre langue que **la seule alternative à la séparation totale, c'est un Québec libre dans un Canada nouveau, un Canada résolument binational.**

"Dans quelle mesure ai-je été compris ? L'excellent accueil que j'ai reçu partout justifie un certain optimisme. L'idée d'un Canada vraiment anglo-français semble faire son chemin dans les esprits, au moins chez ceux de nos partenaires qui vivent le plus près de nous.

"J'admets cependant que plus on s'éloigne vers l'Ouest, plus il devient difficile de faire reconnaitre cette distinction, qui me parait fondamentale, entre **les droits humains** proprement dits, qui s'attachent à la personne humaine indépendamment de toute origine ethnique, et **les droits nationaux** que peuvent revendiquer chacune des deux communautés culturelles qui sont les éléments de base de la population canadienne.

"Le biculturalisme n'est pas une fleur qui pousse à l'état naturel sur les versants des Rocheuses. Certains voudraient y acclimater de préférence le multiculturalisme, ce qui est peut-être une façon de retarder la croissance de l'autre et de s'opposer à la conception d'un pays fondamentalement anglo-français.

"J'ai infiniment de respect pour la langue, les coutumes et les particularismes des Néo-Canadiens d'origines diverses. Et je tiens pour ma part à ce qu'il y ait dans la future constitution de notre pays une charte des droits de base qui fasse de chacun d'eux, dans le Québec comme dans le reste du Canada, des citoyens à part entière.

"Mais autre chose sont les droits historiques acquis de toute évidence par les deux communautés culturelles qui forment les assises de notre pays. Et cela aussi doit être défini clairement dans la constitution. A une charte des droits nationaux, garantissant **une égale protection à la population anglaise du Québec et aux populations françaises des autres provinces,** qui ne devraient en aucune façon être considérées comme des minorités ordinaires.

"Pour bâtir un Canada qui soit également propice à l'épanouissement des deux communautés culturelles, il est absolument nécessaire que celles-ci y travaillent ensemble, en pleine lumière et dans un climat de confiance mutuelle. Pour ma part, je ne désespère pas que nous puissions obtenir la collaboration de nos compatriotes d'autre langue.

"Comme je l'ai dit tout à l'heure, ils cherchent à préserver leur identité nationale, face au géant américain. Ils y parvenaient jadis par le force des liens qui les unissaient au Royaume-Uni et ce n'est pas par hasard que le nom même de notre constitution-en-exil définit le Canada comme une "Amérique britannique". Mais l'évolution de l'histoire et l'immigration rendent ces liens de plus en plus ténus et il faut bien chercher une autre définition.

"Comment, en 1963, un Canadien de langue anglaise, vivant et se récréant à l'Américaine, dans le rayonnement de la radio, de la télévision et de la presse américaine, peut-il quand même se différencier d'un Américain ? Il ne le peut qu'en prenant une conscience plus aigue de ce qui fait l'originalité du Canada. C'est ici qu'intervient la conception d'un Canada biculturel et binational, par opposition au "melting pot" américain. Nos partenaires ont besoin de nous, qui sommes enracinés en ce pays depuis plus de trois siècles, pour intensifier et approfondir leur canadianisme. Ils ont besoin de nous pour se définir comme Canadiens.

"Ils ne s'aideraient donc pas eux-mêmes en nous acculant à l'assimilation ou à ce qu'on a appelé, d'un terme moins brutal, l'intégration lucide. Le jour où il n'y aurait plus de Canadiens français en ce pays, il deviendrait beaucoup plus difficile d'y être Canadien tout court.

"Ils ne s'aideraient pas davantage en nous forçant à recourir à l'ultime solution du sépartisme. Car l'indépendance du Québec entrainerait à brève échéance la dislocation d'un pays qui est un véritable défi à la géographie et au jeu des forces économiques.

"D'après le grand philosophe et historien anglais Arnold Toynbee, les deux peuples du monde qui ont le plus de chance de durer jusqu'à la fin de l'Histoire sont les Chinois et les Canadiens français.

"Indépendant ou non, il y aura toujours, j'en suis convaincu, un Etat du Québec. Mais il n'y aura bientôt plus de Canada si l'on se détermine, résolument et à brève échéance, à en faire un pays anglo-français, un Canada nouveau parce que véritablement binational."

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 41

tendance à invoquer par la suite pour justifier d'autres accrocs de plus en plus étendus . . .

M. Jean Lesage souligne que le groupement canadien-français, qui forme l'immense majorité de notre province, n'est cependant, par rapport à l'ensemble de la population du Canada, qu'une minorité. Cette minorité importante est établie au pays depuis plusieurs siècles, ce qui lui confère à la fois des droits et des devoirs particuliers. Le droit fondamental dont elle exige la sauvegarde, est le maintien de ses traditions et de ses caractéristiques culturelles. Son principal devoir, comme groupement de langue et de culture françaises, est l'épanouissement sur le sol d'Amérique de l'héritage humain dont elle se trouve la gardienne et la responsable. La survivance du Canada français est acquise, mais il n'a pas encore réussi à jouer le rôle qui devrait être le sien. C'est que le Québec — expression politique de ce Canada français — évolue à l'intérieur d'un régime politique donné.

Le Canada doit assurer l'application de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui garantit, à la minorité que nous sommes, le respect de nos droits.

Le premier ministre conclut : "Le Québec d'aujourd'hui n'accepte pas la passivité. Nous sommes trop réalistes pour nous imaginer que nous pouvons tout faire, mais nous croyons que le véritable respect de l'autonomie légitime des provinces suppose que celles-ci disposent des leviers indispensaoles pour occuper efficacement les domaines relevant de leur compétence."

Voyez le nouveau Dupuis transformé en magasin parisien

en hommage à la

QUINZAINE FRANÇAISE

au palais du commerce, rue Berri, à deux pas du magasin

La devanture du magasin, les vitrines et les étalages décorés dans l'atmosphère de l'occasion . . . presque . . . un voyage à Paris.

OUVERT CE SOIR jusqu'à 9 h.

Samedi 9 h. 30 à 5 h. 30

Fermé lundi JOUR D'ACTIONS DE GRACES

Spéciaux D'AUTOMNE 4 JOURS

au nouveau Dupuis

Pyjamas pour hommes

Tailles : A, B, C, D, E.

SPECIAL D'AUTOMNE DUPUIS 2.98

En broadcloth "Sanforized" de belle qualité imprimé de motifs contrastants bleu, rouge, vert. Gilet à col tailleur, poche poitrine, manches longues. Pantalon bonne coupe confortable, jambes longues, taille élastique.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

SAMEDI est le DERNIER JOUR

pour profiter des OFFRES OPPORTUNES

que vous trouverez dans tous les rayons — examinez à nouveau les 16 pages publiées mardi dans La Presse — et venez vous aussi bénéficier des centaines d'aubaines qui y sont annoncées

Vaste stationnement à votre disposition

rue DE MONTIGNY angle ST-TIMOTHEE

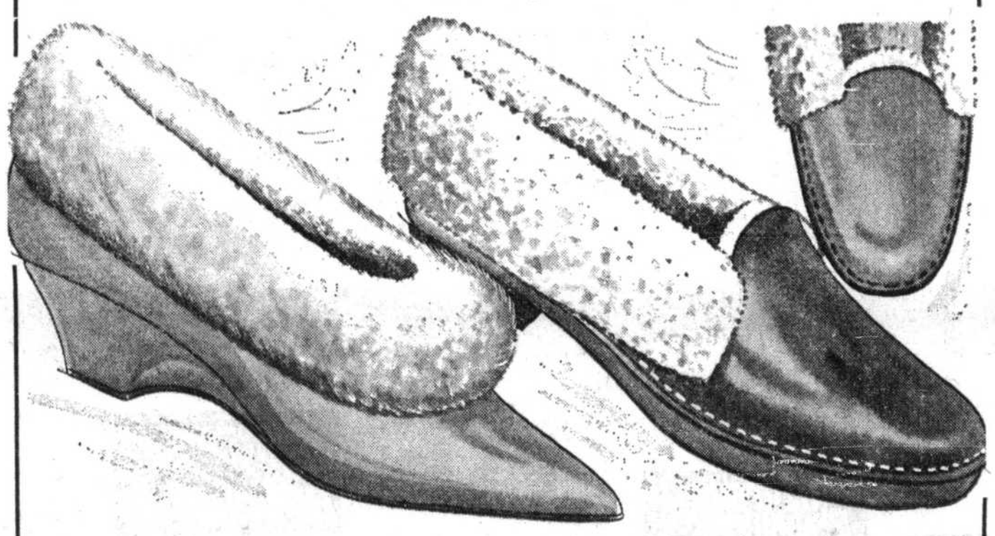

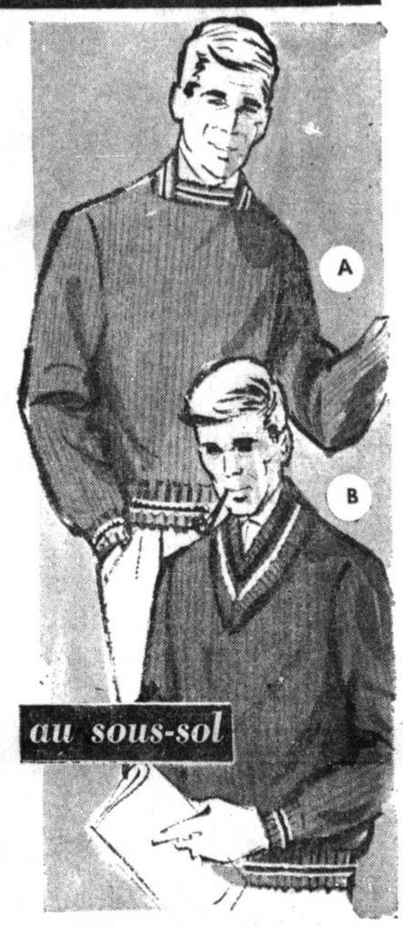

Pantoufles de cuir

doublure peluchée

ord. 5.59 la paire

Jolies pantoufles pour dames et jeunes filles, en cuir souple, doublure brossée laine/rayonne, talon en coin, garniture mouton rasé. Coloris rose, bleu, brun, rouille. Pointures 5 à 10. 4.88

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 470

Pantoufles confortables

adolescentes et enfants

pointures 7 à 3 ord. 3.49 la paire 2.76

pointures 4 à 9 ord. 4.95 la paire 3.96

Seront très appréciées des adolescentes et des enfants ces pantoufles en cuir, à semelles moulées, talon caoutchouc. Le dedans doublé véritable peau d'agneau. Coloris : tan, rouge, bleu, cerise.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 472

PULL-OVERS LAVABLES

pour hommes, jeunes gens

a) Tricot 85% laine d'agneau et 15% Orlon, encolure genre bateau, nervures contrastantes à l'encolure, aux poignets et au bas. P.M.G. Gris, brun, bleu, or. 3.98

b) Même tricot que le modèle A et mêmes nervures contrastantes en garniture. Encolure-V à col châle. P.M.G. Gris, brun, bleu, or, olive, noir. 4.98

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1625

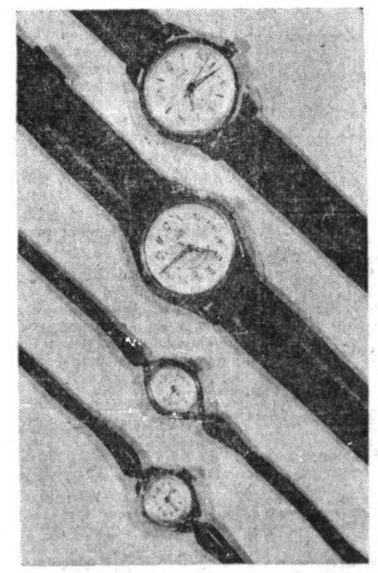

Montres haute qualité

à prix raisonnable

ord. 21.95 très spécial 15.89

Pour dames, hommes, jeunes gens dans le groupe. Montres récentes, boîtiers finis laminés, blanc ou jaune, mouvement 17 pierres, de qualité garantie :

- hommes : cadran bien lisible
- dames : genre délicat et simple

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251

PLUS BAS PRIX pour une AUTOMATIQUE

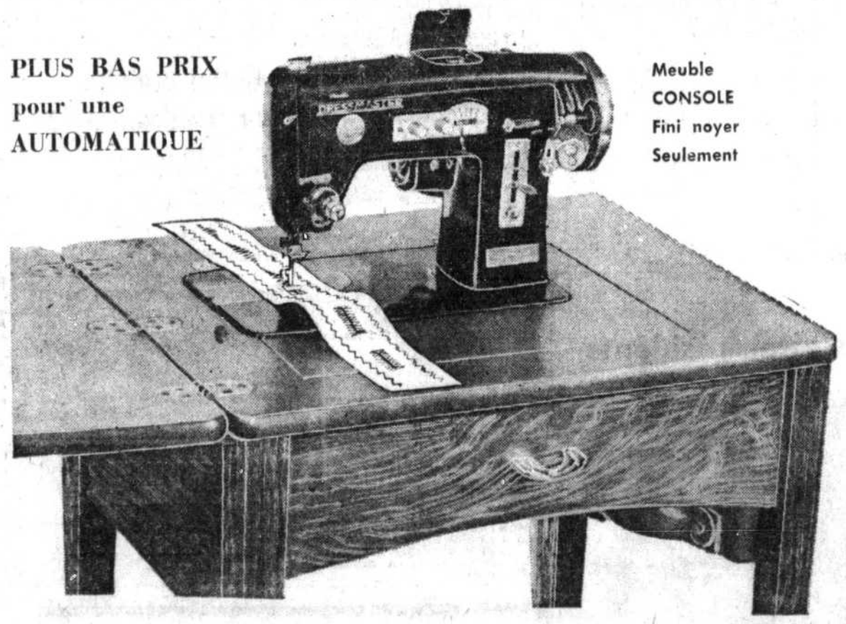

Meuble CONSOLE Fini noyer Seulement

WHITE automatique tête neuve (meuble légèrement égratigné)

prix ordinaire 179.95

réalisez automatiquement tous ces points

- boutonnières
- posage des boutons
- monogrammes
- bord (ourlet) invisible
- surfil
- reprise et broderie

VOICI LA TETE

- coud avant-arrière
- indicateur à zigzag
- couture droite
- fameuse tête 34
- disques inclus pour réaliser tous les points automatiquement
- contrôle 5 vitesses

99.95

aussi peu que 5.00 par mois

GARANTIE D'UN AN SUR SERVICE ET PIECES ELECTRIQUES — S.V.P. PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES NI POSTALES

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 775

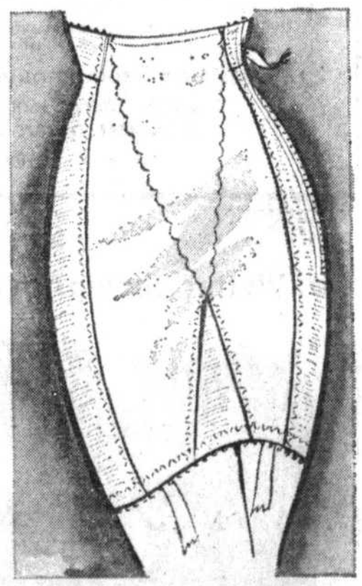

GAINES "ALPHA"

P.M.G. et EXG chacune 3.66

Modèle en lastex et nylon et satin lastex, glissière sur le côté, bande de 2 po. à la taille pour empêcher de rouler, panneau devant et au dos en satin élastique, 4 jarretelles pour les bas.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1365

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TELEPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151

De n[illegible]s offres aux débardeurs

C.E.DAIGNEAULT
DEPT DES ACHATS
ED. FINALE
1SEM. - OSAM.

L'expo française est ouverte

L'exposition française de Montréal est ouverte.

Devant le Tout-Montréal et quelques centaines de Français, M. André Malraux a dit : "Nous faisons ensemble la civilisation de l'Atlantique, la seule civilisation libre du monde."

Auparavant le groupe scénique des Djins avait chanté successivement Vive la Reine, O Canada et La Marseillaise. C'est d'ailleurs durant le chant de cette dernière que le ministre de la Justice, M. Lionel Chevrier, a descendu les marches qui conduisaient au pupitre. De là, il a dit au ministre chargé de la Culture en France : "Je n'ai rien à vous apprendre en vous disant que le Canada est un pays de fondation française et que l'amitié et la géographie ont fait de lui un allié et voisin des Etats-Unis."

Voir L'EXPO en page 2

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ Montréal, vendredi 11 octobre 1963 / saint Germain, évêque et confesseur.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 303 • 4 CAHIERS • 48 PAGES

dans LA PRESSE aujourd'hui

FRAUDE
Le propriétaire d'un hôpital en faillite serait accusé d'une fraude de $110,000 (Page 3)

VOL AUDACIEUX
Six bandits ligotent 19 personnes au club de golf Summerlea (Page 3)

L'ILE JESUS
Un choix s'impose : fusion ou gouvernement métropolitain (Page 3)

JACQUELINE AURIOL

La célèbre aviatrice française accorde une entrevue à Madeleine Doyon à sa descente d'avion à Dorval (Page 18)

ITALIE
La tragédie de Vaiont qui a coûté la vie à 4,000 personnes aurait-elle pu être évitée ? Page 25

SOMMAIRE

Annonces classées / 27 à 38
Bandes dessinées / 39
Courrier de Pauline / 20
Décès, Naissances, etc. / 45
Editorial / 4
Finance / 46, 47
Horoscope / 24
Immeuble / 13
Les Tribunaux / 14
Loisirs et récréation / 21
Mots croisés / 21
Nou. internationales / 6 à 9, 25
Radio et Télévision / 26
Spectacles et Concerts / 22, 23
Sports / 42 à 44
Vie féminine / 17 à 20
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 16

LA MÉTÉO

QUELQUES AVERSES
MAXIMUM : 65
VOIR DETAILS EN PAGE 2

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Une période de tension

La nouvelle vigueur économique et sociale des Canadiens français commence à provoquer des bouleversements dans la vie de la minorité de langue anglaise du Québec.

C'est sur le marché du travail que la situation est la plus dramatique.

Un nombre croissant de compagnies manifestent le désir d'éviter des accrochages inutiles avec le public canadien-français. D'autres se rendent compte graduellement de l'absurdité de faire affaire exclusivement en anglais dans une province où la majorité parle le français.

C'est pourquoi on entend dire assez fréquemment que telle ou telle compagnie exige de certains employés qu'ils apprennent le français s'ils veulent conserver leur poste. On entend même dire, mais plus rarement, que des employés unilingues ont été congédiés. D'autres compagnies ont décidé qu'à l'avenir elles n'engageront que des personnes s'exprimant dans les deux langues.

La sécurité de l'emploi pour le travailleur, et une carrière avantageuse pour celui qui a reçu une éducation supérieure deviennent plus difficilement accessibles pour quiconque ne parle que l'anglais. Petit à petit, le marché du tra-

Voir DEMOCRATIE en page 2

Un Noir, candidat à la présidence des Etats-Unis

NEW YORK. (Reuter) — M. Grady O'Cummings, un Noir de religion catholique, âgé de 33 ans, président du parti national des droits civiques qui s'est récemment constitué, a été désigné hier soir comme candidat de ce parti aux élections à la présidence des Etats-Unis en 1964.

Pour ces élections, M. O'Cummings fera équipe avec un Israélite blanc, M. Seymour Frieman, candidat à la vice-présidence.

M. O'Cummings est directeur du "New York Speakout" hebdomadaire publié à Harlem. Il a été membre actif de l'aile progressiste du parti démocrate. Mais il a maintenant démissionné de ce parti.

Deux détectives fouillent Pierre Schneider.

FLQ: arrestation de trois fugitifs

par **Léopold LIZOTTE**

Mario Bachand, Roger Tétreault et Pierre Schneider, trois membres du Front de Libération Québécois qui ont fait défaut de se présenter devant les Assises de Montréal, vendredi dernier, ont été appréhendés à Boston, hier après-midi, en provenance des îles Saint-Pierre et Miquelon.

Les trois jeunes gens ne sont toutefois tombés entre les mains de la police américaine qu'après un périple assez inusité.

De Montréal, les trois prévenus se sont tout d'abord dirigés, au milieu de la semaine dernière, vers les îles françaises de l'Atlantique.

Mais, à cet endroit, les autorités, qui avaient fort chaleureusement reçu le premier fugitif, Richard Bizier, se seraient montrées plus "froides" avec les nouveaux venus. Et cela à la suite d'ordres très précis venus de Paris.

On aurait tout de même laissé le temps aux jeunes gens de se choisir une nouvelle destination et de se préparer un itinéraire.

Ce qu'ils auraient fait.

Et, hier matin, les prévenus quittaient l'île dans un avion spécialement nolisé par eux pour se rendre à Portland, dans l'Etat du Maine.

Dès ce moment, semble-t-il, au moins un corps de police canadien était au courant des allées et venues des prévenus.

Toutefois, à la suite de certaines difficultés de communications, la police locale n'aurait pas réussi à contacter les autorités américaines avant l'arrivée de l'avion spécial à Portland.

L'appareil atterrit sans encombres, les jeunes voyageurs se firent dédouaner sans difficultés, et, le plus innocemment du monde, se rendirent au terminus d'autobus de la ville.

Il était alors tout près de midi.

A 11 h. 55, exactement, ils montèrent dans un autobus partant pour la "capitale" de la Nouvelle-Angleterre, et, à 2 h. 50, ils arrivaient dans cette ville. Très sûrs, évidemment, d'avoir dépisté tout le monde. Et plus particulièrement la police canadienne, qui surveillait leurs déplacements, même si, à Montréal, aucun nouveau mandat n'avait été émis contre eux.

Mais, à Boston, dans le hall du "terminus", une douzaine de policiers les attendaient.

Ils se laissèrent alors appréhender sans difficulté, et fouiller sans opposer de résistance.

On aurait trouvé sur leur personne (c'est-à-dire trois personnes), à ce moment-là, près de deux mille dollars en monnaie canadienne et une somme beaucoup moindre en francs.

Les accusés auraient alors déclaré qu'il projetaient de se rendre à Mexico. Et ce alors qu'à Montréal tout le monde croyait que leur destination ultime était Cuba.

La nouvelle de leur mise sous arrêt, il va sans dire, ne

Voir FLQ en page 2

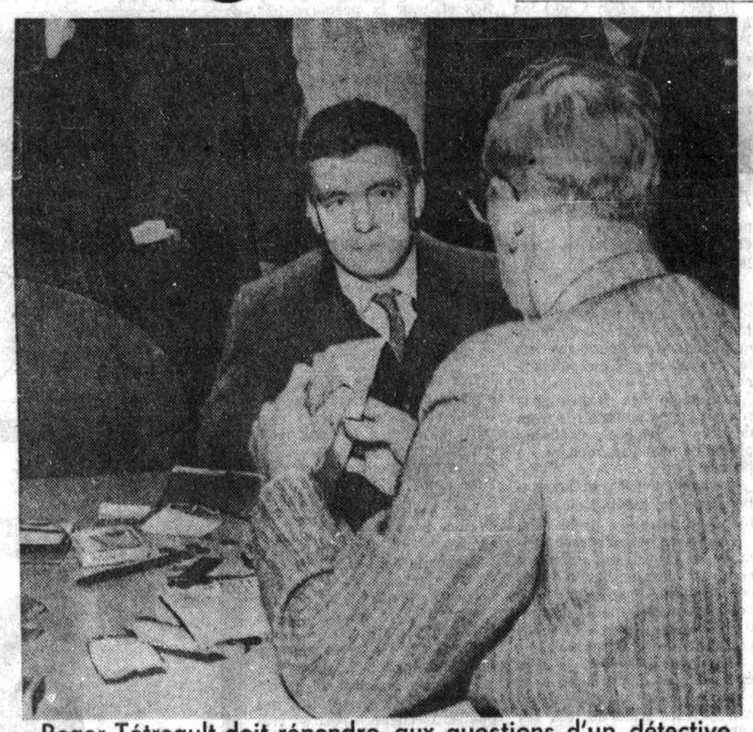

Roger Tétreault doit répondre aux questions d'un détective.

Photos exclusives au "Boston Globe" et à LA PRESSE, par Charles Dickson.

Libération réclamée

BOSTON — (PA) — L'avocat des trois Montréalais qui ont été appréhendés à Boston hier par la police locale parce qu'ils sont impliqués dans des actes de terrorisme qui sont l'oeuvre du FLQ, a déclaré qu'il demandera aux autorités de l'Immigration de les relâcher parce qu'ils n'ont commis aucune infraction aux lois américaines et qu'au surplus ils ne sont pas des fugitifs.

L'avocat Louis Goldstein a annoncé qu'il représentera les trois présumés membres du FLQ à une séance de fonctionnaires du département de l'Immigration aujourd'hui.

Les trois jeunes gens ont été identifiés comme étant Roger Tétreault, âgé de 23 ans, Mario Bachand, âgé de 19 ans, et Pierre Schneider, 18 ans.

Me Goldstein soutient que les trois jeunes gens sont entrés aux USA légalement en se présentant aux douanes à Portland, Maine, où ils sont arrivés par

Voir LIBERATION en page 2

Mario Bachand est également arrêté

Pearson s'en prend aux E-U

OTTAWA. (PC) — La friction entre le Canada et les Etats-Unis au sujet du conflit ouvrier sur les Grands Lacs et de la vente de blé à l'URSS et ailleurs, s'enrichit de nouveaux éléments.

En effet, le premier ministre du Canada vient de proférer des menaces non-voilées au secrétaire au Travail des Etats-Unis, cependant que les Etats-Unis demandent des explications à la Corée au sujet d'un contrat secret d'achat de blé canadien et que se confirme le fait que le Canada a vendu à long terme 800,000 tonnes de blé au Japon.

Pearson menace

Le premier ministre Pearson et le leader de l'opposition, M. Diefenbaker, étaient tous deux visiblement irrités aujourd'hui des déclarations faites jeudi soir par le secrétaire américain au Travail, M. Wirtz, et le président de l'AFL-CIO, M. George Meany, au sujet du projet de tutelle gouvernementale qu'entend imposer Ottawa à cinq syndicats des gens de mer.

Invité par M. Diefenbaker à dire ce qu'il pensait de l' "affront inoui" que le gouvernement des Etats-Unis fait subir au gouvernement canadien, M. Pearson a dit qu'il n'hésitera pas à dire au président Kennedy ce que les Canadiens pensent de l'intrusion des autorités américaines.

Peu de temps après, on apprenait que le premier ministre joignait le geste à la parole, et en appelait directement auprès du président Kennedy, lui signifiant l'indignation qu'éprouve le peuple canadien en face de l' "interférence" des Etats-Unis dans les efforts pour résoudre le conflit ouvrier des Grands Lacs.

Entre temps, M. Sharp, ministre du Commerce, faisait une longue déclaration aux Communes appuyant les décisions de la Commission canadienne du blé en ce qui concerne les prix fixés pour l'exportation, décisions qui font également l'objet de vigoureuses critiques de la part du ministère de l'Agriculture des Etats-Unis.

Blé à la Corée

La querelle au sujet du blé se pare d'à-côtés véritablement étonnants. En effet, les Etats-

Voir PEARSON en page 2

Un avion s'écrase

Un avion s'est écrasé vers 2h. aujourd'hui, non loin de Cowansville, aux environs du camp militaire de Farnham.

On ne connaît pas encore la nature exacte de l'accident, mais un curé de l'endroit a déclaré avoir vu un avion en feu se diriger vers le sol. De leur côté, les militaires de Farnham disent avoir entendu une terrible explosion.

Le coup fatal ?

PARIS, Reuter). — Des amis de Jean Cocteau ont déclaré qu'il avait été très affecté par la mort d'Edith Piaf, survenue ce matin, et que son coeur en avait subi le contre-coup.

Commentant la disparition de la chanteuse, il avait déclaré à des journalistes : "J'ai de la fièvre depuis ce matin ; je dois dire que la mort d'Edith Piaf m'a donné de nouveaux étouffements."

EDITH PIAF

JEAN COCTEAU

Piaf et Cocteau ne sont plus

PARIS. (AFP, Reuter) — Piaf et Cocteau ne sont plus. Quelques heures après celle qu'on a appelée la plus émouvante chanteuse de notre siècle, Jean Cocteau, l'enfant terrible de l'Académie française, s'est éteint à sa propriété de Milly-la-Forêt, localité située à une trentaine de milles au sud de Paris. Cocteau avait 74 ans, Edith Piaf 47.

PARIS. (Reuter-AFP) — La "môme" Piaf qui avait commencé à chanter dans les rues, avant de devenir, à force d'énergie et de talent, une des plus populaires vedettes mondiales de la chanson, est décédée ce matin à son domicile parisien à l'âge de 47 ans.

Aimant passionnément son métier, elle avait continué à donner des récitals malgré la maladie, ayant dû, au cours des dernières années, subir cinq interventions chirurgicales.

En août dernier, elle avait dû annuler une tournée de deux mois aux Etats-Unis, en raison de sa santé déclinante. Elle avait épousé en octobre 1962, sa dernière découverte, le jeune chanteur Théo Sarapo.

L'an dernier, après s'être écroulée sur la scène, elle avait déclaré à ses médecins qu'elle mourrait si elle cessait de chanter. Mais les médecins lui avaient rétorqué qu'elle mourrait plutôt si elle continuait à chanter.

Effectivement, elle avait cessé ses activités pour un temps mais avait tenté ensuite un retour.

Hémorragie

Edith Piaf était rentrée d'urgence, hier, de Grasse, dans le Midi, où elle séjournait avec son mari. Elle souffrait depuis quelques jours de ses douleurs digestives dont elle était atteinte depuis plusieurs années. Elle a succombé à une hémorragie alors que son médecin

Voir PIAF en page 2

De la poésie au roman, des ballets russes au théâtre, de la peinture au cinéma, de l'avant-garde à l'Académie, Jean Cocteau aura connu l'une des carrières les plus riches et les plus variées qui soient. Il est peut-être le seul écrivain de notre époque qui ait occupé, aussi bien à l'étranger qu'en France, le devant de la scène avec tant de constance et de bonheur depuis plus d'un demi-siècle.

Du jeune protégé de la comtesse de Noailles qui, à 20 ans, publiait son premier recueil de vers "Le prince frivole", jusqu'à l'académicien célèbre, dont le dernier poème, "Requiem", représente une sorte de testament spirituel, Jean Cocteau a su dans ses livres, ses pièces, ses films, ses dessins, ses peintures, faire preuve de la plus étonnante diversité tout en restant fidèle à lui-même, à son talent, à ce mélange de non-conformisme et d'à-propos, qui caractérisent le personnage et l'oeuvre. Ce visage allongé, qui devait fournir à Modigliani un de ses plus beaux portraits, n'arrivait pas à vieillir, malgré le burin des rides, malgré le blanchiment des cheveux, demeurés aussi touffus.

Presque toutes les disciplines, dans le domaine des lettres et des arts, l'ont séduit tour à tour et parfois ensemble. Romancier avec "Les enfants terribles", auteur dramatique avec

Voir COCTEAU en page 2

LAREDO, Texas. (UPI, PA) — On avait d'abord dit 30 livres, mais ce serait plutôt 82 livres d'héroïne qu'on a découvert hier dans la voiture de deux Montréalais qui tentaient de passer du Mexique aux Etats-Unis à la frontière du Texas.

Ceci accentue considérablement l'importance de la saisie. La valeur de ce butin ne serait donc pas de $13,500,000 comme on l'a annoncé hier, mais bien plutôt de $33,000,000. La Presse associée suggère même le chiffre de $37,000,000.

Selon des rapports dignes de foi, 66 livres d'héroïne pure donneraient 450 livres de narcotiques. Quand on sait que chaque livre peut produire tout près de 15,000 injections individuelles, on peut déduire que la saisie représente 6,750,000 doses. Vendues à cinq dollars la dose, on arrive à peu près au chiffre de $33,000,000.

Un Montréalais et sa femme ont été arrêtés au cours de cette saisie et ils ont été accusés de conspiration pour faire entrer de l'héroïne en contrebande aux Etats-Unis. Il s'agit de Joseph-Michel Caron, âgé de 33 ans, et sa femme, Marie-Ida, âgée de 30 ans, domiciliés au 2402 rue Des Erables, à Montréal.

Les suspects ont comparu devant le commissaire Jacob Horneger, mais ce dernier a remis l'enquête préliminaire à ce matin afin de donner le temps aux époux Caron de se trouver un avocat pour assumer leur défense. Le commissaire a fixé à $250,000 chacun les cautionnements des accusés. Caron aurait déclaré qu'il avait des amis à Montréal "qui pourraient l'aider à payer le montant exigé contre sa liberté provisoire".

A Montréal, la Sûreté muni-

Voir HEROINE en page 2

M. et Mme Michel Caron, de Montréal

Pruneau étant toujours absent, on confisque son cautionnement

par **Maurice MORIN**

Le juge Maurice Cousineau a décidé, par ordonnance, de confisquer le cautionnement de $5,000 en vertu duquel le cinquième fugitif du FLQ, Gilles Pruneau, était en liberté provisoire, en attendant son procès.

Avant de rendre jugement, le tribunal avait fait appeler le jeune inculpé qui, depuis l'ouverture de la session de septembre des Assises, n'a pas répondu à l'appel de son nom, à quatre reprises différentes. Il a pris la poudre d'escampette, mais on ne sait pas où il s'est réfugié.

La caution dans ce cas-ci était M. Willie Pruneau, rentier, du 92, 3e avenue, Shawinigan. Lui non plus n'a pas répondu à l'appel de son nom aujourd'hui.

Me Jacques Ducros, procureur permanent de la couronne, a tout simplement, en l'absence répétée de Gilles Pruneau, demandé la forfaiture du cautionnement que son grand-père avait fourni.

Le juge se rendit à sa requête et le cautionnement a été forfait ou confisqué. Maintenant, il appartiendra à la Cour supérieure de prendre les dispositions pour que la maison de la caution soit vendue.

Cette maison, d'après les dossiers de la cour, a une valeur de 28,000$. L'évaluation foncière municipale est de l'ordre de $15,000 et le bâtiment est hypothéqué pour $9,100.

MINISTRE DU TRAVAIL

(J.L.) — Les 3,000 débardeurs du port de Montréal se réuniront demain matin, à 8 h. au Centre Maisonneuve, près de l'aréna Maurice Richard, pour prendre connaissance des nouvelles offres de la Fédération des armateurs du Canada, offres que les négociateurs syndicaux jugent acceptables.

Le secrétaire-trésorier de l'Association internationale des débardeurs (CTC), M. Adrien Lemoyne, n'a pas voulu dévoiler la nature de ces nouvelles propositions avant que les membres en aient pris connaissance.

On croit savoir cependant que l'association patronale aurait décidé de faire quelques concessions, au cours du marathon de 12 heures de pourparlers hier et cette nuit, en présence du médiateur fédéral, le juge René Lippé, de Montréal.

Pour sa part, la section des vérificateurs du même syndicat a réuni ses 390 membres ce matin, à l'Union des Belges, rue Notre-Dame, pour leur faire part des négociation présentement en cours.

Les dirigeants n'ont pas voulu commenter les décisions qui ont été prises au cours de cette assemblée. On a su cependant que les grévistes accepteraient les dernières offres patronales si la Fédération des armateurs acceptait de signer un contrat de deux ans au lieu de trois ans. Mais il a été impossible d'en savoir plus long.

INJONCTION

Les débardeurs du port de Montréal ont démontré ce matin qu'ils étaient respectueux des lois. Ils ont cessé le piquetage des entrées du port comme le leur commandait une injonction intérimaire accordée hier par le juge Robert Lafleur, de la Cour supérieure.

Cette injonction demandée par le Conseil des ports nationaux, représenté par Me John Ahern, demeurera effective jusqu'à mardi, le 15 octobre, à midi. Elle est dirigée contre l'association internationale des débardeurs et ses cinq sections de la province se rattachant aux ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières, ainsi que contre un groupe de onze de ses dirigeants.

Le Conseil des ports nationaux a obtenu, à 11 h. ce matin, pour les quais de Québec, une injonction intérimaire semblable à celle qui est en vigueur présentement à Montréal.

Le gérant du port de Trois-Rivières, M. Lorenzo St-Pierre a déclaré que chez-lui, il n'avait pas encore été question d'injonction. Il a ajouté que le piquetage se faisait paisiblement depuis le début de cette grève, qui est entrée aujourd'hui dans sa huitième journée.

Le Conseil des ports nationaux a fait savoir que cette injonction permettrait le débarquement des passagers de l'Empress of Canada, actuellement immobilisé au large de Québec.

L'injonction prévoit une amende de $2,000 ou 60 jours de prison en cas de violation.

Dans la procédure, le Conseil des ports nationaux affirme que

Voir OFFRES en page 2

MacEachen est confiant

OTTAWA. (PC-UPI) — Le ministre du Travail, M. Allen MacEachen a déclaré aujourd'hui aux Communes qu'il n'y avait pas de relation entre les débardeurs du St-Laurent présentement en grève et le Syndicat international des gens de mer, pas plus qu'entre cette grève et le débat sur la législation visant à imposer la tutelle aux syndicats maritimes.

Il répondait ainsi à une interpellation du chef du NPD, M. T. C. Douglas. M. MacEachen a ajouté qu'il y avait des indices qu'une entente interviendrait bientôt.

Le ministre du Commerce, M. Sharp, a déclaré, lui, qu'il était impossible de savoir combien de temps les navires pourront demeurer dans le fleuve en attendant la fin du conflit.

Par ailleurs, à Winnipeg, les directeurs de la Commission canadienne du blé ont qualifié de "faux" les rapports voulant que les entreprises ferroviaires avaient cessé le transport du grain à la tête des Grands Lacs, à cause de cette grève. On a ajouté toutefois que bien avant le début de l'arrêt de travail, les élévateurs à grain étaient presque pleins.

Le Canada a vendu 5,500,000 livres de beurre au Royaume-Uni

OTTAWA. (PC) — Le Canada a vendu près de 5,500,000 livres de beurre au Royaume-Uni, effectuant ainsi sa première vente importante à l'étranger dans ce domaine depuis 1959, ont annoncé hier des sources d'information dignes de foi.

La marchandise vendue au prix de $1,300,000 doit être livrée avant le 15 novembre, ce qui pose un certain problème face à la grève des débardeurs du Saint-Laurent et a été vendue bien en deçà du prix courant d'environ 37 cents la livre à Montréal.

Ce beurre est vieux d'un an ou deux et la vente s'est effectuée en dépit de la vive concurrence des Etats-Unis, qui auraient obtenu les droits pour fournir une quantité égale de beurre plus frais et à des prix plus élevés, ajoutent ces informateurs.

L'Angleterre aurait demandé des soumissions pour l'achat de 5,000 tonnes de beurre devant être livrées vers le 15 novembre et cette transaction serait finale en attendant les nouvelles livraisons australiennes et néo-zélandaises.

En 1959, le Canada avait vendu 13 millions de livres de beurre à l'Angleterre, qui subissait également alors une pénurie de cette denrée. Le prix avait alors été de 56 cents la livre.

Depuis, les surplus canadiens de beurre ont atteint plus de 225 millions de livres.

M. Harry Hays, ministre de l'Agriculture a déclaré récemment qu'il faudrait écouler les surplus de beurre et d'huile de beurre, même s'il fallait consentir une mévente.

Il semble que le prix fixé pour cette transaction se situe aux environs de 25 cents la livre, ce qui représente une perte d'environ $2,000,000 pour la Trésorerie canadienne.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

vail se rétrécit pour celui qui ne sait pas le français.

Dans les entreprises routinières et insensibles aux changements sociaux, les employés à tous les échelons se liguent souvent contre l'infiltration du bilinguisme. Dans le cas de tel ou tel établissement commercial, par exemple, un Canadien français qui voit la chose de l'extérieur peut croire à de l'arrogance. Mais, en fait, il ne s'agit que d'un simple réflexe de défense de la part d'individus qui se sentent économiquement menacés.

Chez bien des gens de langue anglaise le sentiment d'une supériorité sociale et économique commence à s'effacer devant la vigueur que manifeste le fait français depuis 1960. C'est pourquoi ils s'inquiètent de ce que l'avenir réserve à leurs enfants dans une province où ils prendront de plus en plus nettement figure de minorité.

Ils se rendent facilement compte de l'ampleur du revirement qui s'est opéré au cours des trois dernières années. Ils constatent que le gouvernement provincial est en train de secouer l'emprise des grandes institutions financières anglo-saxonnes, que leur système d'éducation va bientôt passer sous le contrôle d'un ministre de l'Education qui sera canadien-français, et que leurs horizons sur le marché du travail vont se rétrécissant.

Des tensions commencent à naître au sein du milieu de langue anglaise au Québec quant à l'attitude à prendre au sujet du nouveau nationalisme canadien-français. Certains croient que ce nationalisme est à la fois légitime et constructif et que l'élément anglo-saxon doit s'y associer. D'autres, par contre, veulent lutter pour conserver des positions acquises par le passé.

C'est sur ce terrain que se sont livrées des luttes épiques l'hiver dernier à la Bourse de Montréal, luttes dont Eric Kierans était le protagoniste. On conçoit facilement que dans certaines entreprises l'issue d'une discussion de ce genre peut déterminer l'influence et même l'avenir de ceux qui préconisent l'une ou l'autre de ces deux attitudes. Il est indéniable que les Anglo-Canadiens du Québec qui parlent le français ont un avantage incontestable sur ceux qui ne le parlent pas ; de ce simple fait peuvent naître de sérieuses rivalités personnelles qui ébranlent des entreprises ou des institutions.

La minorité anglaise, particulièrement à Montréal, s'engage donc dans une période de tensions où elle devra s'adapter à la révolution pacifique du Québec. Les conflits internes, aussi bien que les sources de friction avec la majorité canadienne-française, deviendront inévitablement plus nombreux.

(Tous droits réservés)

COCTEAU

SUITE DE LA PAGE 1

"Orphée", qu'une troupe française vient de représenter à travers toute l'Amérique du Nord, "La voix humaine", "Les parents terribles", essayiste avec "Le potomak", "Opium", "La difficulté d'être", journaliste avec un reportage de son Tour du monde en 80 jours, metteur en scène avec "Le sang d'un poète", qui eut une grande influence sur le cinéma contemporain.

Jean Cocteau était né le cinq juillet 1889 à Maisons-Laffitte, près de Paris, d'une famille de la grande bourgeoisie parisienne.

OFFRES

SUITE DE LA PAGE 1

l'administration des ports lui a été confiée par la loi et qu'il n'a aucun contrat collectif ou autre avec les unions intimées et leurs membres qui sont des employés de la Shipping Federation of Canada Inc.

On allègue qu'à la sortie du port le soir du 7 octobre, premier jour de la grève, les grévistes auraient intimidé des employés du port, les avertissant qu'il serait inutile de se présenter le lendemain matin.

On allègue conséquemment que la continuation par les membres des unions intimées des actes de violence, d'intimidation, d'entrées illégales sur les propriétés du Conseil des ports nationaux, causeraient des dégradations sérieuses et irréparables.

Une note optimiste

par **Gilles PRATTE**

Les représentants de la Fédération des armateurs du Canada et ceux de l'Association internationale des débardeurs se sont quittés sur une note relativement optimiste, ce matin à 2 h. 30, après avoir discuté pendant 12 heures les recommandations du médiateur fédéral, le juge René Lippé.

Une assemblée générale des débardeurs en grève depuis une semaine aura lieu demain matin, à un endroit encore indéterminé. Les grévistes prendront alors connaissance d'un projet d'entente pour un contrat de travail de trois ans que le président du syndicat de Montréal, M. Paul Asselin, juge "acceptable". "Mais, a-t-il dit, le tout dépendra de la décision des 3,800 grévistes".

Même si les débardeurs acceptaient cette proposition, la grève ne prendrait pas automatiquement fin, puisque les armateurs n'ont pas encore fait connaître leur point de vue. Une autre rencontre devra donc avoir lieu, en présence du juge Lippé.

Pendant que représentants patronaux et syndicaux discutaient ferme à l'hôtel Reine-Elisabeth, le Canadien Pacifique tentait d'amener l' "Empress of Canada" jusqu'à Montréal.

A la dernière minute, le pilote qui devait être conduit à bord du paquebot de 27,300 tonnes par hélicoptère a décidé de ne pas prendre la barre du navire à la demande" des grévistes.

Le capitaine de l'"Empress of Canada", M. Bill Main, qui au cours de la dernière guerre commandait un sous-marin britannique, a décidé de ne pas entreprendre le voyage jusqu'à Montréal, sans un pilote du St-Laurent, particulièrement au moment où de nombreux navires sont immobilisés, partout le long du fleuve.

Le navire, qui avait quitté Liverpool le 2 octobre, est donc retourné près de l'île d'Orléans où il était ancré depuis le début de la semaine.

Une jeune fille d'Alberta, Mlle Jean Johnson, a déclaré, dans une conversation téléphonique que les passagers de l'"Empress of Canada" sont traités comme des rois.

Les 409 passagers jouissent de divertissements du lever au coucher : il y a des danses, des jeux, des séances de cinéma. Le seul inconvénient, remarque Mlle Johnson, est que nous ne recevons pas les journaux. Mais nous sommes quand même tenus au courant de la situation par la radio.

Des représentants de la compagnie ont dit qu'une décision devra être prise aujourd'hui, qu'on ne peut immobiliser le navire plus longtemps, à cause des engagements antérieurs. Par ailleurs, l'Arkadia qui était immobilisé avec 313 passagers, se dirige vers Halifax.

En plus de provoquer des pertes de quelque $2 millions par jour, la grève des débardeurs empêche la livraison de 60,000,000 de boisseaux de blé à l'Union soviétique.

On apprenait cependant hier que des navires chargés de blé destiné à la Russie avaient quitté les ports de Baie-Comeau et de Sorel qui ne sont pas directement touchés par la grève.

Impatience à Ottawa

Le cargo italien Auriga Primo a aussi quitté Halifax hier avec un million de boisseaux de blé pour la Russie.

Le premier ministre Lester Pearson a laissé savoir hier que le gouvernement désire voir ce conflit arriver à terme au plus tôt. "Cette grève, a-t-il dit, ne peut se poursuivre indéfiniment, et le gouvernement est décidé à prendre tous les moyens qui s'imposeront pour y mettre fin."

Si les pourparlers qui ont actuellement lieu sous l'égide du médiateur fédéral n'aboutissent pas d'ici 24 heures, il est probable que le ministre du Travail, M. Alan MacEachen, rencontrera personnellement les représentants des parties.

Le premier ministre a laissé savoir que, si ces démarches ne réussissent pas, le gouvernement prendra les autres moyens qui s'imposeront, y compris l'arbitrage obligatoire, si nécessaire.

Projet "acceptable"

L'entente n'a toutefois jamais été aussi près de se produire. Pour la première fois, les représentants syndicaux se présenteront demain devant leurs membres avec une proposition qu'eux-mêmes jugent acceptable.

Le président international du syndicat des débardeurs, M. Teddy Gleason, de New York, a déclaré ce matin que les pourparlers ont amené certaines améliorations. "Je ne sais pas jusqu'à quel point elles sont valables. Cela, les grévistes en jugeront."

A un journaliste qui lui demandait si la grève menace de s'étendre aux ports d'Halifax et St-Jean, M. Gleason a répondu être venu à Montréal non pour étendre la grève, mais pour y mettre fin. Il participera aux négociations jusqu'à ce qu'un contrat de travail soit signé.

Selon lui, les débardeurs ne comprennent pas bien tous les aspects du différend et ne savent pas pourquoi les négociations durent si longtemps.

HEROINE

SUITE DE LA PAGE 1

cipale a déclaré qu'elle avait un dossier sur un Michel Caron du même âge et domicilié au même endroit. Caron aurait été condamné pour plusieurs délits mineurs, y compris une attaque sur un officier de police. Il aurait aussi causé des dommages à la propriété.

La police ne possède cependant aucun dossier sur Mme Caron.

M. Oran G. Pugh, préposé à la douane à Laredo, a déclaré que l'héroïne a été découverte au cours d'une vérification de routine par l'inspecteur Herman Scheer et un spécialiste agricole, M. James E. Ragsdale. La drogue était camouflée dans les ressorts de la banquette arrière et dans la portière du véhicule.

M. Pugh a précisé que 54 livres ont été trouvées dans la porte et 28 livres sous la banquette. Il a déclaré qu'il s'agissait de la deuxième saisie en importance faite aux Etats-Unis et la plus importante à la frontière du Mexique.

Le contrôleur adjoint des douanes pour la région de Houston, M. William D. Kilman, a révélé pour sa part "qu'il est sûr qu'il s'agit d'un réseau syndiqué". Quoique rien n'ait été révélé en ce sens, la présence de M. Kilman au pont international laisse présumer que les autorités auraient été averties du passage de la drogue.

M. Kilman croyait tout d'abord qu'il s'agissait d'héroïne pure, mais des expertises ont révélé qu'elle était diluée. S'il s'était agi de drogue pure, sa valeur sur le marché noir aurait pu dépasser les $120 millions.

On croit savoir que l'héroïne a été expédié d'Europe au Mexique et qu'elle aurait coûté $640,000 à ses acheteurs.

Les autorités ont appris que les époux Caron avaient séjourné dans la ville de Mexico durant six jours avant d'entreprendre leur voyage de retour aux Etats-Unis.

Au moment de l'arrestation, Mme Caron, une brunette, s'est mise à pleurer et elle a dit aux journalistes : "Je ne sais rien de tout ceci".

Pour ce qui est de son mari, il est demeuré très calme et n'a fait aucune déclaration, sauf au douanier à qui il a dit que son occupation était "vendeur et spéculateur" (gambler).

Hold-up à Ste-Anne-des-Plaines

La police provinciale est encore à la recherche de deux suspects qui ont perpétré un vol à main armée vers 11 h. 30 ce matin dans une succursale de la Banque Provinciale, à Ste-Anne-des-Plaines.

Les suspects, avant de s'enfuir, ont arraché les fils des lignes téléphoniques de la banque.

Ils ont pris la fuite en automobile avec un montant d'argent qu'on n'a pas pu encore déterminer.

IL N'A PAS A S'INQUIETER DE L'HEURE — Claude Grégoire, un ferblantier d'Ottawa, n'a pas de problème pour vérifier ses heures de travail et établir sa fiche d'heures supplémentaires puisqu'il travaille suspendu au-dessus de l'horloge de la Tour de la Paix sur la colline parlementaire à Ottawa. Il effectue des réparations au toit de la tour.

Téléphoto PC

L'EXPO

SUITE DE LA PAGE 1

"Quelle situation plus favorable une nation peut-elle espérer de la géographie et de l'histoire".

Au Canada, a-t-il dit, échoit la vocation de concilier les deux plus grandes cultures du monde. Il doit résister à la facilité. Le Canada n'a pas fini de sculpter sa personnalité nationale.

"Nous saluons en vous, M. le ministre, la France que nous aimons, que nous admirons, que nous chérissons. Vous êtes chez vous de l'Atlantique au Pacifique, vous êtes le bienvenu."

Parlant à bâtons rompus, M. Malraux a répondu aux propos du ministre de la Justice en disant que certes il y a une géographie particulière au Canada mais il y a également autre chose. "J'avais prédit en 1942 que la prochaine civilisation serait celle de l'Atlantique au moment où l'Atlantique n'était guère franchie.

"Il y a un destin qui fera de la civilisation de l'Atlantique une civilisation unique où il y aura d'immenses différences".

Seuls MM. Chevrier et Malraux ont prononcé de courtes allocutions. Le ministre de la Justice représentait le premier ministre Lester B. Pearson qui pour des "raisons incontrôlables" n'a pu se rendre à la cérémonie. Mme Pearson était là, cependant. De même que plusieurs ministres des deux gouvernements dont le premier ministre du Québec, M. Lesage, M. Georges-Emile Lapalme, ministre des Affaires Culturelles, M. Gérard D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce, et le ministre de l'Immigration à Ottawa, M. Guy Favreau.

FLQ

SUITE DE LA PAGE 1

tarda pas à parvenir à Montréal.

Et, immédiatement, on se mit à chercher les moyens de les ramener le plus rapidement ici.

Mais, aussi rapidement, on se rendit compte que les obstacles n'allaient apparemment pas manquer.

Lundi matin, par exemple, aucun nouveau mandat n'avait été émis contre eux à la suite de leur défaut de se présenter devant le juge Maurice Cousineau. Et ce parce que leurs avocats représentèrent à ce moment-là que les accusés pourraient fort bien se retrouver à Montréal, dans un délai de quelques jours.

On se présenta donc devant le juge André Sabourin, (après avoir rejoint préalablement le juge Maurice Cousineau, qui n'était alors pas au Palais) et le premier émit immédiatement des mandats d'arrêt contre les trois prévenus.

Un télégramme fut alors immédiatement envoyé à la police bostonnaise, indiquant que les accusés avaient manqué aux conditions d'un cautionnement qui leur avait été imposé, dans la métropole.

Et l'on entreprit alors de trouver les moyens immédiats de "repatrier" les prévenus.

Un moyen fort simple, semble-t-il, serait que la police municipale de Boston remette les accusés à la police du service de l'immigration, qui, par "courtoisie" pour un pays voisin, le nôtre, viendrait reconduire ces messieurs à la frontière canadienne.

Est-ce que cela sera fait ?

On l'ignorait évidemment, ce matin encore.

Reste les procédures en extradition.

Mais si l'on s'en tient aux recherches faites hier soir, il appert que, pour les crimes qui sont reprochés aux fugitifs, il n'y aurait pas, entre le Canada et les Etats-Unis, de traité permettant leur expulsion forcée du pays voisin.

Va sans dire que, pendant toute la nuit, les autorités judiciaires montréalaises ont continué leurs recherches pour trouver un moyen de sortir de cette impasse.

Où ont-ils pris leurs fonds ?

Pendant ce temps, aux Etats-Unis, on aurait clairement laissé entendre qu'on ne pouvait détenir indéfiniment les jeunes gens dans les cellules sans qu'une accusation précise, ou des procédures légales, soient prises contre eux.

Il est toutefois possible que, aujourd'hui même, une accusation "technique" soit portée contre eux en cour municipale de Boston.

Et ce, on le devine bien, afin de prolonger autant que possible leur détention.

Il était par ailleurs question que des représentants de la P.P. et de la Couronne se rendent incessamment dans cette ville afin de décider des mesures à prendre pour assurer le retour au tribunal du trio.

Car, de plus en plus, on désespère évidemment de retracer du même coup le quatrième absent, Gilles Pruneau.

Celui-ci, qui a déjà une "avance" de quelques semaines, serait en Afrique du Nord et personne ne serait trop surpris.

Les fonds

Ce qui surprend plus, toutefois, ce sont les fonds qu'avaient dans leurs goussets le trio Bachand-Tétreault-Schneider.

Aucun de ces jeunes gens n'avait apparemment, à son départ à Montréal, beaucoup plus que quelques dollars en poches.

Bachand, avant son arrestation, en juin, habitait un minable logis du centre de la ville.

Tétreault, journaliste en chômage, ne pouvait apparemment compter que sur les ressources, limitées, d'une maman qui voulait apparemment son retour dans la métropole dans des circonstances plus normales.

Quand à **Schneider,** le plus énigmatique du groupe, rien n'indique qu'il pouvait lui-même défrayer les frais de tous ses déplacements.

Côté police, donc, on est donc fort enclin à croire que c'est un quatrième individu, qui est d'ailleurs présentement recherché, et qui aurait lui-même pris la fuite aux îles Saint-Pierre et Miquelon, qui aurait permis aux jeunes gens de noliser un appareil de Maritime Central Airways, et de tenter une nouvelle fuite vers le sud.

Avec un arrêt, à la seconde escale, qui pourrait toutefois se prolonger indûment.

LIBERATION

SUITE DE LA PAGE 1

avion, venant du Canada.

Ils ont été appréhendés à leur arrivée à Boston à bord d'un autobus qui avait quitté Portland à destination de New York. Goldstein a dit que les jeunes gens ne sont pas en fuite puisque leur comparution a été fixée au 15 octobre à Montréal.

PIAF

SUITE DE LA PAGE 1

venait à peine d'arriver à son chevet.

Il y a quelques mois, atteinte de congestion pulmonaire, elle avait été soignée dans une clinique parisienne. Très anémiée, elle avait subi alors plusieurs transfusions sanguines. Condamnée à l'inactivité, elle songeait constamment à reprendre son tour de chant.

Pour beaucoup, Edith Piaf est la plus grande chanteuse réaliste de l'après-guerre.

De la "chanteuse" des rues à la vedette de la salle Pleyel et de Carnegie Hall, la carrière d'Edith Piaf a été prodigieuse. Lorsqu'on voyait arriver sur la scène, cette petite femme aux cheveux bruns à reflets roux, un peu voûtée, à la démarche syncopée, en sarrau noir, le visage souffreteux, l'air d'un oiseau tombé du nid, on avait peine à imaginer que l'on se trouvait en face d'une artiste exceptionnelle. Quelques accords de l'orchestre, les feux des projecteurs trouant l'obscurité, les premières paroles de la première chanson et le miracle s'accomplissait. Le public, fasciné par les beaux yeux pers, ardents et par les mains fines, agiles, frémissantes, qui semblaient douées d'une vie propre, écoutait s'élever cette voix prenante, sensuelle, envoûtante, qui, pour parler de la misère des hommes, pouvait devenir déchirante.

En France, depuis ses débuts à Bobino, en 1939, où elle faisait déjà triompher "Mon légionnaire", elle a été de succès en succès. Mais ce sont les Etats-Unis qui l'ont consacrée grande vedette internationale. Elle a chanté en 1956 à Carnegie Hall devant 6,000 personnes et, pour la première fois, en 1957, un des plus fameux "night-clubs" américains, celui du Waldorf Astoria, a engagé une artiste pour quatre saisons consécutives. Elle devait retourner cette année à New York où elle demeure, pour toujours, la créatrice de "La vie en rose".

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

Unis exigent aujourd'hui des explications auprès du gouvernement de la Corée du Sud au sujet de rapports qui veulent que ce pays ait acheté pour $3,500,000 de blé au Canada.

Les porte-parole de l'Agence pour le développement international ont dit que si ces rapports au sujet d'une prétendue transaction de 30,000 tonnes de blé se confirment, "ce sera un rude coup".

Les Etats-Unis ont fourni, sur une base d'urgence, 500,000 tonnes de blé et de céréales à la Corée du Sud, et ont accepté d'être remboursés en devises coréennes plutôt qu'en dollars. Ce privilège a été accordé en vertu des difficultés qu'on créées en Corée les inondations du début de la présente année.

Selon les experts, il appert donc que la Corée a utilisé ses devises étrangères pour se procurer le blé canadien.

Transaction japonaise

L'affaire de la vente de blé canadien au Japon se confirme. La Commission vivrière du gouvernement japonais annonce aujourd'hui que William Riddel, chef-adjoint de la Commission canadienne du blé, se rendra au Japon vers la fin du mois, ou au début du mois prochain, pour conclure le contrat à long terme de l'achat de 800,000 tonnes de blé canadien par le Japon.

La Commission canadienne a exprimé l'avis que le prétendu "coulage" pour ce qui a trait à la nouvelle qui annonçait que le Canada vendrait du blé au Japon à prix fixe, n'aura apparemment pas pour effet de troubler les négociations que M. Riddel aura avec le gouvernement japonais.

On ne s'attend pas, non plus, que les Etats-Unis vont couper leur prix pour équilibrer les taux fixes établis par le Canada. Ni le Canada d'ailleurs ni l'Australie ne disposent maintenant de surplus, de sorte que toute exportation devra provenir dorénavant des Etats-Unis.

Vol de banque

Deux bandits, dont l'un était armé d'un revolver de calibre .38, se sont introduits vers 1 h. aujourd'hui, dans une succursale de la Banque Canadienne Nationale, située au 1298 est, rue Beaubien, près de Chambord.

Les bandits ont présenté un chèque à la caissière sur lequel ils avaient inscrit: "C'est un hold-up".

Ils ont ensuite vidé les tiroirs-caisses de la banque et se sont emparés d'un montant encore indéterminé.

Les suspects ont pris la fuite en motocyclette, empruntant la rue de Normanville, en direction du sud.

Poison violent

Les Boschimans du désert Kalahari en Afrique trempent leurs flèches dans un poison si puissant qu'une seule goutte peut tuer un homme.

Grands Lacs: les Communes discutent de la tutelle

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA — Après six heures de discussion en deux jours, les Communes ont finalement adopté hier soir en première lecture le projet de loi sur la mise en tutelle des syndicats maritimes.

Calqué ou presque sur les recommandations du juge Norris, le projet de loi établit "un conseil d'administration des syndicats des transports maritimes", — on évite le mot "tutelle".

Le conseil se composera d'un président et de deux autres membres qui occuperont leur charge à titre amovible, mais le conseil même obtiendra un mandat de cinq ans auquel le gouvernement pourra mettre fin plus tôt si les circonstances s'y prêtent.

Le conseil jouira de tous les pouvoirs de gestion et de direction des syndicats de transports maritimes et devra en outre "faire tout ce qui est nécessaire et opportun pour que la gestion et la direction de chacun des syndicats soient remises à des dirigeants dûment élus et compétents de ces syndicats le plus tôt possible, compte tenu des intérêts nationaux et publics du Canada".

En somme, la loi dit en dix lignes ce que le ministre du Travail avait déjà annoncé mercredi, à savoir, que le gouvernement n'entend pas se substituer indéfiniment aux chefs syndicaux. Il le fera, mais pour un temps seulement, espérant remettre aux syndiqués eux-mêmes tous leurs pouvoirs avant cinq ans, si possible.

Le conseil obtient, évidemment, tous les pouvoirs jusqu'à présent aux mains des chefs syndicaux, y compris ceux d'administrer et de placer les biens des syndicats, d'effectuer des emprunts lorsque cela sera nécessaire, etc ...

Pour ce faire, il est bien entendu qu'il prendra possession de tous les papiers, registres, archives et documents des syndicats, y compris et surtout les livres de comptabilité.

Ceux qui ont présentement la garde de ces documents devront les remettre au conseil lorsqu'ils en recevront la demande écrite.

Quiconque omettra de se conformer aux ordres reçus sera passible d'une amende d'au plus cent dollars pour chaque jour pendant lequel durera son omission, ou encore, passible d'un an d'emprisonnement ou même d'emprisonnement et d'amende.

La loi annule toutes les transactions effectuées depuis le 6 juillet dernier par les syndicats, si ces transactions ont été contraires aux instructions du conseil d'administration ou des personnes mandatées par le conseil.

Disons finalement que "quiconque entrave ou gêne le conseil d'administration (conseil de tutelle) dans l'exercice de ses pouvoirs sera passible "d'une amende d'au plus dix mille dollars ou d'un emprisonnement d'au plus deux ans, ou à la fois de l'amende et de l'emprisonnement".

Long débat

Précédée de nombreux discours lourds de répétitions, l'adoption de la résolution de laquelle devait naître le projet de loi a démontré que l'ensemble des députés appuient l'attitude du gouvernement, mais en la déplorant.

De tous ceux qui ont parlé, deux cependant, MM. Herridge et Peters, du Nouveau parti démocratique, ont révélé ne pouvoir suivre leur parti et le Parlement sur la voie de la tutelle.

Pour sa part, M. Diefenbaker a fait des gorges chaudes de l'embarras dans lequel se trouve présentement le gouvernement. Auparavant, toutefois, il avait établi un lien entre les actes de violence des Grands Lacs et la grève des débardeurs du St-Laurent, affirmant que cette dernière ne se serait pas produite si le gouvernement avait agi plus rapidement.

Les autres orateurs ont bien indiqué qu'ils ne voulaient pas que la mise en tutelle, mesure d'exception, devienne un précédent dont s'autoriserait à l'avenir le gouvernement pour trancher les différends ouvriers.

Plusieurs députés, dont M. Antoine Bélanger, créditiste de Charlevoix, ont parlé du danger que court en somme tout le syndicalisme canadien, dont un trop grand nombre de secteurs demeurent encore sous la domination de puissants syndicats américains.

Dans tous les partis d'opposition, on a fait, hier comme mercredi, d'amers reproches aux libéraux qui ont autorisé Hal Banks à s'établir au Canada et qui lui ont par la suite donné le statut d'immigrant permanent.

Tout cela devait finalement conduire à l'adoption de la résolution préparatoire au projet de loi et à la première lecture du projet même.

Le roi des animaux

Les lions mâles pèsent jusqu'à 500 livres, soit presque deux fois plus que les lionnes.

La météo

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal, Laurentides, Ottawa, Québec et Cantons de l'Est :** Quelques averses, doux, vent léger, maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 65, Québec et Ste-Agathe 55.

Aperçu pour demain : partiellement nuageux.

Régions d'Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Lac St-Jean, Baie Comeau, Rimouski, Gaspé, Sept-Iles et Mauricie : Averses par intermittence, doux, vent léger, maximum à Val d'Or, Rouyn-Noranda, Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Baie Comeau et La Tuque 55, Sept-Iles et Gaspé 45, Témiscamingue 60.

Aperçu pour demain : temps variable, plus frais.

SON POUVOIR ÉCLATANT SURPASSE TOUT!

TOUS PEUVENT JOUER AU
CURLING
"A la première salle à Montréal où l'on paie tout en jouant"
Aucun frais d'admission
Appeler 748-8891

Les bons vins font les bons repas

LES VINS
Chateau-Gai
LES VINS CANADIENS DE GRANDE DISTINCTION
CHATEAU-GAI WINES LTD. • NIAGARA FALLS, ONTARIO

JEAN GERVAIS
regrette les erreurs qui se sont glissées dans son annonce du 9 octobre, au sujet des numéros de téléphone
Voici les Nos exacts :
à 5270 HENRI-JULIEN — CR. 7-4103
à 1145 est, MT-ROYAL — LA. 4-6817
LES DEMONSTRATIONS
SUR LA SECHEUSE
MAYTAG
doivent se faire à notre magasin de la rue HENRI-JULIEN
CE SOIR jusqu'à 9 hres p.m.
DEMAIN SAMEDI jusqu'à 5 hres p.m.

$500.00
COMPTANT
DE BONI AUJOURD'HUI
JUSQU'AU 15 OCTOBRE
LIQUIDATION DE MODELES 1963
CAPITAL QUALITY HOMES
A
REPENTIGNY
AGISSEZ MAINTENANT ! Premier arrivé, premier servi.
Le boni de $500 sera payé par Capital Quality Homes (Quebec) Ltd. lors de la signature de l'acte de vente.
Léger comptant — Une seule hypothèque N.H.A.
Traversez le pont du bout de l'île et suivez la route no 2. Nos maisons se trouvent à 1 mille du pont en arrière du 333, rue Notre-Dame.
CAPITAL QUALITY HOMES
Renseignements: UN. 1-7022 -- 581-3113

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

Un pont s'affaisse au Mont-Tremblant

MONT-TREMBLANT. (C.B.) — Le parc provincial du Mont-Tremblant sera fermé aux visiteurs aujourd'hui et pendant toute la fin de semaine. L'affaissement partiel d'un pont à l'entrée du parc a contraint les autorités à recourir à cette mesure.

En l'occurrence, il s'agit d'un vieux pont de bois singulièrement désigné sous le nom de "pont de la Vache noire", que depuis longtemps on projette de reconstruire. Le tablier de la structure s'est affaissée sous le poids d'un concasseur de pierres.

La lourde machine s'est immobilisée sur la partie du pont demeurée intacte, bloquant la circulation. Un des gardiens à la barrière a déclaré qu'un seul visiteur se trouvait encore dans le parc. On devait hier soir faire l'impossible pour le tirer de l'impasse.

Piéton tué

Un sexagénaire de Louiseville a été tué, vers 8 h. 15 hier soir, lorsqu'il a été heurté par une automobile en traversant la route no 2, à l'intersection du rang du Petit-Bois, à Louiseville. Il s'agit de M. Lionel Bélanger, âgé de 64 ans, domicilié au 293, rang du Petit Bois, à Louiseville. La mort aurait été instantanée.

Noyé repêché

Le corps d'un homme identifié comme étant M. Rodolphe Rhéaume, âgé de 58 ans, de Montréal, a été retiré hier des eaux du lac St-François, près de Coteau Landing, à environ 25 milles à l'ouest de la métropole. M. Rhéaume était porté disparu depuis une dizaine de jours. Le corps a été retrouvé près du chalet d'été de la victime.

Vol d'un camion chargé de cigarettes

Des suspects ont pris la fuite, vers 3 h. 55 hier après-midi, au volant d'un camion de Rimouski Transport, qui contenait un chargement de cigarettes évalué à plus de $20,000.

Le vol a été commis à l'arrière du 7000, rue Hochelaga.

Le conducteur du camion était M. Maurice Gadbois, domicilié au 283, rue St-Jacques, à Longueuil.

Vols divers

Deux adolescents ont été capturés après qu'ils eurent brisé une cinquantaine de vitres à la Main Knitting Mills, 7030, rue Marconi. Des cambrioleurs ont volé des radios et des téléviseurs d'une valeur de $1,000 chez Fonovox, 9285 rue Clarke; de l'argent, des fourrures et des bijoux d'une valeur de $1,232 chez M. L. Brazeau, 3805, rue Beaubien est.

Chasse à l'homme : un suspect capturé

Un suspect a été capturé par la police pendant qu'un deuxième réussissait à prendre la fuite, vers 12 h. 30 ce matin, alors que le véhicule dans lequel ils prenaient place est allé s'arrêter contre un mûr de ciment à l'intersection de la rue De Courtrai et de la Côte-des-Neiges.

La voiture des suspects avait été prise en chasse par la police à quelques rues de l'endroit. Le conducteur avait préféré démarrer en trombe lorsqu'un policier lui avait demandé de présenter d'enregistrement de la voiture. On appris par la suite qu'il s'agissait d'un véhicule volé.

Grièvement blessé, l'individu capturé a été transporté à l'hôpital Jewish Général, d'où l'on rapporte qu'il souffre d'hémorragie interne. Egalement blessé, le deuxième suspect a réussi à fuir à pied.

Vol de $100 en 25 cents dans un camion

Des voleurs se sont emparés d'une somme de $100, vers 12 h. 30, hier midi, dans un camion de la compagnie "Quick Coffee", située au 440 Beaumont.

Le camion était en stationnement à l'angle des rues Laval et Roy et contenait des sacs remplis de pièces de 25 cents. Trois suspects ont forcé les portes du véhicule, se sont emparés des sacs et ont pris la fuite en automobile.

Tentative de hold-up dans un restaurant

Un bandit armé, qui voulait se faire remettre une somme de $50, a pris la fuite les mains vides, un peu avant 10 h. hier soir. Après avoir fait irruption dans un restaurant, au 46 est, rue Beaubien, il a sommé le propriétaire, M. Alex Antonopoulos, de lui remettre $50. Le propriétaire étant occupé au téléphone, il demanda à l'apache de patienter une minute, mais celui-ci préféra prendre la fuite. Il serait monté dans une voiture, où l'attendait deux autres complices.

Hold-up sur un messager

Deux bandits, l'un armé d'un revolver et l'autre d'un couteau, ont attaqué un messager de l'épicerie Tougas, hier midi, alors qu'il livrait une commande au 2094 rue St-Hubert.

Le messager, M. Roger Baillargeon, s'est fait voler la somme de $4 alors qu'il sortait de la maison.

L'épicerie Tougas est située au 876 est, rue Ontario. Les bandits auraient pris la fuite à pied.

Adolescent appréhendé pour vol de camion

Un adolescent de 18 ans a été appréhendé vers 11 h. hier matin alors qu'il tentait de s'enfuir avec un camion de livraison, en face du 5784 6e Ave à Rosemont.

Le camion appartenait à un magasin de nettoyage. Rien n'a pu être volé à l'intérieur. Le jeune voleur est présentement détenu par la Sûreté municipale.

Corps de l'un des deux marins repêché

SOREL. (PCf) — On a repêché hier soir, dans le Saint-Laurent, près du quai de l'île Saint-Ignace, en face de Sorel, un des deux marins britanniques qui se sont noyés lundi soir dernier en tentant de sauter du quai dans un bateau-passeur.

Il s'agit de James Herron, un jeune homme de 17 ans qui demeurait en Ecosse. On n'a pas encore repêché le corps de son compagnon, Thomas A. Young, âgé de 19 ans, également originaire d'Ecosse. Ces deux marins faisaient partie de l'équipage du cargo britannique Everewe qui est amarré dans le port de Sorel.

Lampadaire arraché

Une automobile, qui filait selon des témoins à une vitesse pouvant atteindre 100 milles à l'heure, a complètement arraché un lampadaire, vers 3 h. 35 ce matin, à l'angle du boul. Henri-Bourassa et de la rue Meilleur, dans le nord de la Métropole.

Grièvement blessé, le conducteur de la voiture a été conduit à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville. Il s'agit de M. Pierre Dupuis, âgé de 25 ans, domicilié au 10,642 rue St-Denis. Il souffre de contusions multiples à la figure et de fractures probables aux jambes et aux côtes.

Après l'accident, la voiture a pris feu et les sapeurs de la Métropole ont du se rendre sur les lieux.

Deux adolescents disparus depuis le mois de juillet

SHERBROOKE, (PCf) — Le mystère le plus complet continue de planer sur la disparition de deux adolescents de la région dont on est sans nouvelles depuis le mois de juillet.

Il s'agit de Archie et Peter Sawyers, respectivement âgés de 13 et 15 ans, qui avaient été placés dans une famille de Compton par la Cour de bien-être social.

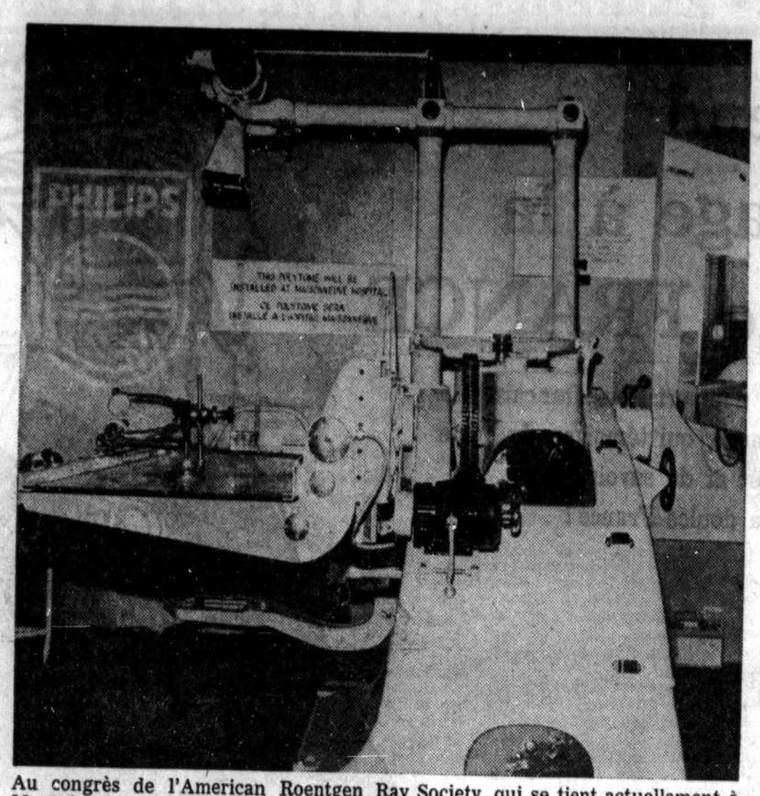

Au congrès de l'American Roentgen Ray Society, qui se tient actuellement à Montréal, la maison Philips présente un appareil radiographique unique au monde, le Polytome. Cet appareil, mis au point à la suite de travaux commencés à Paris en 1950, permet de prendre des clichés radiographiques beaucoup plus précis à différents niveaux du corps. Le Polytome en montre au congrès sera installé à l'hôpital Maisonneuve ; plusieurs autres hôpitaux de notre province l'ont aussi commandé : Hôtel-Dieu de Chicoutimi, Hôtel-Dieu de Québec, hôpital Jarry, Hôtel-Dieu d'Arthabaska, et Ste-Justine. On se rappelle que c'est grâce à la coopération de la maison Philips que le Dr Albert Jutras, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, a pu réaliser son concept, maintenant employé dans l'univers entier, de la télé-ciné-radiographie.

Photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

L'examen précoce du bébé s'impose dans certains cas d'anomalie

(par R. P.) — L'examen radiologique sans délai des bébés venus au monde avec des "poches d'air" dans le thorax peut leur sauver la vie et prévenir des traitements qui deviendraient nécessaires plus tard, a déclaré au congrès de l'American Roentgen Ray Society le Dr Charles Chasler, de Pittsburg.

C'est une malformation rare, a dit le Dr Chasler, mais il est toujours bon d'y penser dans le cas de bébés qui respirent difficilement après la naissance. Un bébé respirera peut-être bien pendant ses premières heures, mais les embarras apparaîtront au bout de deux ou trois jours. Chez les prématurés, la période critique est parfois plus longue.

Le Dr Atis Freimanis, de Columbus, Ohio, a rapporté l'étude de 25 cas où, par la radiographie, furent diagnostiquées ou confirmées des malformations des valvules et des artères du coeur.

Dans des cas de ce genre, il est important d'obtenir un diagnostic précoce, car la chirurgie permet maintenant de réparer et même de remplacer les valvules.

Un radiologiste du St. Luke Hospital, de New York, le Dr Hemley, a déclaré que les fausses "canalisations" de l'aorte ou de la grande artère sont beaucoup plus fréquentes qu'on l'avait cru. Cette sorte d'anévrisme risque de provoquer une rupture de la paroi artérielle et de provoquer la mort par hémorragie, à moins d'une intervention rapide du chirurgien. Le radiologiste peut déceler l'anomalie par injection d'une substance opaque aux rayons X.

De l'avis du Dr Hemley, ces cas d'anévrisme apparaissent plus fréquemment à mesure que l'on avance en âge ou encore chez les personnes souffrant d'hypertension artérielle. On en a constaté une incidence élevée chez les femmes enceintes.

Une équipe du Medical Center de l'Université de la Californie, à San Francisco, a signalé le cas de 95 patients dont l'état s'est amélioré par traitement radiothérapique d'une tumeur dans la glande pituitaire ou hypophyse.

Habituellement, cette tumeur fait pression sur le nerf optique et provoque des troubles visuels qui furent observés chez les deux-tiers des 95 patients; un certain nombre souffraient d'une déficience de la fonction pituitaire.

Un adolescent de 17 ans criminellement responsable de la mort de son compagnon

par Gilles DAOUST

Un jury du coroner a tenu hier un adolescent de 17 ans criminellement responsable de la mort de son compagnon tué dans un accident d'automobile survenu mardi, accident qui mit fin à une violente chasse à l'homme sur la route 9, non loin de St-Bruno.

Les deux fugitifs s'étaient échappés mardi matin de la Cour de bien-être social de Montréal, rue St-Denis, empruntant un escalier de sauvetage que plusieurs de leurs camarades avaient déjà utilisé pour leur fuite.

Les adolescents devaient comparaître sous des accusations de vol d'automobile. Après leur évasion, ils se dirigèrent à pied vers Longueuil, où ils s'emparèrent d'une Cadillac de modèle 1961 que son propriétaire avait laissée non loin de la voie publique, les clefs sur le contact.

Traversant la municipalité de St-Hubert à une vitesse d'environ 90 milles à l'heure, ils furent pris en chasse par un policier de cette ville qui, durant 6 ou 7 milles de poursuite, ne réussit pas à les rattraper.

Le policier, appelé à témoigner à l'enquête, a révélé qu'il avait poursuivi les adolescents à une vitesse de 90 à 100 milles à l'heure.

Un saut de 15 pieds

Le terrible accident se produisit à St-Bruno. Filant toujours à une vitesse de 100 milles à l'heure, ils tentèrent de doubler deux camions circulant côte à côte, en empruntant le terre-plein du boulevard. Mais l'auto bondit en heurtant le gazon, retomba sur la route devant les camions et glissa de côté sur un distance de 800 pieds. La Cadillac traversa finalement un fossé, déracina deux arbres et s'écrasa contre une pierre après avoir fait un bond de 15 pieds dans les airs.

L'un des adolescents était tué sous le choc, cependant que le chauffeur s'en tirait avec une entorse.

Imprudence du propriétaire

Le coroner Marcel Trahan, en confirmant le verdict du jury, a tenu cependant à déclarer que le blâme, en l'espèce, ne reposait pas uniquement sur la tête du jeune homme déclaré responsable.

"S'il y avait moins de propriétaires qui laissaient leurs clés dans leur voiture, il y aurait peut-être moins de tragédies de cette sorte."

Me Trahan a alors cité l'article 31 du code de la route, qui oblige tout propriétaire à tenir son véhicule sous clef, lorsqu'il est sur la voie publique.

"Si les propriétaires de véhicules respectaient cette disposition, a dit le coroner, il y aurait peut-être moins de jeunes de moins de 18 ans commettant des vols d'auto, qui ne les commettraient pas.

"Les adultes sont les initiateurs de ces vols. Le public devrait comprendre ses responsabilités et c'est pourquoi celle du jeune homme présent aujourd'hui est quelque peu atténuée."

M. Jean Auburtin accueilli à l'hôtel de ville de Montréal

M. Jean Auburtin, président du conseil municipal de Paris, et Mme Auburtin ont été ce matin, à l'hôtel de ville, l'objet d'une réception de la part du maire Jean Drapeau.

Accompagnaient M. et Mme Auburtin : M. Jean Vinant, délégué général de la Chambre de commerce France-Canada et secrétaire général de l'Institut France-Canada, et Mme Vinant, M. Georges Marchais, vice-président de la Chambre de commerce France-Canada, et Mme Marchais, Mlle Denise Gauliard, attachée d'administration à la préfecture de police de Paris, ainsi que Mlle Madeleine Pierron, chef du secrétariat de l'hôtel de ville de Paris.

M. Gérard Niding, membre du comité exécutif, et le conseiller municipal Paul-Emile Sauvageau, maire suppléant, étaient aussi présents.

SARAGUAY

SUITE DE LA PAGE 3

Montréal d'annexer le village, ses 430 arpents de terrain et ses 427 habitants.

M. Lucien Saulnier a dit que l'administration de Montréal entend prendre tous les moyens afin de prouver aux citoyens de Saraguay que leurs intérêts militent en faveur de la métropole.

M. Saulnier a même qualifié de "pas sérieuses" les offres d'annexion de la municipalité de St-Laurent. Il a rappelé qu'il y a à peine quelques mois les citoyens de Saraguay se sont adressés à cette municipalité afin d'y annexer leur territoire et qu'ils ont alors reçu une réponse négative.

M. DUPUY

SUITE DE LA PAGE 3

("guys") avec qui il est extrêmement difficile de travailler.

"Pas du tout, a protesté M. Drapeau. Je travaille et m'entends très bien avec les gouvernements de Québec et d'Ottawa : nous sommes habitués à ces discussions entre gouvernements et à essayer de nous convaincre mutuellement".

—Et avec M. Shaw et M. Dupuy ? a demandé M. David.

"Nous nous entendons très bien, monsieur; je puis affirmer, sans aucune hésitation, que nous nous entendons très bien et que je n'éprouve aucune crainte . . ."

—C'était le contraire avec MM. Bienvenu et Carsley ?

"Je dirai, a répondu M. Drapeau, que je n'avais pas les mêmes raisons de penser que la Société de l'Expo pourrait faire aussi bien qu'avec la nouvelle équipe".

MM. Webster et Berton ont pressé le maire de Montréal de questions qui montrent que de nombreux Canadiens anglais sont encore persuadés que l'Exposition va coûter plus de $500 millions — voire un milliard de dollars — que le Canada anglais va faire cette énorme dépense pour les beaux yeux de Montréal — et que, de toute façon, l'Expo ne sera pas prête à temps . . .

A plusieurs reprises, M. Drapeau a protesté qu'il n'était pas légitime de faire entrer dans le coût de l'Exposition proprement dite les frais de divers travaux d'aménagement routier dont la réalisation a sans doute été avancée mais qu'il aurait fallu faire de toute façon.

Il a rappelé également que le Québec et Montréal, le premier avec $15 millions et le second avec $5 millions, étaient les seuls au Canada, avec Ottawa, à financer la Société de l'Expo et lui fournissaient ensemble autant que le gouvernement fédéral ($20 millions).

Ceci, pour expliquer, entre parenthèses, que le Québec a six représentants sur 12 au sein du conseil d'administration de la Société de l'Expo.

"Il y a des provinces qui ne sont même pas représentées," avait dit Pierre Berton. "Qui a fait cette erreur ?" a demandé M. Webster. Nous n'avons qu'un seul représentant pour l'Ouest du pays. M. Beaupré, un "lumberman" (M. T. Norbert Beaupré, de Vancouver, est président de la société British Columbia Forest Products Ltd.)."

Ainsi, de fil en aiguille, on est venu à parler de M. Harry Price, de Toronto, qui a démissionné du conseil d'administration parce qu'il ne parlait pas français, handicap qu'il ne pouvait surmonter faute d'un système de traduction simultanée.

"Chacun s'exprime dans sa langue, a expliqué M. Drapeau; chacun comprenant la langue de l'autre. Lorsqu'il le faut, des explications sont fournies dans la langue maternelle du conseiller. Jamais, au grand jamais, M. Price ne s'est plaint de ne pouvoir comprendre les propos tenus à nos réunions. Chaque fois qu'on lui demandait s'il pouvait suivre les discussions, il répondait par l'affirmative."

— On vous appelle, en dehors du Québec, "Monsieur Exposition", a dit Pierre Berton. Quelles sont vos ambitions en ce qui concerne la Société de l'Expo ? Un poste particulier ?

"Aucun poste ! a affirmé M. Drapeau. Cette exposition est une entreprise canadienne. Je ne veux qu'apporter l'aide totale de Montréal à une entreprise pour la conduite de laquelle je fais entière confiance à MM. Dupuy et Shaw.."

Le maire de Montréal a souligné la rapidité avec laquelle se poursuit la préparation de l'emplacement de l'Exposition, rappelant que la construction du mur de soutènement de 3,000 pieds autour de la future île Notre-Dame doit commencer cette semaine.

"Il faut attendre la construction de l'estacade contre les embâcles", a-t-il ajouté.

Montréal, a-t-il souligné, paiera $2.5 millions pour cette estacade, contestant que les frais supplémentaires assumés par Ottawa puissent être considérés comme un "cadeau" du reste du Canada fait à Montréal — non plus que la route transcanadienne réorientée.

"Le reste du Canada a eu la transcanadienne aux mêmes conditions financières que Montréal, après tout !"

En conclusion, M. Drapeau a rassuré Calgary et Toronto : non, Montréal ne profitera pas du terrain de l'Exposition pour faire "concurrence" au "stampede" de Calgary ou à l'Exposition nationale de Toronto — pas plus qu'au Carnaval d'hiver de Québec !

Un camion s'écrase contre un autobus : un mort

SHERBROOKE, (PCf) — Un adolescent de 17 ans, Eugène Francoeur, de Windsor, dans les Cantons de l'est, a perdu la vie, hier, lorsque le camion dans lequel il avait pris place s'est écrasé à l'arrière d'un autobus rempli à capacité, près de Bromptonville, municipalité située à quelque six milles de Sherbrooke.

EATON

Vente d'un jour : demain samedi capes-étoles en vison naturel

Incroyable, ma chère, diront vos amies . . .
Invraisemblable, chérie, dira votre mari !

SPECIAL SAMEDI 199.00

12.60 par mois (18 mensualités)

Oui, lorsqu'il s'agit de prix avantageux, tout est possible chez Eaton. Vous avez aussi un choix de trois modèles différents et de trois espèces de vison : Pastel, sauvage ou d'élevage. Venez tôt pour obtenir exactement ce que vous désirez !

PAS DE VERSEMENT COMPTANT
sur achat par plan budgétaire; taxe payable à l'achat
SALON DE LA FOURRURE, RAYON 248, TROISIEME ETAGE, CHEZ EATON

EATON

Robes échantillons "BAAB" pour fillettes élégantes et mamans économes
ORDINAIREMENT 10.98 ET 11.98
SPECIAL SAMEDI 5.99 chacune

Echantillons du fabricant offerts samedi à prix réduit. Grand choix de modèles, tissus et coloris, tous nouveaux pour l'automne. Tailles 7 à 12 dans le lot.
VETEMENTS POUR FILLETTES (RAYON 211), QUATRIEME ETAGE

Une variété de jolies robes en tissus et couleurs divers. En tailles 2 à 3x: 3.98 et en tailles 4 à 6x. 4.98
VETEMENTS POUR ENFANTS (RAYON 210), QUATRIEME ETAGE

Echantillons de modèles juniors pour l'automne
Samedi seulement, vous pouvez acheter, à grand rabais, des échantillons du fabricant dans les nouveaux modèles et tissus en vogue. 8, 10, 12, 14 et 14x dans le lot.
ORDINAIREMENT 12.98 ET 13.98 — SPECIAL SAMEDI 6.99 chacune
Pas de commandes téléphoniques ni postales, S.V.P.
VETEMENTS POUR FILLETTES (RAYON 211), QUATRIEME ETAGE, CHEZ EATON

Solde de bottillons d'hiver pour dames

Solde pré-saisonnier de bottillons-longueur aux chevilles. Tons de noir et brun. Quelques modèles en suède brun et noir. Pointures 4 à 8 dans le lot. Nous n'avons pas toutes les couleurs dans toutes les pointures et modèles.
PRIX DE SOLDE 3.99 la paire
Pas de commandes téléphoniques ou postales, s.v.p.
RAYON 238, AU DEUXIEME ETAGE, CHEZ EATON.

Allez chez EATON admirer une exposition de photographies
FANTAISIE EN COULEUR
par
WILFRED W. WERRY
Artiste, photographe et éducateur
au Restaurant du Foyer, au neuvième chez Eaton
qui a lieu jusqu'au 16 octobre

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331
T. EATON Co. OF MONTREAL

CENTRO ESPANOL
1220 rue PEEL
UN. 1-6441, UN. 6-0385
INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT
24 LEÇONS D'ESPAGNOL
$20.00 Donne droit aux activités du club social

Pour tous renseignements sur les carrières disponibles dans l'Aviation royale du Canada, voyez L'OFFICIER D'ORIENTATION À :

L'officier d'orientation sera de passage à :

ST-HYACINTHE — manège militaire, le 15 octobre de 10:00 a.m. à 12:30 p.m.
GRANBY — hôtel de ville, le 15 octobre de 2:00 p.m. à 5:00 p.m.
MAGOG — hôtel de ville, le 16 octobre de 10:00 a.m. à 12:30 p.m.
SHERBROOKE — 121, rue du Dépôt, le 16 octobre de 2:00 p.m. à 5:00 p.m. et le 17 octobre, de 10:00 a.m. à 12:30 p.m.
COATICOOK — hôtel de ville, le 17 octobre de 2:00 p.m. à 5:00 p.m.
VALLEYFIELD — hôtel de ville, le 18 octobre de 11:00 a.m. à 3:00 p.m.
SOREL — hôtel de ville, le 21 octobre de 10:00 a.m. à 12:30 p.m.
DRUMMONDVILLE — manège militaire, le 21 octobre de 2:00 p.m. à 5:00 p.m.

CAF-80-101F RU
Centre d'orientation de l'Aviation
1254 Bishop, Montréal
Veuillez m'envoyer, sans obligation, tous renseignements sur les carrières dans l'Aviation.
Si vous ne pouvez pas passer voir notre conseiller d'orientation, postez ce coupon pour renseignement.
Nom
Adresse
Ville Comté
Âge Sexe Tél.
Dernière année d'étude complétée
Aviation royale du Canada

SI VOUS AVIEZ QUATRE-Z-YEUX

. . . mais vous n'en avez que deux et ils sont précieux ! Protégez-les, employez régulièrement OPTREX.
OPTREX est un nouveau collyre antiseptique, tonique et décongestif qui calme très rapidement l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures, les picotements . . . tout en redonnant aux yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.
Demandez OPTREX à votre pharmacien
OPTREX
LE BIEN-ÊTRE DES YEUX OP-30

CAHIER No 3 / PAGES 25 - 40 — LA PRESSE — RADIO ET TELEVISION / ANNONCES CLASSEES / BANDES DESSINEES

MONTREAL, VENDREDI 11 OCTOBRE 1963 — 79e ANNEE — No 303

La tragédie de Vaiont

Un corps dans les débris de ce qui fut Longarone

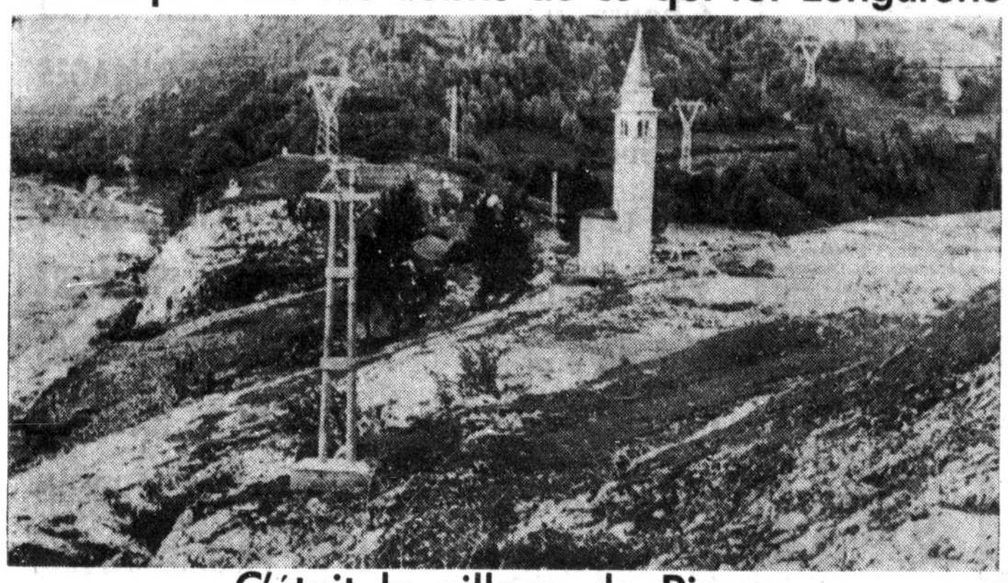

C'était le village de Pirago

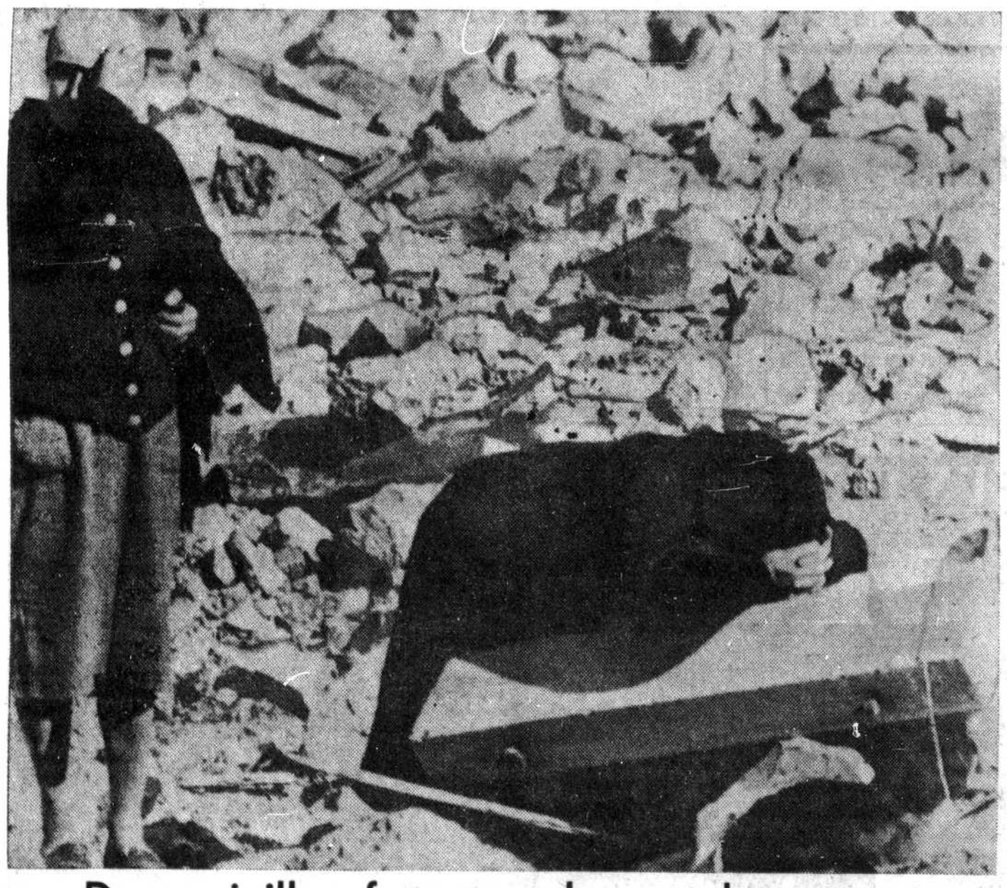

Deux vieilles femmes pleurent leurs morts

Le désastre de Vaiont menace de provoquer un scandale politique

ROME. (Reuter, AFP, UPI, PA) — Pendant que plus de dix mille secouristes se hâtent d'ensevelir, par crainte d'épidémie, les victimes du désastre survenu en Italie hier, des observateurs étrangers commencent à avoir l'impression qu'un énorme scandale politique résultera de cette triste histoire.

On apprend, en effet, que les techniciens de l'Office national de l'électricité avaient remarqué il y a quelques semaines qu'un glissement de terrain s'amorçait au flanc du mont Toc. Le maire de la commune d'Erto avait même fait afficher un avis invitant les habitants de toutes les agglomérations situées en aval du barrage de Vaiont d'évacuer la région avec leur bétail.

Déjà en février 1961, le journal communiste l'UNITA titrait en première page : "Le glissement de terrain causé par le réservoir de Vaiont se produira-t-il lentement ou avec une brutalité terrifiante ?" Le journal demandait à ce moment-là ce que le gouvernement attendait pour agir.

Le barrage de Vaiont a été érigé par des intérêts privés et nationalisé par la suite. Le président de la compagnie nationalisée se trouve présentement dans un état politique. Des journalistes lui ont demandé si le désastre aurait pu être évité. Il a répondu : "Personne ne pouvait prévoir l'engloutissement de toute une montagne dans le réservoir. On pouvait prévoir la chute de quelques grosses pierres, voire même un glissement mineur du terrain, mais pas ce qui est arrivé."

Vallée de désolation

On ne peut imaginer, même dans le cauchemar le plus horrible, une telle désolation. C'est le drame des survivants qui comptent leurs morts dans cette vallée de la Piave ravagée par une masse gigantesque d'eau qui a sauté le barrage du Vaiont après qu'une partie du mont Toc eut glissé dans le lac artificiel provoquant ainsi une élévation du niveau de l'eau que la digue ne pouvait plus contenir.

On a réussi jusqu'ici à retirer 715 cadavres des débris et l'on entretient peu d'espoir de retrouver des survivants. Selon les milieux officiels italiens, la tragédie a fait au moins 2,000 morts. Nombreux sont ceux toutefois qui affirment que le bilan de la catastrophe atteindra 4,000 victimes.

Dans le seul village de Longerone (le plus éprouvé), il y aurait 1,500 morts sur une population de 4,600 habitants, selon le maire de l'endroit, M. Terenzio Arduin. Les autres villages qui ont partiellement ou totalement disparu sont : Fae, Villanova de Malcon, Rivolta, Codisago, Erto, Casso et Pirago.

Mesures d'urgence

Les recherches se poursuivent avec hâte en vue de retrouver le plus grand nombre possible de cadavres afin de limiter les risques d'épidémie. On craint que d'autres glissements se produisent, de sourds grondements étant perçus à intervales presque réguliers, ce qui indique que des tassements de terrain sont en cours. L'ordre a été donné d'évacuer entièrement les villages d'Erto et de Casso.

Le sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, M. Giovanni Giraudo a déclaré à des journalistes : "Il va falloir percer la partie sud du barrage, dès que cela sera possible, afin de faire écouler son contenu dans la Piave en direction de la mer."

Il a poursuivi pour expliquer : "Le barrage a résisté, mais à présent le lac artificiel est rempli à ras bord. Il faut avant tout éviter que des précipitations puissent provoquer de nouvelles tragédies".

Le barrage a tenu

Pour sa part, l'ingénieur Gentilini a déclaré que le désastre de Longarone ne peut en aucune manière être imputé au barrage dont la marge de sécurité est telle qu'il peut supporter des poussés cinq ou six fois supérieures à celles auxquelles il est normalement soumis. Le désastre est dû à des "événements absolument exceptionnels", a conclu l'ingénieur.

Sympathie générale

Des messages de sympathie s'empilent sur le bureau du président Segni. Ces messages portent les signatures du Souverain Pontife, de la reine Elizabeth d'Angleterre, du général de Gaulle, du président Kennedy, du roi Baudoin et de la reine Fabiola de Belgique, de Heinrich Luebke, président de la République fédérale d'Allemagne, et de U Thant, secrétaire général des Nations-unies.

"Les 5 Grands du socialisme nous appuient" — FLN

ALGER. (Reuter, AFP) — L'hebdomadaire du FLN, "Révolution africaine", annonce que "les cinq grands du socialisme", à savoir Khrouchtchev, Mao Tsé-Toung, Fidel Castro, Tito et Nasser, ont adressé au gouvernement algérien des messages dans lesquels ils lui font part de leur appui.

Les Kabyles se replient partout sous l'assaut des troupes d'Alger

ALGER (PA) — Selon les informations reçues d'Alger, les troupes du régime Ben Bella ont enfoncé aujourd'hui les défenses berbères à Fort National, en Kabylie. Les rebelles se sont réfugiés dans les montagnes devant l'avance des blindés gouvernementaux.

A Michelet, au coeur de la Kabylie, où le leader dissident Hocine Ait Ahmed avait établi son quartier général, tout a été évacué devant la progression des unités militaires envoyées d'Alger.

Un correspondant de la Presse Associée, qui se trouve sur les lieux, a déclaré que les pertes semblent élevées. Il n'a pu donner de plus amples informations car la liaison téléphonique a été rompue.

Avant la débandade, M. Ait Ahmed a lancé un appel à la lutte générale au cours d'un meeting sous la pluie, à Michelet. "Il faut harceler sans répit les troupes du ministre de la Défense (Houari Boumedienne), a-t-il dit. Notre liberté exige que nous n'acceptions aucun compromis. Notre stratégie est celle de la défense en profondeur. Les colonialistes savent ce que peut accomplir la résistance populaire."

M. Ait Ahmed a annoncé, en même temps, que ses troupes avaient attaqué à Médéa, à une trentaine de milles au sud d'Alger. Cette déclaration a été démentie peu après par un porte-parole du gouvernement algérien.

Aux dernières nouvelles, donc, les forces rebelles en Kabylie ne tiendraient plus que dans un territoire très restreint dans les montagnes autour de Michelet.

En un jour, dit-on de source militaire, à Tizi-Ouzou, l'armée algérienne a occupé les villes et villages d'Azazga, de Fort National et des Ouadhias, au prix de deux morts et d'un blessé.

A Alger, cependant, les autorités algériennes ont ordonné l'expulsion de deux autres journalistes étrangers. Ce sont M. Andrew Borowiec, principal correspondant de l'Associated Press en Afrique du nord, et Alain Raymond, chef du bureau d'Alger de la United Press Intenational. Précédemment deux journalistes français avaient fait l'objet d'une telle mesure : Christian Guy, envoyé spéciale de l'Aurore, et Jacques Manachem, ancien collaborateur de la "Dépêche d'Algérie".

On apprend par ailleurs de New York que le président Ben Bella doit prendre la parole devant l'Assemblée générale des Nations unies, le 21 octobre. Le chef de l'Etat algérien doit arriver dans la métropole américaine vendredi prochain et il y séjournerait jusqu'au 23 ou 24 octobre.

Le Maroc retarde la discussion de son conflit avec l'Algérie

ALGER — (Reuter, AFP) — L'ambassade du Maroc à Alger annonce aujourd'hui que le gouvernement marocain a saisi hier l'ambassade d'Algérie à Rabat de sa décision de reporter à une date ultérieure la réunion algéro-marocaine de Tlemcen, qui devait avoir lieu aujourd'hui. Le ministère algérien des Affaires étrangères a également été saisi de cette décision.

Par ailleurs, le quotidien "Akhir Saa", journal progouvernemental, souligne aujourd'hui "l'extrême gravité" du conflit avec l'Algérie et "attire l'attention des autorités algériennes sur les graves conséquences de la politique malavisée qui fait tonner le canon sur nos frontières". Le journal ajoute que le Maroc a "épuisé tous les moyens pacifiques visant à empêcher une agression" et qu'il est maintenant "obligé de prendre des mesures".

A Alger, toutefois, on exprime de source autorisée l'espoir que la commission mixte algéro-marocaine pourra bientôt se réunir et on déclare que le gouvernement algérien et l'ambassade d'Algérie à Rabat font le nécessaire dans ce sens.

Adenauer démissionne; Erhard lui succédera

BONN. (AFP) — Le chancelier Adenauer a remis ce matin sa lettre de démision à M. Heinrich Luebke, président de la République fédérale d'Allemagne. A cette occasion, M. Adenauer a été reçu, sans doute pour la dernière fois, à la présidence de la République en sa qualité de chef de gouvernement.

La démission de M. Adenauer ne deviendra effective que mardi prochain. Elle sera annoncée au Parlement par le président de l'assemblée, M. Eugène Gerstenmaier. M. Adenauer sera chargé d'expédier les affaires courantes jusqu'à l'élection de son successeur, M. Ludwig Erhard, qui aura lieu mercredi.

Conformément à un protocole établi il y a quelques jours, M. Luebke fera savoir officiellement au Parlement mardi qu'il a accepté la démission de M. Adenauer, mais lui a demandé, entre temps, de demeurer en fonction jusqu'à l'élection de son successeur.

On sait que le ministre de l'Economie, M. Ludwig Erhard, a déjà été désigné par les deux partis qui forment coalition au gouvernement pour former un nouveau cabinet. M. Luebke signifiera au Parlement la nomination de M. Erhard mardi prochain, et la chambre basse la ratifiera sans discussion.

Attendu que les démocrates chrétiens que dirigent MM. Adenauer et Erhard, de même que les libéraux, parti de coalition, forment ensemble la majorité, il ne fait pas de doute que M. Erhard sera élu.

Les sociaux-démocrates de l'opposition ont dit qu'ils voteraient contre M. Erhard, mais qu'ils respecteraient aussi son élection. Selon l'expression du maire de Berlin-ouest, M. Willy Brandt, leader du parti, les sociaux-démocrates "vont donner à M. Erhard sa chance".

La France a équipé ses "Mirages" de bombes nucléaires

PARIS. (DCN) — Des milieux informés ont confirmé que l'armée de l'air française reçoit depuis un mois des bombardiers "Mirage IV" équipés de bombes-A, signale aujourd'hui le quotidien "Le Monde", ajoutant que les bombes elles-mêmes sont produites en série depuis plusieurs mois.

Il s'agit du premier commentaire de source autorisée, semble-t-il, sur la dépêche diffusée hier par une agence américaine.

Hailsham, Butler et Maudling sont candidats à la succession Macmillan

BLACKPOOL. (AFP, UPI, Reuter) — L'annonce de la décision de M. Macmillan de quitter prochainement la direction du parti conservateur et son poste de premier ministre a eu pour effet de faire éclater au grand jour la crise de direction du parti conservateur britannique.

Les 4,000 délégués qui assistent au congrès annuel du parti, à Blackpool, ont pu se rendre compte hier qu'une décision pourrait être prise assez rapidement au sujet de la succession de M. Macmillan à la direction du parti. Mais les porte-parole de la direction ont laissé entendre qu'il est hautement improbable que la rivalité entre les successeurs possibles de M. Macmillan soit tranchée avant la fin du congrès. C'est la première fois dans les annales du parti qu'un premier ministre fait annoncer devant le congrès son intention de démissionner.

Successeurs possibles

Dès maintenant, les pronostics vont bon train sur le nom du successeur : c'est M. Richard Butler, vice-premier ministre, qui est le grand favori. Pour la plupart des congressistes interrogés à Blackpool, le nom de M. Butler figure en tête de la liste des successeurs possibles de M. Macmillan. L'impression prévalait en effet, hier soir, que M. Richard Butler serait invité par la reine, vraisemblablement à la fin du mois, à former un nouveau gouvernement.

M. Butler est indiscutablement le candidat des membres du cabinet et sans doute de M. Harold Macmillan personnellement. Certes, soulignent les observateurs, il présente le grave inconvénient de l'âge (61 ans), mais de l'avis de la majorité des stratèges du parti, il est le seul qui "fasse le poids", qui possède à la fois l'expérience et l'intelligence politiques nécessaires pour tenter de mener une fois de plus les conservateurs à la vitcoire.

Cependant, certains indices tendent à faire croire que M. Reginald Maudling, chancelier de l'Echiquier, ne renoncera pas aisément à l'occasion qui s'offre à lui. Bénéficiant de l'appui d'une fraction importante des députés conservateurs, le jeune chancelier pourrait obtenir qu'une réunion extraordinaire du "Comité 1922" (groupe parlementaire conservateur) fasse rebondir sa candidature. M. Maudling, on le sait, est considéré comme l'architecte de l'expansion économique actuelle en Grande-Bretagne.

L'ovation qu'a faite le congrès du parti à M. Butler, qui assure l'intérim de M. Macmillan pendant la maladie de celui-ci, n'a cependant pas été aussi bruyante, ni aussi prolongée que celle qui a accueilli lord Hailsham, qui devient également un des successeurs possibles de M. Macmillan. C'est en effet dans une atmosphère d'enthousiasme que lord Hailsham, ministre des Affaires scientifiques, a annoncé hier soir, au cours d'une réunion de délégués conservateurs dans un cinéma de Blackpool, son intention de renoncer à son titre de noblesse, afin de pouvoir accéder à la Chambre des communes à la prochaine occasion.

En annonçant qu'il était prêt à se présenter à de prochaines élections partielles, lord Hailsham, leader de la Chambre des lords, a délibérément brouillé les cartes. Mais ce rebondissement inattendu et sans précédent dans l'histoire cependant tumultueuse du parti conservateur ne fera peut-être pas long feu. Car la décision finale appartient à M. Macmillan et à ses conseillers immédiats, en particulier à M. Macleod et à lord Poole, coprésidents du parti conservateur, qui considèrent que M. Richard Butler reste l'homme de la situation.

Témoignages de regrets

Le premier ministre Lester B. Pearson a exprimé hier soir son "profond regret" en apprenant que l'état de santé du premier ministre britannique Harold Macmillan obligeait ce dernier à démissionner. Le premier ministre a déclaré que M. Macmillan "avait accompli sa lourde tâche pendant plusieurs années avec dignité et sincérité et qu'il avait servi son pays d'une façon très remarquable en temps de guerre et en temps de paix".

Le chef de l'Opposition, M. John Diefenbaker, a fait savoir qu'il regrettait d'apprendre la décision de M. Macmillan d'abandonner la direction du parti conservateur britannique, ajoutant que M. Macmillan avait été "une des figures politiques dominantes de notre temps et que son absence se ferait sentir aux conférences des premiers ministres du Commonwealth".

Les Russes bloquent 2 convois militaires américains à l'entrée de Berlin-Ouest

BERLIN. (Reuter, PA, UPI, AFP) — A la suite des incidents qui se sont produits sur l'autoroute conduisant de l'Allemagne occidentale à Berlin-Ouest, où deux convois militaires américains ont été retenus pendant des heures par les autorités soviétiques, un porte-parole américain a déclaré que des véhicules soviétiques avaient été placés en travers de la branche est de l'autoroute.

C'est sur cette voie, conduisant à Berlin, que le convoi de ravitaillement de l'armée américaine, qui avait déjà été bloqué 15 heures à l'autre extrémité de la route, hier, est retenu depuis ce matin par les autorités soviétiques du poste de contrôle de Babelsberg.

La branche ouest de l'autoroute, en direction de l'Allemagne fédérale, reste ouverte à la circulation. Contrairement à ce qui avait été annoncé un peu plus tôt, un porte-parole américain a précisé qu'un trafic réduit de véhicules civils s'effectue sur cette seule branche de l'autoroute, dans les deux directions.

Le porte-parole américain avait d'abord annoncé que les Russes avaient bloqué toute circulation militaire et civile à l'entrée de Berlin-Ouest.

Les Russes ont fait savoir qu'ils continueraient de bloquer l'autoroute jusqu'à ce que la présente controverse touchant les convois militaires américains soit réglée.

Le convoi américain, parti à 9 heures hier matin d'Allemagne occidentale, avait été arrêté plusieurs heures au poste de contrôle de Marienborn. Il avait pu reprendre sa marche en direction de Berlin-Ouest, mais il fut de nouveau arrêté à 4 heures ce matin au poste de Babelsberg, à l'entrée de Berlin-Ouest. Les autorités soviétiques ont demandé que les soldats américains descendent de leurs véhicules pour pouvoir les compter. Le commandant du convoi a refusé, comme il l'avait fait à l'entrée de l'autoroute. Un second convoi américain parti de Berlin-Ouest est venu le rejoindre vers 9 heures ce matin.

Les Américains soutiennent que les Russes n'ont aucun droit d'agir de cette façon et des protestations ont été adressées aux organismes russes compétents.

Les autorités américaines ont condamné le blocus de l'autoroute comme "un geste unilatéral des Soviétiques pour modifier des procédures établies".

Message de paix de Khrouchtchev et entrevue Kennedy-Gromyko

MOSCOU (UPI-AFP) — Dans un message spécial adressé hier à MM. Kenndy et Macmillan, le premier ministre soviétique, M. Khrouchtchev, se réjouit de la signature du traité sur l'arrêt des essais nucléaires en notant qu'il importe maintenant de s'attaquer à "d'autres problèmes internationaux dont la solution est en vue".

Le texte de ce message a été publié à Moscou à peu près en même temps que le président Kennedy conférait avec le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Gromyko, à Washington. L'entretien a duré deux heures.

Ce large échange de vues, qualifié d'utile par les interlocuteurs, a simplement donné l'occasion d'exposer les points de vue respectifs sur le désarmement, la sécurité européenne, la non-dissémination des armes nucléaires, la présence soviétique à Cuba, etc.

Les vestiges

Dans son message, M. Khrouchtchev déclare, en substance, qu'il faut "liquider les vestiges de la seconde guerre mondiale". C'est l'expression habituellement employée par les Russes pour dénoncer la présence des troupes occidentales à Berlin-Ouest.

M. Khrouchtchev a envoyé son message de "quelque part en URSS". Aux dernières nouvelles, il avait entrepris une longue tournée des régions agricoles par suite de rapports inquiétants sur les prévisions pour les récoltes.

"L'accord sur la cessation des expériences nucléaires, dit le leader soviétique, n'empêche pas que de nombreux dangers existent encore pour le monde.

"Il est donc nécessaire de poursuivre le travail amorcé par le succès de l'Accord de Moscou." M. K mentionne comme réalisations possibles un pacte de non-agression entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie et la création de zones dénucléarisées.

L'entretien entre le président Kennedy et le ministre soviétique avait été précédé d'une longue rencontre de plus de deux heures entre M. Gromyko et le secrétaire d'Etat Dean Rusk.

A l'issue de ces pourparlers, M. Gromyko s'est borné à déclarer qu'il avait examiné avec son collègue américain "une liste relativement longue de questions".

Il a ajouté qu'il s'agissait "seulement de la poursuite" des discussions qu'il avait eues auparavant à New York avec M. Rusk. M. Gromyko a refusé d'être plus précis quand la presse lui a demandé quelles possibilités d'accord il entrevoyait entre l'Est et l'Ouest, à la suite de la ratification du traité de Moscou sur l'arrêt des essais nucléaires non souterrains.

En quittant la Maison Blanche, après son entretien avec le président Kennedy, le ministre soviétique a fourni deux indications sur la tournure des conversations. Il a tout d'abord affirmé que les deux parties ont manifesté leur détermination de rechercher l'élargissement du champ des questions sur lesquelles des accords étaient possibles entre l'Est et l'Ouest. D'autre part, il a dit que l'accord de principe qui avait été annoncé à New York sur la détermination des Etats-Unis et de l'Union soviétique de ne pas placer sur orbite des armes nucléaires serait probablement formalisé dans un avenir très proche.

La "Soirée Miracle"
de l'Institut de Personnalité

Où . . . les 3 heures les plus merveilleuses qu'un homme ou une femme puisse consacrer à son avenir ! . . .

Existe-t-il vraiment un adulte si affairé qu'il ne puisse consacrer une soirée à son avenir ? A votre intention, mesdames, messieurs, l'Institut de Personnalité a créé une "Soirée Miracle" où vous constaterez comme il est facile de devenir sûr de soi et de mieux se connaître.

Votre "Soirée Miracle" vous expliquera les moyens à prendre pour surmonter la peur de l'opinion des autres, le doute, la timidité, le trac, les soucis.

Votre "Soirée Miracle" vous apprendra comment cultiver la confiance en soi, augmenter votre enthousiasme, développer vos talents de chef, faire valoir vos idées en toutes circonstances.

Vous verrez que cela va vous aider à être plus heureux, à réussir en affaires, à comprendre vos enfants, à obtenir un meilleur emploi, à mériter une promotion, à augmenter votre revenu, à posséder plus de prestige, à influencer les autres. Tout cela signifie pour vous . . . départ vers une vie nouvelle !

Mesdames, Messieurs
VENEZ ASSISTER GRATUITEMENT A NOTRE
"SOIREE MIRACLE"
Vous en sortirez enrichis d'idées nouvelles
Rendez-vous au PALAIS DU COMMERCE, suite 222 (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur) vendredi le 11 octobre ou mardi le 15 octobre, à 8 h. p.m.
Facilités de stationnement au 951, De Montigny est
Pour être sûr d'avoir une place, téléphonez à 842-8186

L'Institut de Personnalité
Fondateur JEAN-GUY LEBOEUF, B.A., L.Sc.
Auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur ! et croyez au succès !"

Selon l'économiste Albert Faucher

En vendant le Québec aux Américains, Duplessis nous assura un marché, du capital, des techniques

QUEBEC. (P. O'N.) — "Il peut être facile aujourd'hui de blâmer un premier ministre et de dire de lui qu'il a livré à fort bon compte la terre du Québec aux étrangers; mais dans ce temps-là, plusieurs citoyens du Québec n'y trouvaient rien à redire et louaient même sa puissance de négociation !

"Le besoin de matière brutes orientait l'industrialisme américain vers le plateau laurentien. En acceptant de s'y associer, la province de Québec s'assurait un marché soutenu, des investissements de capital et une collaboration technique."

C'est en ces termes que M. Albert Faucher, professeur au département d'économique de l'Université Laval a conclu hier une causerie sur l'influence des Etats-Unis dans le développement économique de la province de Québec.

M. Faucher parlait au cours d'un colloque qui réunit à Québec pour trois jours tout ce que le Québec compte d'historiens et de spécialistes d'autres sciences de l'homme.

"En acceptant cette association a poursuivi M. Faucher, Québec s'engageait dans la voie d'un développement qui allait déranger ses structures sociales.

Nouvelle conception...

"Rappelons à titre d'exemple la conception traditionnelle du rôle du gouvernement devant les problèmes que lui apportait le nouvel industrialisme. On se souvient en particulier de l'effort des premiers ministres du Québec et de l'Ontario pour constituer en 1928 un cartel de 14 compagnies. Le rôle traditionnel des ministres provinciaux assumait une importance nouvelle parce que ceux-ci devaient maintenant traiter avec des entreprises de type multinational, en tant que dépositaires du domaine public. Les artisans de la Confédération avaient conclu de remettre au "gouvernement local", entendons provincial, la gestion des richesses naturelles. A l'époque, cette décision ne semblait pas grosse de conséquence. Le moins qu'on puisse en dire aujourd'hui, c'est que les artisans de la Confédération n'avaient pas tellement compté avec la variable technologique."

M. Faucher a rappellé les propos que tenait M. Alexandre Taschereau en 1925 lorsqu'on l'accusait d'avoir ni plus ni moins vendu le Québec aux Américains.

"Nous n'avons même pas assez de capitaux américains intéressés dans nos entreprises, disait Taschereau. Car vous savez qu'il serait difficile de réunir 75 millions pour une affaire comme celle de la Chute (à Caron) en ne s'adressant qu'aux Canadiens. Nous avons besoin pour nous développer de l'or de nos voisins. Et cela, qu'on ne l'oublie pas, nous profite au premier chef. Croyez-vous en bonne vérité que, si le capital américain n'était pas intéressé dans notre pulpe, nos industries du papier auraient un débouché naturel et facile aux Etats-Unis ?"

Une influence bénéfique

Le professeur d'économique a illustré l'influence américaine sur le développement de notre économie en décrivant les conditions dans lesquelles sont nées au Québec les industries minières, celles de l'aluminium et de pulpe et du papier.

Rappelant que c'est une intention agricole (relier les plaines du bas St-Laurent à celles des Prairies) qui avait présidé au développement des chemins de fer canadiens, M. Faucher a mentionné que c'est au cours des travaux dans les régions arides du bouclier canadien qu'on avait découvert le potentiel minier qui fut la cause du développement économique du nord de l'Ontario et plus tard de la région de l'Abitibi.

La construction des chemins de fer elle-même avait attiré au Canada les capitaux nécessaires à l'établissement des industries du fer ainsi que les connaissances technologiques des entrepreneurs américains.

De la même façon dans le cas des industries de l'aluminium et de l'hydro-électricité, "la pénétration du capitalisme américain en territoire québecois procédait d'un besoin croissant de sources d'énergie électrique et de matières brutes ; elle découlait de la demande croissante d'énergie électrique des grands centres urbains et industriels, de la demande de métaux nouveaux de la sidérurgie, et de la demande de papier-journal.

De même pour l'établissement ici des grandes compagnies d'exploitation de pulpe et papier ; "la demande croissante de papier qui résultat de l'accroissement de la population et de la formation de centres métropolitains comme New York, Philadelphie, Chicago, Los Angeles, et qui résultait aussi de l'apparition des grands quotidiens et magazines, soulevait le problème de la rareté de matières brutes, suscitait des mouvements de "conservation des ressources" tant au Canada qu'aux Etats-Unis, et inspirait des velléités de politique réciprocitaire entre le Canada et les Etats-Unis".

"Presque toutes les raisons historiques de localisation d'entreprise américaine au Canada sont réductibles à cette relation de complémentarité envisagée du côté américain".

"L'impulsion venait des centres industriels et financiers et, pratiquement, de l'entrepreneur qui opérait cette liaison essentielle à toute activité économique entre les ingénieurs ou les praticiens de la science et les "capitalistes", c'est-à-dire, ceux qui risquent leur épargne ou celle des autres dans une affaire".

"**Une demande** strictement "nationale" qui eut motive la mise en valeur du plateau laurentien demeure encore inconcevable. La grande industrie est née au Québec sous le signe de l'internationalisme".

A cette époque **le capital** est fortement concentré et son instrument d'opération est la compagnie de gestion à caractère international".

Québec va créer un organisme d'étude sur l'automatisation

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC. — Le ministère provincial du Travail "songe à prendre les dispositions nécessaires pour faire étudier à fond le problème de l'automation et pour créer, dans ce but, un organisme spécialisé, avec la collaboration du ministère de la Jeunesse et du ministère de l'Industrie et du Commerce".

M. Carrier Fortin a dévoilé hier le projet au représentant de "LA PRESSE" au cours d'une brève entrevue.

Le député de Sherbrooke a envoyé son sous-ministre Donat Quimper à la conférence sur l'automation, qui a eu lieu à Toronto les 17, 18 et 19 septembre dernier.

M. Quimper, qui a été très impressionné par ces délibérations, les a qualifiées de "conférence-choc"; il a rédigé un rapport sur ses observations; M. Carrier Fortin examine à l'heure actuelle ce document secret et en fait distribuer des copies aux autres membres du cabinet.

C'est immédiatement après les entretiens de Toronto que l'Ontario s'est doté d'une "Foundation on Automation and Employment", composée de professeurs d'université, de délégués patronaux et ouvriers, ainsi que du sous-ministre du Travail de la province.

Il est probable que l'organisme, que le député de Sherbrooke et les autorités du Québec projettent de former, aurait maints traits de ressemblance avec la nouvelle institution ontarienne.

L'automation ou mieux l'automatisation — comme le recommandent les linguistes — est un des problèmes auxquels le ministère du Travail de la Vieille Capitale semble vouloir donner la priorité.

L'automatisation engendre en effet une "seconde révolution industrielle"; ses résultats sont graves; elle entraîne d'importants déplacements de main d'oeuvre : il n'existe pas de chiffres précis à ce sujet ni dans la province, ni au Canada; mais aux Etats-Unis, 2,000,000 de travailleurs auraient perdu leur emploi au cours de la dernière décennie; certaines personnes prétendent que ces chiffres sont en-dessous de la vérité.

Avec l'automatisation, que se passe-t-il ? Les machines transforment la matière brute en produit fini à la suite d'une série de manipulations ou exécutent tout autre ouvrage sans que la main de l'homme y prenne aucune part.

C'est ainsi que, dans une gare de triage comme à Montréal, 7 ou 8 hommes, au lieu d'une nombreuse équipe, suffisent maintenant pour grouper quotidiennement des milliers de wagons selon leur destination ou leur chargement. C'est également ainsi que les raffineries de pétrole de la région métropolitaine, où tout se fait automatiquement, ne requièrent que la présence de rares surveillants. C'est encore ainsi que la mise en service de calculatrices électroniques a réduit considérablement l'effectif du personnel du bureau de certaines grandes sociétés.

Les conséquences sociales de l'automatisation posent de plus en plus, aux gouvernements, des problèmes multiples à solution urgente :

1—formation, à l'avance, des ouvriers spécialisés dont aura besoin l'industriel qui compte automatiser son entreprise dans un, deux ou trois ans.

2—réadaptation des travailleurs qui perdent leur emploi.

3—réforme de l'enseignement technique pour le rendre polyvalent afin que chaque élève ait, une fois lancé dans la vie, plusieurs cordes à son arc.

4—prolongation des vacances et réduction du nombre d'heures de la semaine de travail en général dans l'industrie et le commerce pour accroître la demande de main d'oeuvre.

5—utilisation de loisirs de manière intelligente et saine.

La diversité des problèmes explique que M. Carrier Fortin compte sur la collaboration du ministère de la Jeunesse et du ministère de l'Industrie et du Commerce le jour où, avec le gouvernement Lesage, il déciderait de créer un organisme du même genre que la "Foundation on Automation and Employment" de l'Ontario, pour une étude complète et approfondie des aspects économiques et sociaux de l'automatisation.

Le cas du prisonnier Gunn

Parce qu'on se moquait de ses propos, le député Grafftey quitte la Chambre

par **Jean CHARPENTIER**

OTTAWA. — Le cynisme et la grossièreté de ses collègues ont contraint hier un député offusqué à quitter la chambre des communes.

Cet incident inusité s'est produit quand par une remarque ironique jointe aux quolibets et aux rires des représentants du peuple, le président de la chambre eut empêché le député Heward Grafftey, conservateur de Broke-Missisquoi, de s'enquérir auprès du ministre de la Justice des mesures prises par les autorités à la suite des sévices infligés par des gardiens de pénitencier fédéral à un de leurs détenus.

Le jeune député faisait allusion au cas du prisonnier Alvin Gunn, qui aurait été roué de coups par ses gardiens, puis abandonné sans soins pendant près de douze heures dans sa cellule du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, il y a quelques semaines.

Fort semblables à des collégiens dont ils ont toute la frivolité et parfois aussi la cruauté, nos députés cultivent deux genres principaux auxquels il est difficile d'échapper si l'on ne possède une forte personnalité : le genre "joual" pour les Canadiens français, et le genre "far-west" pour les autres.

Raffiné, cultivé et sensible (il est spécialiste de Chopin), M. Grafftey joint à ces "défauts" une timidité presque enfantine en dépit de ses 35 ans. C'est pourquoi chaque fois qu'il prend la parole (souvent en français, ce qui n'aide pas), M. Grafftey est infailliblement en butte aux sarcasmes de ses collègues tant conservateurs qu'autres.

Aussi, hier, dès qu'il eut commencé de poser sa question, quelques rires gras se mirent à fuser. En plus, le président, M. MacNaughton, estima que cette dernière était irrecevable en ce qu'elle ne présentait pas de caractère d'urgence : "Les sévices ayant pris fin", ajouta-t-il avec un humour douteux.

Le député eut beau en appeler de cette décision, protestant de la gravité de sa question "qui concernait la dignité de la personne humaine", ses propos se perdirent dans un flot de rires et de moqueries.

Témoin amusé de cette scène, dont il était partiellement responsable par son refus de répondre à la question, M. Chevrier pour sa part se contentait de dévisager M. Grafftey d'un oeil narquois.

"Je trouve l'attitude des Communes en général..." commença ce dernier d'une voix étranglée par l'émotion... puis il quitta la chambre précipitamment.

Ce n'est qu'une demi-heure plus tard environ que certains députés se rendirent compte que M. Grafftey avait peut-être voulu dire "honteuse" et qu'il n'avait pas tort.

Reprenant exactement la même question, "afin de prouver qu'elle était parfaitement recevable," expliqua-t-il par la suite, M. Fisher, néo-démocrate de Port-Arthur, obtint une réponse immédiate.

"Une enquête est en cours à Saint-Vincent-de-Paul et un rapport est en voie de préparation", déclara piteusement le ministre de la Justice.

Cependant, le président jugea rétrospectivement qu'en toute logique cette question comme la précédente n'aurait pas dû être admise.

Enfin, M. Nasserden, conservateur de Rosthern, proposa qu'on fit des excuses à M. Grafftey, mais M. MacNaughton affirma que celui-ci, un ami intime à lui, ne se sentirait pas offensé et que d'autre part sa question était bel et bien irrecevable.

A deux femmes

Pour vol à l'étalage: deux heures de cellule

Deux femmes dans la quarantaine se sont reconnues coupables de vol à l'étalage, hier après-midi, devant le juge en chef Edouard Archambault, qui leur a imposé deux heures de cellule.

Les objets qu'elles avaient subtilisés dans un magasin du centre de la ville avaient une valeur variant entre $10. et $15.

En prenant le chemin des cellules, les deux coupables ont éclaté en sanglots.

"Si je me montre clément, leur a déclaré le juge en chef de la Cour des sessions, c'est à cause de vos enfants".

C'était la première "visite" des deux femmes en Cour.

Elles ont promis de ne plus y mettre les pieds.

Hausse de 40 cents du prix du sucre

Trois importantes raffineries de sucre de Montréal, la St. Lawrence Sugar, Canada and Dominion Sugar et Atlantic Sugar, ont annoncé hier une augmentation de 40 cents du prix du gros du sucre raffiné, portant ainsi à $15.55 le prix du sac de 100 livres.

Une augmentation de 25 cents avait été annoncée mardi, suivie, le lendemain, d'une autre hausse de 25 cents.

Le prix du sucre raffiné subit les fluctuations des prix du sucre brut sur le marché mondial, à Londres.

Il y a eu 80 changements de prix depuis le 1er janvier dernier, soit 56 hausses et 24 baisses. Le 23 mai dernier, le prix du sucre a atteint son plus haut point depuis 1920 alors que le sucre s'est vendu au prix de $17.65 le sac de 100 livres. Ce même sac coûtait $9.10 le 1er janvier dernier.

Ecrire, et ne pas publier, est un état bien agréable.

H. de MONTHERLANT,
Service inutile.

En trois ans, 185 millions de plus

La population mondiale en 63: 3,180,000,000

Un organisme américain, le "Population Reference Bureau", attire de nouveau l'attention sur le problème de la natalité et de la surpopulation mondiale.

Dans le dernier numéro de son bulletin, le "Population Reference Bureau" souligne qu'en 1963 la population mondiale est de 3,180,000,000 d'habitants, soit une augmentation de 185 millions de personnes en trois ans seulement.

Entre 1900 et 1962, la population mondiale a doublé, et il est possible qu'elle ne mette pas plus de 38 ans pour doubler de nouveau.

C'est en Amérique centrale et en Amérique du sud que la natalité est la plus forte, avec un taux de près de trois pour cent par an; ce qui signifie que la population de ces régions devrait avoir doublé dans 23 ans seulement.

En Europe, le taux de natalité est le plus bas du monde avec 0.8 pour 100 seulement par an.

En Afrique, le taux de natalité annuel est estimé à 2 pour 100, mais le bulletin souligne l'abaissement rapide du taux de mortalité.

Au caucus libéral

Nomination d'un comité directeur de 20 membres

OTTAWA. (DNC) — Le caucus libéral s'est en quelque sorte démocratisé hier, en se donnant un comité de direction.

Là où on ne trouvait jusqu'à présent que deux hommes, soit un président et un secrétaire, on compte aujourd'hui vingt personnes, et d'ici peu on en comptera même vingt-deux.

Ce comité de direction se composera des personnalités suivantes : Guy Rouleau, (de Dollard), président; Russel C. Honey, (Durham), secrétaire; Bernard Pilon, (Chambly-Rouville), trésorier; James E. Walker, (York-Centre), whip du gouvernement; Maurice Rinfret, (St-Jacques), assistant-whip du gouvernement; Yvon Dupuis, (St-Jean-Iberville-Napierville), représentant des secrétaires parlementaires, et Prosper Boulanger, (Mercier), président du comité social.

Ouverture d'autres soumissions pour l'île Notre-Dame

Le comité exécutif a procédé hier à l'ouverture de nouvelles soumissions concernant la construction de l'île Notre-Dame. C'est la compagnie Miron Ltée qui a présenté la plus basse des quatre soumissions au montant de $842,000.

Il est possible que le comité exécutif tienne une courte séance spéciale aujourd'hui afin d'accorder ce contrat et ne pas causer ainsi de retards inutiles.

La compagnie qui obtiendra ce contrat aura à construire 4,500 pieds de digue, devra démolir des batardeaux temporaires actuellement en construction et procéder à des travaux de draguage un peu en amont de l'île Verte.

Attentats

Deux hommes de 6 pieds sont entrés hier soir chez Mme Renée Jeanneault, 12248, rue Grenet, Cartierville, et l'ont cruellement battue. Après leur départ, elle a alerté la police et a été conduite à l'hôpital du Sacré-Coeur pour blessures à la figure et aux côtes.

Une autre femme a été assaillie et battue hier soir. L'infirmière Jacqueline Ringuet, 10572, avenue De Lorimier, a été frappée à la figure par un inconnu alors qu'elle passait en face du no 10600, de cette même avenue. Secourue peu après, elle a refusé de se faire panser à l'hôpital mais a alerté la police.

avis de DÉCÈS

ALBANESE (Antonio) — A Montréal, le 10 octobre 1963 à l'âge de 68 ans est décédé Antonio Albanese, époux de Equelina Mignacca, père de Salvino Mario, Mme Perry Tozzi (Lidia) Mme Beny Smrecher (Vilma) Mme Celso Silicani (Dora). Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg
292 rue Jean-Talon Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Albert) — A Montréal, le 10 octobre 1963, à l'âge de 72 ans, est décédé Albert Archambault, époux de feu Aurore Guérin, père de Jean-Paul et Paulet, demeurant à 6529 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6662, rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Alexina) — A Montréal, le 9 octobre 1963, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Barrette, née Alexina Forget, demeurant chez sa fille Mme Léo Gervais, 2060 rue Fullum. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
2102 rue Fullum
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDIN (Louis) — Accidentellement à La Tuque, le 8 octobre 1963, à l'âge de 26 ans, est décédé M. Louis Beaudin, époux de Micheline Auqet, demeurant à 6905 Mousseau. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628 rue Hochelaga,
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Conrad, où le service sera célébré à 9 hrs et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Jules) — A Montréal, le 10 octobre 1963, à l'âge de 55 ans est décédé Jules Beaulieu, époux de Albertine Labrie, demeurant au 4707 Pontiac Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848 rue Papineau
é 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Diane) — A Ville St-Michel, le 9 octobre 1963, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Victor Beauregard, née Diane Nadeau, demeurant à 8906, 7me Avenue; mère de Marguerite, Marie-Thérèse, Marie-Marthe, François et belle-mère de Yolande. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
8880, boul. St-Michel
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

BELAIR (Thérèse) — A Montréal, le 10 octobre 1963, à l'âge de 17 ans 3 mois, est décédée Mlle Thérèse Bélair, fille de feu Jean-Paul Bélair et de Germaine Cere, demeurant à 4171, 5e rue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier
4036 rue Bélair, entre
Pie-IX et 21ème ave
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Damase où le service sera célébré à 8 h. 45 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Georgina) — A Montréal, le 10 octobre 1963 à l'âge de 85 ans est décédée Mme veuve Albert Blain née Georgina Riendeau. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240 rue Adam
à 9 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLEAU (Eva) — A Montréal, le 10 octobre 1963, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Hermas Bleau, née Eva Ricard, demeurant à 1902 Hays. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
505 ave de Boucherville
à 10 hrs pour se rendre à l'église St-François d'Assise, où le service sera célébré à 10 hrs 15 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISVERT (Florida) — A Montréal, le 11 octobre 1963 à l'âge de 74 ans est décédée Florida Beauchamp époux de Louis-Philippe Boisvert mère de Mme Rosario Jean (Marguerite) M. l'abbé Louis Joseph Boisvert, Marcel, Mme Ernest-R. Tétreault (Thérèse) demeurant à 6271 2ème Avenue Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
2548 rue Beaubien Est
pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Yvonne) — A la Pointe-du-Lac, le 9 octobre 1963, à l'âge de 43 ans, est décédée Soeur Yvonne de Jésus des Oblates de Béthanie, née Yvonne Boucher. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant.
Exposé en la chapelle des Oblates
de Béthanie,
où le service sera célébré à 10 hrs. Inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Centre Funéraire Rousseau & Frère de Trois-Rivières.

BOUDREAU (Léandre) — A Montréal le 10 octobre 1963, à l'âge de 54 ans est décédé Léandre Boudreau, célibataire, fils de feu Placide Boudreau et de Marie Pinet, employé à la Continental Can Co., demeurant 515 Cherrier. La dépouille mortelle est exposée au salon
Paul & Fortin
831 ave Laurier Est
jusqu'à ce soir à 10 h. et sera réexposée au salon Jean-Paul Godin de Caraquet, Nouveau-Brunswick. Les funérailles auront lieu lundi le 14 octobre à l'église St-Pierre de Caraquet. Inhumation au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRABANT (Jules-Emmanuel) — A Montréal, le 9 octobre 1963 à l'âge de 97 ans 5 mois est décédé Jules Emmanuel Brabant époux de feu Marie-Elise Desmarais, demeurant à 7580 rue Marquette. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Grégoire Le Grand où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSEAU (Gérard) — A Montréal, le 9 octobre 1963, à l'âge de 53 ans est décédé Gérard Brosseau, époux de Cécile Latraverse, demeurant à 306 Parc Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame Ouest
à 10 h. pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 10 h. 15 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROUILLARD (Edmond) — A Montréal, le 9 octobre 1963, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Edmond Brouillard, née Anna De Tonnancourt Les funérailles auront lieu samedi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville où le service sera célébré à 10 hrs 15 et de là au cimetière de St-Robert, comté Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARTIER (Rosaire) — A St-Michel-des-Saints, le 9 octobre 1963 à l'âge de 66 ans est décédé Rosaire Cartier, agronome, époux de Marguerite Mathieu, demeurant à 57 Terrasse de Bienville, Repentigny. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la nouvelle résidence funéraire
Yvon Champagne
222 rue Notre-Dame-des-Champs,
Repentigny
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CERIZZI (Luigi) — A St-Lin, le 10 octobre 1963, à l'âge de 73 ans, est décédé Luigi Cerizzi, époux de feu Agostina Cerizzi, père de Mme Carl Nardone (Luisa) Mme Camillo Nardone (Annita). Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTIER (Aline) — A Montréal, le 10 octobre 1963, à l'âge de 54 ans, est décédée Mlle Aline Chartier, fille de feu Ovila Chartier et de feu Marie-Anne Desjardins, demeurant à 1725 St-Denis. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de
La Société Coopérative
de Frais Funéraires
302, rue Ste-Catherine est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVALIER (Maurice) — Accidentellement, à Montréal, le 9 octobre 1963, à l'âge de 16 ans, est décédé Maurice Chevalier, fils de Jean Théophile Chevalier et de Blanche Chartrand. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
du Mont St-Antoine,
à la chapelle du même endroit, et où le service sera célébré à 10 hres, de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Arthémise) — A Montréal, le 9 octobre 1963, à l'âge de 89 ans, est décédée Arthémise Dionne, épouse de feu Ferdinand Desrosiers, mère de l'abbé Jean-Baptiste Desrosiers, P.S.S., de Mme Rosario Blais (Marie-Luce), du Dr A. A. Desrosiers de Québec, de la Révérende Soeur Marie Julienne du Précieux-Sang, S.S.A., de Mme Paul-Emile Pichette (Marthe), de Mme Paul Braun (Irène) et Berthe. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 rue Henri-Bourassa est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DES GROSEILLERS (Arthur) — A St-Laurent, le 9 octobre 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé Arthur Des Groseillers, époux de Thérèse Beaulieu. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église de St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOUCHIN (Albert) — A Montréal, le 10 octobre 1963, à l'âge de 55 ans, est décédé Albert Douchin, époux de Alice Massia. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de
sa demeure
1674 rue Emard
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église Coeur Immaculée de Marie, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Urgel Bourgie Ltée.

DUCHARME (Narcisse) — Subitement, à Montréal, le 9 octobre 1963, à l'âge de 76 ans, est décédé Narcisse Ducharme époux de Antoinette Bachand, père de Magalie, demeurant à 10 Richelieu, Fort Chambly, président du Conseil d'Administration de la Compagnie d'Assurance sur la vie de la Sauvegarde. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure
10 rue Richelieu
pour se rendre à l'église paroissiale de Fort Chambly, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. prière de ne pas envoyer de fleurs.

FAVREAU (René) — A Ste-Adèle, le 10 octobre 1963, à l'âge de 63 ans, est décédé René Favreau, époux de Florence Boothman. La dépouille mortelle est exposée au salon
Jean McGuire
353 rue Morin, Ste-Adèle
Avis des funérailles plus tard.

GIGUERE (Eva) — A Montréal, le 10 octobre 1963, à l'âge de 68 ans est décédée Mme veuve Albert Giguère née Eva Briault, demeurant à 4573 ave Melrose N.D.G., mère de Jean-Paul, Fleurette (Mme T. Dumais) Madeleine, (Mme H. Newman) Denise. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et
Ave Notre-Dame-de-Grâce
à 8 hrs 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUARD (Marguerite) — A Montréal, le 9 octobre 1963, à l'âge de 61 ans, est décédée Mlle Marguerite Girouard, fille de feu Hermenégilde Girouard, et de Anna Couture, demeurant 4401 Parthenais. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737 rue Delorimier,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague où le service sera célébré à 9 hrs et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOGUES (Hervé) — A Hull, le 9 octobre 1963, est décédé Hervé Hogues, époux de Germaine Leclaire. Il laisse 1 garçon et 3 filles. Les funérailles auront lieu samedi le 12 octobre à Hull. Pour plus amples informations, communiquer avec la famille.

JACQUES (Dorina) — A Montréal, le 9 octobre 1963, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Alfred Jacques, née Dorina Desormeaux, demeurant 962 rue Davaar, appt 5. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la
Société Coopérative
de Frais Funéraires
7030 rue St-Denis
à 8.30 hres, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JACOBS (Joe) — A Laval-Ouest, le 11 octobre 1963, à l'âge de 56 ans, est décédé Joe Jacobs, époux de Victoria Bryant, père de Robert, Reginald, Ronald, Donald et Norman. Exposé au salon mortuaire
J. F. Wilson & Son
5784 av. Verdun
Avis des funérailles plus tard.

LAFERRIERE (Marcel) — A Montréal, le 10 octobre 1963 à l'âge de 42 ans 10 mois est décédé Marcel Laferrière fils de feu Joseph Laferrière et de feu Dorila Desailliers, demeurant à 589 rue Ville-Marie Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras
4504 rue Ste-Catherine Est
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRAMBOISE (Horace) — A Montréal, le 8 octobre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédé Horace Laframboise, fils de feu Alphonse Laframboise et de feu Jenny Smith, demeurant à 5112 Jeanne-Mance. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
25, rue Laurier est,
à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANTHIER (Aldéa) — A St-Eustache, le 9 octobre 1963 à l'âge de 76 ans 4 mois, est décédée Mme Calixte Lanthier, née Aldéa Trottier, mère de soeur Alma Lanthier des soeurs Grises de Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira
de sa demeure,
735 rue Petite Rivière,
sud St-Eustache,
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 8 hrs 45 et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Donat Martin & Fils.

LAPOINTE (Marie-Paule) — A Montréal, le 11 octobre 1963, est décédée Mme Jean-M. Lapointe, née Marie-Paule Bonin, demeurant à 8309 Drolet. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Crémazie
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGER (Alexina) — A Verdun, le 10 octobre 1963, à l'âge de 69 ans est décédée Mme veuve Ovila Léger, née Alexina Vincent autrefois de Verdun. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault,
512 rue de l'Eglise, Verdun,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 9 hrs et de là, au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LINDSAY (John) — Subitement, à Montréal, le 9 octobre 1963, est décédé John Lindsay, époux de Juliette Richard, et père de Douglas. Service au salon funéraire
Jos C. Wray,
1234 de la Montagne,
samedi, à 11 h. a.m. Inhumation au cimetière Mont-Royal.

MONTPETIT (Alexina) — A St-Etienne-de-Beauharnois, le 10 octobre 1963, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Frank Montpetit, née Alexina Marchand, mère de M. le Chanoine Médore Montpetit, curé de St-Chrysostome et de M. Marcel Montpetit, représentant de l'Assurance-Vie Desjardins pour le diocèse de Valleyfield. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frère Enrg.,
127 rue Ellice à Beauharnois,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Etienne-de-Beauharnois où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MYSSYK (Grégoire) — A Montréal, le 9 octobre 1963 à l'âge de 62 ans, est décédé Grégoire Myssyk, époux bien-aimé de Mary Mysyk demeurant à 10,127 Cartier. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse,
(coin 11e Ave Rosemont)
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Michael Ukrainian Catholic, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NICOL (Lucienne) — A Montréal, le 10 octobre 1963 à l'âge de 60 ans est décédée Mme Alexandre Nicol, née Lucienne Brunet. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 8 heures, pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARE (Henri) — A Salaberry-de-Valleyfield, le 8 octobre 1963, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Henri Paré, époux de Fernande Hébert, demeurant à 122 Ellice. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Larin & Fils
317 rue Victoria
pour se rendre à la cathédrale de Valleyfield où le service sera célébré à 10 hrs et de là, au cimetière local, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRIER (Annie) — A Ste-Justine de Newton, le 9 octobre 1963, à l'âge de 85 ans, 6 mois, est décédée Mme Joseph Perrier, née Annie Demers. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant .Le convoi funèbre partira des salons
Roussin & Legault,
de Ste-Justine de Newton
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Justine où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

PETELLE (Yolande) — A Verdun, le 10 octobre 1963, à l'âge de 11 ans, est décédée Mlle Yolande Pételle, fille de Roger Pételle et de Yvette Godbout, demeurant au 3652 rue Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault
512 rue de l'Eglise
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERGE (Noël) — A St-Louis de Courville de St-Augustin, le 9 octobre 1963, à l'âge de 39 ans, est décédé Noël Roberge, époux de feu Thérèse Tremblay, demeurant à Beauharnois. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frère Enrg.
127 rue Ellice à Beauharnois
pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois où le service sera célébré à 11 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Roger) — A Montréal, le 8 octobre 1963 à l'âge de 35 ans est décédé M. Roger Roy, époux de Lucille Gendron demeurant à 8473 rue De Gaspé. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier
4036 rue Bélair,
entre Pie-IX et 21e Ave.
à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD-BONNENFANT (Marthe) — A Montréal, le 9 octobre 1963, à l'âge de 48 ans 3 mois, est décédée Marthe Bonnenfant, épouse de M. J. Marcel Savard, entrepreneur plombier, demeurant 10,895 boul. Pie IX. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130 Boul. Pie IX
à 11 hrs pour se rendre à l'église St-Vincent Marie Strambi, où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière de St-François-de-Sales, lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-LOUIS (Emery) — A Montréal le 10 octobre 1963, à l'âge de 60 ans est décédé Emery St-Louis, époux de Laurette Tremblay, demeurant à 3919 Mentana. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518 rue Rachel Est
pour se rendre à l'église St-Louis de France où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

STE-MARIE — A Longueuil, le 9 octobre 1963, à l'âge de 57 ans, est décédée Aline Marcil, épouse de Raoul Ste-Marie, demeurant à 15 St-Antoine de Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.,
No 86 rue Longueuil via St-Charles
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 10 hrs et de là, au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARIA (Gérald) — Accidentellement à Boucherville, le 8 octobre 1963, à l'âge de 22 ans, est décédé Gérald Savaria, fils de M. Armand Savaria et de Béatrice Robert, demeurant 569 St-Sacrement. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Etienne Charron
581 rue St-Charles
pour se rendre à l'église Ste-Famille, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMONEAU (Joseph) — A St-Laurent, le 9 octobre 1963, à l'âge de 91 ans, est décédé Joseph Simoneau, époux de Marie Couture, père de Flore (Mme Castilloux) Florian, Jean, Maurice, Yvon et Emile. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790 boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bois-Franc, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont prié d'y assister sans autre invitation.

TALBOT (Léonard) — A St-Vincent-de-Paul, le 9 octobre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Léonard Talbot, époux de Léona Blanchet, demeurant 1137 Boul. Vanier. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie Est
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 8 h. 45, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLENEUVE (J. Odilon) — A Laval-des-Rapides, le 9 octobre 1963 à l'âge de 89 ans est décédé J. Odilon Villeneuve, ancien voyageur de commerce de la maison Genin et Trudeau, époux en 1ères noces de Hilda Turgeon et en 2èmes noces de feu Alice Brière, demeurant à 156 rue Mariale, chez M. Lionel Boileau. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
76 boul. Dussault
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église du Bon Pasteur où le service sera célébrée à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

service anniversaire

CHAPUT (Emilio) — Samedi le 12 octobre, à 10.30 heures, à l'église St-Paul-de-la-Croix, rue Fleury Est, sera célébré un service 1er anniversaire pour le repos de l'âme d'Emilio Chaput, décédé le 12 octobre 1962. Parents et amis sont priés d'y assister.

MME J. MARCEL SAVARD

Le 9 octobre 1963 à l'âge de 48 ans 3 mois est décédée Marthe Bonnenfant, épouse de M. J.-Marcel Savard, entrepreneur plombier, demeurant à 10,895 boul. Pie-IX, Montréal-Nord. Elle était présidente de division à la Fédération des Oeuvres de charite canadiennes-françaises. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses filles, Claudette et Danielle, sa soeur Mme Gérard Vallée (Claire) et son beau-frère M. Gérard Vallée. La dépouille est exposée au salon Giroux et fils inc., 11130 boul. Pie-IX. Funérailles samedi le 12 à l'église St-Vincent-Marie-Strombi et inhumation au cimetière St-François-de-Sales.

M. COUILLARD ST-GERMAIN

M. Couillard St-Germain, époux d'Eva L'Heureux, est décédé ce matin, à St-Hyacinthe, à l'âge de 76 ans. Il était le père de M. Pierre St-Germain, correspondant de LA PRESSE à Paris.

Le défunt laisse aussi dans le deuil ses autres fils : MM. Jacques, Jules et Guy St-Germain, sa fille, Mme Lucien Phénix (Suzanne).

La dépouille mortelle est exposée au salon René-J. Mongeau Ltée, à St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu samedi matin.

DERNIER HOMMAGE RENDU A MME J.-EMILE LEGAULT

Le 18 septembre ont eu lieu les funérailles de Mme J.-Emile Legault, décédée le 15 septembre, à l'âge de 80 ans.

Le cortège funèbre se rendit à l'église St-Irénée où la levée du corps fut faite par M. le curé J.-A. Boileau. Mgr Paul Touchette, P.A., neveu, célébra la messe assisté de MM. les abbés J.-A. Boileau et Saey, comme diacre et sous-diacre. Dans le choeur assistaient le Rév. Père Placide de Grandpré, O.F.M., le frère Lévis Reid, O.F.M. et l'abbé Jean-Guy Proulx.

La défunte laisse, outre son époux M. Emile Legault, ses filles et son gendre, Mlle Eugénie Legault, M. et Mme Paul-Emile Brisebois (Laure), son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Joseph-F. Legault, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. J.-H. Touchette, Mme Vve Arthur Laurin, M. et Mme Emile Desrochers, M. et Mme Adrien Sabourin, ses petits-enfants, Yvon et Micheline, plusieurs neveux et nièces et autres.

M. J.-Emile Legault et ses enfants tiennent à remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles, etc. Les personnes qui ont oublié de s'inscrire lors de leur visite aux salons funéraires sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE MOUNTAIN
VICTOR 2-4444

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
LA. 4-7531
3033 e. SHERBROOKE

En Grande-Bretagne

Premier centre nucléaire universitaire

GLASGOW, Ecosse. (Reuter) — Le premier centre nucléaire universitaire britannique sera inauguré le mois prochain près de Glasgow, a-t-on appris hier.

Sir John Cockroft, directeur du collège Churchill de l'Université de Cambridge et ancien directeur de l'Institut de la recherche atomique de Harwell, inaugurera le centre le 13 novembre. Ce centre sera réparti entre quatre universités écossaises : Glasgow, Edimbourg, Aberdeen et Saint Andrews.

Les dépenses pour la construction du réacteur nucléaire et son fonctionnement jusqu'à juillet 1967, d'un montant de 458,000 livres sterling, sont couvertes par une subvention du département de la Recherche scientifique et industrielle.

SEALMARK ROCK OF AGES

EXCLUSIVITÉ

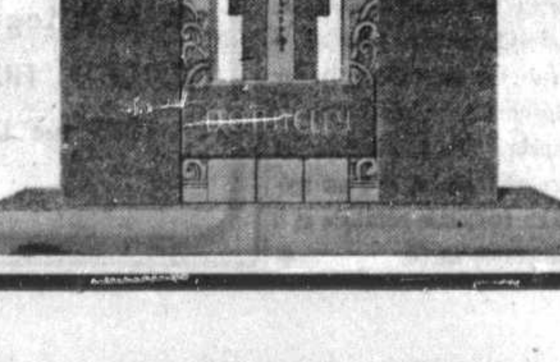

L'exclusivité est en soi un gage de "qualité supérieure". La présence du sceau Rock of Ages vous garantit que le monument que vous avez commandé sera le seul du genre dans tout le cimetière.

Ce qui est exclusif est aussi unique en son genre. **Todoro & Bigras** sont les seuls concessionnaires Rock of Ages à Montréal.

Pour les meilleures valeurs en monuments et autres pièces commémoratives, consultez **Todoro & Bigras.** Il ne vous en coûtera rien pour que l'on aille vous chercher en automobile... ou pour recevoir une brochure illustrant quelques-uns des plus beaux modèles à votre choix... un coup de téléphone suffit.

Todoro & Bigras LIMITEE
MAURICE BOUCHER, président
6752 est, Sherbrooke, CL. 5-4076 — Rés. DU. 7-9404
SITUE EN FACE DU CIMETIERE DE L'EST

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
2763	Abitibi	50⅝	50½	50½
100	Abitibi p	25½	25½	25½
—	Algoma	58	58	—
3209	Alumin	29¾	29¼	29¼
350	Alum 4¼p	40¾	40¾	40¾
—	Alum 1pr	22	22	—
75	Alum 2pr	47½	47½	47½
—	Ang Cdn pr	51½	51½	—
—	Anglo T4½p	45	45	45
50	AngloT	52¼	52¼	52¼
—	Ang T2.90	52¼	52¼	—
—	Argus	11¼	11¼	—
—	Argus 2.60p	52¼	52¼	—
—	Argus 2.70p	52¼	52¼	—
—	Argus C p	9	9	—
370	Asbestos	24¾	24¾	24¾
775	Atl Sug	18⅝	18⅛	18⅛
50	Banq CN	80	80	80
150	Bq Imp	63¾	63¾	63¾
720	Bq Mnt	65	65	65
100	Banq N-E	72½	72½	72½
200	Banq PC	53	52⅝	52⅝
1350	Banq Roy	75⅛	74¾	74¾
	Banq Tor-D	62½	62½	—
200	Bath Pow	17⅞	17⅞	17⅞
1165	B. Phone	54	54	54
—	B. C. 5 Pr	51	50¾	—
—	B. C. 5½ Pr	52	52	—
—	B. Mer. Pr	51¼	51¼	—
—	Bow Paper	6¼	6¼	—
1100	Brazil	260	260	260
950	BA Oil	27⅞	27⅞	27⅞
420	BC Forest	23⅛	23	23⅛
2870	BC Power	24⅜	24⅜	24⅜
—	BC Phone	54⅜	54⅜	—
—	BC Ph. 4½	88½	88½	—
—	BC Ph. 5¾	108	108	—
—	BS Ph. 6¼	108	108	—
—	Brockvl Pr	7½	7½	—
—	Brown	15¼	15¼	—
—	Bruck A	24	23⅞	—
100	Bruck B	7¾	7¾	7¾
500	Build Prod	25¼	25¼	25¼
—	Bulolo	5½	5½	—
1900	Cal Pow	21½	21½	21½
25	Can Cem	37¼	37¼	37¼
25	C. Cem Pr	27¾	27¾	27¾
—	C Dom Sug	27½	27½	—
—	CI Fndry	21½	21½	—
—	Can Malt	21½	21½	—
273	CSL	57	57	57
50	CSL pr	13	13	13
350	C Aviation	10¼	10¼	10¼
1800	C Brew	10¼	10⅛	10¼
—	CBrew p A	51	51	—
500	CBrew p B	52¾	52¾	52¾
25	C Br Alum	9	9	9
—	Cdn Can A	13	13	—
5025	Chemcel	12	11½	12
—	id 1.75 p	37	37	—
—	C Chemica	475	460	—
4900	C Chem w	495	485	495
2320	CIL	16⅜	16⅜	16⅜
50	CIL p	83½	83½	83½
—	C Int Pow	16	15¾	—
140	CInt Pow p	46¾	46¾	46¾
1100	C Marconi	395	395	395
1125	CPR	34	33⅞	33⅞
35	C Pet Pr	12	12	12
50	C Vickers	19	19	19
—	Cap Wire	7¾	7¾	—
—	C Del Rio	785	785	—
—	Chrysler	9¾	9¾	—
100	Coghlin	5½	5½	5½
—	Col Cell	8½	8⅛	—
900	Cons MS	28⅛	28½	28½
—	Cons Text	10	10	—
110	Cons Glass	11½	11	11½
—	Corby 'A'	18⅝	18½	—
—	id "B"	18	18	—
100	Cor Credit	6¼	6¼	6¼
—	Crain RL	14	14	—
—	Credit Fonc	76	76	—
—	Cr Zell A	26⅝	26½	—
—	Denison	11⅝	11¼	—
25	D Seag	53⅛	53⅛	53⅛
—	Dome Pet	13⅜	13⅜	—
300	D Bridge	17½	17½	17½
1225	D Coal Pr	17¼	17¼	17¼
—	D Corset	22	22	—
175	D Fndry	65	65	65
300	D Glass	18½	18½	18½
—	D Glass P	21	21	—
—	D Lime	7	7	—
5370	D Steel	17	16½	16½
225	D Stores	15⅛	15⅞	15⅞
600	D Tar	17⅛	17⅜	17⅜
806	D Text	20½	20⅝	20½
—	D Text P	150	150	—
350	Donohue	16	16	16
—	Du Pont	40⅝	40⅝	—
—	Du Pont P	84	84	—
—	Dupuis A	11¼	11¼	—
—	E Koot	27½	27½	—
—	Eddy Match	36½	36½	—
—	Enamel A	7	7	—
500	Falcon	50½	50½	50¾
—	Fam Play	19⅝	19⅝	—
—	Fleetwood	20	20	—
—	Ford	58½	58½	—
—	Foundation	8½	8½	—
170	Fraser	30½	30½	30½
870	Fr Pete P	295	295	295
—	Frosst A	17	17	—
—	Gen Dyn	25½	25½	—
—	Gen Motors	84¼	84¼	—
—	G B C I	12	12	—
175	G B C P	48¼	48¼	48¼
560	G L Pap	24¼	24	24
200	Handy A	12½	12½	12½
400	Hardee	235	235	235
3700	Hawk S	6⅜	6	6
—	Hawk S P	96	96	—
705	Hollinger	27⅜	23¾	23¾
—	Holt R	16	16	—
700	Home O A	13⅜	13⅜	13¾
1100	Home O B	14⅛	14	14⅛
200	Horne Pf	215	215	215
—	H Sm Pr	42½	42	—
120	Hud B M	56	55⅞	55⅞
100	Hud B C	14⅛	14⅛	14⅛
—	Husky O	6¼	6¼	—
841	Imp Oil	43⅞	43⅜	43⅜
550	Imp Tob	13⅝	13⅝	13⅝
505	Im Tob Pr	6⅛	6⅛	6⅛
2360	Ind Accep	23¼	23	23¼
—	I Ac 2.25 P	48	48	—
—	I Ac 4.50 Pr	98½	98½	—
300	Inla. C Pr	17¼	17¼	17¼
300	Inland Gas	6¼	6¼	6¼
—	Int Bronze	22	22	—
—	I Bron Pr	26	26	—
660	Int Nickel	66⅛	65¾	66
—	Int Pap	37½	37⅜	—
520	Int Util	23	23	23¼
—	Int Util Pr	49⅞	49⅜	—
85	Interpr P L	84¾	84½	84¾
—	Iro Glass P	9½	9½	—
—	Jamaica PS	11	11	—
225	Labatt	17⅞	17⅞	17⅞
475	Lau F 'A'	13½	13½	13½
25	Laur F 1.40	25¼	25¼	25¼
—	Laur. F 2.00	20½	20½	—
500	Lewis Bros	7¼	7¼	7¼
1705	Loblaw A	7⅜	7¾	7¾
180	Loblaw B	8	8	8
200	Loeb M	19¾	19¾	19¾
—	MacKinnon	7	7	—
—	MacLaren A	21	21	—
—	MacLaren B	22	22	—
2060	MacMill-Pow	25⅝	25¼	25½
275	Maritime Tel	20¾	20¾	20¾
2175	Mass F	16	15⅞	16
—	Mas F 5½P	107⅝	107⅝	—
125	Met Stores	8⅝	8⅝	8⅝
1225	Miron Pr	11⅛	11	11
—	Mitch R A	6½	6½	—
560	Molson A	28½	28¼	28½
650	Molson B	30	30	30
100	Mtl Loco	12½	12½	12½
60	Mtl Trust	100	100	100
350	Moore Corp	52½	52½	52½
—	Morse Rob A	9½	9½	—
—	Morse Rob B	6½	6½	—
75	Nat Drug	15⅞	15⅞	15⅞
520	Nfld Light	11⅝	11⅝	11⅝
130	Noranda	37⅛	37	37
—	N Ont Gas	19	19	—
915	N S Light	25	25	25
1070	Ogilvie	14¼	14⅛	14⅛
—	Ogilvie pr	38	38	—
500	Ont Steel	22⅛	22⅛	22⅛
	Ont Steel p	132	132	—
420	Pac Pete	13⅛	13	13
—	Page-Hers	19⅜	19⅜	—
25	Penmans	28	28	28
—	Penmans p	116	116	—
—	Placer	28	28	—
855	Power Cp	10¼	10	10¼
1430	Price Br	37⅞	37	37⅞
—	Price pr	88½	88½	—
2335	QN Gas	8⅝	8½	8½
—	QN G 63w	4 50	4 50	—
5	QN Gas pr	113½	113½	113½
—	Que Phone	44	44	—
60	Que PH 58p	21	21	21
465	Reed Pap	8½	8⅛	8⅛
—	Reitman's	12	12	—
—	Reiman's A	9½	9½	—
—	Reynolds Pr	94¼	94¼	—
—	Rio Algom	14⅜	14⅜	—
500	Rolland A	8⅝	8⅝	8⅝
—	Rolland B	11	11	—
—	Rolland Pr	90⅛	90⅛	—
1330	Rothmans	9⅞	8¼	9⅛
—	Royalite	14¼	14¼	—
—	Russel A	10	10	—
—	St L Cem	17¼	17¼	—
400	St L Corp	21⅝	21⅜	21⅜
—	St L Corp	100	100	—
735	Salada F	11⅛	11⅛	11⅛
—	Scott Las	7	7	—
850	Shaw Ind	4.95	4 90	4 95
—	Shell Inv	26½	26½	—
—	Shell I wt	6.15	6.15	—
105	Shell Oil	17¼	17¼	17¼
—	Sher Will	22½	22½	—
—	Sher W pr	133	133	—
200	Shop Save	9⅜	9⅜	9⅜
—	Sicard	8½	8½	—
—	Sicard Pr	20	20	—
1125	Simpsons	37¾	37¼	37¾
275	Southam	30	30	30
—	Std S Steel	11½	11½	—
580	Steel Can	22½	22¼	22½
40	Steinbg A	22	22	22
—	Steinbg Pr	102⅝	102⅝	—
125	Texaco Can	53	53	53
240	T Fin A	11½	11¼	11¼
625	Tr-Can Crp	10¼	10¼	10¼
4385	Tr-Can PL	34⅛	33⅞	34
350	Tr Mt PL	15¼	15¼	15¼
—	Triad Oil	1.65	1.65	—
100	Turnbull El	11¾	11¾	11¾
—	Unio Oil Co	12½	12½	—
—	UN Steel	4.60	4.60	—
—	Viau	12	12	—
628	Walk GW	57¼	57	57¼
—	W n Knapp	65	65	—
200	WCoast Tr	16⅞	16⅞	16⅞
—	WPac Pd	19¼	19¼	—
—	Weston A	16⅛	16½	—
—	Ws A Wt	9.95	9.95	—
—	Weston B	18	18	—
—	Wstn 4½ Pr	97	97	—
50	Zellers	35¼	35¼	35¼
—	Zellers Pr	49	49	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
3500	Ajax	15	14½	15
—	Alpha	155	150	—
—	Alpha A	450	450	—
2000	Alscope	65	60	65
2500	Alsof	15½	15½	15½
—	AMg Beau	5	5	—
17000	Ameranium	9½	9	9
500	A A Molyb	202	202	202
50	Ang C $	39	39	39
—	Anthonian	9	8½	—
1000	Arno	6	6	6
5600	Atlas Tel	275	270	270
—	Augustus	28	28	—
—	Bailey S A	900	900	—
—	Baker Talc	9	8	—
1000	Band-Ore	8	8	8
9000	Bateman	6½	6	6
—	Beau Pl	9½	9½	—
—	Beld-Cort $	11½	11½	—
500	Burnt H	27	27	27
—	Black R	7	7	—
800	Blue B	325	325	325
2000	Bluewater	18	18	18
—	Bornite	13	13	13
—	Bouzan	61	61	—
—	Bruneau	31	28	—
1300	Brunswick	555	550	555
200	Cal-Ed $	19½	19½	19½
—	Calumet	3	3	—
100	Camp C	370	370	370
200	CS Pete	385	385	385
—	C Collier $	8½	8½	—
200	C Delhi	520	520	520
500	C Dredge	320	320	320
200	C Interurb	290	290	290
1500	Canorama	9	9	9
—	Cantexas	165	165	—
5000	Canuba	2	2	2
2000	Camflo	85	85	85
—	Carbec	7	7	—
—	Cartier Que	5	5	—
—	Casavant	470	470	—
—	Cent Man	7	4	—
600	Chemalloy	51	50	51
100	Cessland	150	150	150
—	Chib Copp	9	9	—
—	Chipman	3	3	—
—	Cleveland C	3½	3½	—
—	Co Busin	420	390	—
—	Cominga	3½	3½	—
500	Com O G	75	75	75
—	C C Cad	4½	4½	—
—	C DivSec A	85	60	—
—	C DivS p $	25⅞	24	—
5000	C Mogador	28½	28½	28½
—	C Monpas	6	6	—
—	C New Pac	16	16	—
1450	Co Paper $	40	39½	39¾
—	C Que Yell	5	5	—
—	Cop-Man	13	13	—
—	Copstream	12	12	—
—	Couvre A $	10	10	—
9000	Crusade	5	4	5
2500	Delta Elec	250	245	250
—	Denaul A $	18	18	—
100	Dome $	28½	28½	28½
100	Dome $	28⅛	28½	28½
—	D Explorers	32	31	—
—	Dom Lease	25	24½	—
125	D Oilclot $	28½	28½	28⅛
—	Drum We $	9⅜	9⅜	—
1000	Dumaga	132	132	132
—	Dumont	20	20	—
—	East Sull	260	260	260
6100	East Vent	149	140	149
1400	Eider	82	82	82
—	Electrol $	10½	10¼	10¼
5000	Equity Expl	7½	7	7½
—	Fab Met	11½	11½	11½
—	Fano	3	3	3
—	Fiscal $	8½	8½	8½
—	Fontana	3½	3½	3½
—	Fort Relian	18	17	17
8000	Fox Lake	19	18	18
1200	Frigistors	89	80	80
—	Fundy	7½	7½	7½
—	Futurity	16	16	16
—	G Autotron	375	375	375
6100	Glen Lake	125	118	118
—	Gold Age	15	15	15
—	Grissol	125	125	125
—	Gui-Por Ur	7	7	7
—	Hastings	94	94	—
—	Inlnd Chm	300	300	—
200	Inspiratn	205	205	205
—	Int Atlas	110	110	—
10400	Int Helium	195	190	195
—	Int Pnts A $	11½	11½	—
—	Int Drdg	10	10	—
—	Inv Found $	57¼	57¼	—
—	JkyB5½% $	10¼	10¼	—
1200	Jubilee	207	197	207
200	Kenting Av	450	450	450
400	Kiena	430	420	420
4700	Kdiak Pete	105	90	100
100	Lab Acc $	8¼	8¼	8¼
650	Labrador $	34¾	34	34
3000	Laduboro	112	105	105
—	Lait Leclerc	7⅜	7⅜	—
—	L Dufault	800	800	—
—	Lambt A $	19	19	—
—	Lamont. 'A'	9⅜	9⅜	—
—	Leland P	308	305	—
6500	Lingside	4	4	4
—	Lith Corp	6	6	—
100	Lowney $	21¼	21½	21½
—	Malartic HY	39	39	—
—	Massval	5	5	—
—	Matachewan	20	20	—
—	McIntyre $	46¾	46¾	—
—	McKinney	14	12	—
2500	McAdam	35	34	34
—	Melchers $	7	7	—
100	Melch p $	5½	5½	5½
1000	Merc Chip	10	10	10
5100	Merrill	102	100	100
—	Mid-Chib	31	31	—
100	Midepsa	150	150	150
—	Min Corp $	19	19	—
17000	Mistango	31	30	30½
—	Molyb	44	43	—
500	Monpre	6½	6½	6½
8600	Mt Pleasant	93	90	92
200	M R Darie $	6¾	6¾	6¾
200	M R Rice $	11¾	11¾	11¾
—	Mussens	10	10	—
—	N Aut Vend	125	125	—
—	Native Min	13	12	—
—	N Formaque	4½	4½	—
200	Nfld Light $	11¾	11¾	11¾
6000	Newrich	22	22	22
1000	N W Amulet	10½	10½	10½
—	Nocana	6	5	—
—	N A Asbestos	5½	5½	—
17500	N A Rare M	40	36	38
13900	Northernex	225	215	220
—	Norac Fin	11½	11½	—
2000	N Canalask	11	11	11
—	Opemisca	14	14	—
200	Opemisk C	810	810	810
—	Orcan	305	305	—
—	PA Inv	350	340	—
1500	Pat Silvr	15	14	15
—	Paudash	4	4	—
500	Peace Rv	390	390	390
—	Pennbec	6	6	—
—	Phoenix O	70	70	—
3000	Pitt Gold	4½	4½	4½
150	Porcupine	3½	3½	3½
—	Powr Clp $	45	44¾	—
100	Powr C2p $	10⅞	10⅞	10⅞
100	Q. Cobalt	225	225	225
200	Que Lith	230	230	230
—	Que Smelt	15½	15	—
—	Q. PH 80 $	20¾	20¾	—
—	Q. PH 5$1 $	20¾	20¾	—
—	Q. PH 55 $	20½	20½	—
—	Red Crest	3½	3½	—
—	Ruby Foo	250	250	—
—	Ruby F Wts	20	20	—
75	S L Colum	270	270	270
8000	S L Divers	98	88	96
12960	Saucon D	39	37	38
1000	Sil. Reg	34	34	34
2000	Sil. Sum.	58	54	56
—	Silver T	20	20	—
100	Sobey's	$14½	14½	14½
14000	S Dufault	14	13	13½
5	SC Po 6 P	117	117	117
1300	Spartan Air	42	41	41
—	Spartan Wt	12	12	—
3500	Stairs Ex	255	250	253
—	Stand Gold	7	6½	—
2500	Surluga	78	75	75
—	Sullivan	170	170	—
—	Superpac	5½	5¼	—
—	Suptest O	$17⅜	17⅜	—
11100	Tache	18	17½	18
1000	Talisman	75	75	75
7500	Tazin	10	10	10
—	Tib Expl	5	5	—
—	Titan	4½	4½	—
—	Tojke	13	13	—
—	T C Free	$250	250	—
—	U Asbestos	275	275	—
750	U Corp B	27⅞	27⅞	27⅞
3500	Un Obalski	68	68	68
100	U Towns El	16	16	16
—	Val Mar	500	485	—
—	Vander Ho	105	105	—
4500	Vanguard	6	6	6
1500	Virginia	3	3	3
—	Weedon	4	4	—
1000	Westbune	85	85	85
—	West Heliu	34	34	—
—	Westeel $	10¼	10¼	—
—	Westville	2½	2½	—
500	York Spec	5¼	5¼	5¼

Les marchés continuent de progresser

MONTREAL — Au milieu de l'après-midi les cours aux deux marchés de Montréal poursuivaient leur ascencion qui avait débuté dans l'heure du midi.

Le volume des transactions était relativement bon dans le secteur des industrielles mais moins fort du côté des mines et pétroles.

Parmi les gagnants, Banque Canadienne et Provinciale enrégistraient des gains de ½ et ¼ respectivement.

Chemcell était en avance de ⅝, Cons. Paper de ½, Abitibi et Massey-Ferg. de ¼ chacun.

Chez les perdants, Dom. Steel baissa de ¾ à 16¼, Great Lakes Paper et Hawker-Siddeley reculèrent de ¾ chacun.

Au secteur minier, Northern Ex. perdit 8 cents. East Ventures enrégistra un gain de 9 cents et Int. Helium un de 5 cents.

A 2 PM, l'indice composé était en hausse de 0.2 à 126.1 et les papeteries et sous-groupe se haussa de 0.2 à 116.2.

* * *

TORONTO — Au milieu d'une activité plutôt légère, les valeurs de prêt et de finance menaient à Toronto, en début d'après-midi.

A 1h. P.M., l'indice industriel était en hausse de 1.48 à 653.00. Les autres indices étaient légèrement meilleurs excepté celui des pétroles de l'ouest qui était en déclin de .12 à 121.16.

Canada Permanent Mortgage avança de 2½ à 79½, Cdn. Gen. Investments et Investors' Syndicate de ½ chacun.

Parmi les papeteries, Price Bros. enregistra le gain le plus élevé, soit 1 point à 37¾.

Les banques étaient de mixtes à plus faibles et les pipelines en baisse.

du parquet de la bourse

Chez les pétroles de l'ouest, Central Del Rio recula de 15 cents à $7.65 et Medallion de 5 cents à 4.45.

* * *

NEW YORK — Vers l'approche de la fermeture, en cette dernière séance de la semaine, la tendance des cours continuent de progresser avec vigueur.

IBM, à la suite d'une forte augmentation de ses revenus trimestriels, fit un bond de plus de 5 points. Les lignes aériennes, les chimiques, les tabacs et les métaux furent les vedettes de cette séance.

Parmi les tabacs, Reynolds venait en tête avec un gain de 1 point sur l'annonce de l'augmentation de son dividende.

A midi, la moyenne des 60 titres, établie par l'Associated Press, était en hausse de .7 à 278.2.

Les cours à l'American Exchange étaient irréguliers et en hausse.

* * *

LONDRES. — Le marché des valeurs a terminé la semaine d'une façon encourageante, à Londres.

Les gains étaient très répandus et dans certains cas assez prononcés.

Parmi les valeurs canadiennes qui ont fait bonne figure, signalons Abitibi, qui a grimpé de 2½ ; Hawkers, Consolidated Paper et Algoma ont gagné une fraction.

* * *

PARIS — Par comparaison avec la séance de la veille où l'effritement des cours des valeurs françaises avait été pratiquement général, les dispositions de ce vendredi apparaissent un peu meilleures.

De petites reprises peuvent, en effet, être observées dans la plupart des compartiments. Les affaires restent cependant insuffisamment étoffées pour que la tendance soit homogène et, de fait, les raffermissements côtoient de nouveaux déchets.

Dans le groupe étranger, les britanniques gagnent du terrain, notamment Courtaulds. Les allemandes font bien meilleure contenance et les italiennes demeurent fort bien disposées. Irrégularité des hollandaises et des américaines ou Ford Motors s'inscrit en progrès.

cote des grains

Marché à terme : 10 octobre 1963, 5 h.

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :				
Oct.	79⅝	—	—	79⅝
Déc.	80½	80½	80⅜	80⅜
Mai	82½	82½	82¼	82⅜
Juil.	—	—	—	81⅝
ORGE :				
Oct.	1.17¾	1.18	1.17¾	1.18
Déc.	1.16	1.16	1.15¼	1.15½
Mai	1.18	1.18¼	1.17¼	1.18
Juil.	1.15½	1.16	1.15½	1.15½
LIN :				
Oct.	3.27½	3.27½	3.24¾	3.25¼
Déc.	3.17½	3.17½	3.14¼	3.15
Mai	3.24½	3.24½	3.21¾	3.22
Juil.	3.21½	3.21½	3.18¾	3.18¾
SEIGLE :				
Oct.	1.57	1.57¼	1.56½	1.57
Déc.	1.60½	1.61¼	1.56¾	1.57
Mai	1.65	1.65	1.60¾	1.61⅛
Juil.	1.62	1.62	1.58¼	1.58⅝
GRAINE DE COLZA :				
Jan.	2.78½	2.79	2.78	2.78½
Mars	2.80	2.80⅝	2.79	2.80⅝
Mai	—	—	—	2.81

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 79⅞ ; ex 3 cw 77⅞ ; 3 cw 76⅛ ; ex 1 fourragère 76⅞ ; 1 fourragère 76⅛ ; 2 fourragère 73⅛ ; 3 fourragère 70⅛ ; fourragère mélangée 57.

ORGE :1&2 cw 6-rang 1 22 ; 1 cw 2-rang 1 18 ; 2 cw 2-rang 1 16 ; 3 cw 6-rang 1 20 ; 3 cw 2-rang 1 14 ; 1 fourragère 1 14 ; 2 fourragère 1.12½ ; 3 fourragère 1 09½.

SEIGLE : 1&2 cw 1 57 ; 3 cw 1 53 ; 4 cw 1.37 ; ergoté 1 32 ; sur voie 1.57.

LIN : 1 cw 3 25¼ ; 2 cw 3 20¼ ; 3 cw 2 90¼ ; sur voie 3.25¼.

GRAINE DE COLZA : No 1 canadien 2.72¼.

MARCHE DU LIN :

Prix au comptant, 10½ cents de moins que l'option de décembre.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
BLE :				
Déc.	2 11	2 12	2 10½	2 11⅛
Mars	2 11	2 12¼	2 10½	2 11¼
Mai	2 09	2 09	2 07	2 08¼
Juil.	1.78¼	1.79	1.73	1.74½
Sep.	1.81	1.75½	1.75½	1.75⅝
MAIS :				
Déc.	1.21¾	1 22	1 20⅝	1 21¼
Mars	1 26½	1 26½	1 26¼	1 26⅛
Mai	1 28⅞	1 29	1 26½	1 28⅞
Juil.	1 30	1.30¼	1.27⅞	1.28⅛
AVOINE :				
Déc.	71⅞	71⅞	71	71¾
Mars	73⅞	73⅞	73¼	73¾
Mai	73¾	73¾	72⅞	73⅜
Juil.	68¾	68¾	67⅝¾	68
SEIGLE :				
Déc.	1.57½	1 57½	1.55¼	1.55¾
Mai	1.57½	1.57½	1.55¼	1.55¾
Juil.	1.47½	1.47½	1.45½	1.45½
FEVE SOYA :				
Nov.	2 89	2 89½	2 85¼	2 87¼
Jan.	2 92	2 93½	2 89¼	2 91⅜
Mars	2 94	2 95½	2 92¼	2 93⅝
Mai	2 96	2 99	2 95	2 96
Juil.	3 00	3 00	2 96	2 98
Août	2.97	2 97¼	2.92¾	2 94

NEW YORK

	Ouv.	Haut	Bas	11.30
Abbott L'rs	117¼	117¾	117¼	117¾
Air Rdctn	54⅜	54⅜	54⅛	54⅜
Allis-Chmrs	16⅛	16½	16	16½
Am Can	45¼	45¾	45¼	45¾
A Lomotive	18⅛	18⅞	18⅛	18⅞
A Tel&Tel	129⅛	129⅝	129⅛	129⅝
Am Tobacco	28⅛	28¾	28⅛	28¾
Ancnda Copper		49	49	49
Armco Steel	63	63	63	63
Armour	39¼	39¾	39¼	39¾
Avco	22½	22⅜	22½	22⅜
Arms Cork	99⅛	99⅝	99⅛	99⅝
Bthlm Steel	33	33	33	33
Boeing Arcft	33⅛	33⅜	33⅛	33⅜
Burroughs	27¼	27¾	27¼	27¾
Can Pacific	32⅛	32⅜	32⅛	32⅜
Ctrplr Tretr	44	44	44	44
Shspk&Ohio	63⅞	64	63⅞	64
Chrysler	95¼	95	94⅞	95
Coca Cola	102⅞	103	102⅞	103
Colgate-Pimlv	46	46	46	46
C EdisonNY	86½	87	86⅞	87
Corn Prdcts	57⅛	57⅜	57⅛	57⅜
Curtiss W Cp	19¼	19⅜	19¼	19⅜
Douglas Airc	20	20	20	20
Du Pont	244½	245	244½	245
Eastman Ko	111¾	112	111⅞	112
Firestone	38⅛	38⅜	38⅛	38⅜
Ford of US	53⅜	54	53⅞	54
Gen Electric	77⅜	77⅞	77⅜	77⅞
Gen Foods	85¼	85⅜	85¼	85⅜
Gen Dyna	23⅜	23⅞	23⅜	23⅞
Gen Motors	78⅛	78⅞	78⅛	78⅞
Gillette S R	35	35	35½	35
Goodrich	55⅞	56	55⅞	56
Goodyear Tl	39	39	39	39
Homr Mining	47	47	47	47
Illinois Cent	52¼	52⅜	52¼	52⅜
Int Bus Ma	465½	466	465½	466
Int Harve	58⅛	58⅜	58⅛	58⅜
Int Nickel	61	61	61	61
Int Paper	35	35	35	35
Inter T T	48¼	48⅜	48¼	48⅜
Johns Manv	48⅞	49	48⅞	49
Jones Lau	62⅛	62⅜	62⅛	62⅜
Kenn Copp	78¼	78⅜	78¼	78⅜
Korvette	36¼	36⅞	36⅜	36⅞
Lockheed	34¼	34⅜	34¼	34⅜
Mack Trucks	36⅛	36⅜	36⅛	36⅜
Mont. Ward	37	37	37	37
Motorola	68⅛	68⅜	68⅛	68⅜
Nat. Cash Re	77¼	77⅜	77¼	77⅜
Nat. Dairy	65	65	65	65
N York Cent	20¼	20⅜	20¼	20⅜
N Am. Aviat.	48⅞	49	48⅞	49
Owens-Illin.	86⅛	87	86⅛	86⅞
Pennsylv RR	19⅛	19⅜	19⅛	19⅜
Phillips Pe.	53	53	53	53
Pitts. P. Gl.	57¼	57¼	57	57¼
Proc & Gam	78	78	78	78
Shell Oil	42⅜	42⅜	42⅛	42⅜
Sinclair Oil	44¼	44⅜	44¼	44⅜
Socony Mobil	68⅛	68⅜	68⅛	68⅜
South Pacific	33⅛	33⅜	33⅛	33⅜
South Railw	62	62	62	62
Std Oil NJ	69¼	69⅜	69¼	69¼
Std Brands	74⅛	74⅜	74⅛	74⅜
Studebakr	7½	8	7	7½
Texaco	68⅛	68⅜	68⅛	68⅜
Twenth CFF	65¼	65⅜	65¼	65⅜
Un Carbide	106¼	106⅜	106⅜	106⅜
U Pacific	40	40	40	40
United Aircrft C		41¼	41⅜	41¼
U.S. Rubbr	47⅛	47⅜	47⅛	47⅜
US Smeltrs	86⅞	87	86⅞	86⅞
US Steel	55⅛	55⅜	55⅛	55⅜
Warner Lmb	24⅛	24⅜	24⅛	24⅜
Wst Hous Cl	41⅛	41⅜	41⅛	41⅜
Western Un Tl		31⅛	31⅛	31⅛
Woolworth	73	73	73	73
Ysgtwn S-T	121½	122	121	121½
Zenith Radio	67½	68	68	68

titres au comptoir

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co.

	Achat	Vente
Aconic	3	6
Aconic vtc	2	5
Advance RL	11	13
Alsab	—	5
Amal Mng	10	20
Amer Chib	5	7
Americ	—	25
Arnora	½	1½
Ass. Dev	4	7
Atlas Chib	1	3
Bald Mountain	4	5½
Beauport	15	18
Black Hawk	76	80
Brace Mac	12	14
Burnt Hill	30	33
Burrex	5	8
Cdn Javelin	11¾	12¼
Coastal Mng.	11	14
Cuvier Mines	—	35
Elmac	11	14
Galloway	—	52
Garney	24	29
Gaspe Copper	31	33
Gibson	2	4
Glencona Ex.	2½	3½
Hucamp	70	75
Hull Iron	55	65
Imperial Minerals	2	4
Independent	3	5
Juma	28	32
Kenmac	1	3
Kewagama	9	11
Kukatush	4½	5½
Lun Echo	48	53
Lake Chib	—	10
Main Oka	10	20
Martin Bird	1	3
Marriner	30	33
Mattagami Ex	—	15
Milado	—	20
National Mal.	12	15
Nemrod Mining	44	49
New Assoc. Devp.	31	36
New Insco	15	20
New Lorie	13	15
New Miller Copper	5½	7½
New Pascalis	60	65
Nipiron	5	7
Norque	8	10
Oklend	1	3
Olympia	—	10
Pine Point	15¼	15¾
Quejo	3	5
Rand Mal	6	8
Rusty Lake	35	50
St. Jude	—	5
St. Helen	3	6
Scott Chib	1	3
Seaway	5	7
Spring Pole	—	10
Starlight	½	1¼
Sullico	2.40	2.75
Valmont	3	5
Watson Lake	23	26
William Leys	1	3
Young Dave	15	18

Section industrielle et financière

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.

	Achat	Vente
Aggrite	200	225
Anglo Tel A	—	53
Banque d'Economie	81	—
Banque d'Epargne	171	175
Brinco	5.85	6.00
Can Sup Oil	11	11¾
CPR 4% pr	2.15	2.25
Charter Credit	4½	5¼
Cons. Thea.	6¼	—
Credit Alliance	8½	9
Credit St-Laurent	12	13
Crown Life	240	260
Dupuis priv.	21	—
Eastern Trust	56¼	58
Five Wheels	6½	7½
GIC	8	8½
Great West Life	745	765
Industrial Life nouv.	200	225
La Prévoyance	—	25¼
London Life	330	350
Les Prévoyants	—	90
La Solidarité	65	—
Nat Bowling	1	1¾
NB Tel.	13¼	14
Pacific Gas	18	18¾
Permeator	23	25
Shoppers City	3¼	3¾
Soc. d'Administration	37½	—
SGF	7½	8½
Soucy Inc.	5¼	5¾
Trizac	—	1.00
Trust Gen. priv.	40	—
Universal Factors	2	3
Un Amus A	17	—
Un Amus B	16	—

pétroles

Cours fournis par Hugh Mackay & Co.

	Achat	Vente
Alaska Pipe	—	60
Alaska Fin prf	—	100
Anaconda	7	8½
Bashaw	1⅜	1½
Blue Crown	17	19
Canadian Fortune	2	2½
Castle	12½	16
Claybar	10	15
Edoran	1¾	1½
Gateway	1½	2
Kenare	2½	2¾
Leduc Calmar	2½	3
Merit Oil	25	26
Mill Creek	6	9½
Monterey	16	19
New Richfield	2	3
New Ridgeway	4½	6
North Continental	1	1¼
Nuco	3½	4
Ranchmens	5	8½
Sage	23	25
Sastex	3¼	3¾
Share	2¼	3
Silver City	1¼	4½
Turner Valley	—	20
Western Warner	3	4½

américaine

		Haut	Bas	2 hrs
300	Allegh Cp w	6¾	6¾	6¾
1500	Atlas Cp w	1⅛	1½	1½
2800	Braz T L & P	2⅜	2⅜	2⅜
1000	Breeze Corp	8¾	8¾	8¾
400	Brit Am Oil	25¾	25½	25½
100	Brit Col Pwr	22¾	22¾	22¾
1000	Brit Pet	8 7/16	8⅜	8⅜
1200	Brown Co	14½	14⅜	14⅜
3200	Cadn Javelin	12½	12½	12½
200	Can Marconi	3⅜	3⅜	3⅜
2300	Creole Pet	38⅞	38½	38½
200	Dynalectron	4	4	4
500	Felmont Pet	11¾	11⅝	11¾
100	Ibp Chem	9⅜	9⅜	9⅜
300	Imp Oil	40⅜	40⅜	40⅜
100	Jeannette Gl	9½	9½	9½
6500	Mlyzdenm	30⅝	29½	30¼
300	N J Zinc	34	34	34
100	Pancoastal Vtc	1½	1½	1½
1200	Phillips El	38	37⅝	37⅜
200	Scurry R Oil	17¼	17¼	17
700	Seeman Bros	8	7⅞	7⅞
300	Tri Cont wts	37¼	37	37
5000	Webb & Knapp	½	½	½

TORONTO

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
Abitibi	4964	$ 51	50⅜	50⅞
Abit pr	25	$ 25½	25½	25½
Ackind	100	410	410	410
Alta Dist	800	285	285	285
Alta Dis vt	575	275	270	270
Alta Dis w	100	85	85	85
Alta Gas	300	$ 28¾	28¾	28¾
Alta Gas p	50	$109	109	109
Alta Gas w	400	805	800	805
Alta Nat	$ 10	$ 18½	18½	18½
Algoma	735	$ 58¼	58	58
Alumini	6409	$ 29⅜	29	29¼
Alum 4¼p	980	$ 40⅜	40½	40⅜
Alum 1 pr	100	$ 22⅜	22⅜	22⅜
Alum 2 pr	z116	$ 47½	47½	47½
Anthes A	400	$ 20	20	20
Argus	140	$ 11⅜	11⅜	11⅜
Arg B pr	25	$ 52	52	52
Arg C P pr	240	$ 9	9	9
Atl 5½ pr	200	$ 22⅛	22⅛	22⅛
Atlan 6 pr	80	$ 25¼	25¼	25¼
Atl Sugar	875	$ 18⅞	18½	18⅞
Atl Sug A	z70	$ 3	23	23
Auto El	150	435	435	435
Bank Mt	85	$ 64¾	64¾	64¾
Bank NS	452	$ 72½	72½	72½
Beavy n	125	$ 13	13	13
Beav Lum	150	$ 43¼	43	43
Bell Phon	1217	$ 54	53⅞	54
Bowat pr	100	$ 51¼	51¼	51¼
Bow-M p	50	$ 52	52	52
Bowater	400	$ 6½	6½	6½
Brazil	680	260	255	260
Br Tnk	100	215	215	215
BA Oil	3354	$ 28	27⅞	28
BC Forest	2225	$ 23¼	23	23⅛
BC Pack B	z50	$ 17	17	17
BC Pow	367	$ 24⅜	24⅜	24⅜
BC Sugar p	z30	$ 19⅜	19⅜	19⅜
BC P 5¾p	20	$108	108	108
BC Ph 515 p	35	$101⅝	101⅝	101⅝
Brown	z1	$ 14	14	14
Build Prod	150	$ 25¼	25¼	25¼
Bulolo	100	$ 5¼	5¼	5¼
Burns	100	$ 9	9	9
Cal Pow	549	$ 22	21⅝	21⅝
Can Bread	z3	$ 5⅛	5⅛	5⅛
Can Cem	325	$ 37¼	37	37
C Cem pr	25	$ 28	28	28
Cd Sug	100	$ 27	27	27
CI Fndry	z25	$ 21¼	21¼	21¼
CI F 4¼	50	$ 89⅛	89⅛	89⅛
C Malt n	315	$ 21½	21½	21½
C Pack B	1845	$ 79½	77	79½
C Wire B	z5	$ 12	12	12
CAE	650	$ 10⅛	10	10
C Brew	1635	$ 10¼	10¼	10¼
CBr Al A	165	$ 9	9	9
Cdn CanA	z35	$ 12¾	12¾	12¾
Cheme 63	9345	$ 12	11⅞	12
CCE 175 p	100	$ 37	37	37
C Ch w	18150	505	475	495
C Collier	100	$ 8½	8½	8½
C Dredge	400	320	310	310
C Found	z49	365	365	365
C F pr	z26	$ 27½	17½	17½
Cdn G I	53	$ 43⅜	43⅜	43⅜
C Hydro	100	$ 16⅜	16⅜	16⅜
C I B C	470	$ 63⅜	63⅜	63⅜
C I L	2110	$ 16⅜	16¼	16⅜
C I L pr	50	$ 84	84	84
C Marc	z25	395	395	395
C P R	2248	$ 34¼	33⅞	34⅛
C Tire A	1025	$ 28½	28	28½
C Util p	10	$100	100	100
CWN Gas	z20	$ 18⅛	18⅛	18⅛
C Westng	75	$ 31½	31½	31½
Cap Bldg	700	210	210	210
Chrysler	z19	$100½	100½	100½
Clairtone	5395	$ 7⅞	7¾	7⅞
Clairton w	100	360	360	360
Col Cell	400	$ 8¼	8⅛	8¼
Con M S	1475	$ 28⅜	28½	28⅜
Con Paper	3315	$ 40	39½	39⅞
Con Gas	1490	$ 11⅞	11⅜	11⅞
Corby B	101	$ 17½	17½	17½
Coronatn	750	$ 6¼	6⅛	6⅛
Coron 2 pr	z30	8⅛	8⅛	8⅛
Cosmos	z20	$ 0¼	10⅛	10⅛
Crain RL	300	$ 14¼	14¼	14¼
Crown Tr	125	$ 70	70	70
Crush Int	400	$ 13⅞	13¾	13⅞
Dist Seag	845	$ 54	53½	53½
D Bridge	500	$ 17⅝	17⅜	17½
Dom Elct	850	$ 12¼	12	12⅛
Dofasco	2040	$ 65	64¾	65
D Scot pr	100	$ 50½	50½	50½
Dosco	610	$ 16⅜	16	16⅛
D Stores	710	$ 15⅞	15⅞	15⅞
Dom Tar	1395	$ 17⅞	17¼	17⅜
Dom Tar p	100	$ 23	23	23
Dom Text	895	$ 20⅝	20⅜	20⅝
Du Pont	35	$ 40½	40½	40½
Econ Inv	100	$ 9⅜	9⅜	9⅜
Eddy Mtch	50	$ 37⅞	37⅞	37⅞
Emco	z50	$ 15½	15½	15½
Exquisite	z25	$ 7	7	7
Exquisite p	200	$ 11⅜	11⅜	11⅜
Falcon	1707	$ 51⅝	50½	51⅝
Fam Play	z1	$ 19	19	19
Fanny F	25	$ 33	33	33
Fed Grain	z5	$ 73¾	73¾	73¾
Fleet Mfg	200	60	60	60
Fndtn	z10	$ 8¼	8¼	8¼
Fraser	z10	$ 30¼	30¼	30¼
Frushauf	100	6⅝	6⅝	6⅝
Gen Dev	300	$ 6⅜	6⅜	6⅜
GMC	46	$ 84¼	84¼	84¼
Goodyear pr	60	$ 45⅛	45⅛	45⅛
Grafton A	z15	$ 11	11	11
GL Paper	2252	$ 24	24	24
G L Power	z50	$ 23	23	23
G L Po w	175	$ 12	11½	11½
GN Cap	200	$ 10	10	10
GN Cap w	50	40	40	40
GN Cap Bw	200	140	140	140
GW Coal A	600	$ 5⅜	5⅜	5½
CR Wpg G	'50	$ 17½	17½	17½
Greyhnd	55	$ 13	13	13
Guar Tr	z10	$ 60	60	60
Hardee	2037	240	230	230
Hard Carp	200	$ 27	27	27
Hawker-S	861	$ 6⅜	6¼	6¼
Hayes Stl	325	$ 15⅞	15⅞	15⅞
Hendshot p	10	$109	109	109
Horne p	500	215	210	210
H Smith p	z10	$ 42½	42½	42½
HBC	525	$ 14½	14½	14½
Home A	3075	$ 13⅞	13⅜	13¾
Home B	201	$ 14⅛	14	14
Hur Erie	1183	$ 68⅞	68⅜	68⅜
Husky	710	$ 6⅛	6⅛	6⅛
HuskyC w	760	27	27	27
Imp Life	40	$170	170	170
Imp Oil	1918	$ 43⅜	43½	43⅜
Imp Tob	z75	$ 13⅜	13⅜	13⅜
Ind Acce	1840	$ 23⅛	23	23⅛
Ind Min	230	$ 6⅜	6½	6⅜
Ind Wire	200	83	83	83
Inglis	z105	480	480	480
Inland C	589	$ 17¼	17¼	17¼
Inland G	5005	$ 6¼	6⅛	6¼
Inland G	50	50	50	50
IMC	380	$ 61	61	61
Int Nicke	2255	$ 66	65⅝	66
Int Util	230	$ 23¼	23¼	23¼
Inter PL	265	$ 84⅜	84½	84⅜
Int Stl P	1266	350	340	345
Inv Syn A	1395	$ 53⅜	53⅜	53⅜
Jefferson	1025	$ 6⅜	6½	6½
Jeff Bw	100	250	245	250
Jockey C	465	330	330	330
Jock C pr	z25	$ 10⅛	10⅛	10⅛
Jock wts	1500	58	56	56
Kelly, DA	150	$ 5⅜	5⅜	5⅜
Labatt	871	$ 18	17⅞	18
Lafarge A	z80	$ 6⅜	6⅜	6⅜
LOnt Cem	250	255	255	255
LOnt Cm p	100	$ 12½	12½	12½
Lakeland	822	425	420	425
Lakeln pr	150	$ 19⅛	19⅛	19⅛
Laura Sec	z25	$ 16½	16½	16½
Lau Fin	920	$ 13⅝	13½	13⅝
Lau F 200	z15	$ 38¼	38¼	38¼
Leland	100	330	330	330
Levy	460	$ 21	20¾	20¾
Levy 2pr	100	$ 12⅝	12⅝	12⅝
LobCo A	7784	$ 7¾	7⅝	7¾
LobCo B	1625	$ 8	7⅞	7⅞
LobG 1 pr	50	$ 31¾	31¾	31¾
LobG B pr	25	$ 33¼	33¼	33¼
Loeb M	325	$ 19¾	19⅝	19¾
Maclar B	3929	$ 22¼	22¼	22¼
Macleods A	z50	$ 23½	23½	23½
MB PR	3213	$ 25½	25⅜	25½
M Leaf M	3466	$ 14⅝	14⅛	14⅛
Mass F	6523	$ 16	15⅞	15⅞
Mass F	10	$109	109	109
MEPC	400	285	285	285
Met Stores	100	$ 8⅝	8⅝	8⅝
Mid Pac	300	465	465	465
Mid West	850	210	210	210
Milt Brick	500	330	330	330
Molson B	250	$ 30	30	30
Mon Foods	100	$ 7⅜	7⅜	7⅜
Mon Inv	500	$ 14	14	14
Mont Trst	175	$100	100	100
Moore	965	$ 53	52¼	52¼
Morse A	300	$ 9½	9½	9½
Nat Conta	z10	$ 5½	5½	5½
Nat Drug	z75	$ 16	16	16
Nat Trust	100	$ 27	27	27
Noranda	11	$ 37¼	36⅞	37
NO NGas	900	$ 19⅝	19⅛	19⅜
No Phone	100	$ 8⅞	8⅞	8⅞
Ogilvie	220	$ 14¼	14¼	14¼
Ont Steel	5205	$ 22¼	22	22¼
Overland	100	6	6	6
Pac ePtUe	1825	$ 13¼	13	13⅛
Pac Pete w	20	650	650	650
Page-Hers	5625	$ 19⅜	19¼	19⅜
Pbina	190	$ 7⅜	7⅜	7⅜
Pow Corp	125	$ 10⅛	10⅛	10⅛
Price Brs	1450	$ 38	37⅛	37⅞
Qn Gas	1610	$ 8⅝	8½	8⅝
QN aGs pr	55	$ 114½	113½	114½
QN aGs59w	186	50	43	50
QN Gas63	1450	435	430	430
Reichhold	150	$ 16½	16½	16½
Reid Litho	25	$ 50	50	50
Revelstoke	100	$ 7¼	7¼	7¼
Rothman	3395	$ 9⅛	8⅞	9
Royal Bk	715	$ 75¼	75	75
Stl Cp A p	40	$101	100	101
Salada	2210	$ 11½	11⅜	11⅜
Sayvette	1200	325	315	325
Shell Can	1658	$ 17⅜	17⅛	17¼
Shell I p	401	$ 27½	27	27½
Simpsons	3685	$ 37½	36⅞	37½
Slater Stl	500	$ 10⅜	10⅜	10⅜
Slat Stl pr	z50	$ 20½	20½	20½
Southam	2700	$ 30	29½	29½
Stafford	100	400	400	400
Stedman	206	$ 13¼	13¼	13¼
Steel Can	1680	$ 22½	22⅜	22⅜
Switson	1200	180	175	175
Tamblyn	200	$ 20½	20½	20½
Texaco	88	$ 53	53	53
Tor-D. Bk	106	$ 62½	62½	62½
Tor Iron A	200	$ 13	13	13
T Fin A	4780	$ 11½	11	1 1
T Fin B	100	$ 11½	11½	11½
Tr Can PL	314	$ 34⅛	34	34
Trans-Mt	925	$ 15⅛	15⅛	15⅛
Tr PPL	2700	$ 8¼	8⅛	8⅛
Turnb Ap	200	$ 22½	22½	22½
Union Acc	z25	$ 9	8⅞	9
U Ac 2 p	2175	$ 11¼	11¼	11¼
Un Gas	1320	$ 21⅛	21	21⅛
U Gas B p	100	$ 56	56	56
U Corp B	645	$ 27¾	27⅝	27⅝
U Corp p	z45	$ 29½	29½	29½
Un Steel	230	460	460	460
Canadium	300	75	75	75
Vendomat	525	325	325	325
Vic G Tr	4830	$ 15	14⅞	15
Vulcan	z25	430	430	430
Wainwr	900	42	42	42
Walk Gw	800	$ 57	57	57
Webb Knp	300	65	65	65
Westcoas	1220	$ 17	16⅞	17
Westeel	500	$ 10½	10½	10½
Westfair	z20	$ 39	39	39
W Pacific	150	$ 18⅜	18⅜	18⅜
Weston A	695	$ 16½	16⅜	16½
Weston B	375	$ 18	18	18
Wstn 4½ p	100	$ 97	97	97
Wst A wts	2327	820	800	810
Wood J	300	$ 9¾	9¼	9¾
Woodw A	1610	$ 22	21½	21⅞
Wdwd A	w1300	700	690	700
Zenith	400	495	495	495

PETROLES

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
All Rox	500	30	30	30
Alminex	120	165	165	165
Am Leduc	2200	4½	4½	4½
Ang U Dv	1000	32	32	32
Bail 5¾ pr	100	$ 25⅜	25⅜	25⅜
Cal Ed	600	$ 19½	19½	19½
CS Pete	2300	395	390	390
C Delhi	8333	525	510	525
C Ex Gas	2700	108	104	108
Cent Del	6770	785	765	765
C Dragon	19333	19½	18	18
Dev-Pal	1300	62	62	62
Dome Pete	z50	$ 13⅛	13	13¼
Gridoil	3800	39½	39	39
H B Oil G	300	$ 15⅝	15½	15⅝
Medal	3300	445	440	445
Midcon	1000	31	31	31
Nat Pete	29500	310	279	300
N Concor	1000	3½	3½	3½
NC Oils	3100	205	195	200
NCO pr	z25	$ 39	39	39
NCO wts	500	26	26	26
Northcal	9000	26½	26	26
Northld	2000	16	14	16
Pamoil	2000	48	48	48
Permo	2060	38	38	38
Place	2000	44	44	44
Provo Gas	2010	159	156	156
Quonto	13000	23	21½	23
Sarcee	15900	118	114	118
Stanwell	6000	33	32	33
Teck Corp	1183	475	465	475
Trans Can	500	101	101	101
Triad Oil	2300	157	155	155
Union Oil	z130	$ 12	11⅞	12
U Cnso vt	1100	175	170	170
Un Oils	1100	139	137	139
Wespac	1900	13	11	11
Wstats	245	755	755	755
Wsburne	1200	86	86	86

MINES

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
Aca Uran	1000	5	5	5
Accra	1187	44	44	44
Al Pitch	3400	26	24¼	26
Amal Rar	500	11	11	11
Angl Hur	1500	980	980	980
Ansil	1000	7½	7½	7½
Arjon	10000	17	16	16½
A Arcad	12400	45	44	44
A Arc Bw	1000	15	15	15
Atlin-Ruf	63800	9½	8	9
Aumaq	4000	5½	5½	5½
Bankeno	54800	45	43	44
Bankfield	6000	14	12	13
Barnat	500	88	88	88
B Duq	10000	25½	22½	23
Bibis	9100	24½	23½	23½
Black Bay	2000	12	11	11
Bralorne	220	440	440	440
Brunswk	5180	565	565	545
Buff Ank	800	196	196	196
Buff RL	1500	8	7½	8
Camflo	1000	85	84	84
Camp Ch	713	380	370	380
Camp RL	z25	$ 16	16	16
C Tung	2500	46	46	46
C Astoria	13000	6½	6	6½
C Malart	2000	41	41	41
C Silica	2500	98	98	98
Candore	1000	11½	11½	11½
Can-Erin	1500	7½	7½	7½
Cariboo	1500	64	63	64
Cassiar	1525	$ 10½	10⅛	10⅛
Cant Pat	725	115	111	115
Chib-Kay	4100	14½	14½	14½
Chimo	52600	87	80	86
Coch Will	900	415	410	415
Coin Lake	500	22	22	22
Coniagas	2500	57	56	57
Con-Key	2000	10	10	10
Con Shaw	9000	38	38	38
C Bellek	2000	8	8	8
C Discov	z200	83	83	83
C Fen	18133	18	14	18
C Mogul	3600	120	118	120
C Mosher	800	164	160	164
C Northld	5281	23	21½	21½
C Regcou	1500	9	9	9
Conwest	100	410	410	410
Cop Corp	1000	17	17	17
Cop-Man	3500	12½	12	12
Coulee	5000	35	28	28½
Courvan	500	15½	15½	15½
Cowich	1200	110	108	108
Craigmt	600	$ 19¼	19⅛	19¼
Croinor	69500	18	17	17
Crowpat	1000	8½	8	8
Cusco	4500	11½	11	11½
Daering	500	12	12	12
Deer Hrn	4700	58	58	58
D'Eldona	2000	9	9	9
Delhi Pc	1500	22½	22	22
Denison	510	$ 11⅝	11⅛	11⅛
Dicknsn	750	600	595	595
Dome	270	$ 29	29	29
Donalda	2000	10	10	10
East Mal	1700	200	195	195
East Sull	z50	255	255	255
El Sol	1000	6	6	6
Eureka	500	26	26	26
Faraday	300	113	110	110
Fatima	4000	16½	15½	15½
Gaitwin	3000	6	6	6
Geco Mine	484	$ 29⅛	29⅛	29⅛
Genex	2500	11	11	11
Giant YK	161	$ 11⅛	11⅛	11⅛
Glenn Ur	2000	5	5	5
Goldale	1500	25	25	25
GF Minng	1660	16½	16½	16½
Grandroy	500	14	14	14
Granduc	600	455	455	455
Gunnar	2862	835	820	825
Hard Rock	500	13	13	13
Headway	12400	20	19½	20
Heath	1000	5	5	5
High-Bell	900	330	330	330
Hollinger	410	$ 28	28	28
Hud Bay	230	$ 56	55⅝	56
Hydra Ex	2040	25	25	25
Irish Cop	1100	22	22	22
Iron Bay	8600	90	90	90
Iso	23100	147	141	144
Jacobus	17500	20	17	18
Joburke	100	8½	8½	8½
Joliet	2012	24½	24½	24½
Jonsmith	5000	12½	11	12½
Jowsey	1000	27	27	27
Jelex Min	1000	30	30	30
Keeley F	3050	18	18	18
Kerr Add	1018	640	640	640
Kirk Town	7500	16½	15	15
Lab Min	400	$ 34¼	34¼	34¼
L Dufault	2500	800	785	785
L Osu	2000	18	18	18
L Shore	300	225	225	225
La Luz	600	495	495	495
Latin A	1000	26½	26½	26½
Leitch	3600	203	202	203
Lencourt	4000	8	8	8
Lorado	850	143	142	142
Lyndhst	500	8½	8½	8½
Macassa	400	300	300	300
Macdon	30000	22	19	20
Madsen	200	235	235	235
Magnet	6000	4½	4½	4½
Malartic	16000	73	71	72
Maralgo	9500	9	8½	8½
Marboy	600	13	13	13
Marchant	1000	88	88	88
Marcon	7650	9	8	9
Martine	2800	45	44	45
Martin	14100	61	60	60
Matach	1000	9	9	9
Mattgmi	4775	965	955	965
McIntyre	z25	$ 46¼	46¼	46¼
McMar	8000	9½	9	9½
McWat	1000	21	21	21
Merrill	18500	102	98	100
Neta Ura	10000	8½	8½	8½
Multi-M	12500	25	24	25
Nama Cr	27100	22	21	21
Nat Expl	500	5½	5½	5½
Nealon	5000	13½	13½	13½
New Ath	1500	27	27	27
New Bid	1000	4½	4¼	4½
New Cal	2000	29	29	29
Neonex w	500	66	66	66
New Hosc	6600	211	208	211
N. Mylam	1100	13½	13½	13½
Newnor	138600	27½	24½	27
N Rouyn	32000	15½	15	15½
N Senator	1000	18½	18	18½
Nickel MS	3500	22½	22	22½
Nick Rim	1500	17½	17½	17½
Norbeau	2000	42	41	41
Norlex	3950	35½	35	35
Normetal	105	315	315	315
N Coldstr	1550	57	57	57
N Goldcrt	3500	20	19	20
N Rank	2000	26	26	26
North can	100	150	150	150
Northgate	3804	730	360	365
Norvalie	1000	9½	9½	9½
Nudul	500	12	12	12
O'Leary	1000	11	11	11
Opemiska	4599	815	805	810
Orchan	3000	320	315	320
Orenada	1500	6½	6½	6½
Ormsby	500	25	25	25
Paramaq	5000	11	11	11
Patino	5206	715	690	705
Paymast	1300	12	12	12
Pce Expl	500	11	11	11
Peerless	6000	21	21	21
Pick Crow	907	53	53	53
Placer	00	$ 28	28	28
Preston	495	965	955	965
Pros Air	3000	63	63	63
Purdex	500	9	9	9
Que Man	2050	8½	8½	8½
Q Mattgmi	1000	15½	15½	15½
Quemont	1045	$ 11¼	11⅛	11¼
Radiore	8500	55	53	53
Raglan	2000	53	51	52
Rayrock	500	85	85	85
Reeves	300	180	180	180
Rexspar	800	17½	17½	17½
Rio Algom	815	$ 14¾	14⅝	14¾
Rix Athab	500	23½	23½	23½
Rockwin	4500	23½	23	23½
Ryanor	1000	11	11	11
Salem	1333	38	38	38
Satellite	1500	13½	13½	13½
Sheep Cr	2200	135	135	135
Sherritt	2628	279	275	277
Sil Miller	11500	24	21½	21½
Sil Stand	1000	30	30	30
Starratt	4000	6½	6½	6½
Steep R	1640	440	435	440
Sullivan	1000	174	170	171
Sunburst	2000	11	11	11
Territory	500	12	12	12
Thom L	3000	58	55	55
Tombill	3000	72	70	70
Tormont	5500	27½	27	27
Trans Res	2000	10	10	10
Tribag	29100	175	166	173
U Asbestos	100	275	275	275
Un Keno	2363	535	520	525
Upp Can	700	145	137	139
Urban Q	166	18	18	18
Vauze	1000	62	62	62
Violam	1200	227	226	226
W Beaver	1000	17	17	17
West Min	1025	390	385	385
Willroy	1000	146	146	146
Wiltsey	1000	15½	15½	15½
Windfall	9100	52	51	52
Yk Bear	100	1205	105	105
Young HG	1500	7½	7½	7½
Zenmac	2200	20	19½	19½
Zulapa	1500	21	20	21

Virement total : 1,654,000.

Abitibi projette un fractionnement

TORONTO — Abitibi Power and Paper Co. Ltd. vient de rendre public son projet de fractionnement du capital-actions ordinaire de la société sur une base de quatre actions pour une actuellement en circulation.

Il y aura une assemblée des actionnaires à Toronto le 14 novembre prochain où ceux-ci décideront s'ils approuvent ou non ce projet de la compagnie. Si ce dernier est approuvé, Abitibi a l'intention, dès le 1er janvier prochain, de verser un dividende trimestriel de 14 cents pour chacune des nouvelles actions, soit une somme totale de $2.24 par année en comparaison du taux de $2.00 présentement en vigueur.

Abitibi a un capital-actions autorisé de 6,000,000 d'actions, dont 4,221,184 sont en circulation.

denrées AGRICOLES

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois : extra-gros 53 ; A-gros 52 ; A-moyen 44 ; A-petits 38 ; B 39 à 40 ; C 32.

Beurre : Arrivages courants, admissible .50¾, non admissible, .50¾.

Fromage : Livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québécois blanc, .35¾, coloré, .35⅞.

Nouvelles pommes de terre : Prix du gros. Québec $1.10 à $1.15 les 75 livres, .80 à .85 les 50 livres ; Nouveau-Brunswick $1.40 à $1.50 les 75 livres, .90 à $1.00 les 50 livres, .24 à .25 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $1.55-$1.65 les 75 livres, .30 les 10 lbs.

DEVISES ETRANGERES

source
Banque Canadienne Nationale

Afrique du Sud	rand	1.51¼
Allemagne	mark	.2710
Argentine	peso	.0076
Australie	£ aust.	2.41½
Autriche	schilling	.0419
Belgique	franc	.0216
Brésil	cruzeiro	.0019
Chili	escudo	.3666
Danemark	couronne	.1562
Espagne	peseta	.0181
France	franc	.2199
Hollande	florin	.2994
Italie	lire	.001733
Japon	yen	.002981
Mexique	peso	.0870
Norvège	couronne	.1509
N.-Zélande	£ N.Z.	3.00¾
Pérou	sol	.0405
Suède	couronne	.2077
Suisse	franc	.2499
Tchécoslovaquie	couronne	.1516
Venezuela	bolivar	.2381

Marché des bestiaux

Rapport hebdomadaire transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Les prix ont fléchi cette semaine sur les marchés aux bestiaux de la Métropole. Les transactions ont été lentes et la demande modérée.

Les arrivages de la semaine se sont élevés à 2,816 bovins, 2,259 veaux, 888 porcs et 193 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix se sont vendus de $24.50 à $25, les bons de $23.50 à $24.50, les moyens, de $21 à $23.35 et les communs, de $14 à $21.

Les bonnes génisses ont rapporté de $19 à $20, les moyennes, de $17.50 à $19.25, les communes, de $11.25 à $17.25. Les bons taureaux se sont vendus de $18.50 à $20, les communs et les moyens, de $11.75 à $19.

Les bonnes vaches ont rapporté $17.50, les moyennes, de $15.50 à $17, les communes, de $13 à $16 et les sujets destinés à la mise en conserve, de $5 à $15.

Les bons veaux ont rapporté de $28 à $32, les moyens, de $22 à $28 et les veaux d'herbe, de $10 à $15.

Les porcs de qualité "A" ont rapporté $25.50 à $26.25 ; les truies se sont vendues $17.

Les bons agneaux se sont vendus de $18 à $19 et les communs, de $15 à $17. Les moutons ont rapporté de $4 à $9.

COURS DU DOLLAR

NEW YORK — Le dollar canadien est demeuré inchangé à 92¾ par rapport à la devise américaine. La livre sterling a fléchi de 1/32 à $2.79 47/64.

MONTREAL — Le dollar américain a grimpé de 1/32 à $1.07 27/32 par rapport au dollar canadien.

La livre sterling a grimpé de 1/16 à $3.01¾.

fruits et LEGUMES

Voici, publiée par le ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes, au marché central de Montréal :

Pommes : pommettes $2.50 à $2.75, Wolfe River $1.50 à $1.75, McIntosh $1.50 à $2, McIntosh tombée $1 à $1.25, Wealthy $1.25, fameuses, $1.50 le minot.

Aubergines : 2.00-2.50 le minot.

Betteraves : .40 à .50 la douzaine de paquets, 1.00-1.25 les 50 livres.

Brocoli : $2.00 la douzaine.

Mais : .20-.25 la douzaine d'épis.

Carottes : .40 à .50 la douzaine de paquets, 1.00 les 50 livres.

Céleri : .50 la douz., $1.75 à $2.00 le cageot.

Choux : .90-1.00 les 50 lb.

Choux rouges : $1.50 le cageot, choux de Savoie $1.50 le cageot.

Choux de Bruxelles : $3.00 les 16 pintes.

Choux chinois : $1.25-1.50 le cageot.

Choux-fleurs : $1.25-2.00.

Citrouilles : $2.00-2.50 la douzaine. zaine.

Courges : marrow $1, pepper $1.50 le minot, hubbard $2.50 la douzaine.

Epinards : .90-1.00 le minot, $1.50 les 12 cellos de 10 onces.

Laitue : Boston $1.25 pour 16, Iceberg $1.00-1.25, chimorée, escarole $1.00 le cageot.

Navets : no 1 $1.50-$1.75 les 50 livres; no 2, $1.25 les 50 livres.

OIGNONS : du printemps .50 la douzaine de paquets, jaunes no 1 1.40-1.75 no 2 $1.25 les 50 livres, rouges, $1.75 - $2.00 les 50 livres.

Panais : $2.50 à 3.50 les 12 cellos de 24 onces, $2.50 à $3 les 24 cellos.

Pommes de terre : .80-.085 les 50 livres 1.10 à 1.15 les 75 lb.

Persil : .40 à .50 la douzaine de paquets.

Piments : vert doux $1 la boîte, $1.75 à $2.00 le minot.

Poireaux : .40 à .75, gros .75 la douzaine.

Radis : .35 à .40 la douzaine de paquets.

Tomates : $1.25 à $1.75 la boîte.

fonds mutuels

Compilés par Francis I. Dupont & Co.

	Achats	Ventes
xAffil Fund Inc.	8.34	9.02
xAmer Bus Shares	4.27	4.62
All Canad. Com.	5.02	5.50
All Canad. Div.	6.93	7.60
American Growth	9.05	9.89
Beaubran Corp.	34.05	36.97
xBullock Fund	13.84	15.17
xBoston Fund	9.82	10.74
Canada Growth	5.34	5.84
Can. Gs & Energy	7.48	8.30
Can. Investment	10.73	11.77
Can. Trust Inc.	4.72	5.16
Canafund Co. Ltd. xd	43.48	45.65
Champ Mut of Can	6.04	6.64
Collective Mutual	4.95	5.38
Commonwealth In. xd	9.26	10.15
C. I. Leverage xd	7.83	8.58
Corporate Invest.	10.62	11.61
Diver. Sh Ser 'A'	22.95	—
Diver. Sh Ser 'B'	4.68	5.14
Dividend Shares	3.39	3.72
Dominion Dividend	3.13	3.36
Dom. Equity Inv. Ltd.	19.65	20.05
Dominion Compound	3.76	4.04
Dreyfus Fund Inc.	17.93	19.49
Dom Comp (non-res)	3.66	3.93
European Growth	6.79	7.42
Dynamic Fund	10.62	10.73
Federated Growth	4.97	5.43
First Oil & Gas	4.75	5.19
Fonds Collectif 'A'	6.48	7.04
Fonds Collectif 'B'	5.54	5.90
Fonds Collectif 'C'	6.85	7.45
Group Inc.	3.76	4.11
Growth Oil & Gas	9.61	10.10
xIncorpor. Invest.	7.19	7.86
Investors Growth	7.09	7.71
Invest Intl Mut	4.56	4.96
Invest Mut of C	13.01	14.14
xKeyst Custod B-3	16.12	18.25
x Id B-4	10.18	11.11
x Id K-1	9.20	10.04
x Id K-2	5.29	5.78
xMass Invest Trust	15.17	16.58
xMass Inv Growth	8.30	9.07
Mutual Accumulat	4.01	4.38
Mutual Income	5.55	6.07
North Amer of C	11.42	12.48
One William Street	14.42	15.76
Pret et Revenue Mut	6.33	6.92
Putnam Growth	8.83	9.65
Radisson R I	4.67	5.13
Regent Fund Ltd	5.66	6.18
Reasearch Investing	10.73	11.73
Savings Invest Mut	6.33	6.92
1962 Exec Fund of C	5.60	5.85
T.V. Electronics	7.61	8.29
Timed Invesment	6.30	6.92
United Accum	6.44	7.04
xWellington Fund	14.69	16.01
Western Growth Fund	4.69	5.09

x—En devises Américaine

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.	Ex-div.
DOM. STEEL & COAL CORP LTD	$0.10 tr.	1-11	23-10	21-10
INGRAM & BELL LTD (ord)	$0.20 tr.	30-10	15-10	10-10
LOBLAW CO. LTD (A et B ch.) (w)	$0.06 tr.	1-12	6-11	4-11
id. (priv)	$0.60 tr.	1-12	6-11	4-11
MUTUAL INCOME FUND	$0.0678	21-10	30-9	——
WESTERN PACIFIC PRODUCTS & CRUDE OIL PIPELINES LTD	$0.25 tr.	8-11	25-10	23-10

(w) Le dernier dividende trimestriel sur les séries A & B fut de 5 cents par action.

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4 15 déc.	1963	99¾	100¼
3¾ 1er sept.	1965	99¼	99¾
4½ 15 déc.	1966	99½	100½
2¾ 15 uin	1988	92	93
5½ 1er juillet	1969	103	104
4¼ 1er sept.	1972	95	96
5½ 1er oct.	1975	103	104
3¾ 1er juin	1976	83½	84½
4½ 1er sept.	1983	93	94
3 Perpétuels		66	68
CNR 5½ 15 déc.	1964	102	103
CNR 4½ 1er av	1967	99	100
CNR 5¾ 1er an.	1985	105¾	106¾
CNR 4 1er fév.	1981	86½	87½
CNR 5 1er août	1987	97½	98½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta Mu F 5½	1963	99	101
BC Electric 5⅛	1988	94	95
BC Electric 3¾	1969	92½	93½
BC Electric 3¼	1967	93	95
BC Electric 5¾	1977	100	102
BC Po 5 15 sept	1982	92½	93½
Manit 5¾, 15 Jan.	1981	100½	101½
NB 3½, 15 sept	1963	97	98
NB 5¼, 15 déc.	1986	95	96
Newfnd 6, 1er fv.	1981	99	101
N Sco 5½, 1 sept.	1982	96	97
N Sc 3¼, 15 juin	1965	97	98
Ont. 3, 15 a.ril	1965	97	98
Ont Hy 5¼ nov	1983	98	99
Ont Hyd, 4 mars	1966	98	99
Ont 5½, 1 oct.	1983	97½	98½
Q. 5¼, 1er août	1985	95	96
Que 5¼ 1 juin	1980	98	99
Que 4¾, 15 jan	1977	92¾	93¾
Qué 5¾, 1 fév	1986	100½	101½
Québec 6, 1 août	1972	102	103
Qué 6, 1er août	1982	102	103
Q Hyd 3½, 1 mars	1975	84	86
Q Hyd 5¼ 1 nov	1985	98	99
Sask 5½, 10 mars	1982	98	99
Shaw WP 3½	1970	89	90½
Shaw WP 4¾	1976	90	93
Shaw WP 5½	1972	99½	100½
MUNICIPALITES			
Mtl. 3, 1er nov.	1973	77½	79½
Mtl 5½, 1er déc.	1981	95	97
T. Met. 5½, 15	1982	98	100
Ott. 5½, 2 juil	1980	98	100
Van 6, 15 juin	1980	100	102
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi P & P 4½	1966	105¼	107½
Brazilian T. 4½	1971	70	74
Can Delhi 5½	1973	96	98
Cdn Utilities 5¾	1977	132	—
Gryhnd Lines 5½	1978	105	—
Home Oil 5¾	1971	100	—
Home Oil 6	1976	123	127
Inla Cement 4½	1976	91	—
Inland N Gs 5½	1977	97	99
Loblaw 4¾	1976	123	—
Pac Pete 5	1977	108	111
Simpson's 5	1976	145	—
Simpson's 5½	1979	106½	106½
T.C.P. 5	1988	136	139
TCP In Not 5¼	1987	200	—
Triad Iil 4¾	1971	90½	92½
Utd Town E 6¼	1981	123	—
Westcoast 5½	1988	104	106
INDUSTRIES			
Alb. Gas Th 5¼	1981	95⅛	97½
Abit P P 6¼	1977	102	105
Algoma Steel 5¼	1978	95½	97½
Alum of Can 4½	1973	93	94
BA Oil 5⅛	1977	96¼	98
C.B. Alum 5¾	1980	99½	100½
Cdn Brew 5	1983	93½	94½
Cdn Brew 5½	1986	98	100
Can. Chem 5½	1971	99	100
Can Cement 5¼	1976	97	98
C I L 5¾	1977	100½	101½
C P R 3¾	1972	88	89
CPR 5	1983	92½	94½
Crédit Fonc 5½	1974	97½	99½
Dom Tar 5¼	1978	96	98
Dom Stores 5½	1976	98	99½
Dom Textile 4	1966	96½	97½
GM Accept 4¾	1969	96	97
Imperial Oil 3	1969	90	92
Indus Accept 5¾	1982	99	100½
Loblaw Groc 6	1977	101	103
Massey Ferg 4¾	1976	94	95
Reynolds Al 5¾	1976	99½	100½
Shell Oil 4¼	1976	90¼	100½
Shell Oil 5⅛	1978	100	102
St Law Corp 5	1978	94	95
Simpson's 4¾	1973	96	98
Steinberg 5¼	1972	98	99
T.C.P. 5.85	1987	100	101
Traders Fin 5¾	1974	99¼	100¾
Weston Geo 4¾	1971	95	96
SERVICES PUBLICS			
Anglo Teleph 6	1963	101	—
Avalon Tel 3½	1966	93½	—
Bell Teleph 3¾	1979	84	85
Bell Teleph 5½	1984	99	100
Bell Teleph 6¼	1978	104½	106
Bowat Pow 3¾	1980	83	—
Brazil Trac 4¾	1970	70	75
BC Teleph 5½	1983	95	97
Calg Power 3¼	1972	85½	—
Cdn Electric 4	1968	91½	—
Cdn W Nat 5¾	1982	100	—
Consum Gas 5¾	1977	99½	—
East Lt & P 4	1969	90	—
Gt Lt & Pwr 5¾	1977	100	102
Marit Electric 4	1975	84	—
Nfld Lt & P 4½	1974	89½	—
Nfld Lt & P 5½	1979	96½	—
N On N Gas 5½	1982	99½	—
N Telephone 6	1981	101	—
Power Corp 5½	1977	98½	99½
Power Corp 5	1981	98½	99½
Q Nat Gas 5¾	1985	91	93
Que Tel 5	1977	101½	—
Steinberg 6	1982	100	102
Union Gas 5	1977	95	97
Union Gas 5¾	1981	100	102
IMMEUBLES			
Brant Cr Real 5	1978	94	—
Eaton's Real 3½	1968	93	94
Eaton's Realty 5	1978	94	96
Lob. Leased 5½	1983	98½	100

Surveillant à la comptabilité générale

Nous sommes à la recherche d'un homme qui assumera la surveillance de notre section de comptabilité générale. La personne choisie aura sous ses ordres 15 employés qui établissent des rapports financiers et s'occupent de taxes, de comptes payables et recevables et de la feuille de paie d'environ 1400 employés. On s'attend à ce que le surveillant noit aux bonnes relations entre les chefs des autres services et s'occupe du développement de son personnel et de la procédure du groupe par rapport au reste de l'entreprise.

En marge du programme de développement personnel offert par la Compagnie, le surveillant bénéficiera d'un entraînement particulier dans d'autres domaines de l'administration financière et il aura toutes les chances d'avancement au sein de la Compagnie.

Les candidats doivent être comptables agréés, posséder au moins deux ans d'expérience en comptabilité industrielle, avoir une connaissance pratique du français et de l'anglais et n'être pas âgés de plus de 35 ans.

Salaire basé selon les mérites. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et un programme de bénéfices complet.

Veuillez adresser vos réponses en toute confiance à :

M. H. A. T. FLEMING, GERANT
DIVISION DES RELATIONS INDUSTRIELLES

LA BRASSERIE MOLSON DU QUEBEC LIMITEE
CASIER POSTAL 1600
MONTREAL, QUEBEC

Notre personnel est au courant de cette annonce

J. Walter Thompson élit trois vice-présidents

P. T. ZARRY — J. F. MAUGHAN — A. H. MATHIEU

Le président de J. Walter Thompson Company Limited, M. William H. Erskine, annonce l'élection, aux postes de vice-présidents, de MM. Peter T. Zarry, de Toronto, John F. Maughan et Armand H. Mathieu, de Montréal. Entré au service de la compagnie en 1960, M. Zarry est administrateur de budgets. M. Maughan fait partie du personnel de J. Walter Thompson depuis 1959 et il est aussi administrateur de budgets. M. Mathieu est entré à la compagnie en 1956 et il est chef de la rédaction anglaise. MM. Zarry et Mathieu sont diplômés des cours organisés par la CAAA. •

THE CONSOLIDATED MINING AND SMELTING COMPANY OF CANADA LIMITED

EMPLOI

PERSONNEL FINANCIER

Nous avons une ouverture dans notre département des Finances demandant les qualifications suivantes : un sens de responsabilité en ce qui concerne l'évaluation de nouveaux projets et d'acquisitions, budget capital, analyse spécialisée, et autres études relatives. Les candidats doivent posséder le degré de comptable agréé, être âgés de 26 à 30 ans, ayant préférablement une certaine expérience pratique dans ce genre de travail.

Adresser en détail les qualifications : salaire demandé, etc., à l'emploi du personnel C.P. 1510, Station 'B', Montréal.